

La Chine et l'OMC

■ Les Etats-Unis ouvrent la voie à l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce

■ Pékin devra encore négocier avec l'Union européenne

■ José Bové et William Abitbol débattent de la mondialisation

Lire pages 4 et 14, et notre éditorial page 17

La faute de M. Strauss-Kahn

- « Le Monde » a reconstitué le film de la démission du ministre des finances
- « DSK » a avoué à ses collaborateurs qu'il leur avait caché la vérité
- Le dossier attestant de sa mission pour la MNEF comporte plusieurs faux
- Sa défense plaide la réalité du travail effectué

LE MONDE a pu consulter le dossier transmis par Dominique Strauss-Kahn aux juges chargés d'instruire l'affaire de la MNEF. Censé attester de la réalité du travail fourni au profit de la mutuelle étudiante, ce dossier est au cœur de l'information pour « faux et usage de faux » ouverte nommément contre M. Strauss-Kahn et dont l'ouverture a provoqué la démission du ministre de l'économie et des finances. Or ce dossier contient plusieurs documents ant-datés et falsifiés. Ainsi un courrier échangé entre la MNEF et celui qui était alors un avocat-conseil fait mention d'un numéro de téléphone qui n'existait pas à la date figurant sur ce document. Cette erreur jette un doute sur les autres documents, dont certains portent des annotations de la main de M. Strauss-Kahn et dont les enquêteurs n'excluent pas qu'elles aient été ajoutées a posteriori.

Ces « irrégularités », selon la formule employée depuis par M. Strauss-Kahn lui-même, furent



découvertes, vendredi 29 octobre, par l'entourage proche du ministre alors que la question de sa démission n'était pas encore posée. Le Monde a reconstitué le récit des cinq jours qui ont conduit à cette décision. Notre enquête fait apparaître que M. Strauss-Kahn avait caché la vérité à ses plus proches collaborateurs dont les certitudes furent ébranlées quand ils constatèrent la fragilité du dossier transmis aux juges d'instruction.

Cependant la défense de M. Strauss-Kahn s'efforcera de plaider la réalité de la prestation effectuée au profit de la MNEF et le fait qu'aucun des protagonistes de cette négociation entre la mutuelle et l'ex-CGE (aujourd'hui Vivendi) n'a été lésé par les documents contestés. S'agissant de ces derniers, les défenseurs de l'ancien ministre envisagent de plaider une « absurdité », celle commise par un homme qui en fait trop pour « démontrer son innocence ».

Lire page 6



RÉCIT

Murdoch contre Messier

Depuis plus d'un mois, les rumeurs se multiplient sur l'avenir du groupe de services et de télécommunications Vivendi, dirigé par Jean-Marie Messier (photo). De nombreux observateurs voient la main de l'homme d'affaires américano-australien, Rupert Murdoch, derrière le climat étrange qui entoure Vivendi. Le magnat des médias n'a pas du tout apprécié « l'intrusion » du groupe français dans le capital du bouquet de chaînes par satellite BSkyB et chercherait à affaiblir son adversaire pour l'évincer. Récit. p. 18 et 19

Prévenir les risques

LE PREMIER ministre se rendra, jeudi 18 novembre, dans l'Aude pour apporter « une réponse un peu exceptionnelle de l'Etat » aux conséquences de la catastrophe qui a frappé quatre départements du Sud. Le bilan des inondations s'est alourdi (vingt-huit morts). La prévention des risques naturels est illustrée par l'exemple du village de Saint-Laurent-de-la-Salanque, dans les Pyrénées-Orientales, où « la pire a été évitée ». La commune dispose d'un plan de prévention des risques (PPR) qui a permis au maire de s'opposer à la délivrance de permis de construire sur des terrains inondables. Pourtant, seule une commune à risques sur cinq dispose d'un PPR.

Lire page 9

Une chambre à deux et un bouquet pour la sous-préfète

CERTAINS fonctionnaires de l'Etat ne veulent plus partir en mission. Ils s'estiment trop mal remboursés de leurs frais. En juillet, le ministère du budget a pourtant généreusement accepté d'augmenter leurs « indemnités de nuitées » de 8 % par rapport à 1994. Elle sont royalement passées, à Paris, de 264 à 285 francs, et en province, de 210 à 227 francs. Mais Bercy n'a fait ce geste qu'à condition que l'administration s'engage à contrôler « l'effectivité de la dépense » : elle doit exiger une facture alors que, précédemment, les remboursements étaient forfaitaires. Les fonctionnaires ne peuvent donc plus se loger chez des amis tout en empochant la prime, selon le système de « gratte » jusqu'alors toléré.

Les fonctionnaires concernés – majoritairement des agents de catégorie A ou des administrateurs civils – se défendent de « truanter » leur employeur. Tel ingénieur de l'aviation civile fait observer que, lorsqu'il va dormir chez des amis, il « les invite à dîner le soir » et que son indemnité n'y suffit pas. Ce même haut fonctionnaire fait valoir qu'un beau bouquet pour la sous-préfète l'accueillant dans son hôtel particulier coûte environ

300 francs. D'autres agents, qui partagent une chambre à deux, pour disposer d'un meilleur confort que celui autorisé par le tarif administratif – soit, à Paris, un vieil hôtel une étoile, avec toilettes dans le couloir –, se demandent s'ils pourront encore se faire rembourser leurs nuitées.

Le gouvernement a par ailleurs décidé que l'indemnité de repas, de 82 francs à Paris comme en province, serait réduite de 50 % « lorsque les [agents en mission] ont la possibilité de se rendre dans un restaurant administratif ». Certaines directions du personnel ont appliqué l'instruction de façon tatillonne, ne remboursant que 41 francs, même lorsqu'aucune convention dûment signée entre le ministère et le restaurant n'autorisait leurs agents à déjeuner dans un tel établissement. D'autres directions, considérant que leur gestion serait stupidement alourdie, ont refusé de changer quoi que ce soit.

Les ministères de la fonction publique et du budget ont, fin octobre, décidé de reporter au 1^{er} mars 2000 l'application de ces deux mesures. Les directeurs du personnel ont été prévenus, par voie de circulaire, que « la seule existence

d'un restaurant à proximité du lieu de mission de l'agent n'a pas vocation à entraîner automatiquement la réduction du remboursement de l'indemnité de repas ». Le fonctionnaire devra « déclarer » s'il est allé au restaurant administratif, auquel cas il se fera rembourser 41 francs. S'il « déclare » n'y être pas allé, il se fera rembourser 82 francs, quand bien même il n'aurait avalé qu'un jambon-beurre sur le zinc. Le ministère de la fonction publique entend par ailleurs généraliser la formule du tiers-payant, qui consiste à prendre en charge directement les frais de mission : les fonctionnaires n'auraient donc plus à avancer d'argent. Les syndicats y sont favorables, à condition que la chaîne d'hôtels choisie garantisse un certain confort et que, sous couvert d'économie, elle ne relègue pas les agents publics à la périphérie des villes. Les fédérations de fonctionnaires, qui doivent reconstruire leur ministère, Emile Zuccarelli, jeudi 18 novembre, pour évoquer ces sujets, aimeraient bien fournir à leurs adhérents d'autres adresses que celles de leurs vieux Guides du Routard.

Rafaële Rivais



VOILE

Les faiblesses du Défi français

Equipier du voilier du Défi français pour la Coupe de l'America, Gilles André (photo) peut se réjouir : son bateau vient de devancer son adversaire du mardi 16 novembre, le défi suisse de Marc Pajot. Cette victoire n'efface pas la série de défaites subies par l'équipage depuis le début des éliminatoires entre les onze challengers partis à la conquête du titre détenu par le Néozélandais Peter Blake. p. 25

Srebrenica, mea culpa



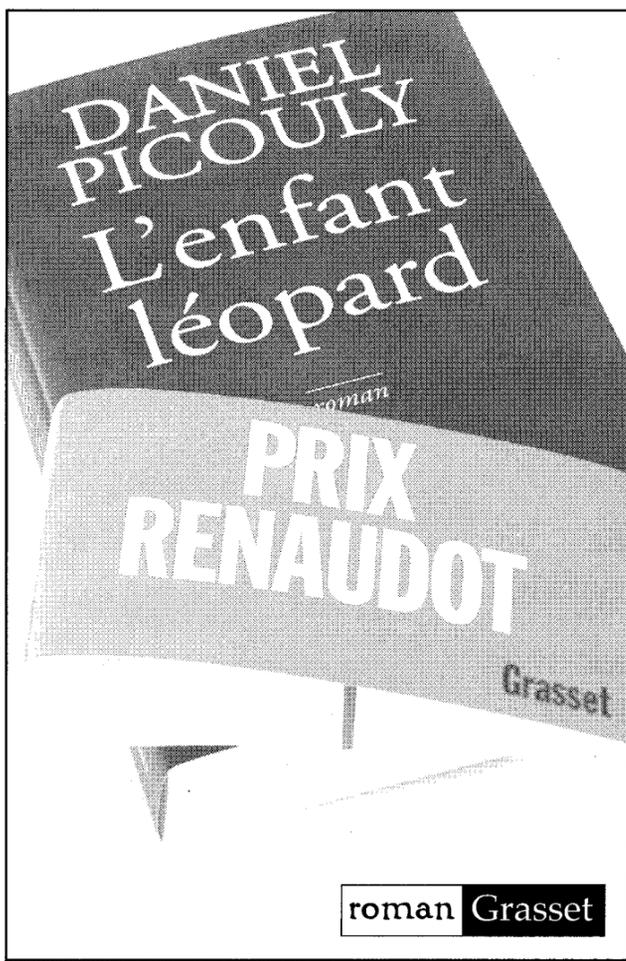
KOFI ANNAN

LE RAPPORT remis par le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, sur la tragédie de Srebrenica où les Serbes de Bosnie tuèrent près de 8 000 civils musulmans en 1995, montre la faillite de l'ONU et des grandes puissances dans ce conflit.

Lire page 3

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grands-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1117 - 7,50 F



POINT DE VUE

En finir avec Méphistofidel

par Guillermo Cabrera Infante

APRÈS plusieurs invitations téléphoniques reçues à mon domicile londonien, j'ai décidé de rencontrer José María Aznar la veille du jour où je devais recevoir la médaille d'or du Prix Cervantès 1997. Ce soir-là, une voiture officielle est venue me prendre à l'hôtel Palace : en y montant, j'ai su que c'était une voiture blindée. J'étais accompagné, pour l'occasion, de Mario Vargas Llosa. La rencontre a eu lieu au palais de la Moncloa, où nous attendait Aznar qui me parut plus grand qu'à la télévision et sur les photos. Face à lui, nous étions donc deux, Vargas Llosa et moi. C'était une bonne chose qu'il eût également invité Vargas Llosa, car nous avons ainsi été les deux témoins exceptionnels de ce qu'Aznar a dit ou a voulu dire sans le dire. Monsieur le président, comme le roi, me tutoyait ; moi, j'insistais pour le vouvoyer, pas par déférence pour sa charge, mais par simple politesse, comme l'eût fait n'importe quel individu reçu au Palais. Et pas non plus pour marquer les distances poli-

tiques qu'Aznar tentait de dissimuler sous la magnificence de son accueil au messenger venu, il devait le savoir, porteur de mauvaises nouvelles.

Après ce que nous pourrions appeler un certain nombre d'innanités sonores, j'ai questionné Aznar à brûle-pourpoint : « Vous avez dit que vous bougeriez un pion si Fidel Castro bougeait les siens ? Mais, jusqu'à maintenant, c'est vous qui avez bougé toutes les pièces. »

– Ne crois pas ça, a dit Aznar. Lui aussi en a bougé », sans préciser lesquelles. Peut-être Castro avait-il changé de cravate en adoptant la soie ? La rencontre tirait déjà sur sa fin, quand Aznar a expliqué : « Castro est là et bien là. Il ne va pas mourir du jour au lendemain. Tant qu'il sera au pouvoir, nous devons négocier avec lui. »

Lire la suite page 15 et nos informations page 2

Guillermo Cabrera Infante, écrivain cubain, vit en exil.



CINÉMA

Hommes-loups du Japon

Au Japon, le cinéma d'animation n'est pas un art marginal comme le montre l'arrivée sur les écrans de *Jin-Roh*, la légende des hommes-loups. Parmi les sorties de la semaine, on remarque, avec *Public Housing*, le décodage de la banlieue de Chicago par Fred Wiseman, *Mauvaise Passe* de Michel Blanc, et deux premiers films français, *La Puce* d'Emmanuelle Bercot et *Inséparables* de Michel Couvelard. p. 30 à 33

International	2	Tableau de bord	22
France	6	Aujourd'hui	25
Société	9	Météorologie	29
Cartnet	12	Jeux	29
Régions	13	Culture	30
Horizons	14	Guide culturel	33
Entreprises	18	Kiosque	34
Emploi/annonces	20	Abonnements	34
Communication	21	Radio-Télévision	35

CUBA Les leaders de la dissidence ont été reçus par le chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, et par le premier ministre portugais, Antonio Guterres, ainsi que par les

présidents du Portugal, Jorge Sampaio, et d'Uruguay, Julio Maria Sanguinetti. ● ELIZARDO SANCHEZ, qui est apparu comme de principal porte-parole de la dissidence, a dé-

noncé le régime qui « continue à nous traiter comme des non-personnes ». ● EN PRÉSENCE DE Fidel Castro, le roi d'Espagne, Juan Carlos, a appelé à une « démocratie totale »

et au « respect scrupuleux » des droits de l'homme. ● CONDAMNANT explicitement la loi américaine Helms-Burton qui renforce l'embargo de l'île, le document

adopté par le Sommet ibéro-américain met l'accent sur les difficultés des pays pauvres d'Amérique latine et soutient les efforts de paix en Colombie.

A La Havane, Juan Carlos lance un appel à la « démocratie totale »

Le roi d'Espagne, devant Fidel Castro, a plaidé pour le « respect scrupuleux » des droits de l'homme sur l'île. Plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement, dont l'Espagnol José Maria Aznar, ont rencontré lundi 15 novembre au grand jour des opposants cubains

LA HAVANE

de notre envoyé spécial
Ce n'est pas, comme certains l'annonçaient, l'ombre de l'ex-général Augusto Pinochet qui a plané sur la première journée du sommet ibéro-américain réuni à La Havane, mais plutôt celle de la dissidence qui a reçu l'appui moral de plusieurs présidents et chefs de délégation. Alors que les ministres des affaires étrangères ibéro-américains approuvaient lundi la « Déclaration de La Havane », qui réitére « l'engagement de chacun des gouvernements de renforcer les institutions démocratiques, le pluralisme politique et le respect des droits de l'homme », les principales figures de l'opposition cubaine exposaient à quatre chefs d'Etat et de gouvernement le harcèlement dont ils font l'objet.

Les leaders de la dissidence ont été reçus par les présidents du Portugal, Jorge Sampaio, d'Uruguay, Julio Maria Sanguinetti, par le chef du gouvernement espagnol José Maria Aznar et par le premier ministre portugais, Antonio Guterres. « La communauté internationale dit que nous existons, que nous devons être écoutés et avons le droit d'exprimer nos opinions », soulignait Elizardo Sanchez, le président de la commission cubaine des droits de l'homme et pour la réconciliation nationale (CCDHRN), à l'issue d'un entretien de plus d'une heure avec José Maria Aznar à l'ambassade d'Espagne.

« Le gouvernement de Cuba continue à nous traiter comme des non-personnes », ajoutait M. Sanchez, qui a été reçu en compagnie de Gustavo Arcos, Hector Palacios, Osvaldo Paya, du journaliste indépendant Raul Rivero et des parents des quatre signataires du document « La patrie appartient à tous » condamnés à des peines de prison, en mars, pour sédition. Selon Elizardo Sanchez, la plupart des dissidents arrêtés dans les jours qui ont précédé le sommet ont été libérés. Cependant « une douzaine environ sont toujours détenus », nous a-t-il déclaré. Partisan d'une transition graduelle, du dialogue avec le régime castriste et de la réconciliation entre Cubains de l'île et de l'exil, Elizardo Sanchez est apparu comme le principal porte-parole de l'opposition. Cet ancien prisonnier politique a été le plus sollicité par les chefs de délégations étrangères et a participé à toutes les réunions organisées avec des dissidents.

PEUPLE TENU À L'ÉCART

A sa sortie de l'ambassade, Magaly de Armas, l'épouse de Vladimir Roca, l'un des quatre emprisonnés, ne cachait pas son émotion : « Le président Aznar m'a rempli d'espoir. Il m'a dit qu'il interviendrait en faveur de mon mari à l'occasion du sommet ». S'adressant à la presse à la fin de la rencontre, José Maria Aznar a souhaité « que la situation des quatre prisonniers politiques les plus



connus soit résolue le plus vite possible ». Il a expliqué qu'il avait tenu à rencontrer les dissidents « afin de mieux connaître la réalité cubaine et en raison d'une sympathie d'idées », ajoutant qu'il souhaitait « maintenir des lignes de communication » avec les groupes de l'opposition.

L'autre grand protagoniste de la journée a été le roi d'Espagne, qui foula pour la première fois le sol cubain. En compagnie de son épouse, il a longuement visité la Vieille Havane, où plusieurs édifices de l'époque coloniale ont été restaurés grâce aux crédits de la

coopération espagnole. Guidé par l'historien officiel de La Havane, Eusebio Leal, qui s'est converti en entrepreneur pour sauver ce patrimoine national, le couple royal a gentiment posé pour les photos des touristes espagnols et canadiens.

Mais le peuple de La Havane n'était pas au rendez-vous. Maintenus à distance par une police omniprésente, les Cubains étaient très peu nombreux sur le parcours du roi, entraînant les spéculations des journalistes espagnols sur les raisons de la froideur de cet accueil et l'absence de mobilisation

des « organisations de masse ». Après avoir visité une fabrique de cigares, le souverain espagnol a tenu à rencontrer le cardinal Jaime Ortega, le chef de l'église catholique cubaine. Le soir, pendant son discours aux chefs d'Etat réunis pour le dîner d'honneur au palais de la Révolution, le roi a appelé à une « démocratie totale » et au « respect scrupuleux » des droits de l'homme dans la région. Personnalité la plus éminente à avoir tenu de tels commentaires à Cuba depuis la visite du pape, Juan Carlos n'en a pas moins été applaudi par Fidel Castro.

« La visite du roi d'Espagne ne m'intéresse pas. Les chefs d'Etat se réunissent, ils parlent beaucoup, ils mangent bien et pour nous rien ne change », commentait Rivaldo Flores, un retraité occupé à faire la queue devant une épicerie, à quelques centaines de mètres du cortège royal, au-delà des barrages de la police. L'un de ses voisins acquiesçait et se déclarait en faveur du « pluri-partisme et plutôt social-démocrate » : « Pendant longtemps j'ai cru en Fidel, un homme qui a de grandes idées, mais rien ne change-ra jusqu'à sa mort ».

DOCUMENT FINAL

Au palais des conventions, dans le quartier résidentiel de Siboney, les délégations ont achevé la rédaction du document final qui demande à la communauté internationale d'intensifier ses efforts face « aux effets dramatiques » des

crises financières internationales sur le développement des pays les plus pauvres. Le document suggère la mise en place « d'un système d'alerte » pour prévenir la propagation des crises financières.

Selon un rapport de la Commission économique pour l'Amérique latine (Cepal) rendu public lundi à La Havane, les économies de la région ont connu un fort ralentissement cette année en raison des conséquences de la crise financière née en Asie, qui s'est étendue au Brésil puis au reste du sous-continent. Après avoir atteint 5 % en 1997, le taux de croissance des pays latino-américains est retombé à 2,8 % cette année, alors que plus de 40 % des habitants de la région vivent dans la pauvreté et que les inégalités se sont creusées.

La Déclaration de La Havane salue par ailleurs la restitution du canal de Panama à ce pays d'Amérique centrale, soutient le processus de paix en Colombie et réaffirme la souveraineté de l'Argentine sur les îles Malvinas. Le document condamne l'application extra-territoriale des lois nationales, en faisant explicitement référence à la loi Helms-Burton, qui a étendu l'embargo américain contre Cuba en visant les investisseurs étrangers, mais sans mentionner le différend opposant l'Espagne au Chili à propos du jugement de l'ex-général Pinochet.

Jean-Michel Caroit

Alain Madelin, président de Démocratie libérale

« On ne soutient pas les dissidents comme on le devrait »

LE PRÉSIDENT de Démocratie libérale (DL) et député européen, Alain Madelin, a effectué, du samedi 13 au lundi 15 novembre, un voyage de quarante-huit heures dans la capitale cubaine. *Le Monde* a réalisé cet entretien, par téléphone, quelques heures avant la fin de son séjour à La Havane.

« Quelles sont les raisons de votre séjour à Cuba ? »

— Je suis venu à Cuba pour rencontrer les dissidents et leur apporter notre soutien. Sur Cuba, on fait preuve d'une très grande mansuétude. La pratique diplomatique française a toujours montré, à de rares exceptions près, que les dissidents ne devaient compter que sur eux-mêmes. On ne les soutient pas assez et pas comme on le devrait.

— Quelle devrait être la position de la France ? »

— Je fais remarquer, en passant, que le chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, a reçu à l'occasion du sommet ibéro-américain les dissidents. Ils les a franchement



ALAIN MADELIN

encouragés. Cette position montre qu'il est possible, dans certains cas, d'allier les relations d'Etat à Etat avec un salaire minimum démocratique. La France, elle, ne paie pas ce salaire minimum démocratique. Cela me paraît être une évidence dans le cas de Cuba.

— Que proposez-vous comme actions concrètes ? »

— Au Parlement européen, nous avons créé un petit passeport de la

liberté qui est une sorte de viatique. Sur ce passeport figurent les signatures de quinze députés européens qui s'engagent, au niveau des institutions et au niveau des opinions de leurs gouvernements, à faire connaître et à défendre la cause de la personne titulaire de ce passeport. Au cours de mon séjour à Cuba, j'en ai remis une vingtaine à des personnes qui luttent pour la démocratie et qui sont menacées. C'est une façon pour nous de les protéger et je pense que les autorités cubaines n'aiment pas qu'un niveau européen il y ait des gens qui suivent le dossier de tel ou tel opposant. S'ils étaient arrêtés, nous serions leur relais au niveau européen et dans nos pays pour obtenir leur libération.

— Cette visite à Cuba était la première. Quelles sont vos impressions ? »

— Ce qui m'a frappé, en premier lieu, c'est le sentiment d'être dans un pays d'après-guerre. C'est étonnant ; cela me fait un peu penser à l'Angola. Pour le reste, lorsque l'on

discute avec les gens on se rend vite compte que c'est un peuple motivé, un peuple qui veut vivre. Il est clair que tout le monde attend le moment où l'on va tourner la page. Il est certain que l'ouverture du système avec l'arrivée d'entreprises étrangères, de milliers de touristes et la dollarisation de l'économie ont favorisé l'émergence d'un système dans lequel plus personne ne croit.

— Avez-vous atteint vos objectifs, à l'occasion de votre séjour ? »

— Mon but était de rencontrer un certain nombre de gens et j'ai pu le faire. J'ai pu leur dire, au moment où ils ont été en contact avec les représentants de nombreux pays à l'occasion du sommet ibéro-américain, qu'ils peuvent avoir aussi des contacts avec des Français. Je voulais que la France ne soit pas absente de ces rencontres avec les militants des droits de l'homme à Cuba. »

Propos recueillis par Alain Abellard

La dissidence : une mosaïque sous haute surveillance

LA DISSIDENCE cubaine est une mosaïque de plus d'une centaine de groupements qui ne rassemblent pour certains d'entre eux que quelques membres. Cela autant pour des soucis de sécurité, les autorités ne tolérant que des initiatives groupusculaires, qu'en raison de divergences idéologiques. Dans cette opposition, Elizardo Sanchez, un ancien professeur de philosophie expulsé de l'université de La Havane en 1968 pour son opposition à l'intervention du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie puis condamné à cinq ans et neuf mois de prison en 1980 pour « diffusion de propagande ennemie », s'est imposé comme une figure emblématique. Autour de la Commission cubaine des droits de l'homme et pour la réconciliation nationale (CCDHRN), qu'il a fondée, gravitent de nombreux groupes de réflexion (économistes, médecins etc.).

Face aux autorités, M. Sanchez a adopté une attitude d'opposition

constructive, ne cessant d'appeler au dialogue et à la réconciliation. Cela lui vaut depuis quelques années d'être toléré par le régime, et de faire l'objet de nombreuses critiques de la part d'autres dissidents, partisans d'actions plus radicales.

C'est le cas d'Oscar Biscet, un médecin qui dirige la Fondation Lawton des Droits de l'homme. Ce mouvement, qui porte le nom d'un quartier de La Havane, se définit comme apolitique et pacifique. Au cours des dix-huit derniers mois, M. Biscet a été, selon ses proches, arrêté 26 fois. C'est lui qui, cet été, a organisé une grève de la faim de 40 jours : un par année de présence au pouvoir de Fidel Castro. Son mouvement faisait partie des onze associations qui, le 10 novembre, ont organisé une manifestation de protestation dans un parc de La Havane. Aucune forme de protestation publique n'est admise à Cuba. Les Cubains n'ont appris l'existence des quatre dissidents (Vladimiro Roca, Félix Bonnê, René Gomez, Marta Beatriz Roque), qui avaient réclamé en 1997 la démocratisation de l'île, dans un document intitulé « La patrie appartient à tous », que lors de leur condamnation à de lourdes peines de prison, en mars.

L'autre force qui pourrait jouer un rôle dans l'opposition est l'église catholique. Elle a obtenu avec la visite du pape, en janvier 1998, une reconnaissance institutionnelle des autorités. De nombreux dissidents lui reprochent sa frilosité face aux autorités. Elle n'échappe pas, non plus, à une contestation en son propre sein.

Un document, rendu public en septembre et signé par une cinquantaine de prêtres de l'est de l'île, révélait l'importance des divergences sur la stratégie incarnée par le cardinal Jaime Ortega. Les prêtres de la base soutenaient que la voie du dialogue avec des autorités « s'est transformée en un piège ». Ils préconisaient un engagement plus fort de l'église auprès des divers groupes de la société civile et un soutien plus marqué à la dissidence pacifique.

J.-M. Ca.

Alain Abellard

En marge du sommet, Fidel Castro en uniforme humanitaire

LA HAVANE

de notre envoyé spécial

Le président cubain Fidel Castro a profité de la présence des chefs d'Etat et de gouvernement ibéro-américains pour inaugurer l'École latino-américaine des sciences médicales, qui, selon les dirigeants cubains, illustre les succès de la révolution en matière de santé et son souci de solidarité internationale. « L'idée est née des deux terribles cyclones [Mitch et George] qui ont ravagé les Caraïbes et l'Amérique centrale », a expliqué le leader cubain devant le roi d'Espagne et ses pairs ibéro-américains. « Les images télévisées de milliers de cadavres émeuvent le monde, ce sont les jours des promesses généreuses. Bientôt, tout est oublié et les grandes promesses ne sont jamais tenues. »

Pour lutter contre la « mort systématique qui anéantit chaque année plus de vies que tous les désastres naturels réunis », Cuba a décidé, il y a un an, d'ouvrir cette école de médecine qui accueille gratuitement 1 929 étudiants issus de milieux modestes et originaires de dix-huit pays d'Amérique latine. « Chaque année 1 500 nouveaux étudiants seront intégrés, pour arriver à un effectif total de 8 000 élèves », a annoncé Fidel Castro, dans un discours qui n'a duré que dix minutes.

« Il n'y a pas de cours à caractère politique à l'École latino-américaine de médecine, comme il y en a pour les jeunes Cubains dans tous nos centres universi-

taires », a tenu à préciser le Lider Maximo, vêtu de son uniforme vert olive. « Chaque étudiant est libre de professer sa religion, la nourriture est raisonnablement bonne et adaptée dans la mesure du possible aux coutumes des élèves », a-t-il ajouté. Rappelant que un million de personnes, dont 500 000 enfants, meurent chaque année en Amérique latine et dans les Caraïbes « de maladies prévisibles et guérissables », il s'est déclaré convaincu que les praticiens formés à Cuba se transformeraient en « apôtres d'un monde plus humain, en se consacrant totalement à l'activité la plus noble : sauver des vies et préserver la santé ».

A une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de La Havane, l'École latino-américaine de la médecine est installée en bord de mer, dans les locaux d'une ancienne académie navale. Après deux ans de formation dans cette école, les élèves termineront leurs études de médecine dans l'une des vingt facultés cubaines. « Le niveau des étudiants est très bon, et on nous donne tout ce dont nous avons besoin », affirme Gerardo Miranda, un Panaméen originaire d'un village bananier proche de la frontière avec le Costa Rica. « La seule difficulté est de communiquer avec nos familles », ajoute-t-il, à la recherche d'un journaliste de son pays pour lui remettre un sac rempli de correspondances.

VW Espace Suffren

New Beetle*
*New Beetle 2.0 | Disponible à l'essai.

40 ter, avenue de Suffren - 75015 PARIS
Tél. 01 53 58 10 00

Le « mea maxima culpa » de Kofi Annan pour le massacre de Srebrenica

Un rapport d'une extrême sévérité sur la faillite des Occidentaux et de l'ONU

« La tragédie de Srebrenica nous hantera à jamais. » Les termes utilisés par le secrétaire général des Nations unies dans son rapport sur la tragédie

du massacre des Musulmans par les forces serbes de Bosnie en juillet 1995 sont exceptionnels. La communauté internationale n'a pas compris que la

crise bosniaque « était autant un conflit militaire qu'une cause morale ». Les grandes puissances ont manqué de volonté politique.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondant

Une position de principe « inadaptée » d'« impartialité » des responsables onusiens à New York, leur « incapacité » à reconnaître la guerre en Bosnie-Herzégovine comme une « cause morale », leur évaluation « erronée » des objectifs serbes, leur refus des frappes aériennes contre les forces serbes, leur « apaisement » des serbes en Bosnie, mais aussi l'absence de volonté politique des grandes puissances à mettre fin aux exactions par la force, ont provoqué la « tragédie » de Srebrenica en juillet 1995, sa prise par les Serbes et le massacre de milliers de civils qui y avaient trouvé refuge. C'est en ces termes que le secrétaire général des Nations unies explique, dans un rapport, les événements qui ont mené à la chute de Srebrenica, où 2 500 corps ont été retrouvés dans les fosses communes et où, selon la Croix-Rouge, plus de 7 000 personnes sont portées disparues. La tragédie de Srebrenica suscite l'horreur pour deux raisons, écrit Kofi Annan : l'ampleur des crimes et le fait que les civils croyaient leur sécurité garantie par la présence des casques bleus de l'ONU.

Trop peu, trop tard, diront certains. Reste que ce mea maxima culpa collectif exprimé par M. Annan est sans précédent dans l'histoire des Nations unies : « Par nos graves erreurs de jugements et notre incapacité à comprendre l'ampleur du mal auquel nous étions confrontés, nous avons échoué à faire notre part pour protéger les habitants de Srebrenica face aux campagnes planifiées de massacres par les forces serbes », écrit le diplomateghanéen. « Srebrenica cristallise une vérité que l'ONU et la communauté internationale ont compris trop tard : la Bosnie-Herzégovine était avant tout un conflit militaire qu'une cause morale. » Cette tragédie « hantera à jamais notre histoire ».

Fondé sur des entretiens avec des responsables internationaux, des observateurs civils et militaires, des journalistes, ainsi que sur les archives confidentielles de l'ONU, ce

rapport de 150 pages devrait être présenté au Conseil de sécurité en début de semaine. Les « erreurs » commises par le secrétariat, donc par M. Annan, qui était chargé à l'époque des opérations de maintien de la paix, peut-on y lire, « ont leurs racines dans notre philosophie de l'impartialité et de la non-violence [de l'ONU] dans cette guerre, philosophie totalement inadaptée au conflit bosniaque ». M. Annan précise que cela ne devrait pas faire oublier d'autres erreurs, « plus fondamentales », comme la création, par le Conseil de sécurité, des « zones de sécurité » sans les moyens militaires pour les protéger, mais aussi par la décision de la communauté internationale de répondre à la guerre en Bosnie-Herzégovine « non par l'action militaire décisive » mais par « un embargo sur les armes, avec l'aide humanitaire et avec le déploiement des casques bleus ». Cette attitude, estime-t-il, « a privé les Bosniaques de leur droit de légitime défense ».



Le plus grand massacre en Europe depuis 1945

Le 11 juillet 1995, les paramilitaires du général Mladic, sur ordre du « président » de la République serbe autoproclamée de Bosnie-Herzégovine, Radovan Karadzic, entrent dans Srebrenica, décréte « zone de sécurité » par la résolution 819 du Conseil de sécurité en avril 1993. La 836, elle, stipulait « garantir par tous les moyens nécessaires, y compris la force », la sécurité de ses habitants. En cinq jours, les Serbes se livrent, sans être inquiétés par les forces aériennes de l'OTAN, ni par les « Casques bleus », à un massacre qui fait près de 8 000 victimes. Poursuivis pour crimes contre l'humanité par le Tribunal pénal international, Ratko Mladic et Radovan Karadzic sont toujours libres. Le général Krstic, responsable militaire de ce « nettoyage », a été déferé au TPI. Son procès est annoncé pour le printemps.

lence [de l'ONU] dans cette guerre, philosophie totalement inadaptée au conflit bosniaque ». M. Annan précise que cela ne devrait pas faire oublier d'autres erreurs, « plus fondamentales », comme la création, par le Conseil de sécurité, des « zones de sécurité » sans les moyens militaires pour les protéger, mais aussi par la décision de la communauté internationale de répondre à la guerre en Bosnie-Herzégovine « non par l'action militaire décisive » mais par « un embargo sur les armes, avec l'aide humanitaire et avec le déploiement des casques bleus ». Cette attitude, estime-t-il, « a privé les Bosniaques de leur droit de légitime défense ».

LEVER L'EMBARGO SUR LES ARMES

Dans un pays où les Serbes avaient décidé de créer des zones ethniquement pures et où la communauté internationale ne s'y opposait pas par la force, « l'action humanitaire ne pouvait jamais porter la réponse ». Il admet ainsi que pour mettre un terme à la guerre en Bosnie, la communauté internationale aurait dû lever l'embargo sur les armes pour les Musulmans et user de frappes aériennes contre les Serbes. M. Annan ne reproche pas directement aux Européens d'avoir limité leurs actions en Bosnie-Herzégovine dans le seul but de contenir le conflit, ni à la décision américaine de ne pas s'y mêler. Cependant, en ce qui concerne l'absence de volonté des grandes puissances de recourir à des bombardements « qui auraient pu être déterminants », il concède de graves erreurs commises par l'ONU : « Pourquoi, demande-t-il, avant l'entrée des Serbes dans l'enclave de Srebrenica, l'OTAN n'a-t-elle pas eu recours aux frappes aériennes alors qu'elle était clairement justifiée ? »

Selon lui, « il est très évident » que le secrétaire général (Boutros Boutros-Ghali), ses conseillers politiques (y compris M. Annan en tant que secrétaire général-adjoint), le représentant de l'ONU sur place (le Japonais Yasushi Akashi) et le commandant des casques

bleus ONU (le général français Bernard Janvier), « étaient profondément contre le recours à la force ». « Nous avons eu tort de déclarer souvent et publiquement notre refus des frappes contre les Serbes et d'accepter les bombardements quotidiens des zones de sécurité par les forces serbes ». Quant aux 150 casques bleus néerlandais, qui n'auraient pu s'opposer à « 2 000 Serbes appuyés par des véhicules blindés », ils auraient dû rapporter plus rapidement des atrocités dont ils étaient témoins.

Dans le chapitre intitulé « Des leçons pour l'avenir », Kofi Annan écrit que, dans des situations de conflit ou les Etats-membres décident, « faute de mieux », de substituer à leur absence de volonté politique des opérations de maintien de la paix de l'ONU, ces dernières « sont vouées à l'échec ». Les casques bleus « ne devraient plus jamais » être déployés dans des situations où la paix n'est pas établie. Mais la leçon « principale » de la tragédie de Srebrenica serait que des campagnes « délibérées et systématiques d'expulsions et de massacres de toute une population doivent impérativement être confrontées avec des moyens adéquats et une volonté politique ». Selon M. Annan, « dans les Balkans (...), cette leçon a dû être apprise, pas une, mais deux fois : en Bosnie et au Kosovo, la communauté internationale a tenté de mettre fin aux conflits en négociant avec un régime assassin et sans scrupule (...) pour finalement être obligée d'avoir recours à la force pour y mettre fin ».

La communauté internationale et l'ONU, juge-t-il, doivent accepter leur part de responsabilité. Mais la responsabilité « principale » pour la tragédie de Srebrenica revient aux architectes de la guerre et à ceux qui ont « tenté le génocide » en Bosnie-Herzégovine : Radovan Karadzic, le chef politique des Serbes de Bosnie, et Ratko Mladic, leur chef militaire, qui doivent « être contraints de répondre de leurs crimes barbares ».

Afsané Bassir Pour

Les Européens confirment leur volonté de développer des capacités militaires

Les Quinze se sont réunis lundi à Bruxelles

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

L'EUROPE veut être capable de déployer assez rapidement, d'ici 2002 ou 2003, des forces crédibles – de l'ordre du corps d'armée, soit autour de 50 000 hommes – hors de ses frontières : l'orientation politique, formulée lors du sommet européen de Cologne, en juin a permis aux ministres des affaires étrangères et de la défense des Quinze, réunis pour la première fois ensemble dans le cadre de l'Union européenne, de faire d'importantes propositions, lundi 15 novembre à Bruxelles. Cette réunion avait pour objectif de faire le point de la préparation du sommet d'Helsinki, les 10 et 11 décembre.

La mobilisation constatée à Cologne, qui faisait suite elle-même à des initiatives franco-anglaise (Saint-Malo) puis franco-allemande (Toulouse), ne se dément pas, même si l'enthousiasme n'est pas partout de mise. Les pays neutres de l'UE (Irlande, Autriche, Finlande, Suède), tout en acceptant de participer à des missions de type « Petersberg » - action humanitaire, maintien de la paix - entendent garder le droit de rester à l'écart d'une intervention qu'ils jugeraient trop strictement militaire, même s'ils expriment ce souci avec discrétion.

PEU DE DIVERGENCES

Lundi, les Britanniques ont présenté un texte pour aller de l'avant. Les interventions d'Alain Richard et Hubert Védrine, les ministres français de la défense et des affaires étrangères, allaient dans le même sens. « Il y a peu de nuances et encore moins de divergences entre le Royaume-Uni et la France », a rassuré M. Richard. Le programme à décider à Helsinki portera sur les aspects institutionnels (intégration progressive de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) dans l'UE, mise en place du comité politique et militaire), sur la préparation des « capacités » opérationnelles dont l'Europe souhaite pouvoir disposer

et enfin sur l'aspect touchant à l'armement et à la convergence budgétaire. La plupart des interventions, notamment celles des Britanniques et des Français, ont souligné que la priorité devait aller au recensement des forces disponibles, à l'amélioration de leur capacité à se projeter, à se battre et à rester opérationnelles sur des périodes prolongées. Ces préoccupations posent les problèmes de planification des opérations, d'états-major, de renseignement, d'équipement.

Quelles seront ces forces ? « Au niveau tactique, nous pouvons renforcer les capacités de commandement des forces de l'UEO (FRUEO) : Eurocorps, Eurofor, Euromarfor et des groupements de force nationaux ou bilatéraux », a expliqué M. Richard. L'idée est de s'appuyer, en les renforçant, sur des groupes d'unités déjà articulées, en faisant appel aux mieux préparés pour affronter le premier choc, mais en sachant aussi qu'il faut des relèves. Dans ce contexte, le ministre français de la défense a confirmé que la décision prise à Cologne de moderniser l'Eurocorps afin d'en faire une force d'intervention rapide allait être confirmée dans les jours à venir par Rudolf Sharping, son collègue allemand, et lui-même. L'Eurocorps, composé aujourd'hui d'unités allemandes, belges, espagnoles, françaises et luxembourgeoises, est une unité ouverte, à laquelle des forces britanniques ou italiennes pourraient s'intégrer, mais M. Richard, pour des raisons opérationnelles, croit qu'il est « plus judicieux » que l'Europe répartisse ses moyens entre plusieurs groupes d'unités.

Selon lui, ces moyens opérationnels devraient être prêts en 2002. Mais à échéance plus éloignée (2005), des objectifs plus ambitieux pourraient être retenus, notamment en ce qui concerne le volume des forces projetables : un corps d'armée complété par six ou sept brigades et 600 à 700 appareils dont 400 à 450 avions de combat.

Philippe Lemaître

Les Tchèques célèbrent dans la morosité les dix ans de la « révolution de velours »

PRAGUE
de notre correspondant

« Un échec », « une réussite » ou « une bouteille à moitié pleine » ? Les intellectuels tchèques, à l'image de leurs concitoyens, sont divisés lorsqu'ils doivent dresser un bilan des dix années écoulées depuis la chute du communisme. L'euphorie des dernières semaines de 1989 est en effet bien loin, tout comme l'optimisme général des premières années de la décennie. Le pays traverse depuis près de trois ans une crise économique et politique dont l'issue se fait attendre. Les difficultés financières et sociales d'un nombre croissant de Tchèques et la morosité ambiante – « l'humeur de chien », comme l'a baptisée le président Vaclav Havel – ne contribuent pas à des débordements de joie à l'occasion de cet anniversaire.

Néanmoins, les sondages le disent, l'heure n'est pas aux regrets de l'ancien régime ni même à l'« ostalgie » que pratiquent volontiers les anciens Est-Allemands. Refaire la queue pour des bananes, des oranges ou du papier-toilette, glisser une enveloppe pour acheter des chaussures « à la mode » et respirer les gaz d'échappement suffoquants des Trabant ou Warburg made in DDR n'est pas la tasse de thé des Tchèques. Bien sûr, ils auraient aimé conserver les avantages sociaux et la vie presque sans souci qu'offrait le régime communiste. Si les différences sociales se sont approfondies, tous les habitants, ou presque, ont pu assouvir dans une grande mesure leur soif de consommation.

« La société s'est bien adaptée au capitalisme », reconnaît l'économiste Vaclav Zak, rédacteur en

chef de la revue politique *Listy* (gauche). « Mais la transformation économique et institutionnelle est un échec », estime-t-il. « Nous sommes revenus cent ans en arrière, à un capitalisme sauvage à la Charles Dickens, au prix de dégâts considérables dans l'économie nationale », affirme-t-il. A l'inverse, le sociologue Ivan Gabal est plutôt optimiste : non seulement sa vie personnelle a totalement changé – il a créé un prestigieux cabinet de conseil et d'analyse d'opinions –, mais aussi : « Les Tchèques sont revenus dans le temps et l'histoire. La chute du communisme a libéré une énorme énergie dans la population et nous avons retrouvé la possibilité d'influencer le devenir de notre pays », explique-t-il tout en « regretant le prix payé : l'éclatement de la Tchécoslovaquie ».

LIBERTÉ SANS RESPONSABILITÉ

Plus partagé, le politologue Jiri Pehe, émigré dans les années 80 aux Etats-unis et un des plus proches conseillers du président Vaclav Havel, souligne la « réussite globale » du processus de sortie du communisme. Mais, « si le pays s'est doté d'institutions démocratiques, des attributs d'une économie de marché et respecte les droits de l'homme, la République tchèque n'est pas pour autant une démocratie qui fonctionne, car la culture et l'esprit démocratiques sont absents », estime-t-il. « Avec leur expérience de la normalisation qui a suivi l'effacement du "printemps de Prague", les Tchèques ont compris la liberté comme un moyen d'accaparer un morceau du gâteau, de profiter pour s'enrichir, sans prendre en compte la contrepartie, c'est-à-dire la responsabilité. » Le principe, en vogue sous le

communisme, selon lequel « celui qui ne vole pas l'Etat vole sa famille » est encore profondément ancré.

La corruption, les malversations financières et la criminalité économique sont des facteurs importants de la crise que traverse actuellement le pays et sont à l'origine de la morosité des Tchèques. L'économiste néolibéral américain Jeffrey Sachs, inspirateur de la plupart des réformes des Etats post-communistes, est très critique envers « son élève » tchèque. « Le mauvais processus de privatisation, sa structure, l'absence de contrôle et de gestion, la corruption et les relations entre l'Etat et l'industrie sont des aspects des difficultés actuelles », déclarait-il récemment à l'hebdomadaire pragoise *Tyden*. Les spécialistes estiment qu'environ 400 milliards de couronnes (80 milliards de francs), soit 80 % du PIB annuel, ont ainsi été détournés par de nombreux escrocs qui, à quelques exceptions près, coulent des jours tranquilles. En cinq ans, dix-sept banques tchèques ont fait faillite selon la même procédure : les actionnaires se prétaient de l'argent et ne remboursaient pas.

Quelles que soient leurs déceptions ou leurs critiques, les Tchèques ne souhaitent pas dans leur grande majorité un retour à l'ancien régime. Toutefois, le parti communiste, le seul d'Europe centrale à avoir conservé son nom, est de nouveau virtuellement le premier parti du pays, avec plus de 20 % des intentions de vote. Pour une simple raison : c'est le seul parti aux « mains propres », vierge de toute affaire de corruption...

Martin Plichta

BREITLING

1884

Arfan

Joaillier-Horloger, Médaille de Vermeil de la Ville de Paris
35, boulevard des Capucines, 75002 Paris, Tél. 01 42 61 6674
92, rue Eugène Coles, 14800 Deauville, Tél. 02 31 81 12 13
BREITLING FRANCE - TÉL. 01 56 43 67 00
INSTRUMENTS POUR PROFESSIONNELS™

LES ESPRIT DE L'AÉRONAUTIQUE. L'ESPRIT BREITLING.
Luxe. Prestige. Invitation au voyage. Tous nos chronographes et montres pour femmes reflètent par leur style raffiné l'esprit de l'aéronautique. Mais l'esthétique n'est rien sans la perfection technique.

Nos mouvements remplissent tous les critères de précision et de fiabilité requis pour l'obtention du certificat de chronomètre. On ne devient pas le fournisseur attiré de l'aviation par hasard.

WINGS LADY. Le style BREITLING au féminin, dans une montre qui conjugue élégance et performances.

www.breitling.com

Le premier ministre suédois défend l'entrée de son pays dans l'euro

STOCKHOLM. Le premier ministre suédois Göran Persson a donné un coup de fouet au débat sur l'adhésion du pays à l'Union économique et monétaire (UEM), en se prononçant pour, tôt ou tard. « *Il nous est impossible de dire non* » à l'euro, a déclaré le dirigeant social-démocrate dans un entretien au quotidien britannique *Financial Times* publié lundi 15 novembre. Les Suédois, selon lui, n'ont que deux options : dire dès « *maintenant* » qu'ils veulent entrer dans l'UEM ou le dire « *plus tard* ».

Depuis qu'il est premier ministre, M. Persson ne s'était jusqu'alors pas prononcé ouvertement en faveur de la monnaie unique. Il avait préféré adopter une position attentiste pour tenir compte des réticences de l'opinion publique, mais surtout du fort courant anti-UEM au sein de son propre parti et dans les formations de gauche qui soutiennent son gouvernement minoritaire au Parlement. Il a promis la tenue d'un référendum sur l'euro à une date non déterminée. La direction social-démocrate se prononcera sur la question en janvier, avant la tenue, en mars, d'un congrès du parti consacré à l'UEM. — (Corresp.)

Paris et Bonn pressent Londres de se montrer flexible sur la fiscalité

HATTERSHEIM. Les ministres allemand et français des finances, Hans Eichel et Christian Sautter, ont profité, lundi 15 novembre, de la tenue du Conseil économique et financier franco-allemand pour appeler la Grande-Bretagne à « *montrer ses capacités de compromis* » sur le dossier de l'harmonisation fiscale dans l'Union européenne. Ce conseil, le premier depuis la démission de Dominique Strauss-Kahn, avait lieu à Hattersheim, près de Francfort.

« *Il faut que nous arrivions à voter un grand paquet à Helsinki* » lors du Sommet européen de décembre, a déclaré M. Eichel. Il ne faudrait pas que les Quinze adoptent un ensemble de mesures trop restreint, qui ferait « *des gagnants et des perdants* », a estimé le ministre allemand, en soutenant le compromis présenté par la présidence finlandaise. La Grande-Bretagne bloque les négociations sur une harmonisation de la taxation de l'épargne. « *Il faut que nous ayons une décision d'ici fin 99* » lors du Conseil européen d'Helsinki, a souligné Christian Sautter. — (Corresp.)

M. Annan favorable à l'augmentation des exportations de pétrole irakien

NEW YORK. Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a recommandé, lundi 15 novembre, une augmentation des quantités de pétrole que l'Irak est autorisé à vendre afin de financer ses achats de biens de première nécessité. Il a souhaité que le volume corresponde à 8,3 milliards de dollars (8 milliards d'euros) par semestre jusqu'en juin 2000, au lieu de 5,2 milliards de dollars actuellement. Dans un rapport au Conseil de sécurité, M. Annan a fait valoir que « *le marché du brut continue à être volatil* ». Le Conseil doit se prononcer vendredi sur la reconduction pour un nouveau semestre du programme humanitaire « *pétrole contre nourriture* » dont la phase VI s'achève cette semaine.

M. Annan a galement réitéré sa proposition de doubler, en la portant à 600 millions de dollars (580 millions d'euros), l'allocation offerte à Bagdad pour l'achat de pièces détachées pour réparer ses infrastructures pétrolières. Cette proposition, soutenue par la France et la Russie, avait été rejetée fin octobre par les Etats-Unis. M. Annan a enfin demandé « *une solution rapide au problème de l'augmentation des contrats placés en attente* ». Fin octobre, il avait critiqué les Etats-Unis pour mettre indûment en attente des contrats soumis par l'Irak, perturbant ainsi gravement la fourniture de l'aide humanitaire. — (AFP)

DÉPÊCHES

■ **TIMOR-ORIENTAL :** l'administrateur de l'ONU était attendu, mardi 16 novembre, à Dili, capitale de l'ancien territoire portugais. Sergio Vieira de Mello, un Brésilien, a été nommé par Kofi Annan pour diriger l'Autorité provisoire de l'ONU pour le Timor-Oriental (Untaet) qui doit prendre, en janvier 2000, le relais de la force multinationale présente depuis septembre. — (AFP)

■ **MALAISIE :** le procès d'Anwar Ibrahim, ancien numéro deux du régime, a été ajourné lundi 15 novembre. L'ancien vice-premier ministre, limogé le 1^{er} septembre 1997 par le D^r Mahathir Mohamad, ne pourra donc pas utiliser les audiences comme une tribune avant les élections anticipées du 29 novembre. Anwar Ibrahim a fait appel d'une condamnation à six ans de prison pour corruption et son actuel procès fait suite à une inculpation pour sodomie, un crime selon la loi malaisienne. Le juge n'a pas précisé quand les audiences reprendront. — (Corresp.)

■ **ETATS-UNIS/ONU :** un projet d'accord a été conclu avec le Congrès sur le paiement des arriérés américains à l'ONU, a annoncé lundi 15 novembre la secrétaire d'Etat Madeleine Albright. Le Congrès liait le paiement de la dette américaine envers l'ONU à l'abandon du financement des programmes de planification familiale dans le monde. — (AFP)

■ **VENEZUELA :** le projet de nouvelle Constitution a été adopté dimanche 14 novembre par l'Assemblée constituante issue des élections de juillet. Il devra être soumis à référendum le 15 décembre. Le parti d'opposition démocrate-chrétien Copei a appelé lundi à voter « *non* » lors de cette consultation, estimant que le texte pose « *les bases d'une dictature légale à la mesure* » du président Hugo Chavez. — (AFP)

■ **MAROC :** une plainte devait être déposée, mardi matin 16 novembre, auprès du Palais de justice de Bruxelles pour « *crimes contre l'humanité* » à l'encontre de l'ancien ministre de l'intérieur, Driss Basri, par M^{re} Graindorge, pour le compte de Mohamed El Battioui. Ancien syndicaliste étudiant au début des années 1980, M. Battioui, qui a la double nationalité belge et marocaine, avait été arrêté et torturé à Oujda en janvier 1984 au lendemain d'émeutes. Condamné à 18 mois de prison puis exclu de l'Université, il avait ensuite choisi l'exil en Belgique.

Bernard Kouchner stigmatisé

« une décennie d'apartheid » au Kosovo

BERNARD KOUCHNER, administrateur des Nations unies pour le Kosovo, estime que, « *depuis au moins une décennie* », avait été mise en place « *une politique systématique d'apartheid qui impliquait un statut de sous-homme pour les Albanais du Kosovo* ». Dans un entretien au quotidien *Libération* du mardi 16 novembre, il affirme que « *tous les dirigeants du Kosovo - Serbes comme Albanais - sont, au moins en paroles, en faveur de la multiethnicité et de la coexistence entre les différentes communautés* ». Selon lui, « *personne ne peut sérieusement penser que l'on puisse effacer immédiatement l'héritage de dix ans d'apartheid et de plusieurs décennies d'oppression* ». Concernant la criminalité au Kosovo, Bernard Kouchner, tout en reconnaissant que « *chaque crime est un de trop* », estime cependant qu'ils sont « *des gestes individuels qui ne sont pas revendiqués par des partis politiques* ».

« Vache folle » : un accord pourrait intervenir entre Paris et Londres

Dépistage et abattage au centre des négociations

Un accord entre la Grande-Bretagne et la France sur les conditions de la levée de l'embargo, imposé par Paris sur le bœuf britannique, semblait proche lundi 15 novembre à Bruxelles. Selon les autorités françaises, plus prudentes, un accord officiel pourrait au mieux être signé le 25 novembre. Lionel Jospin devait réunir, mardi 16 l'ensemble des ministres concernés par ce dossier.

A EN CROIRE différents commentateurs, résolument optimistes, à la suite d'une courte rencontre entre Jean Glavany et Nick Brown, ministres français et britannique de l'agriculture, et David Byrne, commissaire européen chargé de la santé et de la défense des consommateurs, un accord entre Paris et Londres sur l'affaire du bœuf n'était plus qu'une question de jours, voire d'heures. L'imminence de cet accord pourrait inciter la Commission à ne pas déclencher la procédure d'infraction contre la France pour non-respect d'une décision communautaire. A Paris, dans la matinée du 16 novembre, on se voulait beaucoup plus prudent, estimant que les discussions en cours entre hauts fonctionnaires britanniques et français (parmi lesquels le professeur Lucien Abenhaim, directeur général de la santé) ne pourraient, au mieux, conduire à un accord officiel que lors du prochain sommet franco-britannique, qui se tiendra le 25 novembre à Londres.

L'abattage, en Grande-Bretagne, des animaux potentielle-

ment contaminés demeure aujourd'hui le chapitre le plus controversé du dossier. Londres s'est toujours refusé - en dépit des demandes réitérées des spécialistes français - à procéder à l'abattage systématique des troupeaux dans lesquels un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle ») avait été diagnostiqué. Les autorités britanniques ont ainsi pris clairement le risque de faire entrer dans la chaîne alimentaire humaine la viande d'animaux potentiellement porteurs de l'agent pathogène à l'origine de la nouvelle forme de maladie de Creutzfeldt-Jakob, dont on recense aujourd'hui quarante-sept cas en Grande-Bretagne.

COMMUNICATION AMÉLIORÉE

Contrairement aux interprétations qui ont été faites des déclarations de M. Glavany le lundi 15 novembre sur Europe 1, Londres ne s'est nullement engagé à mettre en œuvre une telle mesure préventive. L'ouverture britannique ne concerne que la

communication plus rapide qu'hier d'informations épidémiologiques documentées par tranches d'âges d'animaux qui permettraient aux experts français de mieux cerner la réalité du risque infectieux. Le blocage demeure en ce qui concerne l'abattage des animaux potentiellement contaminés, la Grande-Bretagne apparaissant sur ce point de plus en plus isolée au sein de l'Union européenne. Les Britanniques accepteraient toutefois de ne plus considérer le seul cas des bêtes malades mais de raisonner en terme de troupeaux. Ils prendraient ainsi l'engagement de ne pas exporter les bêtes de la même génération que celle qui, dans une exploitation, a été atteinte d'ESB.

En ce qui concerne la mise en œuvre des tests de dépistage de l'ESB, on indique, côté français, que des progrès « *substantiels* » ont pu être obtenus. La Commission européenne serait prête à lancer un programme ambitieux de dépistage dans l'ensemble des pays de l'Union dès la fin du premier trimestre 2000 et les autorités

britanniques seraient disposées à anticiper la mise en œuvre de ce programme dès lors que la France n'en ferait pas un préalable à la sortie de crise. Cela nécessiterait quelques semaines et, dans l'inter-valle, la France demanderait des garanties supplémentaires, notamment en matière de traçabilité.

« LOGIQUE DE BONNE VOLONTÉ »

« *Les Français travaillent dans une logique de bonne volonté* », a déclaré à Bruxelles, lundi 15 novembre, M. Glavany, qui a précisé que, lorsqu'un protocole d'accord aura été défini, le gouvernement français devrait soumettre ce protocole à l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments. Cette agence saisira alors, pour avis, le groupe des experts présidé par le docteur Dominique Dormont, dont les travaux avaient été à l'origine de la décision prise par Paris de ne pas lever l'embargo frappant les viandes bovines britanniques.

Philippe Lemaître (à Bruxelles) et Jean-Yves Nau



« Bourse ou assurance vie ? Pourquoi pas Bourse et assurance vie ? »

OPTALISSIME

DYNAMISEZ VOTRE ASSURANCE VIE GRÂCE À L'ÉPARGNE BOURSIÈRE.

Au Crédit Agricole, votre Conseiller vous expliquera que notre contrat d'assurance vie multisupport Optalissime concilie les avantages fiscaux de l'assurance vie et le dynamisme d'un investissement boursier. Optalissime vous propose quatre profils de gestion : Sérénité, Equilibre, Dynamique, Expansion. Vous choisissez celui qui répond le mieux à vos objectifs et vous laissez à nos experts financiers le soin de gérer intégralement votre investissement.

L'ÉPARGNE BOURSIÈRE AU CRÉDIT AGRICOLE.



L'IMAGINATION DANS LE BON SENS

Optalissime est proposé par PREDICA, la compagnie d'assurance vie et de prévoyance du Crédit Agricole. PREDICA, entreprise régie par le Code des Assurances. SA au capital entièrement libéré de 282 790 275 €. Siège social : 50-56, rue de la Procession - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris (85 B 13251).

FCB - Esné par CNA SA - 91 - bd Pasteur - 75015 Paris - Capital social : 838 837 730 € - 784 838 416 RCS Paris - 1109

FRANCE

LE MONDE / MERCREDI 17 NOVEMBRE 1999

GOVERNEMENT La démission de Dominique Strauss-Kahn, le 2 novembre, a suivi cinq jours dramatiques au cours desquels l'ancien ministre de l'économie et des finances, cerné par

les investigations des juges dans l'affaire de la MNEF, a décidé de communiquer à la justice des documents. Ses collaborateurs n'en ont découvert que le lendemain le caractère fallacieux.

M. Strauss-Kahn a déclaré, le 2 novembre, devant son cabinet, qu'aucun des membres de celui-ci n'était informé de la nature de ces documents. ● AVOCAT de M. Strauss-Kahn, M^e Lef

Forster soutient que ces documents, rédigés afin d'établir a posteriori la réalité de la prestation pour laquelle son client avait été rémunéré par la mutuelle étudiante, ne justifient pas la

qualification pénale de « faux », qui suppose un préjudice intentionnel. ● LE MONDE détaille le contenu du dossier que M. Strauss-Kahn a fait remettre aux magistrats le 28 octobre.

Les cinq jours qui ont conduit Dominique Strauss-Kahn à la démission

En voyage en Extrême-Orient, le ministre de l'économie et des finances comprend, le 28 octobre, qu'il ne peut plus se dérober à la pression des juges qui enquêtent sur la MNEF. Le lendemain, deux de ses proches collaborateurs découvrent que certains documents sont des faux

LES DERNIERS MOTS du ministre trahissent la tension et l'émotion. Mardi 2 novembre, à 12 heures, au ministère de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn annonce publiquement sa démission du gouvernement. « Si je démissionne – je le dis avec force –, ce n'est en aucune manière parce que je me sens coupable », assure-t-il, précisant aussitôt : « J'ai pris cette décision parce que je considère que la morale et le sens des responsabilités l'exigent. » A cet instant, la chute du plus éminent des ministres de Lionel Jospin confère à l'enquête sur la gestion de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) la dimension d'une « affaire » d'ampleur nationale. La sortie de M. Strauss-Kahn est à l'image du personnage : elle ne manque ni de caractère ni de panache. Mais ce geste symbolique, cet acte politique dissimule néanmoins une histoire personnelle, dont la clé est intime : plus encore que la pression judiciaire et médiatique, c'est l'aveu du ministre devant ses proches qui a précipité sa démission.

Comment M. Strauss-Kahn s'est-il piégé lui-même ? Lorsque le directeur général de la MNEF, Olivier Spithakis, est placé en garde à vue,

Le faux, selon le code pénal

Relevant des « atteintes à la confiance publique » et « infractions relatives aux « faux » et « usage de faux » sont définies et sanctionnées par le code pénal. « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques », note l'article 441-1 du code pénal. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 francs d'amende.

Les personnes jugées coupables de ces infractions encourent des peines d'interdiction des droits civiques et civils, ainsi que l'interdiction d'exercer une fonction publique. La Cour de cassation a jugé, le 31 janvier 1994, que « nul ne pouvant se constituer un titre à soi-même, la fabrication d'un document, même comportant des énonciations pour partie exactes, forgé pour servir de preuve, constitue un faux matériel susceptible de porter préjudice à autrui ».

le mardi 26 octobre, le ministre des finances conserve un maigre espoir que l'affaire ne le touchera pas. Il est en voyage au Japon, pays qu'il doit quitter ensuite pour rejoindre le Vietnam. Depuis l'évocation, un an plus tôt dans la presse, de son intervention – en qualité d'avocat –, entre 1994 et 1996, pour négocier l'entrée de la Compagnie générale des eaux (CGE) dans le capital de la holding Raspail Participation et Développement (RPD), qui regroupe l'essentiel des filiales de la MNEF, et des 603 000 francs d'honoraires qui lui avaient été versés, il répète que sa prestation est réelle et qu'il peut le démontrer. Le 26 janvier 1999, l'ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, Bernard Vazier, a émis sur cette question un « avis déontologique » qui lui est favorable. Sur le fondement d'un « dossier » transmis, au nom du ministre, par son conseil d'alors, M^e Guy Danet, et après avoir interrogé dirigeants de la MNEF et de la CGE ainsi que M. Strauss-Kahn lui-même, M^e Vazier estimait, dans une note de sept pages, que ce dernier avait effectué des « travaux importants » dans cette négociation, justifiant ainsi les honoraires perçus. Or le dossier soumis à l'ancien bâtonnier contenait plusieurs documents fabriqués ou falsifiés – dont l'un au moins porte la signature du ministre (lire ci-dessous).

PRESSION DES CONSEILLERS

L'entourage de M. Strauss-Kahn, qui l'ignore, s'est efforcé de le convaincre, avant son départ pour le Japon et le Vietnam, que ces pièces devaient être remises aux juges d'instruction, dans un souci de « transparence ». Il a fini par donner son accord pour que les documents soient communiqués à son retour. Mais ce qu'ignorent, à ce moment, les conseillers du ministre, c'est que les juges ont recueilli le témoignage de l'ancien directeur de la filiale RPD, Philippe Plantagenest, et que les déclarations de celui-ci – consignées sur un procès-verbal daté du 14 octobre – jettent un doute sur l'authenticité des pièces justificatives, puisqu'il affirme avoir rédigé, en 1996, à la demande de M. Spithakis, une lettre d'engagement de M. Strauss-Kahn datée de 1994.

Du mercredi 27 au jeudi 28 octobre, la pression des journalistes se fait plus insistante sur Bercy autour



de l'éventuelle mise en examen du ministre. Les conseillers de M. Strauss-Kahn le persuadent qu'il faut presser le mouvement et adresser d'urgence le fameux dossier à la justice. Appelé un mois plus tôt pour organiser la défense de Dominique Strauss-Kahn, l'avocat Lef Forster a plaidé en ce sens. Un projet de « lettre d'explication » destinée aux juges, à laquelle sera joint le dossier « pour information », est envoyé à M. Strauss-Kahn par télécopie à Hanoï, le texte revient promptement paré de sa signature. Le tout est livré à la justice jeudi en début d'après-midi – quelques heures avant que le parquet ne délivre un réquisitoire supplétif pour « faux et usage de faux » visant nommément le ministre... Mais cela non plus, son entourage ne le sait pas.

Le vendredi 29 octobre, *Libération* et *Le Parisien* dévoilent la teneur de la déposition de M. Plantagenest. A 13 heures, le directeur du cabinet de M. Strauss-Kahn, François Villeroi de Galhau, réunit les collaborateurs du ministre. Chacun donne son avis sur la situation. La discussion porte encore sur le fait de savoir si la réalité de la prestation est en cause. Les avis sont plutôt optimistes. Du Vietnam, au téléphone, le ministre a rassuré ses proches, au point que l'un d'eux affirme, durant la réunion : « C'est la parole d'un homme contre celle d'un autre. » A sa demande, ils ont rédigé un communiqué qui

« dément catégoriquement [...] les allégations prêtées à un ancien cadre de la MNEF ». Dans la matinée, M. Strauss-Kahn a aussi déclaré au *Monde*, toujours par téléphone : « Je ne comprends rien à ce que dit Philippe Plantagenest. »

Dans l'après-midi, l'annonce par l'AFP d'un réquisitoire supplétif visant explicitement le ministre provoque l'affolement de ses conseillers. Tous pressentent désormais que la justice ne peut avoir fait mouvement vers lui si elle ne dispose que d'un témoignage. « Il doit y avoir autre chose », diagnostique M^e Forster. Un des conseillers se charge alors d'examiner les pièces du dossier. Il faudra à ce dernier « dix minutes », indique-t-on dans l'entourage de M. Strauss-Kahn, pour constater une anomalie flagrante : sous un logo « MNEF » identique, l'en-tête de la lettre de mission adressée au ministre par M. Plantagenest diffère nettement de celui qui figure sur d'autres courriers issus du même dossier, et datés de la même période. Un examen plus attentif révèle que ces en-têtes mentionnent des numéros de téléphone différents...

Aux alentours de minuit, vendredi soir, M. Villeroi de Galhau appelle son ministre au Vietnam pour l'informer de l'accablante découverte. L'embarras s'ajoute le décalage horaire : M. Strauss-Kahn répond qu'il a peut-être commis des erreurs,

mais que ses souvenirs restent flous. Sans doute ses proches veulent-ils encore croire, à ce stade, que leur « patron », qu'ils savent désordonné, parfois insouciant, a pu commettre de simples confusions, qui seront aisément explicables.

Au retour de M. Strauss-Kahn, dimanche 31 octobre à 5 heures du matin, la crise n'est pas encore dénouée. Sa première visite est pour sa famille, à qui il livre sa version des faits. Puis il file à Bercy, où l'attendent les membres de son cabinet. Différents scénarios sont évoqués, mais les avis convergent vers l'idée d'une démission. Le ministre lui-même en est partisan, pour couper court à un inévitable « harcèlement » politique. « Chaque fois que je tiendrai un point de presse sur la conjoncture, prédit-il, on me questionnera sur la MNEF. » A 11 heures, à l'hôtel Matignon, il informe le premier ministre de son intention. Mais M. Jospin lui demande d'y réfléchir encore. A 18 heures, M. Strauss-Kahn retrouve à Bercy sa « garde rapprochée » : autour d'Anne Sinclair, son épouse, apparaissent François Villeroi de Galhau, Stéphane Keita, Philippe Grangeon, Gilles Finchelstein. Devant eux, il relate son entretien avec le chef du gouvernement, laissant clairement entendre que sa décision est prise : il va démissionner. Cette discussion permet d'éclaircir l'explication que chacun redoute. A cet instant, l'inquiétude s'efface encore derrière l'estime, le reproche derrière la compassion. Mais il ne fait plus guère de doute que le ministre à menti – au moins par omission.

L'AVEU

Au vu des principaux témoignages, l'aveu ne sera prononcé qu'au matin du 1^{er} novembre. Lorsque M. Strauss-Kahn rend visite à son avocat, M^e Forster, au domicile de celui-ci, il n'a pas encore lu l'édition du jour de *Libération*, qui affirme qu'un rapport de la police scientifique atteste la falsification de certains des documents remis à la justice. Qu'importe si une partie des éléments publiés, repris l'après-midi par *Le Monde*, sont inexacts : les collaborateurs du ministre, de toute façon, n'en savent rien. Pour l'heure, la révélation de l'existence de recoupements policiers effectués à partir des documents dont ils connaissent – au moins en partie – le caractère

antidaté à de quoi les angoisser : ce que l'un d'eux a découvert en quelques minutes, la police ne peut pas ne pas l'avoir constaté.

Confronté à cette menace, rejoint au cabinet de M^e Forster par MM. Villeroi de Galhau et Grangeon, M. Strauss-Kahn admettra alors devant eux leur avoir dissimulé la vérité – nul ne consent à dire exactement en quels termes –, et avoir prêté la main à la fabrication de documents antidatés. Cet aveu scelle définitivement la démission du ministre, et la déception de ses proches. Durant ces heures cruciales, le dépit mêlé d'émotion aurait conduit certains d'entre eux jusqu'aux larmes.

Le départ de M. Strauss-Kahn, dès lors, n'est plus qu'une question d'heures. Dans l'après-midi, le premier ministre le reçoit dans la résidence de la Lanterne, à Versailles, et accepte le principe de sa démission. A son retour à Bercy, M. Strauss-Kahn rejoint ses proches dans le salon privé du ministère. Son arrivée les fait sursauter : il tape du poing sur la table basse en s'écriant : « Ça y est, je l'ai fait ! » Au terme du week-end de la Toussaint, le mardi 2 novembre à 11 heures, le cabinet du ministre se réunit au grand complet à Bercy. Là, M. Strauss-Kahn remercie ses conseillers, admet devant eux que des « irrégularités de forme » ont été commises mais insiste sur le fait qu'elles « n'étaient pas connues de ses collaborateurs ».

Désormais redevenu un justiciable ordinaire, le ministre démissionnaire va s'isoler en attendant une convocation judiciaire, qu'il sait inéluctable. Sa défense n'offre guère d'alternative : maintenir que sa prestation dans la négociation entre la MNEF et la Générale des eaux fut bien réelle ; qu'elle sera attestée par ceux qui en furent les témoins et les acteurs ; qu'aucun des partenaires n'a été lésé par les « irrégularités » commises ; et que les documents remis aux juges, dans le non-dit et dans l'urgence, n'étaient en fait d'aucune utilité. « C'est une absurdité », résume l'un des proches de M. Strauss-Kahn. Sa faute serait d'avoir voulu en faire trop pour « démontrer son innocence ».

Jacques Follorou, Hervé Gattegno et Laurent Mauduit

Les documents qui ont piégé l'ancien ministre des finances

DESTINÉE à attester la réalité de l'intervention de l'ancien ministre Dominique Strauss-Kahn dans le cadre de la négociation entre la holding Raspail Participation et Développement (RPD), qui regroupe l'essentiel des filiales de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) et la Compagnie générale des eaux (CGE), la remise des pièces justificatives, le 28 octobre, aux juges chargés de l'enquête, a paradoxalement renforcé les soupçons contre M. Strauss-Kahn. L'histoire de ce dossier débute le 10 décembre 1998, lorsque l'ex-bâtonnier Bernard Vazier est désigné pour expertiser les 603 000 francs d'honoraires versés par la MNEF à M. Strauss-Kahn. Pour évaluer cette intervention, M^e Vazier s'appuie, d'une part, sur des entretiens avec des responsables de la CGE et de la MNEF et constitue, d'autre part, une base documentaire censée attester le travail accompli. Ce dossier comprend vingt pièces, parmi lesquelles des courriers échangés entre M. Strauss-Kahn et les dirigeants de la MNEF, des projets de protocole, de conventions de garanties et de pactes d'actionnaires.

L'examen de ces pièces conduit à émettre des doutes sur leur authenticité. C'est d'abord le cas de la lettre d'engagement de M. Strauss-Kahn, signée par Philippe Plantagenest, directeur de RPD. Daté du 13 décembre et adressé à M. Strauss-Kahn, « avocat à la

cour », ce courrier indique : « Nous souhaitons qu'il vous soit possible de nous assister dans le processus engagé avec cette compagnie. Les contacts, de notre point de vue, devraient conduire à l'entrée de la CGE dans le capital de RPD. » En haut à gauche de la page, l'en-tête est constitué d'un logo « MNEF » sous lequel figure le numéro de téléphone 49-08-81-55. Or ce numéro ne réapparaît, sur les courriers échangés entre M. Strauss-Kahn et la MNEF qu'à partir du 21 novembre 1995. Entretemps, c'est un autre numéro – 46-64-19-55 – qui est mentionné sur les documents officiels de la mutuelle. Lors de son audition par les juges, le 14 octobre, M. Plantagenest a affirmé avoir antidaté la lettre d'engagement du 13 décembre, sur ordre du directeur de la MNEF, Olivier Spithakis. Selon cette déposition, la falsification aurait été effectuée à la fin 1995 ou au début 1996. Dès lors, la réponse de

M. Strauss-Kahn, datée du 19 décembre 1994, et également versée au dossier, par laquelle il acceptait de négocier pour le compte de la MNEF avec la CGE, ne peut être elle-même qu'antidatée. « Suite à la lettre de M. Plantagenest du 13 décembre dernier et aux conversations que nous avons eues depuis, indique ce courrier, je vous confirme mon accord pour assister la MNEF dans le processus de rapprochement engagé entre votre filiale Raspail participation et développement et la Compagnie générale des eaux. »

Sur plusieurs des documents rassemblés apparaissent des annotations manuscrites censées attester les interventions et les conseils de M. Strauss-Kahn. Sur un protocole daté du 16 mai 1995, on peut lire : « Sylvie. Dossier. Prochain RV avec DSK ». Sur un courrier du 20 novembre suivant, adressé par M. Plantagenest à un des dirigeants de la CGE, figure, en haut à droite la mention : « Le Guen, DSK,

pour avis ». En marge de la lettre elle-même, l'ancien ministre a écrit : « Pour moi ça va. Mais : 1. Je pense qu'il faut accepter leurs demandes pour aller plus vite (...) 2. Je vais en rediscuter avec la CGE. » Accompagnant un projet de « convention de garantie » daté du 14 mai 1996, une lettre adressée à l'avocat Patrick Gentil – désigné à l'époque par la MNEF pour rédiger les actes liés à cette opération – le comporte cette annotation, signée « Olivier Spithakis » : « D. S. Khan (sic) C'est la convention de garantie revu en fonction de vos premières indications (...) En voyez-vous d'autres. Merci de me tenir au courant. » Interrogés par la brigade financière, des salariés de la mutuelle ont assuré avoir rajouté a posteriori certaines de ces annotations.

Enfin, parmi les éléments transmis aux juges le 28 octobre, apparaissent trois lettres, signées par M. Strauss-Kahn, dont les destinataires sont MM. Spithakis et Plantagenest. L'une, datée du 14 mars 1995, porte l'en-tête du cabinet d'avocat de M. Strauss-Kahn et fait état du travail en cours : « La réunion que j'ai eue avec Henri Proglia [responsable de la CGE] a permis de lever un assez grand nombre de difficultés. » Une autre, datée du 15 février 1996, indique à M. Spithakis : « Ainsi que vous me l'avez demandé, j'ai pris attache des principaux responsables de la CGE pour m'assurer que le projet sur lequel

nous travaillons ne connaîtrait pas de nouveaux retards. »

L'éventuel « habillage » que constitueraient ces documents apparaît d'autant moins explicable que le même dossier comprend par ailleurs la véritable lettre d'engagement de M. Strauss-Kahn, qui lui fut adressée, le 23 décembre 1994, par M. Plantagenest. Rédigé à l'attention de « Monsieur Dominique Strauss-Kahn, DSK Consultants », le courrier débute par « Monsieur le ministre », puis indique : « A la demande de MM. Le Guen et Spithakis, vous trouverez ci-joint un dossier de présentation et de valorisation du Groupe MNEF via le holding Raspail Participation et développement. » A ce jour, l'authenticité de ce document-là n'est contestée par personne.

J. F. et H. G.

Introduction à l'Europe sociale
Annick Mallet - Marie-Cécile Milliat
Jean-Rapin de Frouard

Prix Villermé de l'Académie des sciences morales et politiques

Introduction à l'Europe sociale de Annick Mallet et Marie-Cécile Milliat
Disponible en librairie ou auprès des Éditions ENSP

Éditions ENSP
École nationale de la santé publique
Av. du Pr Léon-Bernard - 35043 Rennes cedex
Tél. 02 99 54 90 98 - Fax 02 99 54 22 84
editions@ensp.fr

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés

HEC II/ESCP II

- ✓ Session semestrielle (décembre-mars)
- ✓ Stages (Noël-février-Pâques)
- ✓ Stage été (juillet-août)

Tél. : 01 42 24 10 72

Ernest-Antoine Seillière précise son projet de refondation du « système social »

Le président du Medef se dit assuré de la participation des syndicats à cette démarche

Le Mouvement des entreprises de France (Medef, ex-CNPF) a rendu publique, lundi 15 novembre, l'invitation qu'il a adressée aux cinq or-

ganisations syndicales représentatives (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC) pour définir les conditions d'une « nouvelle constitution sociale ». Le

patronat entend par ailleurs lier l'ouverture des négociations dans l'assurance-chômage au respect des accords de branche sur les 35 heures.

AMIENS
de notre envoyé spécial
A l'occasion d'un conseil exécutif « décentralisé » à Amiens (Somme), symbole d'une « reconquête du terrain » affichée comme l'une des priorités de l'organisation patronale, le président du Mouvement des entreprises de France (Medef), Ernest-Antoine Seillière, a dévoilé, lundi 15 novembre, les contours de « la nouvelle constitution sociale » qu'il appelle de ses vœux et entend mettre sur pied avec l'aide des organisations syndicales (Le Monde du 3 novembre). Si M. Seillière « n'a pas encore de projet établi » et affirme que ce sera « aux partenaires sociaux d'avancer leurs propositions », les pistes avancées lundi semblent déjà confirmer les craintes de certains syndicats, pour qui ce projet de « refondation du système social » s'apparente à une offensive lancée contre la pratique contractuelle et les organismes paritaires.

M. Seillière a, en effet, rendu publique la lettre qu'il a envoyée le jour même aux présidents et secrétaires généraux des cinq organisations syndicales représentatives (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC)

pour les inviter à des rencontres bilatérales afin de « redéfinir en commun [leurs] champs de responsabilités dans les domaines des relations du travail et de la protection sociale ainsi que les rapports nouveaux susceptibles d'être noués avec les pouvoirs publics ». Dans l'esprit du Medef, il s'agit notamment de « préciser les niveaux où le dialogue social est le plus fécond et le plus efficace », de déterminer les financements qui assurent l'alimentation des systèmes de protection sociale, de « décider ensemble les champs où [leur] présence commune s'impose » ou encore de voir « comment protéger les salariés des nouveaux risques qu'ils seront appelés à prendre ». A l'issue de cette première série de discussions bilatérales, le Medef envisage une réunion plénière pour arrêter le programme, la méthode de travail, le calendrier et l'ordre de priorité des dossiers à traiter.

Evoquant une nouvelle « protection des risques », M. Seillière n'a rien dit pour écarter les craintes émises le 13 novembre par le secrétaire général de FO. Dans une tribune publiée dans Le Monde, Marc Blondel dénonçait l'hypothèse selon laquelle le Medef souhaitait

transformer la protection sociale « de couverture solidaire et égalitaire devant les aléas de la vie » en « couverture de risques, ouverte à la concurrence et aux techniques assurancielles », ajoutant que, dans une telle configuration, « ce sont non seulement les organismes paritaires qui sont menacés, mais aussi la pratique contractuelle au niveau interprofessionnel et des branches ».

Pour l'heure, le Medef semble assuré de la participation des organisations syndicales, persuadé, comme l'affirme son président, que « les syndicats ont tout à gagner à s'engager dans un dialogue social avec les entrepreneurs ». En coulisse, certains vont même plus loin. « Avec 5 % de syndiqués dans le privé, les syndicats sont morts s'ils ne font rien », assure un proche de M. Seillière. « C'est un coup de poker, ils vont venir pour voir, et pour eux, ce sera un moyen de se refaire une santé », ajoute-t-il, en pronostiquant déjà que « FO et la CFDT vont jouer un rôle moteur, suivis par la CFTC et la CGC, tandis que la CGT, plus circonspecte, sera présente pour culpabiliser les autres ».

Dans la partie qui se joue autour des 35 heures, le Medef entend

donc distribuer les cartes et garder la main. Face au gouvernement, il menace toujours de quitter la table. Un départ de la gestion paritaire de l'assurance-maladie semble désormais acquis au 1^{er} janvier 2000 si le gouvernement maintient son « tour de passe-passe » avec les 5,6 milliards de francs (853,7 millions d'euros) prélevés indirectement sur le budget de l'assurance-maladie pour financer les 35 heures.

Quant à l'assurance-chômage, dont la convention paritaire arrive à échéance à la fin de l'année, le Medef a déclaré, lundi, qu'il n'entendait pas négocier une nouvelle convention tant que les accords de branche aux clauses rendues illégales par la seconde loi sur les 35 heures n'étaient pas intégralement étendus par le ministère. Chantage ? « Pas du tout », répond Denis Gauthier-Sauvagnac, vice-président de l'Unedic. Si l'Etat considère que la signature des partenaires sociaux n'est pas valable pour les accords de branche, il ne peut pas s'attendre à ce que les mêmes signatures viennent ensuite en bas d'un accord professionnel. »

Alexandre Garcia

SUD-PTT affiche de nouvelles ambitions pour le « Groupe des 10 »

CAP-D'AGDE
de notre envoyé spéciale
Devant les 380 délégués du congrès de SUD-PTT, la secrétaire générale sortante, Annick Coupé, a plaidé, lundi 15 novembre, pour un « syndicalisme qui, en toutes circonstances, doit être un contre-pouvoir ». Passant en revue l'ensemble des confédérations, M^{me} Coupé a souligné les difficultés de la recomposition syndicale. Evoquant une CFDT « qui poursuit sa dérive et se pose en défenseur du patronat », elle a

déploré l'« échec prévisible » et le « laminage » de Tous Ensemble, le courant d'opposition à Nicole Notat. Jugeant FO en « perte de vitesse », notamment « dans ses bastions traditionnels du secteur public », elle s'est interrogée sur le projet syndical de la CGT.

Pour la secrétaire générale de SUD-PTT, la confédération dirigée par Bernard Thibault affiche son ouverture vis-à-vis des nouvelles forces syndicales et des associations du mouvement social, affirme son indépendance par

rapport au PCF d'une part, mais d'autre part hésite sur l'attitude à tenir face au gouvernement et recherche des convergences avec les confédérations, et notamment la CFDT.

Tirant un bilan de la construction du « Groupe des 10 » (syndicats autonomes), M^{me} Coupé s'est félicitée de ce que cette structure, où les SUD jouent un rôle très actif, s'affirme « plus nettement » comme une « alternative interprofessionnelle aux confédérations ». Pour la secrétaire générale de SUD-PTT, avec le lancement d'un journal national, Solidaires, tiré à 75 000 exemplaires, avec une ouverture dans le privé qui progresse, l'arrivée d'équipes ayant une expérience importante comme celles issues de la CFDT Basse-Normandie, le « Groupe des 10 » a trouvé une nouvelle dynamique. La priorité, a-t-elle fait valoir, est la « construction au niveau local de véritables structures "Groupe des 10" disposant de moyens d'action ».

« SUR LE TERRAIN DU POLITIQUE »
La secrétaire générale est revenue sur les rapports du syndicalisme et du politique. La question qui est posée à SUD, a-t-elle indiqué, est « celle de faire vivre un syndicalisme de transformation sociale qui se situe directement sur le terrain du politique sans brader notre indépendance ». Le syndicalisme, a-t-elle souligné, doit « refuser un partage des tâches qui laisserait au politique les grandes réponses aux questions sociales et

le cantonnerait aux revendications immédiates ». Rappelant que l'attitude de SUD n'a pas varié avec le changement de majorité, M^{me} Coupé s'est dite convaincue que le « libéralisme n'est pas un horizon indépassable ».

Caroline Monnot

La loi sur le PACS est promulguée

LA LOI créant le pacte civil de solidarité (PACS), signée lundi 15 novembre par le président de la République et le premier ministre, a été publiée, mardi, au Journal officiel, une semaine après sa validation par le Conseil constitutionnel (Le Monde du 11 novembre). Les premiers PACS peuvent donc être signés : le 10 novembre, devant les députés, la garde des sceaux, Elisabeth Guigou, avait en effet précisé que « la promulgation de la loi autorisera, à elle seule, les personnes qui le souhaitent à signer un pacte civil de solidarité », sans attendre les décrets d'application. Adressée aux greffes des 473 tribunaux d'instance – chargés d'enregistrer les PACS –, une circulaire de la chancellerie, datée du 10 novembre, porte explicitement « sur les modalités d'enregistrement des déclarations de pacte civil de solidarité dès la promulgation de la loi ». Elle est accompagnée d'une fiche d'information (publiée sur le site Internet du Monde, www.lemonde.fr) qui détaille les démarches à accomplir et les pièces à fournir (Le Monde du 12 novembre).

DÉPÊCHE

■ **OUTRE-MER : l'Assemblée nationale a adopté**, lundi 15 novembre, le budget du secrétariat d'Etat à l'outre-mer, qui prévoit 6,36 milliards de francs (969,57 millions d'euros) de dépenses pour l'an 2000, en augmentation de 13,6 % par rapport à 1999. Le secrétaire d'Etat Jean-Jack Queyranne a indiqué que, tous ministères confondus, « l'effort global de l'Etat pour l'outre-mer progresse de 2,85 % », passant de 56,2 à 57,8 milliards de francs.

Deux élections cantonales partielles

AVEYRON

Canton de Sainte-Geneviève-sur-Argence (second tour).
I., 2 037 ; V., 1 539 ; A., 24,45 % ; E., 1 459.
Renée-Claude Coussergues, div. d., m. de Sainte-Geneviève-sur-Argence, 807 (55,31 %)... ÉLUE
Jean-Pierre Girbal, div. g., c. m. de Sainte-Geneviève-sur-Argence, 652 (44,69 %).

[Renée-Claude Coussergues, élue dimanche 14 novembre, a bénéficié du désistement d'André Raynal (divers droite), qui pouvait se maintenir au second tour.
7 novembre 1999 : I., 2 043 ; V., 1 543 ; A., 24,47 % ; E., 1 499 ; Renée-Claude Coussergues, div. d., m. de Sainte-Geneviève-sur-Argence, 624 (41,63 %) ; Jean-Pierre Girbal, div. g., c. m. de Sainte-Geneviève-sur-Argence, 454 (30,29 %) ; André Raynal, div. d., 421 (28,09 %).
27 mars 1994 : I., 1 995 ; V., 1 680 ; A., 15,79 % ; E., 1 655 ; Bernard Maynier, UDF-PR, 792 (47,85 %) ; Jean-Pierre Girbal, app. PS, 573 (34,62 %) ; André Raynal, RPR, 290 (17,52 %).]

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Canton de Bayonne-Est (second tour).
I., 6 561 ; V., 2 095 ; A., 68,07 % ; E., 1 922.
Jean-René Etchegaray, UDF, adj. m. de Bayonne, 1 066 (55,46 %)... ÉLU
Philippe Casenave, PS, c. m. de Bayonne, 856 (44,54 %).

[Jean-René Etchegaray l'emporte plus facilement que prévu. Au lieu de se désister en faveur de la gauche, selon la pratique habituelle, le candidat nationaliste basque du premier tour a, cette fois-ci, préconisé le vote blanc.
7 novembre 1999 : I., 6 565 ; V., 1 880 ; A., 71,36 % ; E., 1 820 ; Jean-René Etchegaray, UDF, adj. m. de Bayonne, 810 (44,51 %) ; Philippe Casenave, PS, c. m. de Bayonne, 545 (29,95 %) ; Xabi Larraide, nat., 204 (11,21 %) ; Laurent Navarrete, PCF, 116 (6,37 %) ; Marie Felices, Verts, 82 (4,51 %) ; Marcelle Haritzandiet, FN, 63 (3,46 %) ; Roberte Cousi, div., 0.
22 mars 1998 : I., 6 582 ; V., 3 124 ; A., 52,54 % ; E., 2 964 ; Jean-Michel Barnette, UDF-FD, 1 490 (50,27 %) ; Philippe Casenave, PS, c. m., 1 474 (49,73 %).]

OSP VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

L'ASSISTANCE PUBLIQUE - HÔPITAUX DE PARIS
vend LIBRES
en la Chambre des Notaires de PARIS, 12, Avenue Victoria
LE MARDI 30 NOVEMBRE 1999 à 14h30
(Dépôt des chèques de consignation à partir de 13h30)
à PARIS 16^{ème} - 34 ter, rue MOLITOR
4 APPARTEMENTS de 7 PIECES (de 248 à 252 m²)
1 APPARTEMENT de 4 PIECES (147 m²) avec Jardin de 200 m²
12 PIECES (de 7,90 à 12,80 m²) - 11 DEBARRAS
et 15 CAVES - avec faculté de réunion de lots
VISITES sur place les 20 et 27 novembre de 14h à 16h
et les 25 et 29 novembre de 11h à 13h
S'adresser à **Me BELLARGENT**, Notaire associé à PARIS (75001),
14, Rue des Pyramides - Tél : 01.44.77.37.35 - 01.44.77.37.71
INTERNET : http://www.licitor.com

75 Vente sur saisie immobilière, au Palais de Justice de PARIS
Jeu 25 Novembre 1999 à 14h30 - En un lot
LOCAL COMMERCIAL (Loué)
à PARIS (14^{ème})
2 à 6, Place de Catalogne et 83 à 93, Rue du Château
MISE A PRIX : 350.000 F
S'adr. à **Me B.C. LEFEBVRE**, Avocat à PARIS (1^{er}),
20, Quai de la Mégisserie - Tél : 01.40.39.07.39 - 01.42.33.78.08
Sur les lieux pour visiter

OSP VENTES DES DOMAINES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.82 - Fax : 01.49.04.01.80

DOMAINES
Détail des ventes : abonnez-vous au B.O.A.D
190F/22 numéros écrire D.N.I.D./SCP, 17, rue Scribe, 75436 Paris cedex 09
ADJUDICATION
MERCREDI 8 DECEMBRE 1999 A 13 H 30 A PARIS 9^e
Salle des Ventes des Domaines
17, rue Scribe
APPARTEMENTS - CHAMBRES - CAVES
Sur Paris 4^e, 6^e, 8^e, 10^e, 11^e, 12^e, 15^e et 18^e
MISES A PRIX : de 5 000 F (762,25 €) à 290 000 F (44 210,21 €)
Renseignements et consultation des cahiers des charges : du lundi au vendredi de 9 h 45 à 11 h 30 et de 14 h 15 à 16 h. Direction Nationale d'Interventions Domainiales, VENTES IMMOBILIÈRES, bureau 107, 17, rue Scribe, 75436 Paris Cedex 09 - Tél. 01.44.94.78.19 ou 01.44.94.78.22.

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés
Préparation ENM
SUP'AVOCAT : Préparation EFB
- Cours par correspondance (novembre-juin)
- Session semestrielle sur place (décembre-mai)
► Suivi individualisé
► Petits groupes
► Écrits et oraux
Tél. : 01 42 24 10 72
isthclu@club-internet.fr

Mercredi 17 Novembre

EUROPE 2
vous offre
toutes les minutes*
le nouvel album de
Will SMITH
WILLENNIUM

Toutes les fréquences sur le 08.36.88.54.32 (2F23 la mn) ou sur Internet www.europe2.fr

Paris 103.5 - Lyon 100.3 - Marseille 102.3 - Bordeaux 94.3 - Strasbourg 89.5
Lille 92 - Nantes 94.7 - Toulouse 102.4 - Montpellier 95.8 - Rouen 104.1
Grenoble 91.2 - Nice 88.1 - Clermont-Ferrand 89.6 - Caen 96.8 - Rennes 102

SOCIÉTÉ

LE MONDE / MERCREDI 17 NOVEMBRE 1999

INTEMPÉRIES Deux nouvelles victimes des inondations qui ont touché une partie de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, du Tarn et de l'Hérault, ont été enregistrées, lundi

15 novembre, dans l'Aude, portant à vingt-huit le nombre de morts. ● LE PREMIER MINISTRE doit se rendre jeudi dans l'Aude pour apporter « une réponse un peu exceptionnelle

de l'Etat ». ● À SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE, village des Pyrénées-Orientales, les dégâts sont nombreux mais « le pire a été évité ». La commune dispose d'un plan de pré-

vention des risques (PPR), grâce auquel le maire a pu s'opposer à la délivrance de permis de construire sur des terrains inondables. ● PARMI LES 10 000 COMMUNES à risques de

France, 2 000 se sont dotées d'un PPR. Le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement espère que, d'ici à 2005, 5 000 communes en seront dotées.

A Saint-Laurent-de-la-Salanque, la prévention a limité les dégâts

Dans ce bourg des Pyrénées-Orientales situé à quelques kilomètres de la côte roussillonne, aucune victime n'a été déplorée, en partie grâce à l'existence d'un plan de prévention des risques, qui permet aux maires de refuser les constructions dans les zones inondables

TOULOUSE

de notre correspondant régional

Vingt-quatre heures après la catastrophe, monsieur le maire de Saint-Laurent-de-la-Salanque (Pyrénées-Orientales) n'avait pas le sourire. Mais c'est avec un réel soulagement qu'il a accueilli Jean-Pierre Chevènement, dimanche 14 novembre, dans sa commune. Les rues étaient fraîches et propres, le soleil revenu. On avait peine à imaginer que, la veille, les pluies étaient tombées furieusement sur le bourg.

Il s'est produit ici le même phénomène que dans le reste de la région. Sous le déluge, la rivière locale, l'Agly, a gonflé démesurément, rompant une digue sur 35 mètres. A quatre kilomètres de là, la mer, dressée comme un barrage naturel par un fort vent d'est, refoulait les eaux de l'Agly. La nuit fut terrible ; 1 100 personnes ont dû être évacuées dans les locaux municipaux.

Pourtant, Saint-Laurent ne déplore aucune victime. Dimanche, chacun était rentré chez lui. Les dégâts sont nombreux, des maisons ont souffert, des voitures sont inutilisables, la station d'épuration est à moitié détruite. Mais « le pire a été évité », constate René Marques, maire (UDF) et sénateur des Pyrénées-Orientales, qui

n'hésite pas à féliciter le ministre de l'intérieur. Informations, secours, couvertures, repas. « Nous avons eu tout ce dont nous avions besoin », affirme-t-il dans un hommage appuyé aux services de l'Etat.

C'est vrai que, sur la côte inondée du Roussillon comme dans les Corbières ou la basse plaine de l'Aude, les secours civils et militaires (plus de 2 000 personnes) ont été particulièrement efficaces. Coordonnés par des cellules de crise mises en place très tôt dans les préfectures à Carcassonne et à Perpignan, ils ont évité que le bilan de la catastrophe ne soit plus tragique. Mais leur efficacité aurait été moindre si, à Saint-Laurent, on n'avait pas pris des précautions avant le déclenchement du déluge.

ON « CONNAÎT LES EAUX »

Dans cette petite ville de la côte roussillonne, entre Rivesaltes et le Barcarès, on est habitué aux pluies soudaines du climat méditerranéen. On « connaît les eaux », dit un vieil habitant. Des inondations, il y en a toujours eu. D'ailleurs, le territoire de la commune, véritable cuvette, est un ancien marais. L'Agly possède un régime d'oued et coule entre des digues sur cinq kilomètres. L'église est même construite sur pilotis. Dès que la

menace se précise, on sait les maisons qu'il faut évacuer. Sous l'impulsion des autorités, c'est ce qui s'est passé dans la nuit de vendredi à samedi. Tout le monde a été mis au sec avant que l'eau envahisse.

Mais Saint-Laurent a changé. La proximité de Perpignan, l'installation de nombreux retraités, le développement touristique du littoral ont encouragé l'implantation résidentielle. La population a doublé ces dernières années pour atteindre 8 000 habitants. Or, ces nouveaux arrivants ont tous la même exigence : posséder une maison au bord de l'eau, mer ou rivière. C'est-à-dire s'installer sur des terrains inondables, que les autochtones ont l'habitude de délaisser.

René Marques a dû affronter les nombreuses pressions de ceux qui voulaient des permis de construire dans ces zones. « Je me suis même heurté à des pétitionnaires », raconte-t-il. Pour résister, il disposait d'un atout maître : un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPR). Ce document permet à la municipalité de s'opposer à toute construction nouvelle dans les zones les plus exposées ou d'imposer des règles de construction comme des planchers à 1,20 m au-dessus du sol (*lire ci-dessous*). En s'appuyant sur ce document, le

maire de Saint-Laurent a pu mieux gérer l'aléa naturel.

Il n'est pas sûr que l'existence d'un PPR aurait évité les conséquences meurtrières constatées dans les autres communes inondées. D'autres facteurs sont inter-

pas de cet outil. Deux PPR seulement ont été validés dans l'Aude bien que 17 aient été prescrits. La situation est identique dans le Tarn, où aucun PPR n'est entériné sur les 49 prescrits. Les mesures de prévention ne progressent pas

1995), sont inopérants contre « l'existant », en particulier les constructions érigées sans retenue dans les lits majeurs des rivières ou au bord des embouchures. Il est impossible de détruire ce qui a été construit en toute légalité. Il semble cependant que les maires, ces dernières années, n'aient délivré aucun nouveau permis de construire dans les zones les plus risquées de la basse vallée de l'Aude.

NOUVELLES DIGUES

Mais le mal était déjà fait, l'urbanisation anarchique en place : les lotissements qui ont le plus souffert, comme à Cuxac ou Canet-d'Aude, sont antérieurs à la politique de prévention des risques. « Nous devons accélérer la validation des PPR, estime Jacques Basco, député (PS) de l'Aude, mais leur existence n'aurait pas modifié l'étendue de la catastrophe. »

Ce n'est donc pas seulement l'avenir qu'il faut préserver du risque grâce aux PPR. C'est aussi du risque existant qu'il faut se protéger. Voilà pourquoi le prochain contrat de plan Etat-Région en Languedoc-Roussillon prévoit de construire une série de nouvelles digues dans la vallée de l'Aude.

Jean-Paul Besset

Une commune à risques sur cinq seulement s'est dotée d'un PPR

C'EST ARRIVÉ près de chez vous. Et si ça arrivait chez vous ? Depuis trois ans, Philippe Vesseron est directeur de la prévention contre les risques au ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. L'homme doit faire preuve de trésors de persuasion pour convaincre de la nécessité d'instaurer localement des plans de prévention des risques (PPR). « Nous travaillons, admet-il, sur des probabilités de l'ordre de 1 %, parfois moins, sur des hypothèses de catastrophes centennales. » L'idée fait cependant son chemin. Le triste chapelet de victimes aide à arracher les consentements. Le nombre de PPR en phase d'étude augmente sensiblement depuis trois ou quatre ans : 2 000 ont été déjà approuvés ; le ministère compte en voir réaliser 5 000 d'ici à 2005. Aujourd'hui, 10 000 communes sont classées à risques, ce qui montre le chemin qui reste à parcourir.

Très prosaïquement, l'intérêt pour le PPR est proportionnel à la conscience de la présence d'une épée de Damoclès. Les zones montagneuses sont les plus sensibles, sans doute parce qu'il ne se passe

pas une année sans qu'un glissement de terrain ou une avalanche, qu'ils soient meurtriers ou non, viennent rappeler l'insécurité du milieu environnant. Dans les Pyrénées, près de la moitié des communes considérées comme étant à risque sont déjà dotées d'un PPR. Les Alpes sont également bien pourvues.

Les régions encore blessées dans leur chair se montrent forcément acharnées. A Vaison-la-Romaine (Vaucluse), des mesures drastiques ont été prises après la crue de l'Ouvèze qui fit 37 morts le 22 septembre 1992. On ne s'est pas contenté d'adopter un PPR interdisant toute nouvelle construction dans les zones inondables : on a également démolé les trois lotissements et l'école maternelle submergés par les flots à l'époque. A Nîmes, après le drame du 3 octobre 1988, qui fit 11 morts, un PPR a été élaboré et 250 millions de francs sont actuellement investis dans la prévention. A Chamonix, où douze personnes périrent dans une avalanche le 9 février 1999, le PPR préexistant a été durci. Dans le Calvados encore, une enquête publique est en cours auprès d'une ving-

taine de communes de la basse vallée de l'Orne. Là encore, les crues de 1995 ont sans doute eu un effet, même si, cette fois, on en fut quitte pour la peur.

Les inondations, qui motivent les deux tiers des PPR, restent le risque le plus difficile à admettre

Ailleurs, les esprits ne se sentent pas forcément aussi concernés. En région parisienne notamment, où certains dossiers avancent difficilement. Ainsi des associations s'opposent-elles à l'instauration d'un PPR dans des communes des bords de Seine ou de Marne. Les spécialistes ne cessent pourtant de répéter que les retenues d'eau creusées en Champagne ne garantissent pas la sécurité de l'île-de-France si devait se produire une crue comparable à celle de 1910. Malheureusement, les der-

niers témoins du zouave du pont de l'Alma noyé sous les flots se faisant rares, l'idée d'une menace est plus que diffuse.

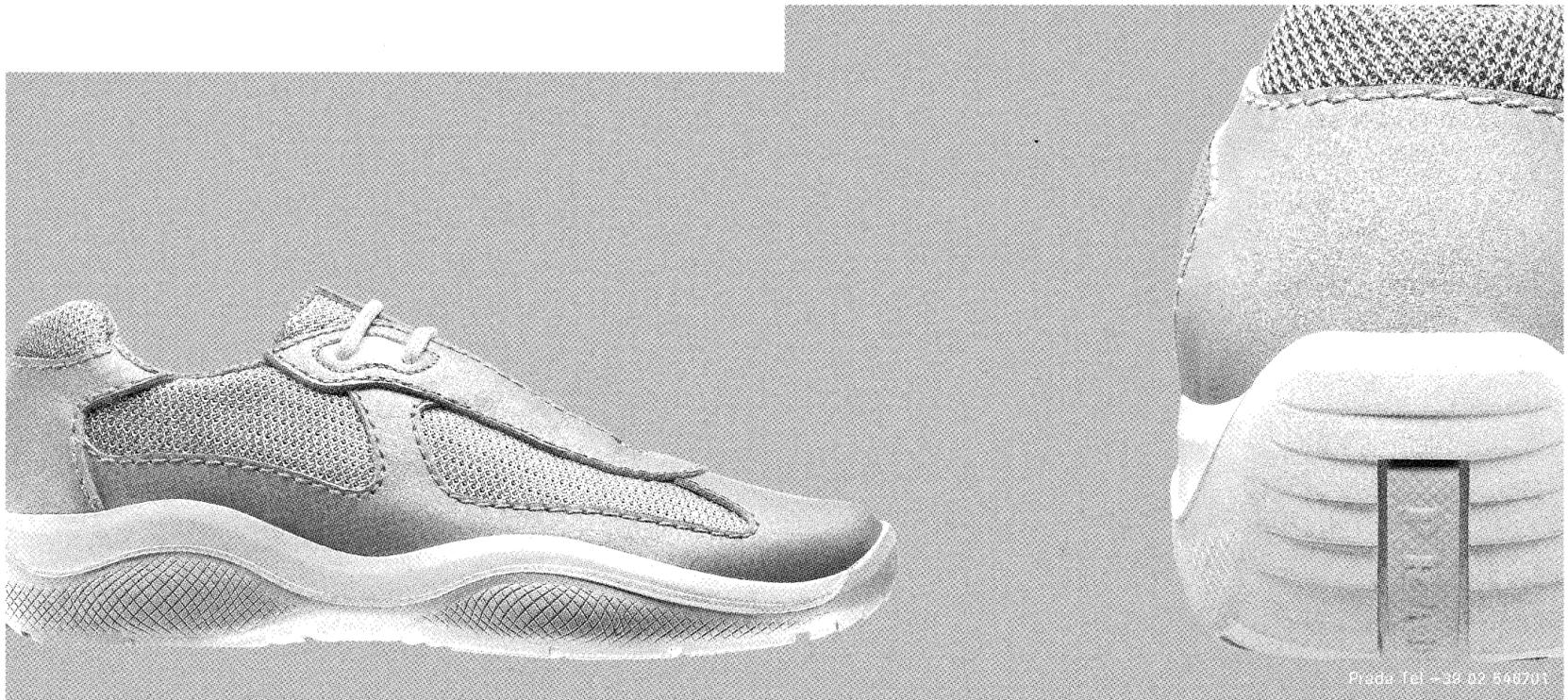
Au ministère de l'environnement, on admet volontiers l'existence de résistances. La neutralisation de zones dans l'hypothèse d'incendies de forêts passe mal sur les bords de la Méditerranée. De la même manière, l'existence d'un péril sismique fait sourire à Nice, où aucune secousse d'importance n'a été recensée depuis deux siècles. Mais les inondations, qui motivent les deux tiers des PPR, restent le risque le plus difficile à admettre.

Ainsi, à Agde (Hérault), une partie de la population est entrée en résistance. En 1995, avait été activé un PPR. Treize mois plus tard, la direction départementale de l'équipement décidait d'ouvrir une enquête publique en vue d'étendre la zone non constructible. Un tiers du territoire de la commune se trouvait cette fois concerné. Depuis, les opposants, regroupés au sein de l'association Agathé, mènent la fronde. « Ce sont des mesures disproportionnées, tempête un de ses responsables, Jean-Claude Aubanel. C'est vrai qu'ici nous

pouvons avoir jusqu'à trois ou quatre crues par an. Mais la montée des eaux a toujours été lente. Même lors des grandes crues de 1997, il n'y a eu aucun mort. D'ailleurs, il n'y en a jamais eu dans le bassin de l'Hérault depuis un siècle. Lors de la grande crue de 1907, des photos montrent les gens simplement juchés sur des charrettes au milieu des inondations. »

Dans le même département, les riverains de la vallée de l'Orb poussent une semblable plainte. A Montpellier également, la grogne sourd. Alors que 5 % du territoire français est inondable, le pourcentage est beaucoup plus fort dans l'Hérault, département plat dont une partie est située en dessous du niveau de la mer. De même dans le Tarn-et-Garonne, où les élus de Montauban ou de Moissac mènent la résistance au PPR tel qu'il doit être défini. Certains acteurs locaux craignent que ces contraintes environnementales ne finissent par peser sur le développement économique. Et ceux-là attendent que les événements leur prouvent le contraire.

Benoît Hopquin



Débat à gauche après les propos de M. Chevènement sur le vote des étrangers

Dans l'entourage de Lionel Jospin, on s'empresse de préciser que l'opinion du ministre de l'intérieur ne « reflète pas la position du gouvernement, ni du premier ministre »

Le ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, avait toujours conditionné l'exercice du droit de vote pour les étrangers vivant en France, à l'acquisition de la nationalité française. Sur TF 1 lors de l'émission

Public, dimanche 7 novembre, il s'est déclaré favorable à l'octroi aux étrangers résidents du droit de vote pour les élections locales : des propos qui traduisent la division et l'embarras de la gauche plurielle sur

ce sujet. Alors que Matignon confirme qu'une telle revendication – qui nécessiterait une modification de la Constitution – est impensable tant que Jacques Chirac demeure président de la République – n'est « pas ap-

pllicable » pendant la législature en cours, certains responsables du PS, le PCF et les Verts y sont nettement favorables. Faisant du droit de vote une revendication phare, ces derniers s'apprentent à lancer un Mouve-

ment des droits civiques, début décembre : « Il faut arrêter de demander aux jeunes des banlieues d'être des citoyens si on interdit à leur parents de voter », explique Stéphane Pocrain, porte-parole national.

LE DÉBAT sur le droit de vote des étrangers serait-il en train de gêner la gauche plurielle ? La question se pose avec une acuité nouvelle après les déclarations de Jean-Pierre Chevènement sur TF 1 lors de l'émission *Public*, dimanche 7 novembre. Interrogé sur la revendication du droit de vote des immigrés aux élections locales, le ministre de l'intérieur a admis qu'une telle mesure pouvait être « envisageable ». « Il faudrait voir dans quelles conditions, si on le souhaite, on pourrait le faire et, à mon avis, uniquement pour peut-être des étrangers qui ont une carte de résident de dix ans et au moment du renouvellement, ça peut être une mesure envisageable à mes yeux », a expliqué M. Chevènement en précisant qu'il ne souhaitait pas se prononcer sur le sujet « tant que le gouvernement n'en a pas délibéré ». Si la formulation demeure très prudente, le propos marque un revirement certain du chef du Mouvement des citoyens.

Jusqu'à alors M. Chevènement avait toujours conditionné l'exer-

cice du droit de vote pour les étrangers vivant en France, à l'acquisition de la nationalité française. Lors du débat parlementaire sur la ratification du traité de Maastricht, en 1992, il avait souligné que l'octroi du droit de vote aux Européens pour les élections municipales et européennes entraînait une inégalité de traitement entre étrangers puisque les non-communautaires s'en trouvaient exclus. Mais c'était pour mieux démontrer l'incohérence du texte. Aujourd'hui, s'il rappelle encore sa préférence pour « la facilitation des naturalisations », le ministre de l'intérieur se prononce pour la première fois en faveur de l'octroi de ce nouveau droit pour les étrangers. Interrogé sur ses déclarations, M. Chevènement nous a expliqué : « Un Algérien vivant en France depuis des années devrait plus avoir le droit de voter qu'un Finlandais. »

A Matignon, cette prise de position a visiblement surpris : « C'est nouveau dans son discours, mais M. Chevènement ne nous étonne plus beaucoup », avoue un

conseiller du premier ministre. Cette revendication n'est pas applicable pendant cette législature ».

Les socialistes continuent en effet de camper sur la position qu'ils avaient définie en juin 1996 : favorable au principe d'une réforme accordant le droit de vote aux résidents étrangers aux élections municipales, le PS estimait que celle-ci, nécessitant une modification de la Constitution impensable tant que Jacques Chirac demeure président de la République, ne pouvait être mise en avant dans la plate-forme des législatives de 1997. Depuis, la revendication, affichée comme une « perspective » pour l'après-élection présidentielle de 2002, n'a plus été abordée par les instances nationales du PS. Le même argument de l'obstacle constitutionnel était avancé avant Maastricht. En 1992, la Constitution avait été modifiée pour permettre le vote des étrangers, mais seulement européens.

Depuis un an, le collectif « Même sol : même droits, même

voix » rassemblant soixante associations à l'initiative de la Fédération nationale Léo-Lagrange (FNLL) et du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), mène campagne en faveur de la reconnaissance du droit de vote. Trois cent cinquante élus socialistes, communistes et verts ont déjà signé leur appel.

La prudence du PS et de Lionel Jospin pourrait bien être ainsi mise à mal par la réalité. Un récent sondage CSA pour la *Lettre de la citoyenneté* rendu public le 5 novembre lors d'un colloque à Strasbourg organisé par le Conseil de l'Europe a montré un renversement de l'opinion sur cette question sensible : pour la première fois, une majorité – 52 % – de Français se disent favorables à l'octroi du droit de vote aux étrangers pour les élections locales. Ils n'étaient que 44 % un an auparavant (*Le Monde* du 2 octobre).

Plusieurs facteurs pourraient expliquer ce renversement de tendance : l'affaiblissement de l'ex-

trême droite semble marquer la fin de l'exploitation électorale du thème de l'immigration. La régularisation de dizaines de milliers d'étrangers en situation irrégulière et l'application de la loi Chevènement sur l'immigration ont apaisé les polémiques. La droite

« Un Algérien vivant en France depuis des années devrait plus avoir le droit de voter qu'un Finlandais »

ne s'y est pas trompée qui multiplie les revirements sur cette question. Les déclarations de Charles Pasqua demandant la régularisation des sans-papiers et l'appel d'Alain Juppé pour une « décripation idéologique » sont autant de signes que le climat politique a changé.

Certains, au PS, en ont conscience. Adeline Hazan, députée européenne et ancienne secrétaire nationale chargée de l'immigration, est persuadée qu'il est temps de relancer le débat sur le

droit de vote : « Ce serait l'honneur de la gauche de faire cette réforme », estime la députée qui souligne que la demande revient régulièrement dans les réunions de militants de base. « Chaque fois qu'on parle du droit de vote, on sent que l'approbation est majoritaire, ce qui n'était pas le cas en 1988 », confirme François Loncle, secrétaire national chargé de l'immigration, favorable à cette « conquête ».

Pour les associations, les déclarations du ministre de l'intérieur viennent à point nommé. « C'est une avancée importante. M. Chevènement est le premier ministre qui ouvre le débat », s'enthousiasme Eric Deshayes, responsable de la campagne pour le droit de vote à la FNLL. Le collectif entend rebondir dans les semaines qui viennent en lançant une pétition nationale. Le PCF défend lui aussi la réforme et les Verts ont fait du droit de vote une revendication phare, s'appropriant à lancer un Mouvement des droits civiques, début décembre. « Il faut arrêter de demander aux jeunes des banlieues de respecter les lois de la République et d'être des citoyens si on interdit à leur parents de voter », explique Stéphane Pocrain, porte-parole national.

Sylvia Zappi



**Voyager
ça fait
avancer**

370 voyages gratuits

Pour chacun des Hôtels Club Paladiens, Hammamet Club, Le Tropicana ou Le Tereso, et pour chacune des dates de départ indiquées ci-dessous : si vous êtes un des 30 premiers clients à réserver, avant le 21 novembre 1999, la personne qui vous accompagnera et partagera votre chambre se verra offrir gratuitement son séjour d'une semaine, avion compris.

<p>TUNISIE 1820 F 277,46 € Hôtel Club Paladien Hammamet Club départs les 20 et 27 novembre et 4 décembre</p>	<p>MARRAKECH 2670 F 407,04 € Hôtel Club Paladien Le Tropicana départs les 21 et 28 novembre et 5 décembre</p>	<p>COTE D'IVOIRE 4250 F 647,91 € Hôtel Club Paladien Le Tereso départs les 21 et 28 novembre et 5 décembre</p>
--	---	--

une semaine avion compris hors taxes aériennes prix par personne en chambre double et en demi pension

Si vous êtes un des 100 premiers clients à réserver avant le 21 novembre 1999 pour une croisière à bord du paquebot Van Gogh : Cuba colonial et Mexique le 17 décembre 1999 ou La Transcarraibe le 14 janvier 2000, la personne qui vous accompagnera et partagera votre cabine se verra offrir gratuitement cette croisière hors vol.

<p>CUBA COLONIAL ET MEXIQUE une semaine 7170 F 1093,06 €</p>	<p>LA TRANSCARRAIBE 10 jours 8520 F 1298,87 €</p>
--	---

croisière en paquebot avion compris hors taxes aériennes prix par personne tout compris en cabine double intérieure standard

<p>ROME 580 F 88,42 €</p>	<p>PORTO 750 F 114,34 €</p>	<p>LOME* 1 700 F 259,16 €</p>	<p>ABIDJAN* 1 700 F 259,16 €</p>
<p>VENISE 750 F 114,34 €</p>	<p>BARCELONE 750 F 114,34 €</p>	<p>LES ANTILLES* 1 800 F 274,41 €</p>	<p>LA REUNION* 2 600 F 396,37 €</p>
<p>PISE 750 F 114,34 €</p>	<p>SEVILLE 850 F 129,58 €</p>	<p>MOMBASA* 2 600 F 396,37 €</p>	<p>TAHITI* 4 000 F 609,80 €</p>
<p>LISBONNE 750 F 114,34 €</p>	<p>FARO 850 F 129,58 €</p>		
<p>vois aller retour hors taxes aériennes</p>		<p>FUNCHAL 850 F 129,58 €</p>	<p>DAKAR* 1 500 F 228,67 €</p>

PRIX VALABLES SUR LES VOLS AYANT UN DEPART DE PARIS DU 16 NOVEMBRE AU 13 DECEMBRE 1999 (DERNIER RETOUR LE 21 DECEMBRE 1999), ET DU 8 AU 31 JANVIER 2000 (DERNIER RETOUR LE 7 FEVRIER 2000)
* PRIX VALABLES DU 16 NOVEMBRE AU 13 DECEMBRE 1999 (DERNIER RETOUR LE 21 DECEMBRE 1999)
CONDITIONS DE VENTE PARTICULIERES : TARIFS RER, RESERVATION, EMISSION DE BILLET ET REGLEMENT A L'INSCRIPTION. BILLETS NON REMBOURSABLES.

200 AGENCES EN FRANCE www.nouvelles-frontieres.fr 0803 33 33 33 0,99 F la minute

Le sort des réfugiés chinois de Guadeloupe est conditionné par des tractations entre Paris et Pékin

POINTE-À-PITRE de notre correspondant

Il a fallu attendre la date d'expiration des autorisations provisoires de séjour en France délivrées, quinze jours plus tôt, aux 61 réfugiés chinois résidant en Guadeloupe pour que les services préfectoraux de ce département d'outre-mer soient informés qu'ils étaient autorisés à en prolonger la validité pour quinze jours supplémentaires. Les 61 réfugiés, des hommes âgés de 18 à 30 ans, avaient été recueillis dans les eaux internationales, le 22 octobre, lors du passage dans la zone de Pouragan José, par une frégate de la Marine nationale. Celle-ci avait été alertée par l'appel de détresse du crevettier qui les transportait et qui se trouvait alors au large des îles franco-néerlandaise de Saint-Martin et française de Saint-Barthélemy. Ils avaient été transférés à Pointe-à-Pitre, où une autorisation provisoire de séjour de quinze jours leur avait été délivrée, le 28 octobre, après que la justice eut refusé, en se prévalant d'un double vice de procédure, de prolonger leur placement en zone d'attente (*Le Monde* du 30 octobre).

Durant toute cette période, le ministère des affaires étrangères, comme celui de l'intérieur, n'avaient pas de trouver une solution définitive à cette affaire qu'en prenant langue avec Pékin dans le but de parvenir à « un rapatriement sans sanction » des 61 jeunes réfugiés, qui cherchaient initialement à gagner les Etats-Unis. Il semble même qu'un accord entre les deux capitales ait été trouvé, jusqu'à ce qu'une intervention, qualifiée d'« abrupte », du secrétariat d'Etat chargé de l'outre-mer soit venue « tout chambouler » ces derniers jours.

D'où les instructions gouvernementales tardives adressées aux services préfectoraux de la Guadeloupe, qui n'ont appris que le vendredi 12 novembre, date d'expiration des autorisations de séjour, qu'elles étaient autorisées à en prolonger la validité. Quinze jours supplémentaires que Paris compte mettre à profit pour trouver un accord avec Pékin.

Hébergés, dans un premier temps, dans une aérogare désaffectée de Pointe-à-Pitre, les réfugiés chinois ont été transférés au début de la semaine dernière à Saint-François, dans un camp de va-

cances de la Fédération des œuvres laïques. Contrairement à ce qui s'était produit en Nouvelle-Calédonie, quand s'y étaient échoués deux bateaux de boat-people fuyant la République populaire de Chine, les réfugiés chinois de Guadeloupe passent les jours dans un isolement quasi intégral par suite de l'absence d'une réelle communauté chinoise et, surtout, d'une xénophobie insulaire latente, accentuée, ces derniers mois, par les graffitis et affiches « racistes » (*Le Monde* daté 26-27 septembre) de certains groupuscules indépendantistes en plein regain d'activisme.

LE RÊVE AMÉRICAIN

Si quelques-uns des réfugiés, tous originaires des provinces maritimes du Fu Jin et du Ji Lin et agriculteurs pour la plupart, persistent à cultiver leur rêve américain, la plupart affirment qu'ils souhaitent maintenant s'installer en Guadeloupe ou en France métropolitaine. Mais le seul d'entre eux qui parvient à s'exprimer dans un anglais hésitant ignore la notion d'asile politique, et des concepts comme la loi ou les droits de l'homme lui demeurent totalement étrangers, d'autant qu'aucun avocat insulaire, ni d'ailleurs les militants locaux des organisations métropolitaines de défense des droits de l'homme, n'ont, jusqu'à présent, su nouer contact avec les réfugiés.

La plupart d'entre eux ont cependant une parfaite conscience du fait que la route des Etats-Unis leur est définitivement fermée puisqu'ils savent avoir été interrogés et photographiés, dès le lendemain de leur arrivée à Pointe-à-Pitre, par quatre fonctionnaires américains du FBI et de l'INS (Immigration national service) venus en Guadeloupe pour tenter de cerner la filière d'émigration clandestine qu'ils avaient empruntée, vraisemblablement via le Surinam, qui n'impose pas de visa aux ressortissants de la République populaire de Chine.

Et tous craignent un retour en Chine en affirmant, par des phrases en mandarin, des mots anglais sans équivoque ou des gestes de bras menottés, qu'il se traduirait à tout le moins par leur arrestation et leur emprisonnement. La diplomatie française semble vouloir prétendre le contraire.

Eddy Nedeljko

Deux associations favorables à la chasse à la tourterelle sont jugées en appel à Bordeaux

Le procès d'une « culture de vie », plaide la défense

BORDEAUX
de notre correspondante

Le palais de justice de Bordeaux était en effervescence, lundi 15 novembre. Dans l'après-midi, la cour d'appel a examiné une affaire dans laquelle les chasseurs de tourterelle étaient indirectement montrés du doigt. Le premier d'entre eux, Georges Riboulet, président de l'Union nationale des chasses traditionnelles françaises (UNDF), avait fait appel d'une décision du tribunal de grande instance de Bordeaux rendue le 28 novembre 1996.

Celui-ci avait condamné l'UNDF à payer 30 000 francs de dommages et intérêts à l'Association pour la protection des animaux sauvages (Aspas) et à la Société nationale de la protection de la nature (SNPN), qui avaient porté plainte pour « braconnage » contre l'UNDF et le comité de la chasse à la tourterelle, tous les deux présidés par M. Riboulet. Le TGI avait également prononcé la dissolution du comité jugé illégal car il incitait à la chasse à la tourterelle en mai en Gironde, une pratique interdite à cette époque depuis la directive européenne de 1979.

Moins de 50 chasseurs de Gironde, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Lot-et-Garonne, attendaient patiemment devant le palais de justice. Ils étaient à peine plus nombreux que les brigades de gendarmerie et compagnies de CRS, mobilisées pour la circonstance. Ni CPNT, ni les fédérations de chasse n'avaient appelé à manifester.

Certains élus locaux d'obédiences politiques diverses – PS, PC, UDF-DL, CPNT – étaient venus soutenir l'ancien mécanicien de chez Dassault. Deux des quatre avocats de M. Riboulet sont même des hommes politiques notoires : Alain Anziani, secrétaire départemental du PS, vice-président du Conseil régional, et Daniel Picotin, maire UDF, anciens député et pré-

sident de l'UDF en Gironde. Du côté des associations, c'est Allain Bougrain-Dubourg, président de la Ligue de protection des oiseaux qui avait fait le déplacement.

En préambule de sa plaidoirie, M^e Anziani a tenu à rappeler que « la parole de l'Europe n'est plus parole d'Évangile » à l'heure « des discussions droite-gauche pour trouver un accord sur la chasse », en référence au rapport Patriat sur l'adaptation des lois françaises sur la chasse qui doit être rendu public, jeudi 18 novembre. L'avocat considère ce procès comme celui d'une « culture de vie », « un procès des hommes et des libertés publiques » : « c'est exceptionnel de demander la suppression d'une association car c'est s'en prendre à la liberté d'expression, un droit qui ne peut être remis en question dans la déclaration des droits de l'homme de 1789 sauf s'il y a trouble à l'ordre public. Quant à l'activité des deux associations de chasse, « on a quand même le droit d'avoir une opinion contraire à la règle officielle », martèle M^e Anziani. Si toute association illicite devait disparaître, « il faudrait dissoudre Greenpeace, l'association contre le tunnel de Somport ou encore les associations de soutien aux sans-papiers », conclut-il.

M^e Elisabeth Vigné, l'avocate des deux associations, également conseillère municipale d'Alain Jupé, maire (RPR) de Bordeaux, s'est bornée au respect du droit : « Ce ne sont pas les chasseurs qui sont incriminés mais ceux qui prônent des pratiques illégales. Et le code rural français prévoit qu'il n'est pas possible de pratiquer la chasse aux oiseaux migrateurs en dehors de dates précises. » Elle demande aussi la dissolution des deux associations de chasse, « deux sœurs siamoises » quant à leurs objectifs et à leurs moyens. Elle espère enfin plus de concertation entre les acteurs pour « cesser de montrer la Gironde comme un Fort-Alamo de la chasse. Car ces guerres ne sont pas glorieuses pour la démocratie. » Délibéré le 16 décembre.

Claudia Courtois

Roland Dumas demande un non-lieu

ROLAND DUMAS, ancien ministre des affaires étrangères, mis en examen en marge de l'affaire Elf, a sollicité, lundi 15 novembre, une décision de non-lieu en sa faveur. Dans une lettre adressée aux juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky, ses avocats, M^{es} Jean-René Farthouat et François Tosi, tentent de démonter les accusations pesant contre leur client. Les magistrats ont clos le 26 octobre l'enquête visant Roland Dumas, poursuivi pour « complicité et recel d'abus de biens sociaux ».

M. Dumas est notamment soupçonné d'avoir été l'artisan de l'embauche par Elf-Aquitaine en 1989 de son ex-maîtresse, Christine Deviers-Joncour et d'avoir bénéficié d'une partie des 66 millions de francs indûment versés à celle-ci par le groupe pétrolier. Selon les avocats, « Christine Deviers-Joncour n'a pas été manipulée par Roland Dumas pour obtenir de la société Elf des avantages dont il n'était pas le bénéficiaire mais a été manipulée par Alfred Sirven » (ex-numéro 2 d'Elf, actuellement en fuite). Les avocats démentent également les accusations de M^{me} Deviers-Joncour selon lesquelles M. Dumas aurait été le réel bénéficiaire de l'appartement de son ex-amie, situé rue de Lille et payé 17,5 millions de francs par Elf.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : l'ex-président d'Elf-Aquitaine, Philippe Jaffré, 54 ans, a été condamné, lundi 15 novembre, par le tribunal correctionnel de Paris à 10 000 francs d'amende, pour avoir tenu des propos diffamatoires envers l'homme d'affaires André Guelfi, mis en examen dans l'affaire Elf. Il est également condamné à payer 10 000 francs de dommages-intérêts. Lors d'une conférence de presse en février 1998, M. Jaffré avait imputé à M. Guelfi une escroquerie de 300 millions de francs au préjudice d'Elf, dans les années 1989-1993 (*Le Monde* du 2 mars 1998). Deux journalistes qui avaient rendu compte de la conférence de presse ont été relaxés.

■ **Maurice Papon a été transféré**, samedi 13 novembre, du centre pénitentiaire de Fresnes (Val-de-Marne) à la maison d'arrêt de la Santé (Paris). L'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, condamné à dix ans de réclusion criminelle pour complicité de crime contre l'humanité, avait été arrêté le 22 octobre, en Suisse, onze jours après avoir quitté la France (*Le Monde* du 23 octobre).

■ **Alain Bihel, employé à l'usine nucléaire de la Cogema à La Hague (Manche)**, a comparu, lundi 15 novembre, devant le tribunal correctionnel de Paris, poursuivi pour « injure raciale » par le MRAP qui lui reproche d'avoir dit, lors d'une manifestation en marge de la visite du candidat Verts aux élections européennes, Daniel Cohn-Bendit à Cherbourg : « Avec quoi les Allemands vont-ils faire brûler leurs centrales ? Avec des Juifs ? ». M. Bihel, qui s'est présenté sans avocat, a estimé qu'il s'agissait d'une « ânerie ». Le président du tribunal a proposé que M. Bihel « se rapproche du MRAP » pour trouver « une solution pédagogique ».

Les hôpitaux sont encouragés à limiter leur activité lors du passage à l'an 2000

Le secteur privé a pris du retard dans la prévention du bogue

Selon le ministère de l'emploi et de la solidarité, 100 % des centres hospitaliers universitaires, 90 % des autres centres hospitaliers et seule-

ment 55 % des cliniques avaient terminé, en septembre, les vérifications de compatibilité de leurs matériels médicaux avec le passage à l'an

2000. Les pouvoirs publics n'excluent pas de fermer les établissements qui n'auraient pas accompli cette tâche au 10 décembre.

« **EN DEHORS** des opérations urgentes, autant reporter votre séjour à l'hôpital après les premiers jours de l'an 2000 », a suggéré Dominique Marcel, directeur de cabinet de Martine Aubry, lundi 15 novembre, en présentant l'état de préparation des établissements hospitaliers face au risque de bogue lors du passage à l'an 2000. Il a invité les médecins à « limiter leur activité pendant la période critique » : « Nous encourageons à réduire ce qui peut l'être, c'est-à-dire surtout les interventions programmées et non urgentes ».

Dans l'ensemble des établissements hospitaliers ayant répondu à l'enquête lancée par le ministère de l'emploi et de la solidarité, « plus de 90 % des dispositifs présentant des risques vitaux étaient déjà considérés comme conformes », selon les données du mois de septembre. Les représentants du ministère ont insisté sur l'ampleur du travail accompli et mis en garde contre l'illusion d'un risque inexistant. « En matière de santé, a précisé Dominique Marcel, le risque zéro ne peut pas exister, nous ne pouvons pas garantir à

100 % qu'il n'y aura pas de bogue mais nous voulons le réduire au maximum et assurer la sécurité des usagers. »

La mission gouvernementale « Passage informatique à l'an 2000 » a été créée en février 1998. La circulaire du premier ministre du 5 novembre 1998 a demandé à chaque ministère de rédiger une plan de préparation jusqu'à l'échéance de l'an 2000 et un plan de sauvegarde nationale pour la période débutant le 1^{er} janvier 2000, définissant les réponses en cas de survenue des risques pressentis.

Pour les 3500 établissements hospitaliers de France, outre d'éventuels incidents pour les outils de gestion, les problèmes peuvent essentiellement se situer à deux niveaux : celui des infrastructures techniques (alimentation en électricité, en eau, télécommunications, chauffage, etc.) et celui des matériels médicaux. Pour le premier type de problème, les hôpitaux dépendent de fournisseurs extérieurs et doivent donc s'assurer que les dispositifs de secours, groupes électrogènes notamment,

sont en bon état de marche et compatibles avec le passage à l'an 2000. Le gros du travail de vérification a porté sur les matériels médicaux.

IDENTIFIER LES RISQUES

Des questionnaires ont été adressés à l'ensemble des établissements hospitaliers, afin de recenser le matériel et d'identifier les risques majeurs en réclamant les informations nécessaires aux fabricants. L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé a distingué environ 4 500 modèles de dispositifs médicaux et 520 modèles de diagnostic in vitro susceptibles d'être concernés par le passage à l'an 2000. Chaque matériel a été classé selon le caractère critique d'un incident éventuel.

Selon les chiffres de septembre, il reste au plan national 59 équipements et dispositifs médicaux posant encore problème : 21 présentent des risques d'« altération ne présentant pas de danger pour le patient », 24 sont en phase finale d'évaluation et, pour 14 d'entre eux, les documents réclamés aux

deux fabricants sont encore attendus. Selon le pointage effectué par les services du ministère de l'emploi et de la solidarité, 100 % des centres hospitaliers universitaires, 90 % des centres hospitaliers non universitaires et 55 % des cliniques privées ont répondu et fourni les renseignements demandés. Le retard des établissements privés s'explique pour une partie d'entre eux par les moindres capacités de mener à bien ce type de travail de vérification et par la nature de leur activité, le plus souvent programmée. Il inquiète cependant le ministère, qui agit la menace de la fermeture des établissements, décision qui peut être prise par les directeurs des agences régionales de l'hospitalisation et les directions régionales de l'action sanitaire et sociale. « Si nous n'avons pas reçu de réponse satisfaisante avant le 10 décembre, nous les fermerons », a insisté le directeur de cabinet de Martine Aubry, en rappelant qu'en cas d'incident, « les chefs d'établissements seront tenus responsables. »

Paul Benkimoun

Une entreprise
qui bénéficie
de l'Approche intégrale
est une entreprise qui
rapproche l'ensemble
de ses collaborateurs.

DISPARITIONS

György Sebök

Un artiste admiré et un professeur respecté

LE PIANISTE György Sebök est mort des suites d'un cancer, dimanche 14 novembre, chez lui, à Bloomington, où il enseignait à l'université de l'Indiana (Etats-Unis). Il était âgé de soixante-dix-sept ans.

Né à Szeged (Hongrie) le 2 novembre 1922, György Sebök fut, comme tant de grands pianistes, un enfant prodige. Élève de Leo Weiner, Arnold Szekely, Zoltan Kodaly et Paul Weingartner dans les classes de piano, musique de chambre, composition et théorie de l'Académie Franz-Liszt de Budapest, György Sebök donne son premier concert public avec orchestre sous la direction de Ferenc Fricsay. Agés respectivement de quatorze ans et de vingt-deux ans, ces deux interprètes qui devaient marquer le XX^e siècle se mesuraient au *Premier Concerto pour piano et orchestre* de Ludwig van Beethoven.

Très tôt, György Sebök se tourne vers la pédagogie et commence à enseigner. En 1946, il est invité par le violoniste, compositeur et chef d'orchestre roumain Georges Enesco à donner un concert à Bucarest avec la Philharmonie nationale. C'est le point de départ d'une carrière internationale que des premiers prix aux concours de Berlin et Franz-Liszt de Budapest viendront confirmer, en 1951.

PRODIGIEUSE TECHNIQUE

En 1948, György Sebök est nommé professeur de piano au Conservatoire Bela-Bartok. Il le restera jusqu'en 1956. L'entrée des troupes russes en Hongrie et la répression qui s'ensuivra pousseront György Sebök et d'autres musiciens hongrois (dont son confrère Georges Cziffra et le violoncelliste Janos Starker) à fuir leur pays pour s'installer à Paris. György Sebök restera en France, jusqu'à son départ pour les Etats-Unis, en 1962, où il accepta l'invitation d'enseigner à Bloomington, siège de l'université d'Indiana.

Pendant ses années parisiennes, György Sebök enregistra de nombreux disques pour Erato, seul ou en compagnie de Janos Starker, qui quitta lui aussi la France pour s'installer à Bloomington. Pour des raisons étranges, György Sebök ne trouva pas à Paris un poste de professeur au Conservatoire national supérieur de musique : il n'était pas français et ne faisait pas partie de la coterie locale. Mais, paradoxe, il revint donner des leçons de maître Rue de Madrid, en tant que professeur invité.

Si la carrière de György Sebök ne fut jamais aussi prestigieuse que celles d'autres pianistes, il n'en reste pas moins l'un des artistes qui auront compté dans ce siècle. Doué d'une technique prodigieuse,

il ne maltraitait jamais le piano, dont il tirait des sonorités raffinées au service d'une expression mesurée, d'un goût et d'une élévation de pensée rares. Jamais György Sebök ne cherchait à briller au détriment de la musique. Les effets d'estrade n'étaient pas sa marque. Chaque œuvre qu'il abordait était jouée avec une perfection musicale et technique qui reposait sur une analyse précise et un respect fanatique du texte.

CONSCIENT ET INCONSCIENT

D'être enseignant – vraisemblablement l'un des plus importants de l'après-guerre – avait donné à György Sebök les clefs qui permettent de restituer une œuvre dans la totalité de ses paramètres techniques et spirituels. Son répertoire de récitals et de concerts – mais il ne jouait plus guère avec orchestre – était assez restreint, cependant chaque pièce de musique abordée par cet artiste singulier était marquée du sceau d'une perfection admirable en ce qu'elle était profitable au public et à ses élèves.

L'absence de vanité et d'orgueil de cet homme faisait de lui un professeur respecté pour son exigence et aimé pour sa bonté, son respect envers les élèves. Il était une sorte de rebouteux pour pianistes ; il savait dénouer les techniques les plus coincées et raides. Pour György Sebök, comme pour Claudio Arrau, un pianiste devait être libre dans son corps, devait évacuer toutes les tensions physiques, afin que l'impulsion passe directement du cerveau, conscient et inconscient réunis, dans le clavier, et du piano vers l'auditeur qui faisait partie intégrante du processus créatif de l'interprète.

Depuis une quinzaine d'années, György Sebök, qui était surtout connu des pianistes et des disco-philes, était revenu en France à plusieurs reprises. Le Théâtre de la Ville était devenu son port d'attache pour des récitals qui lui attireraient un public fervent. Sviatoslav Richter l'avait invité dans son fief du Festival de la Grange de Meslay.

Parmi les disques de ce pianiste, il faut écouter ses sonates pour piano et violoncelle de Brahms, publiées chez Philips et chez Erato, et celles de Beethoven, publiées chez Erato. Le pianiste hongrois naturalisé américain y noue un dialogue d'une intensité rare avec Janos Starker. Avec une sonorité pleine, lumineuse, sombre, passant par tous les possibles imaginables, sans le moindre effort apparent, György Sebök y libère une intensité expressive rarement rencontrée au disque.

Alain Lompech

■ **ANDRÉ BÉNÉTEAU**, architecte naval, est mort samedi 13 novembre à l'âge de soixante-cinq ans. Il avait été à l'origine de la création du secteur plaisance du groupe Bénétateau, qui, avant 1964, était spécialisé dans la construction de bateaux de pêche. Après avoir notamment introduit le polyester dans la construction des coques, André Bénétateau a conçu tous les bateaux à voile et à moteur du chantier jusqu'en 1976. Il est notamment le père des Flétan, en 1965, puis de la série des Forban et des Baroudeur. A partir de 1976, le chantier fait appel à des architectes

extérieurs à Bénétateau pour redessiner les voiliers et André Bénétateau se consacre alors au dessin des vedettes à moteur, concevant notamment la série des Antarès, très appréciée des pêcheurs-plaisanciers. Petit-fils de Benjamin Bénétateau, fondateur du chantier de construction de chalutiers à voile à Saint-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée) en 1884, André Bénétateau est toujours resté dans l'ombre de sa sœur cadette, Annette Roux, qui préside aux destinées du groupe depuis 1964. Il avait pris sa retraite depuis quelques années, mais était toujours administrateur du groupe.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté vendredi 12 - samedi 13 novembre sont publiés :

- **Armement** : un décret relatif au conseil général de l'armement. Institué auprès du ministre de la défense, il est compétent pour donner des avis sur les questions relatives à l'armement et aux industries de défense.
- **Mérite agricole** : un décret relatif à l'ordre du Mérite agricole, modifiant notamment le diamètre de l'insigne des chevaliers, des officiers et des commandeurs.

Au *Journal officiel* du dimanche 14 novembre sont publiés :

- **Outre-mer** : un décret relatif à l'organisation des vice-rectorats en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, dans les îles Wallis-et-Futuna et à Mayotte.
- **Polynésie** : un décret modificatif relatif à la participation des habi-

tants à la vie locale en Polynésie française.

- **Médecine** : un décret relatif aux fonds d'aide à la qualité des soins de ville.
- **Fonctionnaires** : un décret majorant, à compter du 1^{er} décembre, le traitement afférent à l'indice de base de la fonction publique (+ 0,8 %) et attribuant, à compter de cette date, un point d'indice majoré uniforme (environ 23 francs nets par mois) aux personnels civils et militaires de l'Etat, aux personnels des collectivités territoriales et à ceux des établissements publics d'hospitalisation. Il s'agit de l'application de l'accord salarial signé le 10 février 1998 par toutes les fédérations de fonctionnaires sauf la CGT et la FSU.
- **Logement** : un décret portant nomination au Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées. Le mandat de Xavier Emmanuel, président depuis septembre 1997, est renouvelé pour une période de trois ans.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Anna BLOMQUIST et **Olivier LE FEVRE** ont la joie de faire part de la naissance de leur fille.

Alva, Nicole, Astrid,

en Arles, le 14 novembre 1999.

Anniversaires de naissance

– Felici aniversari. Bon anniversaire,

Alina.

De la part de Tatïe, ton frère David, Papa, Maman et Montserrat.

Décès

– Catherine et Jean-Pierre Dieterlen, Léa Nash et Benoit Flamand, Lucile, Théo, Agathe et Emma, Et les familles Dieterlen et Teissier du Cros, ont la tristesse de faire part du décès de

Germaine DIETERLEN, née **TEISSIER DU CROS**, directrice de recherches au CNRS, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre du mérite du Mali,

survenu à son domicile, le 13 novembre 1999.

Un service aura lieu au temple de Valleraugue (Gard), le samedi 20 novembre, à 14 h 30.

– Claude et Pierre-Antoine Blum, sa fille et son gendre, Ses petits-enfants, Et arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Maurice GUYONNAUD, née **Suzanne QUEYRIAUX**,

survenu dans sa quatre-vingt-quinzième année, le 8 novembre 1999.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité en l'église de Saint-Léonard-de-Noblat.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, avenue de la Résidence, 92160 Antony.

– Marianne, Daniel, Marcel-Pierre Hicter ont l'infinie tristesse de faire part du décès de

M^{me} Marcel HICTER, née **Renée HANSON**, Momalle, le 17 octobre 1914, Warehem, le 15 novembre 1999.

Les funérailles civiles suivies de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Momalle auront lieu le jeudi 18 novembre, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Rue Pissoule n° 5, B 4350 Momalle (Belgique).

– M^{me} Thérèse Imbert, son épouse, Jean-Marie, Cécile et Bruno, ses enfants, Ses petits-enfants, Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

Jean IMBERT, professeur de droit, membre de l'Institut, commandeur de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 13 novembre 1999, dans sa quatre-vingt-unième année.

Selon sa volonté, les obsèques ont lieu dans l'intimité.

Une messe sera célébrée pour le repos de son âme en l'église Saint-Etienne-du-Mont, Paris-5^e, le jeudi 18 novembre à 8 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Des registres à signatures tiendront lieu de condoléances.

57, boulevard Poniatowski, 75012 Paris.

– M^{me} Henri Léclache, son épouse, a la douleur de faire part du décès de

M. Henri LÉCLACHE, magistrat honoraire, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 8 novembre 1999, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité en l'église Saint-Christophe de Javel.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue de Javel, 75015 Paris.

Evelyne MANENS (Véro)

nous a quittés à l'âge de cinquante-trois ans.

Pierre et Nina, ses enfants, Fred, son compagnon, font savoir que ses obsèques auront lieu au cimetière de L'Isle-Adam (route de Beaumont), vendredi 19 novembre 1999, à 11 h 15.

– M^{me} Jacqueline Marchand, son épouse, Patrick et Françoise Marchand, Marie-Christine et Serge Barjolin, Sophie et Gabriel Poulard, Thierry et Sylvette Marchand, ses enfants, Ses six petits-enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. René MARCHAND, notaire honoraire,

survenu le 8 novembre 1999, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité.

– Chambéry.

Le docteur Jacques Marcy, son époux, Le docteur et M^{me} Jean-Pierre Marcy, M. Yves Marcy, M^{me} Chantal Marcy, M. et M^{me} Bruno Marcy, M^{me} et M. Alain Roujas, ses enfants, Ses petits-enfants, arrière-petits-enfants et son arrière-arrière-petit-fils, Marie-Augusta Da Silva, Les familles Thibault, Mesnager et Soulez, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Jacques MARCY, née **Anne-Marie THIBAULT**,

survenu le 14 novembre 1999, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église métropole de Chambéry, ce mardi 16 novembre, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Condoléances sur registre.

Maison Saint-Benoît, 27, rue du Laurier, 73000 Chambéry.

– M^{me} Janine Roume, Sophie et Jean Brunel, Le docteur et M^{me} Jean Guilhot et leurs enfants,

Le docteur et M^{me} Paul André et leurs enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès, le 12 novembre 1999, à son domicile, de

M. Jean ROUME, croix de guerre 1939-1945.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1^{er}, le vendredi 19 novembre, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

249, rue de Bercy, 75012 Paris, 18 bis, boulevard de la Bastille, 75012 Paris.

– M^{me} André Thisy, Ses enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

André THISY, préfet honoraire, croix de guerre 1939-1945, officier de la Légion d'honneur,

à Paris, le 25 octobre 1999.

La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 4 novembre, en la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg, à Dignes-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence).

Une messe à son intention sera célébrée le mardi 30 novembre, à 17 h 30, en l'église Saint-Séverin, Paris-5^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M^{me} Wilfrid Thomas et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de

M. Wilfrid THOMAS,

survenu le 14 novembre 1999, à l'âge de soixante ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée au crématorium du Mont-Valérien, chemin du Calvaire, à Nanterre (Hauts-de-Seine), le mercredi 17 novembre, à 16 heures.

L'inhumation de ses cendres dans le caveau de famille aura lieu vers 15 h 15, au cimetière des Bulvis de Suresnes, route de l'Empereur, à Rueil-Malmaison.

1, avenue des Landes, 92150 Suresnes.

CARNET DU MONDE TARIFS 99 - TARIF à la ligne

DÉCES, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 136 F TTC - 20,73 € TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES 520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 € THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 € COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ **01.42.17.39.80 + 01-42-17-38-42**
Fax : 01.42.17.21.36

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Associations communiquez vos Assemblées générales tous les jours dans le Carnet Tarif à la ligne 120 F TTC / 18,29 €

☎ **01.42.17.39.80**
Fax : 01.42.17.21.36

– M^{me} Marcelle Vienne-Attout, son épouse, Ses enfants, petits-enfants, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Roger VIENNE, président de chambre honoraire à la Cour de cassation, officier de la Légion d'honneur,

survenu à Lille, le 14 novembre 1999, dans sa quatre-vingt-septième année, réconforté par le sacrement des malades.

Les funérailles seront célébrées le vendredi 19 novembre à 11 heures, en l'église Saint-Vincent, à Marcq-en-Barceul bourg (Nord).

Cet avis tient lieu de faire-part.

87, avenue Foch, 59700 Marcq-en-Barceul.

Anniversaires de décès

– Il y a trente ans aujourd'hui que notre

Elisabeth (Babou)

a cessé de vivre, à l'âge de quinze ans.

Michel, Daniel, Jean-Claude et François Rachline.

– 17 novembre 1995, 17 novembre 1999,

Robert BENOIST.

Ne jamais l'oublier, toujours l'honorer, l'aïmer.

– Sceaux. Luxembourg.

Pour les dix ans de la disparition du

docteur Henri KÜNTZIGER (1937-1989).

– Il y a sept ans,

Sam LEVIN

nous quittait.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont aimé et restent fidèles à son souvenir.

Messes anniversaires

– Grenoble. Ecully. Versailles. Londres. Paris.

En ce jour du vingtième anniversaire de la disparition de

Catherine TROCARD,

sa famille vous prie d'unir vos pensées dans son souvenir.

Une messe sera célébrée à son intention le 28 novembre 1999, à 11 heures, en la collégiale Saint-André de Grenoble.

Colloques

« FRANCE-EUROPE : QUELS SERVICES PUBLICS POUR LE XXI^e SIÈCLE ? »

Samedi 20 novembre, salle Médicis, palais du Luxembourg, 15, rue de Vaugirard, Paris-6^e, de 9 heures à 17 heures.

Pour tous renseignements, tél. : 01-43-72-78-27. Permanence tous les jours, de 12 heures à 20 heures.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3^e, jeudi 18 novembre 1999, à 20 h 30, M. K. Schramek, ambassadeur d'Autriche à l'OCDE : « De la Résistance en France à l'extrême droite en Autriche ». Tél. : 01-42-71-68-19.

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

Parution lundi daté mardi

TARIF ABONNÉS : FORFAIT 5 LIGNES (26 caractères ou espaces par ligne)

2 Parutions : **430 F TTC / 65,55 €**
4 Parutions : **600 F TTC / 91,46 €**
100 F TTC / 15,24 € la ligne suppl.

- Bouclage vendredi 12 h. -

☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

U.C.S. ANTIQUITÉS

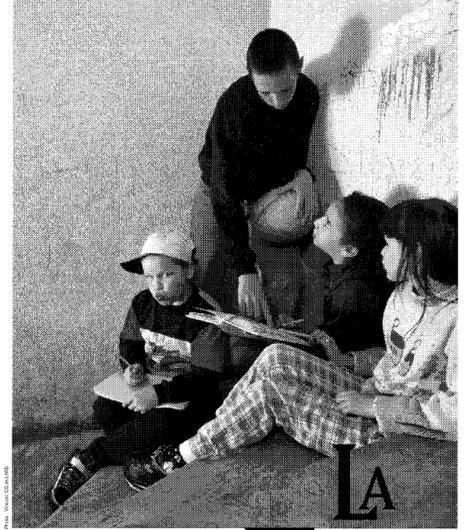
Recherche : Meubles anciens
Argenterie - Bronzes
Objets 1900 - GALLÉ

ACHAT TABLEAUX
IMPRESSIONNISTES
Renoir, Bonnard, etc...

ESTIMATIONS GRATUITES
Partage de successions

21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS
☎ **01.53.69.06.06**
Déplacements Paris - Province

On doit tous apprendre à compter... les uns sur les autres.



LA FORCE du DON

SECOURS CATHOLIQUE  **Caritas France**

COMITÉ DE LA CHARTE

RÉGIONS

LE MONDE / MERCREDI 17 NOVEMBRE 1999

La Cour des comptes dénonce les « incohérences » de la politique portuaire

Dans un rapport rendu public mardi 16 novembre, la juridiction financière dresse un « bilan alarmant » des interventions de l'Etat dans les infrastructures maritimes et préconise une réforme statutaire « urgente »

LES MAGISTRATS de la Cour des comptes pencheraient-ils pour une avancée de la décentralisation dans le domaine des infrastructures maritimes ? C'est en tout cas le sentiment qui ressort en filigrane de la lecture du rapport sur la politique portuaire publié mardi 16 novembre. Les juges affirment en effet que « le caractère limité des moyens financiers consacrés à ce secteur [depuis une dizaine d'années] conduit à douter que l'Etat ait une politique en matière portuaire ». Si entre 1994 et 1998, les routes, dans les contrats de plan, par exemple, ont bénéficié de 23 milliards de francs (3,506 milliards d'euros) et le volet ferroviaire et fluvial de 4 milliards, les ports (qui génèrent pourtant quelque 300 000 emplois directs ou induits) n'auront reçu que 0,7 milliard. Le total des crédits budgétaires consacrés aux ports est tombé de 819 millions à 592 en 1997.

Il faut donc pour les magistrats – qui dressent « un bilan alarmant » en dépit de mesures récentes « utiles » selon le mot de Bernard Menasseyre, président de la 7^e chambre – engager d'urgence des réformes et imaginer une nouvelle répartition des rôles entre l'Etat et ses partenaires. « La concurrence internationale a bouleversé les quasi-monopoles organisés dans un cadre national protégé. L'Etat doit d'abord définir les missions de service public qu'il entend remplir seul et les distinguer de celles qui relèvent des collectivités territoriales et des entreprises privées. »

Certains ports classés « d'intérêt national » par la réglementation n'ont en réalité qu'un « intérêt régional » (Dieppe, Saint-Malo, Concarneau, Bastia par exemple) et une modification de leur statut semble nécessaire. La Cour invite le gouvernement à remettre en chantier la loi de 1965 qui fonde le ré-

gime des six grands ports autonomes métropolitains – Dunkerque, Le Havre, Rouen, Nantes - Saint-Nazaire, Bordeaux et Marseille, avec Pointe-à-Pitre outre-mer. « Autonome » signifie en réalité qu'ils sont sous la tutelle de l'Etat (et du corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées) puisque le directeur est nommé en conseil des ministres.

« DÉCALAGE » GRANDISSANT

Cette remise à jour s'impose d'autant plus que « l'organisation statutaire actuelle, comme la hiérarchie des ports français, ne correspond plus aux réalités économiques » et aux objectifs des collectivités locales qui considèrent souvent « leurs » ports comme des leviers d'aménagement du territoire (la Basse-Seine), de reconversion industrielle (Dunkerque) ou des partenaires majeurs de grandes opérations d'urbanisme ou de tourisme (Marseille, Toulon, Lorient, Le Havre), ce qui, pourtant, n'entre pas dans les compétences strictes des établissements publics portuaires.

La réforme statutaire est urgente, aussi, parce que le « déca-

lage s'accroît » entre ports français et européens. Un décrochage particulièrement net pour le trafic international des conteneurs (le plus riche en valeur ajoutée) qui, entre 1991 et 1997, n'a progressé que de 28 % dans les ports français autonomes contre 45 % à Rotterdam, 79 % à Anvers, 227 % à Gènes. Seul le Havre – où, pourtant, les dockers s'accrochent encore à des pratiques surannées d'emplois réservés, voire de priorité d'embauche – « émerge, alors que Bordeaux et Pointe-à-Pitre [en butte à une régression de leur trafic] ne paraissent pas justifier leur statut de port autonome ».

La Cour reproche aux gouvernements depuis le début des années 90 de s'être contentés « d'une succession d'annonces de mesures restées à l'état de projets, demeurés ponctuels et dispersés car ils ne s'appuyaient pas sur une réflexion en profondeur ». Ce ne sont pourtant pas les rapports – au moins huit entre 1986 et 1997 – qui ont manqué, mais « hormis les question relatives à la manutention (avec la loi Le Drian de juin 1992) et la gestion du domaine public, l'Etat n'a jamais su ou pu aller au-delà de l'affichage d'une volonté de réforme ».

Saluée à l'époque, unanime, comme une réforme courageuse, la loi modifiant le régime des dockers, devenus depuis six ans des ouvriers mensualisés dans des entreprises privées, débouche cependant aujourd'hui sur un bilan plutôt « décevant » : négligence de l'Etat pour apprécier le suivi de la réforme (à Bordeaux), maintien de cartes professionnelles, discrimination à l'embauche et coût exorbitant des départs en préretraite (quarante-sept ans) ou en congés de conversion des dockers depuis 1993.

« DOUBLES EMPLOIS COÛTEUX »

Si le coût moyen d'un départ s'est élevé à 530 000 francs à Calais ou 450 000 à Cherbourg, il a dépassé 1,37 million à Marseille et 1,31 à Bayonne. Le coût pour l'Etat aura été trois fois plus élevé que prévu, pour une amélioration de la productivité certes réelle mais en dessous des espérances car la manutention des marchandises (sauf le pétrole brut) donne lieu à l'intervention successive d'opérateurs publics puis privés, ce qui n'est plus le cas dans les autres ports européens concurrents.

Les magistrats dénoncent aussi les « incohérences », les « défaillances » et l'« inertie » de l'Etat pour coordonner les projets de développement portuaire et l'amélioration des dessertes terrestres qui y sont liées. C'est le cas notamment au Havre où « Port 2000 » n'a de chance de réussir que si le site normand est bien relié (y compris en termes de tarifs) aux régions de l'intérieur, françaises et européennes.

Autre critique : l'apparente impossibilité pour des ports d'une même façade à coopérer et à sélectionner les investissements, souvent à cause d'un blocage des syndicats de dockers ou de la rivalité d'élus ou de chambres de commerce. C'est le cas entre Boulogne, Calais et Dunkerque, Rouen et Le Havre, Nantes, La Rochelle-Pallice et Bordeaux-Le Verdon où ont été réalisés des investissements « trop tardifs et malheureux » à l'embouchure de la Gironde, ce qui a conduit ici et là à des « suréquipements, des saupoudrages et des doubles emplois coûteux ».

François Grosrichard

Dieppe dans l'inquiétude

DIEPPE

de notre envoyé spécial

Des nuages noirs ont bouché ces derniers mois l'horizon du port de Dieppe dont les installations sont gérées par la chambre de commerce et d'industrie (CCI). L'abandon, il y a un an, de la ligne transmanche vers Newhaven par l'armement britannique P & O soucieux de concentrer ses ferries sur le détroit du Pas-de-Calais, avait été un mauvais présage. Le 15 octobre, Jean-Paul Lalitte, président de la CCI, a été mis en examen et écroué pour prise illégale d'intérêts et favoritisme. Fin 1998, l'inspection générale des finances avait établi un rapport très critique sur la gestion du port avec une conclusion sans appel : « L'irresponsabilité des dirigeants, dans le maniement des fonds publics et dans l'application de la réglementation, conduit à émettre des doutes sérieux quant à la capacité de la CCI de Dieppe de continuer à assumer sa fonction de concessionnaire du domaine portuaire. »

Parmi les constats alarmants était cité un endettement de 250 millions de francs (38,11 millions d'euros), représentant quinze fois la capacité d'autofinancement de la compagnie consulaire. Certes, le port n'est pas seul responsable de cette situation : des investissements très lourds ont été engagés avec le soutien des collectivités locales et de l'Etat, dans le cadre des contrats de plan. Mais les statistiques sont sans appel : le trafic marchandises est tombé de 2,2 millions de tonnes en 1994 à 1,5 en 1998.

Un nouvel avant-port a été construit avec un terminal à passagers, inauguré en 1994, pour accueillir les grands car-ferries qui, finalement, ont abandonné Dieppe. Depuis, le trafic est passé de

1,2 million de passagers à 615 000. Le port de pêche a été modernisé (nouvelle halle à la criée, mise aux normes sanitaires européennes) alors que les débarquements de poissons sont en baisse constante. Une nouvelle passe de 26 mètres de large, avec écluse, pour les cargos spécialisés dans les fruits, vient d'être mise en service alors que ce trafic est très fragile car il est soumis aux aléas d'un marché que Dieppe contrôle évidemment moins bien que Rungis par exemple. Seul le nouveau port de plaisance, construit à la place de l'ancien terminal transmanche, connaît un succès inespéré, attirant une clientèle anglaise et d'Europe du Nord.

Prévision hasardeuse et mauvaise gestion des initiatives, peut-être. Dieppe tente de remonter la pente en avançant l'argument d'un aménagement équilibré du territoire, en proposant une offre maritime de complément aux côtés de ses puissants voisins de Rouen et du Havre. L'arrivée au printemps de l'armateur anglais Hoverspeed, sur ligne transmanche, avec ses navires rapides, est une réussite dans la mesure où l'opérateur britannique, impitoyable quand on parle rentabilité, a décidé de revoir son offre en 2000. L'élargissement de la passe autorise l'escale de cargos qui auraient, jadis, choisi un autre port. « Nous avons quatre ports – transmanche, fruitier, pêche, plaisance –, donc quatre raisons d'espérance », dit-on à la mairie, alors que la nouvelle présidente de la CCI de Dieppe, Evelyne Duhamel, tente de convaincre toute la Haute-Normandie de la suivre dans ses efforts de redressement.

Etienne Banzet

La Rochelle dans la logique du succès

LA ROCHELLE

de notre correspondant

La Rochelle se porte bien, maintenant que les secousses de la politique agricole commune sur le marché des céréales et de leurs exportations sont absorbées, et que les marchés du premier port français pour les bois sont consolidés. Géré par la chambre de commerce et d'industrie, il a des activités équilibrées : un tiers en exportations de céréales, un tiers en entrées d'hydrocarbures raffinés ; largement en tête des autres marchandises viennent les produits forestiers. Les navires de la compagnie Delmas, née à La Rochelle, ont établi des lignes hebdomadaires avec le golfe de Guinée, où ils vont chercher l'okoumé. D'autres réseaux ont été créés avec les fournisseurs de résineux, comme le Canada et la Finlande, ou de produits élaborés, comme les sciages et les pâtes du Brésil ou d'Afrique du Sud. Un deuxième poste d'accostage spécialisé finit d'être construit et porte à 350 mètres la capacité utile du quai. Six hectares de nouveaux terre-pleins se sont ajoutés aux quinze déjà disponibles.

Directement accessible, quelle

que soit la marée, pour des cargos d'un tirant d'eau de quatorze mètres, l'appontement céréalier, construit en 1988, est relié par des tapis roulants aux silos. Les exportations de grains sont réparties, en particulier grâce au marché de l'orge, pour l'Extrême-Orient et le Proche-Orient. Une ligne de porte-conteneurs a été créée pour relier le port au Havre et à Rotterdam et se « brancher » ainsi aux dessertes intercontinentales. La Rochelle a aussi retrouvé son rôle d'escale pour les paquebots de croisière entre la Scandinavie et les Caraïbes : 20 000 passagers cette année.

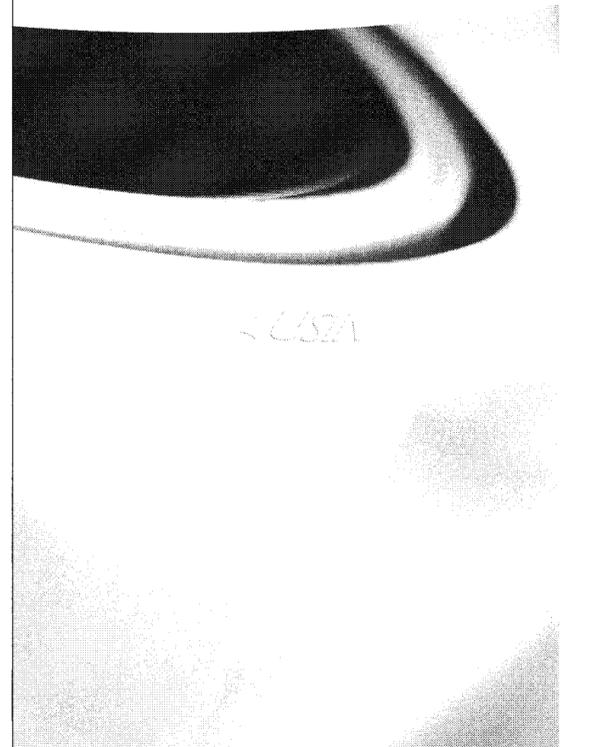
Encouragés par ces bonnes performances – qui contrastent avec le déclin du port de pêche, lequel accuse un lourd déficit, la plupart des chalutiers ayant « émigré » vers l'Espagne ou la Bretagne –, les responsables multiplient les investissements : terminaux, hangars, terre-pleins gagnés sur la mer. La Rochelle est en passe de battre son record de 1998 (plus de 6,8 millions de tonnes de marchandises), grignotant les parts de marché de son voisin du Sud, Bordeaux.

Claude Dubillot

Usinor et les Solutions multisites

Partager l'intelligence et le savoir-faire

des 55 000 collaborateurs répartis dans 40 pays.



Comment fédérer les différentes branches du groupe réparties sur 350 sites dans le monde ? L'Approche intégrale de France Télécom a permis à Usinor de mener à bien ce projet stratégique grâce à la mise en place d'un Global Intranet mondial, totalement sécurisé sur Frame Relay, permettant la connexion de 26 000 postes à distance et complété d'un service de convergence mobile/intranet. Résultat : des relations optimisées entre l'ensemble des collaborateurs, une efficacité et une réactivité accrues. L'Approche intégrale au cœur de vos solutions Télécom.

HORIZONS

ENTRETIEN

William Abitbol et José Bové, deux visions du souverainisme

« José Bové est un "souverainiste qui s'ignore", si l'on en croit les déclarations récentes de Charles Pasqua au Journal du dimanche... »

- William Abitbol : moi aussi, je l'ai dit et écrit ! Au moment de l'incarcération de José Bové, j'ai été le seul député européen à publier un communiqué de soutien. Je trouvais scandaleux qu'on jette Bové en prison alors que c'était la France elle-même, après une décision européenne, qui avait décidé d'interdire le bœuf aux hormones américain. Confrontés à la mondialisation, non seulement les Etats, mais aussi les gens sont dépossédés de leur destin. Face à cette dépossession, il faut donc des contre-pouvoirs. Nous, nous pensons que seules les nations peuvent constituer ces contre-pouvoirs efficaces, pertinents, adaptés aux besoins des hommes. Seules les nations peuvent garantir la santé, l'alimentation des gens.

- Est-ce que le cofondateur de la Confédération paysanne se retrouve dans cette analyse ?

- José Bové : pour nous, paysans, qui sommes les seuls à avoir vraiment connu l'Europe depuis 1957, il est difficile de se replier sur l'Hexagone. Toute la politique agricole s'est construite à l'intérieur du projet européen. Il n'est pas pensable, sur le plan agricole, de revenir à une notion de territoire, de frontières françaises. Le combat que l'on mène aujourd'hui face à l'Organisation mondiale du commerce [OMC] ne peut pas se concevoir dans le cadre de la défense de l'agriculture française face au reste du monde. Cela n'aurait aucun sens. Ce qui est vrai, en revanche, c'est que la France est la première entité agricole de l'Union européenne, et qu'elle peut imposer à l'Europe une stratégie politique. La France ne joue pas son rôle.

- On est loin d'une vision "souverainiste" de la politique agricole...

- J. B. : nous, on a parlé de souveraineté pour dire que le principe de base à défendre, vis-à-vis de l'OMC, est celui de la souveraineté alimentaire des peuples. Il faut garantir à un pays ou à un groupe de pays le droit de choisir son autosuffisance alimentaire. C'est fondamental. Il faut savoir que seuls 5% de la production agricole circulent dans le monde. Les 95% restants sont liés à un territoire. Il n'est pas normal d'imposer à 95% de la production, et, donc, à la majorité des populations, la loi des 5%.

- L'enjeu des négociations à l'OMC, c'est la défense des intérêts français et européens face aux Etats-Unis ?

- W. A. : Bill Clinton dit que l'objectif du "cycle du millénaire", c'est de déréglementer l'agriculture et les services, les deux domaines où l'Europe et la France sont aujourd'hui exportatrices nettes. On entre ainsi dans un processus de négociations, où l'on n'a rien à gagner. On peut d'ailleurs se demander pourquoi l'on y va. Dès lors, ou l'on résiste, et l'on arrive à une conception beaucoup plus équilibrée du commerce mondial ; ou l'on cale, et l'on va entrer dans l'OMC comme on rentrerait dans l'OTAN. L'OMC est une machine américaine, 90% de ses décisions sont favorables aux Etats-Unis. Mais les déboires de Boeing et de Microsoft, que j'appelle les "deux sponsors" du sommet de Seattle, sont de bon augure...

- J. B. : l'enjeu, c'est celui du mode de développement. Sur la question agricole, par exemple, la France est coincée. Elle a du mal à avancer, car la politique qu'elle a menée est la même que celle des Etats-Unis. France, Europe ou Etats-Unis : le modèle productiviste est identique. Quand on entend Lionel Jospin déclarer qu'il faut à la fois défendre la vocation exportatrice de notre agriculture et préserver sa multifonctionnalité (production, aménagement du ter-

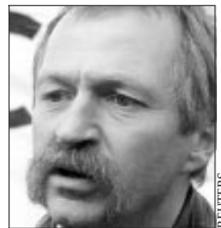
Deux semaines avant la réunion de l'OMC à Seattle, le principal collaborateur de Charles Pasqua et le dirigeant de la Confédération paysanne débattent de la nature des contre-pouvoirs qu'ils entendent opposer à la mondialisation



SIPA PRESS

William Abitbol

William Abitbol, cinquante ans, est le plus proche conseiller de Charles Pasqua. Il a été élu député européen (Rassemblement pour la France) en juin, après avoir présidé l'association Demain la France de mai 1994 à juin 1999. Entre 1993 et 1995, il a été chargé de mission auprès de M. Pasqua, alors ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Hostile aux traités de Maastricht et d'Amsterdam, cet ancien chiraquien aime à dire que, pour la présidentielle de 1981, c'est lui qui a rédigé la profession de foi de Jacques Chirac. « J'ai gardé la foi, ironise-t-il, il a gardé la profession. »



REUTERS

José Bové

José Bové, né en 1953, est cofondateur de la Confédération paysanne en 1987. Eleveur sur le plateau du Larzac depuis 1976, antimilitariste, militant en 1995 contre la reprise des essais nucléaires français, hostile aux organismes génétiquement modifiés (OGM) et aux sociétés multinationales du secteur agrochimique (Novartis, Monsanto), il s'est aussi rendu célèbre en participant, le 12 août, à la destruction du restaurant McDonald's de Millau (Aveyron), pour laquelle il a été incarcéré entre le 19 août et le 7 septembre. M. Bové se rendra à Seattle (Etats-Unis), fin novembre, pour le contre-sommet de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

cédent. M. Lamy est un clone de M. Brittan.

- Vous jugez tous deux nécessaires des contre-pouvoirs à la mondialisation. Lesquels ?

- J. B. : pour moi, la réponse par l'Etat-nation n'est pas satisfaisante. C'est une croyance mythique, un moment de l'histoire qui ne répond plus au stade actuel du développement économique. Aujourd'hui, le marché est organisé globalement. Ce sont les transnationales qui font la totalité du marché. Cela fonctionne tout seul, de manière complètement autonome par rapport au politique, en dehors des notions de pays et d'Etats. Pour bâtir des contre-pouvoirs efficaces, il faut des réponses de même niveau.

- Vous souhaitez remettre du droit international face au marché. Il y a des chartes qui existent. Je pense aux chartes collectives sur les droits économiques, sociaux et culturels des peuples qui ont été votées à l'ONU en 1966 et que la France, par exemple, n'a jamais ratifiées. Pour le pays des droits de l'homme, c'est un comble ! Il faut que, face au marché, une instance indépendante, à l'instar du Tribunal pénal international, se charge de les faire appliquer. Avec toutes les limites que cela représente.

- W. A. : pour nous, opposer une justice internationale à une force internationale, comme l'OMC, ne fait qu'aggraver le sentiment qu'ont les gens d'être dépossédés de leur destin. C'est vrai qu'avec l'abandon des nations, les contre-pouvoirs naissent ailleurs, dans les organisations non gouvernementales, par exemple. Ce sont elles qui ont alerté sur les dangers de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI). Si les politiques ont fini par comprendre cela, c'est grâce à elles. José Bové plaide pour une forme de pénali-



DAVID SAUREURÉDITING

José Bové à la manifestation contre l'OMC, le 15 octobre à Paris.

sation du commerce, en tout cas d'une cour de justice internationale qui enlèvera à l'OMC le pouvoir judiciaire, c'est cela ?

- J. B. : tout à fait.

- W. A. : c'est mieux que rien, mais ce n'est pas la solution.

- J. B. : on ne peut pas avoir, en matière de commerce international, le législatif, l'exécutif et le judiciaire concentrés sous la même bannière, celle de l'OMC !

- W. A. : oui, la confusion de ces trois pouvoirs, c'est la définition même du totalitarisme. Une institution internationale, qu'elle fasse le bien ou le mal, n'est pas légitime. Aujourd'hui, il n'y a pas de démocraties imaginables en dehors des nations. Il n'y a qu'à ce niveau que les gens peuvent être acteurs de leur destin.

» José Bové croit que la mondialisation est un fait en soi qu'on ne peut pas maîtriser. Pour ma part, je pense qu'on le peut, comme on a pu maîtriser des événements antérieurs d'importance comparable. Prenons la "taxe Tobin", la taxe sur les mouvements de capitaux, qui sont vingt fois supérieurs aux mouvements concernant l'économie réelle. On nous dit : ce n'est pas une solution nationale. Mais il faut bien des Etats pour la percevoir et des frontières pour décider à quel moment la spéculation franchit une frontière et à quel moment on l'applique.

- J. B. : voilà encore une bonne illustration du manque de courage des politiques français. Lors du débat à l'Assemblée nationale sur le projet de loi de finances pour 2000, le gouvernement a eu l'occasion de mettre en place la "taxe Tobin". Les Canadiens l'ont fait, les Finlandais l'envisagent. Jospin a préféré botter en touche en disant qu'on s'occupera de cela au niveau de l'Europe. Ce n'est pas une décision sérieuse.

- On en revient à la question de savoir si la France peut déléguer son pouvoir. Et s'il faut aller à Seattle...

- J. B. : la Confédération paysanne ira à Seattle dans le cadre de Via campesina, qui regroupe les paysans de l'ensemble des continents, pour affirmer certains points essentiels : la souveraineté alimentaire, le principe de précaution, le refus du brevetage du vivant. Il est aberrant de recommencer un cycle de négociation alors que des tonnes de rapports démontrent les inégalités Nord-Sud, qu'ont les gens d'être dépossédés de leur destin. C'est vrai qu'avec l'abandon des nations, les contre-pouvoirs naissent ailleurs, dans les organisations non gouvernementales, par exemple. Ce sont elles qui ont alerté sur les dangers de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI). Si les politiques ont fini par comprendre cela, c'est grâce à elles. José Bové plaide pour une forme de pénali-

sentes à Seattle, on va réclamer ce bilan.

- Le RPF semble avoir une vision plus hexagonale, José Bové une démarche associant les pays du Sud...

- W. A. : pas du tout ! Le "souverainisme", c'est finalement le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et il est valable pour les Français comme pour les Burkinabés. C'est une boîte à outils pour tous les peuples. De plus, tout le monde sait que les accords de l'OMC ont fonctionné au détriment des pays du Sud, et dans des proportions inimaginables. Souverainistes de tous les pays, unissez-vous ! D'ailleurs, la "taxe Tobin", dont je soutiens le principe, permettrait de financer prioritairement le développement des pays pauvres. Mais c'est vrai qu'au RPF nous sommes d'abord motivés par le fait que la France abandonne sa propre souveraineté et que c'est un gaulliste qui préside à tout cela.

- A l'adresse d'une partie de la gauche, Lionel Jospin a dit que, sans l'OMC, ce serait "la loi de la jungle". A l'intention de M. Pasqua, Jacques Chirac a utilisé la même expression...

- W. A. : mais c'est une légende ! L'OMC n'est pas une façon de réguler, mais de déréguler. C'est la loi du lion, et l'on sait que le lion n'est que de l'agneau digéré.

- J. B. : on est d'accord sur l'analyse, l'OMC veut être le seul organe de régulation mondial, et sa régulation, c'est la déréglementation. C'est une façon d'organiser les suprématies existantes. On ne remet rien en cause et on essaye de se partager le gâteau au mépris de tous les autres. Le Maroc s'est fait laminier pendant des années sur le plan céréalier par des importations massives. Il y a moins de deux ans, il a eu le courage de relever fortement ses droits de douane à l'entrée pour les céréales. La production marocaine a augmenté et les gens ont pu vivre. Mais qui va défendre le Maroc si l'OMC l'attaque ? Il est parfaitement légitime, pour un pays, de dresser des barrières douanières quand il refuse un certain système. Un pays doit pouvoir choisir le niveau de relations commerciales qu'il veut. L'OMC oblige chaque pays à importer au moins 5% de denrées alimentaires. Les Philippines, qui sont autosuffisantes pour le riz, subissent cette règle. Résultat : des importations massives de multinationales en riz qui ont fait dégringoler le prix du riz, jetant ainsi des millions de paysans à la rue. On a la même chose en Afrique noire, où la production de viande a été réduite de moitié en raison des importations subventionnées de l'Europe. On a détruit les échanges internes à l'Afrique. C'est fou !

- W. A. : sur un autre plan, Federico Mayor se demandait, avant de quitter l'Unesco, pourquoi les pays européens, et notamment la France, ne disent pas : "En matière culturelle, il faut négocier au sein de l'Unesco." Pourquoi négocier sur le calendrier et l'agenda de Bill Clinton ? On négocie sur les mots de Bill Clinton, notamment celui de "transparence". Quand il n'y a pas de démocratie, on parle de transparence. Je n'arrive pas à comprendre que des hommes politiques français puissent se prêter à ce jeu.

- Votre analyse est-elle identique sur le rôle des multinationales dans la mondialisation...

- J. B. : un organe impose aujourd'hui le bœuf aux hormones, les OGM... Et les firmes multinationales agrochimiques essayent de dicter leurs normes, et notamment le refus des produits au lait cru. Pourquoi ? Pour imposer, en 2001 en Europe, l'hormone laitière. On pique la vache une fois par mois, et sa production augmente de 20 à 30%. Tous les labos de Monsanto sont prêts, toutes les doses sont également prêtes, en Autriche.

- W. A. : par principe, l'OMC est l'outil des Américains et des multinationales. C'est le régime du marché, et le marché est aux Etats-Unis.

- Malgré vos divergences, pourriez-vous faire un bout de chemin ensemble ?

- W. A. : je crois que la France peut faire capoter les choses, comme le Sénat américain vient de le faire sur les essais nucléaires. Mais la France est le seul pays où les élites n'ont pas le sentiment de l'intérêt national. En outre, nous avons un homme politique de premier plan, Charles Pasqua, qui a décidé de conduire ce combat. A gauche, les mouvements dont parle José Bové n'ont pas encore de traduction politique.

- J. B. : que des gens de tous horizons dénoncent ce système inacceptable, c'est positif. En prison, j'ai reçu le soutien d'hommes politiques et de syndicalistes. Quand on est au fond du puits, on ne regarde pas qui vous tend la main. Je n'ai refusé que les soutiens des xénophobes, ceux de Jean-Marie Le Pen et de Bruno Mégret.

» Mais il faut aussi une cohérence entre la dénonciation et les réponses qu'on apporte. Il y a ceux qui ont une approche nationale et ceux qui croient aux solidarités internationales. La France ne peut jouer seule contre le reste du monde, et il faut des alliances, notamment avec les pays du Sud. C'est là que le bout de chemin dont vous parlez me semble difficile. »

Propos recueillis par Jean-Michel Bezat et Caroline Monnot

Kant est-il mort puceau ?

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

TRACABILITÉ bovine et régulation citoyenne ; *stock-options* et *ketchnp...* : c'est chaque jour, désormais, que débats *majeurs* et essais *fondamentaux* nous submergent d'essentiel, en quantités aussi « historiques » que la pluviométrie dans l'Aude ! Du coup, on éprouve un soulagement de décrue, on croit revenue la colombe d'après le Déluge, brin de buis dans le bec, quand se posent sur nos tables embourbées, pour le prix d'un petit noir (10 francs !), 95 pages de problématiques enfin capitales : oui ou non, Kant resta-t-il chaste toute sa vie ?

Le fait une fois avéré – il semble l'être –, demeure le pourquoi de cette continence : pente naturelle ou ascèse de métier ? Les deux, sans doute. A « la chose », l'inventeur de l'Impératif Catégorique préférerait la Chose-en-Soi, qui n'admet aucune sécrétion, ni procréation autre que spirituelle. Ou alors il payait pour. Ses concepts s'appelaient Lucienne ou Lily. La confusion s'est prolongée jusqu'à Puvis de Chavannes (1824-1898) : voyez les allégories vaporeuses de la Sorbonne style « l'Antiquité se dévoilant à l'Archéologie », ne dirait-on pas l'instant du choix dans les bordels symbolistes ?

Cette curiosité rafraîchissante pour l'homme-Kant, nous la devons à cinq conférences prononcées, au Paraguay, en 1946, par Jean-Baptiste Botul (*La Vie sexuelle d'Emmanuel Kant*, Mille et Une Nuits édit., « déparlement » de Fayard). Botul (1890-?) fait partie des philosophes si méconnus que même ses « fans » ne sont pas d'accord sur la date de sa mort : 1947 page 7, 1945 page 91. Il aurait rencontré Malraux, peut-être Zapata, Lou Salomé

et Stefan Zweig. Il laisse des fulgurances, mais pas l'ombre d'une cosmogonie globalisante – ce vrai-faux passeport pour la postérité à la française.

Ils ont été plusieurs éveilleurs de ce genre, depuis cent ans. Rappelons-nous Georges Palante (1862-1925), professeur à Saint-Brieuc et chroniqueur au *Mercure de France*, dont Louis Guilloux (1899-1980) a tiré le personnage de « Cripure », dans *Le Sang noir* (1935). Comme son devancier Jules Lequier et son double romanesque, comme aussi l'Unrat de *L'Ange bleu*, Palante pousse le culte du pur esprit inadapté jusqu'à la difformité physique. Lui et sa lignée se reconnaissent à leurs airs de statue de Condillac avant l'irruption des sens, bras ballant dans l'incréé, une maritorne pour compagne, et le suicide au bout pour vérifier ce qu'il en est de l'« au-delà » – belle conscience professionnelle. Preuve de constance dans leurs tourments : avant Botul, l'élève Gentruc du *Sang noir* demandait déjà en classe si Kant s'était vraiment abstenu toute sa vie de plaisir charnel... Jean Grenier fut un autre de ces passeurs discrets, maîtres en refus d'embrigadement (une singularité pour l'époque) : en procéderont Camus et son Clamance de *La Chute*.

Même Sartre, à qui Simone de Beauvoir conseillait de profiter des loisirs de la guerre pour « pondre un petit système », même lui, l'auteur de *L'Etre et le Néant*, chanter de la liberté, on dirait qu'il a obéi au précepte non écrit de la Sorbonne selon lequel les thésards ne sauraient se marier avant leur soutenance. Louis Althusser n'est pas mort puceau, mais presque ; que de démêlés avec la réalité, celle

de l'épouse, la sienne propre, celle du Parti ! Il en a le visage tuméfié. La strangulation de sa femme ne suffira pas à le réveiller de sa lutte avec le corps, à quoi l'intellectuel libéré d'après-guerre peinait encore à ne pas préférer le *corpus* des œuvres de l'esprit.

Les philosophes post-gauchistes semblent subir aussi les rapports entravés de Kant et de Palante avec leur être physique. Quand ils venaient en troupe sermonner l'Elysée sur les droits de l'homme, avec leurs cheuveux milongs datant de 68, François Mitterrand les comparait, si on en croit ses conseillers, à des « vieilles filles » !

En philo – la terminale d'après-guerre –, le lycée Louis-le-Grand offrait à ses élèves le luxe snob d'« avoir » une star d'alors, Armand Cuvillier, auteur du manuel le plus bachoté. Comme tous les élèves du monde, nous brûlions de découvrir l'homme sous le professeur. Nous avions beau l'épier intensément, caricaturer ses épais sourcils circonflexes, un doute nous prenait quant à son incarnation véritable. Deux ou trois d'entre nous voulurent en avoir le cœur net et filèrent le maître dans la ville, dans l'espoir de mettre au moins une adresse sur cette image tombée de son *best-seller* et refusant, aurait-on dit, d'exister pour de bon. A chaque tentative, le cher inconnu s'évanouissait dans la foule, comme s'il n'habitait nulle part, comme s'il occupait à peine son manteau strict et s'ingéniait à perpétuer le mythe, plus rassurant, et souhaité, au fond, qu'une réalité forcément dégrisante.

Et si nous avions besoin de croire, pour mieux suivre Kant ou le contester, qu'il est mort puceau ?

Les colères tenaces des gens des montagnes

ON A PU assister, ces derniers mois, à des phénomènes politiques et sociaux déroutants et parfois inquiétants dans ce que les géographes appellent l'arc alpin, cette zone de montagne qui s'étend sur la France, la Suisse, l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche et la Slovénie. D'un côté, on a vu, aux élections européennes, la liste des Verts emmenée par Daniel Cohn-Bendit arriver en tête dans plusieurs communes des montagnes savoyardes, à commencer par la plus emblématique d'entre elles, Chamonix. Ces parages ne passaient pas pourtant jusque-là pour des bastions révolutionnaires et apportaient en général la majorité de leurs suffrages à la droite.

D'un autre côté, le succès, aux élections législatives suisses, de Christoph Blocher, dirigeant d'un parti isolationniste et xénophobe, a traduit, après la percée de Jörg Haider en Autriche, la montée en puissance de ce populisme alpin dont nous signalions dans ces colonnes, en mars 1999, les caractères communs présents dans des formations politiques comme la Ligue savoisienne en France ou le FPÖ autrichien. Même la CSU, le parti bavarois dominant, n'est pas exempt de ces tentations en dépit de ses prétentions à la respectabilité : c'est elle qui s'est opposée le plus farouchement à la modification de la loi sur la nationalité allemande du gouvernement Schröder, qui introduisait une part de « droit du sol » ; c'est elle qui a exhorté l'OeVP, le parti frère autrichien, à conclure une alliance avec le populiste xénophobe Jörg Haider...

Nombre de responsables politiques et d'intellectuels originaires de ces régions dénoncent les courants populistes qui, s'ils devenaient majoritaires, feraient courir à ces contrées et à leur population le risque d'un repli frileux dans leurs montagnes et leurs vallées, d'un farouche isolement, dont certains cultivent encore une nostalgie aussi romantique qu'irréaliste. Une telle dénonciation, cependant, court le risque de se limiter à l'incantation si elle ne s'accompagne pas d'une interrogation approfondie sur les causes qui amènent « l'homo alpinus » à manifester ses colères, selon des modes qui peuvent paraître contradictoires.

Si, dans le passé, la pauvreté et le dénuement faisaient de ces montagnes les parias des sociétés en voie de modernisation, les pauvres de jadis sont devenus les riches d'aujourd'hui, et ces régions se caractérisent par un PIB supérieur et un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale. Cependant, dans cette Europe qui se construit, ce sont encore les villes et les plaines qui entendent dicter leur loi aux gens des montagnes. Ces derniers ressentent comme une agression intolérable l'encombrement de leurs vallées par des camions, alors qu'il y a quelques années les « percées » alpines étaient considérées comme un progrès décisif pour le désenclavement. L'accident dramatique du tunnel du Mont-Blanc a été le révélateur de ce malaise grandissant.

Les incompréhensions entre « gens du bas » et « gens du haut » se manifestent également à l'occa-

sion de douloureux faits divers, comme cela est apparu lors du procès du guide de montagne Daniel Forté, présumé responsable par imprudence de la mort d'enfants lors d'une randonnée à raquettes. Ce qui, dans l'esprit montagnard, est perçu comme l'effet de la fatalité, du prix à payer pour le risque assumé de jouir des plaisirs des sommets, est considéré, en bas, comme une entorse au principe de sécurité absolue qui doit présider aux activités de loisir.

INCAPACITÉ À S'UNIR

La défense du principe de la biodiversité maximale incite des écologistes, essentiellement urbains, à défendre la réintroduction du loup et des ours dans des zones agropastorales, alors que les éleveurs de moutons considèrent la présence des carnivores comme une agression insupportable. Les parlementaires des zones de montagne, quel que soit leur parti, soutiennent les bergers. Jadis, ces derniers, qui n'étaient pas en mesure d'éradiquer les loups, avaient fait contre mauvaise fortune bon cœur : on faisait « la part du loup », et ce qui restait de la dépouille des animaux égorgés appartenait au berger, et non pas au propriétaire.

Les gens des plaines, qui utilisent la montagne pour leurs loisirs, sont souvent ignorants des règles séculaires qui ont permis à ces populations de survivre en dépit de la dureté du climat et du relief. Ces règles allient une démocratie radicale des « communiens » des montagnes à une conscience aigüe des

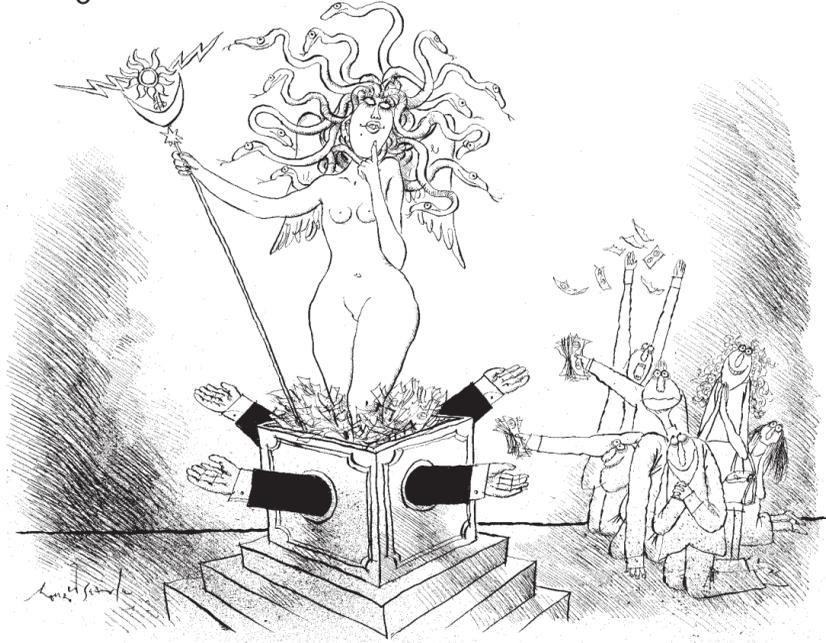
devoirs de l'individu à l'égard de la communauté. On trouve encore dans les greniers savoyards ces « bâtons de feu » qui se passent de famille en famille selon un ordre rigoureux : celle qui l'habitait était chargée pendant une semaine de veiller aux incendies pendant que les autres habitants du village vauquaient à leur travail. Les solidarités abstraites et désincarnées, telles qu'elles sont organisées dans les sociétés modernes, ne suscitent que méfiance dans ces populations qui considèrent souvent comme des parasites ceux qui en bénéficient. Une attitude qui aboutit parfois à des situations absurdes, où des personnes ou des familles dans le besoin n'osent pas demander le RMI de peur d'être montrées du doigt.

La plus grande faiblesse des gens de montagne pour faire valoir des idées et des revendications qui ne sont pas toutes aussi rétrogrades que certains l'affirment, c'est leur incapacité à s'unir, à surmonter conflits et rivalités ancestraux. Les querelles des deux Savoies, par exemple, ont empêché jusqu'ici la naissance d'un pôle universitaire à la mesure du dynamisme économique de la région. C'est dire combien on est loin d'un front commun des gens des Alpes, capable de surmonter les différences de langue ou de religion de populations qui partagent pourtant mode de vie et valeurs à une échelle transnationale. C'est pourquoi « l'homo alpinus » reste réactif plus qu'actif, révolté plus que réformiste.

Luc Rosenzweig

L'ange des sectes

par Ronald Searle



Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Bienvenue, la Chine !

LA Chine bientôt membre à part entière de l'OMC, l'Organisation mondiale du commerce, 136^e adhérent de cette toute jeune organisation internationale qui réunit, à la fin de ce mois à Seattle (Etats-Unis), sa troisième conférence ministérielle. Enfin !, est-on tenté de dire. En ouvrant cette perspective, l'accord sino-américain négocié depuis treize ans et signé lundi 15 novembre à Pékin constitue bien sûr un événement important pour les deux pays. Les Américains élargissent leurs débouchés, les Chinois accélèrent leur libéralisation, économique pour l'instant. Il l'est aussi pour l'ensemble de la communauté internationale. « Une porte historique a été ouverte », a commenté Mike Moore, le directeur général de l'OMC, ajoutant fort pertinamment : « Maintenant, il nous faut franchir ensemble. »

L'entrée de la Chine dans l'OMC n'est certes pas encore acquise. L'accord sino-américain doit être ratifié par le Congrès des Etats-Unis. Ce ne sera pas simple. A Washington, les oppositions à une normalisation des relations avec Pékin restent vives : les exportations chinoises, déjà massives, y sont perçues comme une menace pour certaines industries et pour bien des emplois. Déjà, les opposants soulignent en chœur que l'accord n'évoque ni la question des droits de l'homme ni celle des normes sociales.

Si la ratification par l'assemblée populaire chinoise ne devrait pas poser de problème, Pékin doit ensuite parvenir à des

accords de même nature avec les autres pays membres de l'OMC, avec le Canada et l'Union européenne en particulier. Les uns et les autres demandent, et c'est naturel, de pouvoir bénéficier des mêmes conditions que les Etats-Unis dans leur accès au marché chinois, éternel potentiel qui, depuis si longtemps, fait rêver sans avoir jamais jusqu'à présent satisfait les rêveurs.

Favorables, depuis longtemps, à l'intégration de la Chine dans le jeu économique mondial, les Européens ne peuvent que se réjouir de l'accord sino-américain. Mais, première puissance commerciale du monde, l'Europe constate que, ici comme ailleurs, ce sont les Etats-Unis qui détenaient la clé de la porte. Ils ont joué leur jeu, très personnel. Bruxelles revendique une « multilatéralisation » des négociations menées jusqu'à présent en tête à tête entre Pékin et Washington. Une diplomatie économique plus offensive aurait permis à l'Union européenne de mieux défendre ses intérêts.

L'absence de l'empire du Milieu était, pour l'OMC, une totale ineptie. Si, comme le souhaitent les Européens, cette organisation doit devenir, à terme, l'enceinte où se définissent les règles du jeu en matière d'échanges internationaux, il n'est pas normal que la Chine, qui représente 20 % de la population de la planète et 3 % du commerce mondial, n'en fasse pas partie. D'autres pays, la Russie notamment, sont encore sur le palier. Pour pouvoir participer à l'organisation de la mondialisation, l'OMC a besoin de tout le monde.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani, Dominique Aldy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhommeau
Directeur artistique : Dominique Roynet
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses) ; Laurent Grelsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;

Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarcou (France) ; Frank Nouel (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pliollou ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vermet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'indépendance indonésienne

DANS L'ENSEMBLE, les Hollandais ont pris connaissance des résultats de la conférence de la Table ronde avec des sentiments fort partagés, doublés, chez ceux qui ont passé une partie de leur vie en Indonésie, d'un profond serrement de cœur à la pensée qu'au 30 décembre prochain, ils ne seront plus considérés que comme des étrangers dans ce pays qu'ils s'étaient mis à aimer sincèrement.

C'est une rupture à laquelle il fallait s'attendre, certes, mais ils ne l'auraient pas voulue aussi brutale. De nombreux Hollandais se rendent compte pourtant que de graves erreurs ont été quelquefois commises ; que des décisions énergiques et utiles ont été prises, mais que leurs dirigeants ont reculé à chaque fois devant les conséquences qu'elles pouvaient entraîner, et qu'il a fallu céder ensuite à des pressions étrangères singulière-

ment insistantes, de même que l'on a compris que l'évolution indonésienne aurait pu être poursuivie avant la guerre à un rythme plus accéléré.

Mais tout cela, c'est le passé ; il convient à présent d'envisager l'avenir. Du côté indonésien, bien que les délégués rapportent dans leurs bagages le transfert inconditionnel de la souveraineté, on se montre déçu du fait que la question du statut de la Nouvelle-Guinée est restée en suspens. Du côté néerlandais, malgré l'amère déception causée dans bien des milieux par les larges concessions faites, on se dit que ce n'est que dans la pratique que l'on pourra évaluer ce qui reste favorable aux Pays-Bas dans des accords qui demandent de nombreuses mises au point.

L. J. de Gubernatis
(17 novembre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfils : 03-88-71-42-30

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

ENTREPRISES

LE MONDE / MERCREDI 17 NOVEMBRE 1999

SPÉCULATION Depuis plus d'un mois, spéculations et rumeurs se multiplient sur l'avenir du groupe de services et de télécommunications dirigé par Jean-Marie Messier.

● **AFFECTÉE** par le jugement négatif des analystes sur une stratégie de développement qualifiée de trop ambitieuse, l'action avait beaucoup baissé avant de regagner en un mois

plus de 20 % dans des volumes de transaction inhabituels. ● **DE NOM-BREUX OBSERVATEURS** voient la main de l'homme d'affaires américano-australien, Rupert Murdoch, der-

rière le climat étrange autour de Vivendi. Il n'a pas du tout apprécié « l'intrusion » du groupe français dans le capital du bouquet de chaînes par satellite BSkyB et cher-

cherait à affaiblir son adversaire pour l'évincer. ● **PERSUADÉ DE FAIRE L'OBJET D'ATTAQUES** concertées, Vivendi tente d'organiser la défense de son capital.

Vivendi est victime d'une tentative de déstabilisation

Rupert Murdoch est soupçonné de mener une campagne contre le groupe de services dirigé par Jean-Marie Messier. Le magnat américano-australien n'a pas du tout apprécié « l'intrusion » du groupe français dans le capital du bouquet de chaînes par satellite BSkyB

JEAN-MARIE MESSIER est-il allé trop loin ? Des amis du PDG de Vivendi, ses administrateurs, de nombreux observateurs se posent de plus en plus ouvertement la

RÉCIT

De curieuses rumeurs circulent, comme celle, démentie, de la démission de M. Messier

question. Depuis la rentrée, trop de rumeurs, trop d'achats impromptus, trop de spéculations entourent le titre du groupe de services et de télécommunications. De nombreux regards se portent vers l'homme d'affaires américano-australien, Rupert Murdoch, soupçonné de ne pas être étranger au climat qui entoure Vivendi.

« Jean-Marie Messier a été chatoouiller la queue du dragon. Le dragon maintenant se venge », affirme un observateur. En prenant le contrôle de Pathé et en même temps de 24,7 % du bouquet de chaînes par satellite BSkyB, contrôlé par Rupert Murdoch, le PDG de Vivendi semble avoir rompu un de ces pactes de non-agression qui existent dans l'audiovisuel européen.

Officiellement, tout se passe normalement. Après quelques déclarations conquérantes, le PDG de Vivendi a adopté un profil bas. « *Nous travaillons ensemble avec NewsCorp* [le groupe de Rupert Murdoch]. *Nous avons un partenariat solide. Nous soutiendrons toute décision de créer de la valeur ajoutée pour BSkyB. Nous sommes un actionnaire neutre. 25 % nous suffisent* », expliquait M. Messier, en marge d'une conférence de presse, le 5 novembre à Londres.

En réalité, c'est la guerre. Les deux hommes sont à l'opposé l'un de l'autre. Ascète, fuyant les médias, Rupert Murdoch est un capitaliste dur, qui s'est formé sur le tas. Pour lui, Jean-Marie Messier, surmédiatisé, bon vivant, n'est qu'un de ces produits de « l'establishment » que l'homme d'affaires australien exècre. L'incursion du PDG français dans BSkyB, sa prétention à vouloir créer un groupe commun sur la base d'une fusion entre Canal+ et BSkyB, dirigé par les Français l'a plus qu'irrité. Bien que n'en possédant que 40 %, le magnat des médias considère le bouquet satellite comme sa propriété : il a nommé sa fille Elisabeth, directrice des programmes de BSkyB, sans en référer à personne. M. Murdoch supporte d'autant moins l'entrée de Vivendi, qu'elle s'est faite par le

biais d'un « putsch » contre son ami Jérôme Seydoux. Rupert Murdoch n'a jamais oublié que ce dernier lui a apporté un soutien sans faille lors des heures noires de BSkyB, entre 1989 et 1994.

Pour bien marquer ses distances, M. Murdoch se contente d'appliquer le minimum légal. Vivendi remarque que Pathé disposait de trois sièges au conseil de BSkyB, alors qu'il n'en a qu'un. Autre signe : M. Murdoch n'a pas encore rencontré M. Messier. Officiellement, en raison d'un agenda surchargé. Depuis septembre, Rupert Murdoch a tout de même trouvé le temps de voir à plusieurs reprises ses homologues européens comme Patrick Le Lay, responsable de TF 1 ou l'allemand Léo Kirch, le patron de la chaîne Première. Avec ce dernier, il a même engagé des négociations en vue de faire reprendre 25 % de la chaîne Première par BSkyB. Ce qui aboutirait mécaniquement à une dilution de la participation de Vivendi dans le bouquet satellite.

A ces attaques frontales sont venues s'ajouter d'autres manœuvres, moins avouables. Alors que la stratégie de Vivendi est vivement critiquée par de nombreux investisseurs, de curieuses rumeurs ont commencé à circuler sur le marché boursier. Le 13 octobre, il y a eu d'abord celle de la démission de Jean-Marie Messier. Venue de Londres pour les uns, du Luxembourg pour les autres, elle a pris une importance inhabituelle en quelques heures. Une société de bourse a laissé un message sur le répondeur de tous ses principaux clients pour les informer du départ du patron de Vivendi. L'information a été vite démentie, une enquête de la Commission des opérations de bourse (COB) est engagée.

VOLUMES INHABITUELS

Depuis, la valeur fait l'objet d'une activité inaccoutumée. Il y a des applications importantes hors marché, des volumes inhabituels de transactions – entre 4 et 5 millions de titres échangés par jour, contre 2 à 3 millions en moyenne –, des sauts brusques du cours. Selon l'avis d'analystes, la faible valorisation du groupe et la fièvre qui s'est emparée du secteur des télécommunications en Europe ne suffisent pas à expliquer le comportement de l'action. Beaucoup ont l'impression que des mains ramassent des actions Vivendi en Bourse. Mais, à l'exception d'un fonds de pension écossais et d'une sicav, personne n'a déclaré de franchiseement de seuil, obligatoire tous les 0,5 %.

Les pilules empoisonnées du groupe de Jean-Marie Messier

EN QUELQUES SEMAINES, Vivendi est passé en Bourse du statut de valeur institutionnelle à celui de titre spéculatif, voire opéable. Une action hostile contre le groupe ne paraît pas totalement impossible. La firme a un capital très ouvert : aucun actionnaire n'en contrôle plus de 5 %. Sa taille, qui pouvait à un moment paraître une protection, n'en est plus une : après l'offre de Vodafone, prêt à payer plus de 100 milliards d'euros (656 milliards de francs) pour s'emparer de l'allemand Mannesmann, les 44,4 milliards d'euros (291 milliards de francs) de capitalisation boursière de Vivendi ne semblent plus dissuasifs.

Le groupe de Jean-Marie Messier n'est, toutefois, pas totalement démuné pour contrer des attaques hostiles. De nombreuses activités recèlent des dispositions juridiques qui se révèlent de véritables pilules empoisonnées et rendent pratiquement impossibles tous les scénarios de démantèlement par un attaquant extérieur. Ainsi, en cas de

changement de contrôle, tous les contrats d'eau, de chauffage, de transports, de propreté avec les collectivités locales en France pourraient être remis en cause, comme le prévoit la loi Sapin. A la veille des élections municipales, beaucoup d'élus ne seraient pas mécontents de renégocier, voire d'annuler des contrats qui leur semblent défavorables. Tout repreneur risquerait alors de voir s'évanouir une part substantielle du chiffre d'affaires, et surtout du résultat de la branche environnement.

En outre, toute prise de contrôle agressive de Vivendi en vue d'en revendre des parties ne serait pas forcément une bonne affaire financière. Au cours de ces dernières années, le groupe a cédé de nombreux actifs historiques. Il n'en reste plus beaucoup à vendre. Quant aux nouvelles acquisitions, elles ont souvent été payées fort cher, ce qui les rend difficiles à valoriser.

M. O.

tie, le prix est tombé », souligne Tim Allen, porte-parole de BSkyB. Beaucoup d'observateurs excluent que Rupert Murdoch se lance dans une attaque contre Vivendi : « *Son groupe est trop endetté pour mener une telle offensive boursière. Sa tactique est plutôt celle de la déstabilisation* »

FAIRE MONTER LA TENSION

La tension est montée encore d'un cran avec la décision, le 12 novembre, du ministre du commerce et de l'industrie britannique, Stephen Byers, de soumettre au Conseil de la concurrence l'entrée de Vivendi dans le capital de BSkyB, en invoquant une menace sur les droits de retransmission sur le sport, le cinéma et les technologies de décodage. « *Les raisons invoquées par le gouvernement ne tiennent pas. Les droits sportifs et de cinéma sont vendus à l'échelle nationale et non internationale. En*

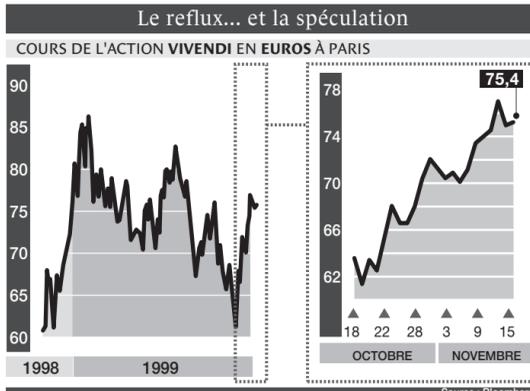
matière de technologie numérique, le gouvernement n'a cessé d'œuvrer en faveur d'un rapprochement entre opérateurs *De plus, il n'avait rien trouvé à redire sur la participation de Pathé dans BSkyB* », commente Vighnesh Padiachy, analyste chez Morgan Stanley. Derrière cette décision, beaucoup y voient l'influence de Rupert Murdoch. Furieux de ne pas avoir pu reprendre, à la suite d'un veto du gouvernement, le club de football Manchester United, le magnat australien, jusqu'alors fidèle soutien de Tony Blair, s'est rapproché du parti conservateur. La perspective d'avoir contre soi un homme qui contrôle 35 % de la presse quotidienne britannique, aurait convaincu le gouvernement à se montrer sensible à certaines de ses préoccupations.

De l'avis d'observateurs expérimentés du groupe Murdoch, toute cette agitation boursière et gou-

vernementale autour de Vivendi est destinée à faire monter la tension, en jouant au chat et à la souris avec son interlocuteur, avant de négocier.

Vivendi est-il prêt à faire la moindre concession ? Persuadé de faire l'objet d'attaques concertées, le groupe vit dans un bunker. Selon certaines rumeurs, il organiserait une ligne de défense avec des amis. Bernard Arnault, le patron de LVMH, achète à titre personnel. Vincent Bolloré, après des déclarations contradictoires, dit détenir 0,25 % du capital de Vivendi. Jean-Marie Messier aurait confié aussi qu' « *après les rumeurs sur sa démission, il se sentait autoriser à racheter ses actions* ». A toutes les questions sur l'évolution de son capital, le groupe oppose le silence. Le bras de fer commence.

*Martine Orange
et Marc Roche (à Londres)*



Affecté par les doutes croissants des analystes sur la capacité de Vivendi à mener de front un développement rapide dans l'environnement, le téléphone et la télécommunication, la valeur a perdu 30 % entre le début de l'année et la mi-octobre. La montée des rumeurs et de la spéculation sur l'avenir du groupe ont permis depuis un mois à l'action Vivendi de regagner plus de 20 %.

Droit de préemption sur Cegetel

L'offensive de Vodafone sur Mannesmann a ravivé les spéculations autour de Cegetel. La filiale de télécommunications de Vivendi est, en effet, très concernée par cette bataille boursière qui implique deux de ses principaux actionnaires. Si Vodafone prenait le contrôle de Mannesmann, il détiendrait alors 15 % de Cegetel et 32 % de SFR. Il deviendrait alors le deuxième actionnaire de la société de téléphone mobile, juste derrière Vivendi actionnaire à hauteur de 35,2 %. BT, qui a investi environ neuf milliards de francs dans Cegetel, se trouverait marginalisé.

Pour Vivendi, ce scénario n'est que théorique. Le groupe souligne qu'il existe un pacte d'actionnaires très contraignant dans Cegetel. Il refuse d'en donner tout le contenu. Une disposition de ce pacte, selon lui, permet de faire jouer un droit de préemption, en cas de vente ou de changement de contrôle d'un des actionnaires. Vivendi est décidé à faire jouer ce droit pour se renforcer dans Cegetel. BT, qui souhaite aussi augmenter sa participation dans la société de télécommunication, disposerait d'un droit de préemption analogue. Selon toute vraisemblance, il l'utiliserait pour maintenir sa position d'actionnaire privilégié de Cegetel face à Vivendi.

Vodafone lancerait une offre hostile sur Mannesmann

L'opérateur britannique pourrait relever son prix. Mais le groupe allemand entend défendre son indépendance

APRÈS avoir vu son offre amicale rejetée fermement, Vodafone, l'opérateur de téléphonie mobile britannique, peaufine une offre hostile sur son concurrent allemand Mannesmann. Chris Gent, le président de Vodafone, devait, mardi 16 novembre dans l'après-midi, à Londres, réunir ses actionnaires pour préciser ses intentions. Auparavant, il s'est entretenu avec les agences de presse : « nous sommes préparés, si nécessaire, à lancer une offre hostile, mais nous espérons que cela ne sera pas nécessaire ». Cette offre devrait être formulée avant vendredi. S'il prend le contrôle de Mannesmann, Vodafone a précisé qu'il céderait Orange, l'opérateur mobile britannique tout juste acquis par Mannesmann, et envisagerait une introduction en Bourse des activités de téléphonie fixe du groupe allemand regroupant Arcor et O. tel. O en Allemagne ainsi qu'Infostrada en Italie.

Les investisseurs estiment que Vodafone n'a d'autre choix que de se lancer dans une telle opération, quitte à relever considérablement le montant de son offre. Lundi, les analystes de SG Securities estimaient que le prix pourrait être augmenté jusqu'à 240-250 euros par action, contre 203 euros pour la première pro-

position. D'ailleurs, dès lundi, l'action Mannesmann a grimpé jusqu'à 203 euros à la Bourse de Francfort.

Vodafone est donc condamné à offrir une nouvelle prime. Le groupe britannique est-il prêt à payer le prix fort ? La rivalité stratégique des deux groupes, chacun candidat à la place de numéro un des mobiles en Europe, devrait l'inciter à aller jusqu'au bout. La possibilité de réa-

9 milliards d'euros) et le bénéfice avant impôt, amortissement et éléments exceptionnels, a grimpé de 28 %, à 1,3 milliard de livres.

Mais Mannesmann ne s'avoue pas vaincu pour autant. Après avoir critiqué, dimanche, la modestie de la première offre faite par Vodafone, le groupe allemand a lancé le lendemain une contre-offensive judiciaire. Mannesmann a déposé une plainte

mand accuse Goldman Sachs d'avoir eu accès à des informations confidentielles sur Mannesmann. La banque américaine a d'ailleurs choisi, lundi, de prendre ses distances avec Vodafone.

Le groupe allemand s'emploie, par ailleurs, à mobiliser ses actionnaires. La très grande dispersion du capital de Mannesmann est à la fois une faiblesse et une force. L'intégralité du capital de Mannesmann est cotée en Bourse. A ce jour, aucun actionnaire ne détient plus de 5 % du capital et aucun n'a besoin de révéler son identité. Le seul allié de poids serait le groupe de Hongkong, Hutchison, qui devrait détenir 10,2 % du capital de Mannesmann en contrepartie du rachat d'Orange. Mais cette opération n'est toujours pas terminée. Si le capital est dispersé, la prise de contrôle du groupe n'est pas pour autant facilitée. Aucun actionnaire ne peut prétendre à plus de 5 % des droits de vote, quel que soit son niveau de participation. Et pour faire sauter cette clause, il faut détenir plus de 75 % du capital. En dessous du cap des 75 % du capital, aucune opération hostile ne peut théoriquement aboutir.

Enguérand Renault

Après avoir critiqué, dimanche, la modestie de la première offre faite par Vodafone, le groupe allemand a lancé le lendemain une contre-offensive judiciaire

liser des économies d'échelle de 760 millions d'euros dès 2003 et 910 millions d'euros, l'année suivante, selon Vodafone, devrait également encourager ses actionnaires à accepter le pari. Enfin, Chris Gent peut se prévaloir des excellents résultats semestriels de Vodafone. Après la fusion avec le groupe américain AirTouch, racheté en janvier 1999, le chiffre d'affaires a progressé, à structure comparable, de 36 %, à 5,78 milliards de livres

après de la Haute Cour de Londres contre la grande banque d'affaires américaine Goldman Sachs. Le groupe allemand reproche à cette dernière un curieux mélange des genres. En effet, Goldman Sachs a été jusqu'à présent la banque conseil de Vodafone alors même qu'elle avait conseillé, trois semaines plus tôt, le groupe de Hongkong Hutchison dans la vente d'Orange à Mannesmann. Dans ces conditions, le groupe alle-

Saint Laurent vend sa marque mais garde la haute couture

HUIT MOIS après avoir pris, séparément, le contrôle de Gucci et d'Yves Saint Laurent, François Pinault va enfin pouvoir rapprocher ces deux griffes pour mettre en œuvre son projet de développement d'un pôle de luxe concurrent du leader du secteur, LVMH. Gucci, filiale à 42 % du groupe Pinault Printemps Redoute, a confirmé lundi 15 novembre avoir finalisé l'acquisition auprès d'Artémis, la holding personnelle de M. Pinault, de Sanofi Beauté. La transaction se fait pratiquement au même prix que celui payé par Artémis, en mars, pour racheter le pôle parfums et cosmétiques du laboratoire pharmaceutique Sanofi, filiale d'Elf, soit 6,14 milliards de francs (dont 1,7 milliard de dettes), pour un chiffre d'affaires de près de 4,4 milliards de francs (670 millions d'euros).

Le maroquinier italien acquiert ainsi le parfumeur Roger & Gallet et les licences des parfums Van Cleef & Arpels, Oscar de la Renta, Krizia et Fendi. Mais, surtout, Gucci devient propriétaire de la marque Yves Saint Laurent. Y compris des « droits de contrôle et de certains autres droits » des deux fondateurs, Yves Saint Laurent et Pierre Bergé, qui se verront verser, au terme d'une « transaction distincte », quelque 70 millions de dollars (445,8 millions de francs). Gucci explique qu'il « exercera un contrôle étroit sur chacune des étapes de la création, de la fabrication et de la distribution, afin de réaliser tout le potentiel de la marque Yves Saint Laurent et d'atteindre des niveaux de rentabilité élevés ».

Chacune des étapes de la création ? Pas tout à fait. Il manquera au groupe italien le contrôle de la toute première de ces étapes : la haute couture. Cette activité, qui emploie 130 personnes, réalise un modeste chiffre d'affaires, de l'ordre de 40 millions de francs, et perd chroniquement de l'argent. Elle restera complètement dans le giron d'Artémis. Une « société anonyme simplifiée » (SAS), Yves Saint Laurent Haute Couture, sera créée à cet effet, présidée par Pierre Bergé.

Ami, mentor et associé du créateur, avec qui il avait fondé la maison de couture voilà trente-huit ans presque jour pour jour, M. Bergé, qui a fêté le 14 novembre ses soixante-neuf ans, avait passé des années à réunifier la griffe Yves Saint Laurent, en regroupant dans la même société les parfums, la couture et le prêt-à-porter. Il a choisi de la scinder à nouveau pour préserver jusqu'au bout l'indépendance du couturier. Pour Yves Saint Laurent, soixante-trois ans, dernier géant de la mode du XX^e siècle encore vivant, cette

scission marque le passage du stade de maison de couture à celle de simple marque de luxe, un univers impitoyable où la griffe française, malgré sa notoriété planétaire, a encore presque tout à démontrer. Un passage qu'ont déjà connu Chanel ou Christian Dior après la mort de leurs fondateurs. Pour Pierre Bergé, la situation est claire et sans appel : « La haute couture ne peut exister que par et autour d'Yves Saint Laurent. Le jour où il ne sera plus là, la haute couture Saint Laurent devra cesser », dit-il au Monde.

« UNE MARQUE FANTASTIQUE »

En attendant de voir comment se gèrera, au jour le jour, cette dualité, les deux parties font assaut de civilités. Le Texan Tom Ford, directeur artistique de Gucci, affirme dans un communiqué qu'« Yves Saint Laurent est une marque fantastique, peut-être la plus grande », tout en soulignant que « la puissance de la marque n'est pas aujourd'hui exploitée à sa pleine mesure ». M. Bergé reconnaît volontiers qu'« on ne peut nier le succès du tandem Tom Ford / Domenico De Sole (le PDG de Gucci) », mais il a déjà une idée précise de ce qu'il en attend : « la volonté de s'inscrire dans l'héritage et les archives, très nombreuses, de la création d'Yves Saint Laurent ». Or, c'est précisément parce qu'il a su s'affranchir de l'« héritage » de Gucci, que le créateur américain a réussi le tour de force de faire de cette marque italienne de maroquinerie, quasi moribonde au début de la décennie, l'une des griffes de mode les plus branchées, notamment aux Etats-Unis, marché clé.

Faute de pouvoir toucher à l'icône Yves Saint Laurent, c'est Alber Elbaz, le styliste recruté par Pierre Bergé l'an dernier pour dessiner les collections de prêt-à-porter féminin, qui pourrait faire les frais de cette reprise en main de la marque par Gucci. Quant aux gestionnaires, M. De Sole, Serge Weinberg, patron de PPR, leur obsession désormais sera de rentabiliser leur investissement, en imprimant à Saint Laurent une croissance forte. Première étape : la reprise en main, en direct, des différents métiers aujourd'hui concédés en licence à des sous-traitants. Et la multiplication des magasins possédés en propre - Saint Laurent ne contrôle que douze de ses boutiques dans le monde -, clé de la rentabilité pour les marques de luxe. LVMH, l'autre gros actionnaire de Gucci, désormais contraint à un rôle passif dans le capital, ne peut renier cette stratégie : c'est celle qui a fait le succès mondial de Vuitton...

Pascal Galinier

EDF est choisi pour la privatisation partielle du troisième producteur allemand d'électricité

Le groupe offre près de 16 milliards de francs pour 25 % d'EnBW

Le Land de Bade-Wurtemberg (Stuttgart) a retenu la société publique française pour acquérir 25 % du capital d'EnBW, le producteur régional

d'électricité, et numéro trois allemand. L'accord, qui sera signé fin décembre, restera soumis à l'aval de la Commission européenne. Cette der-

nière voit d'un mauvais œil les ambitions internationales d'EDF, alors que le marché français reste fermé à la compétition.

DÉSORMAIS, EDF a toutes les chances de s'implanter sur le marché allemand de l'électricité. Le groupe français a été choisi, lundi 15 novembre, par le Land du Bade-Wurtemberg pour négocier la privatisation partielle du troisième producteur allemand, EnBW. Les négociations devraient être terminées d'ici à la fin de l'année. Bien qu'elle ait déclaré se contenter de 25 %, et ait effectué une offre de 2,4 milliards d'euros (15,74 milliards de francs), EDF aurait soumis une proposition pour acquérir, avec un partenaire allemand ou européen, 34 % du capital d'EnBW, pour un montant estimé à 2,68 milliards d'euros.

Bien placée dès le départ, la candidature française était acquise après le retrait progressif des autres candidats en lice. Seul le conglomérat RWE, spécialiste de l'énergie, a essayé d'opposer une certaine concurrence en annonçant avoir déposé une offre définitive dans les délais, début novembre, mais il n'a pas fait de propositions

chiffrées. La filiale de Viag, Bayernwerk, et le producteur de Dortmund, VEW, avaient carrément décidé de jeter l'éponge. Les deux groupes sont engagés dans des fusions, l'un avec PreussenElektra (VeBa) et l'autre avec RWE.

CONSERVER UN DROIT DE REGARD

La perspective d'une privatisation partielle d'EnBW avait suscité de grands appétits. Le troisième producteur allemand d'électricité, derrière RWE-VEW et VeBa-Viag, contrôle en effet le marché du sud-ouest de l'Allemagne, une région peuplée et riche en industries. EnBW est né en 1997 du rapprochement d'un distributeur et d'un producteur de courant du Bade-Wurtemberg. Avec quelque 12 000 salariés, l'entreprise a réalisé en 1998 un chiffre d'affaires de 4,17 milliards d'euros et un bénéfice de 367 millions. Sa production annuelle a dépassé les 50 milliards de kWh en 1998, au profit de 3,4 millions de clients.

Avant le lancement de la procé-

dure, plusieurs points restent néanmoins à éclaircir : le Land (25,01 % du capital d'EnBW) et la ville de Stuttgart (9 %) souhaitent céder leur part, mais l'ampleur de leur désengagement respectif n'est pas connue. Certains responsables politiques du Land se prononcent pour le maintien d'une participation modeste au sein d'EnBW afin de disposer d'un droit de regard sur l'entreprise.

Une nouvelle réunion de la commission de pilotage de la privatisation, sous l'égide du ministre-président du Land, le chrétien-démocrate Erwin Teufel, est prévue mardi 23 novembre. Le Bade-Wurtemberg pose un certain nombre de conditions, en particulier sur le développement d'EnBW en Allemagne et en Europe, le maintien des sites de production, la sauvegarde du plus grand nombre possible d'emplois, et le renforcement du site économique par le biais de tarifs de courant compétitifs. D'ores et déjà, EDF affirme dans un communiqué que « dans ce par-

tenariat stratégique et de long terme », EnBW « préservera son identité, son management et son autonomie ».

L'entrée en Allemagne était considérée par le groupe public français comme sa priorité de l'année 1999. Avec l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité, il est impératif pour les producteurs de courant d'être au plus près de leurs clients pour pouvoir répondre à leurs besoins. Or l'essentiel d'entre eux sont implantés dans un arc de cercle allant de la Grande-Bretagne à la vallée du Rhône en longeant le Rhin. D'où l'acquisition, en décembre 1998, du London Electricity puis aujourd'hui la possibilité de devenir l'actionnaire de référence d'EnBW. Selon l'électricien national « les deux entreprises profiteront de leur complémentarité en matière de production, de transport et de distribution ».

PROCÉDURE D'URGENCE

Le succès de ces deux acquisitions, tant à Londres qu'à Stuttgart, tient aux montants des offres faites par le premier électricien mondial, qui n'a pas hésité dans chaque cas à mettre le prix afin de dissuader toutes les autres candidatures.

Au triomphe, EDF a préféré la discrétion. Car si l'opération semble bouclée en Allemagne, elle reste soumise à l'accord des autorités européennes. Bruxelles va examiner ce dossier et tiendra compte dans son analyse de l'évolution de la situation nationale. Or, la France est désormais le seul pays à ne pas s'être mis en conformité avec la directive qui a ouvert depuis la mi-février le marché de l'électricité en Europe. Si EDF peut acheter des entreprises en dehors de ses frontières, la réciproque n'est pas possible, aujourd'hui.

Dans le cadre de la procédure d'urgence décidée par le gouvernement, une commission mixte paritaire composée de sept députés et de sept sénateurs se réunira, jeudi 18 novembre, pour trouver un accord sur le texte de loi sur l'électricité voté par l'Assemblée en février et amendé par le Sénat en octobre. Si un compromis est trouvé, la loi sera votée en début 2000. En cas d'échec, le texte sera reporté de plusieurs mois. Une situation préjudiciable aux ambitions internationales d'EDF.

Dominique Gallois et Philippe Ricard (à Francfort)

Deutsche Post devient le numéro un mondial du fret aérien

L'entreprise rachète Air Express International

OU S'ARRÊTERA Deutsche Post ? Après avoir repris 25 % de la messagerie express DHL, racheté le suisse Danzas, les français Ducros et Orgadis, le britannique Securicor, le suédois ASG, une partie du néerlandais Royal Nedloyd, l'espagnol Giupuzcoana, l'italien MIT et quelques autres sociétés de transports ou de logistique en Europe, la Poste allemande affiche désormais des ambitions mondiales. Lundi 15 novembre, l'entreprise publique a annoncé l'acquisition, pour 1,14 milliard de dollars (1,09 milliard d'euros) d'Air Express International (AEI), le plus ancien et le plus grand prestataire de services de fret aérien aux Etats-Unis. Cette entreprise employait, fin 1998, 2 700 salariés aux Etats-Unis et 4 700 dans le reste du monde. Elle ne possède ni avion, ni bateau, ni camion puisqu'elle sous-traite l'ensemble de ses activités transport mais gère en direct 21 entrepôts et centres de distribution. En raison des crises en Russie, en Asie et en Amérique latine, AEI a vu, en 1998, son chiffre d'affaires reculer de 1,54 à 1,51 milliard de dollars et son résultat net passer de 49,4 à 43,7 millions de dollars.

Air Express International va être intégré à Danzas. « L'acquisition est une nouvelle grande étape dans notre stratégie pour devenir la première entreprise mondiale de logistique », a assuré le président du directoire de Deutsche Post, Klaus Zumwinkler. « Deutsche Post va ainsi gagner une forte position aux Etats-Unis et Danzas se hisser parmi les premiers prestataires de services de fret au monde », selon le communiqué du groupe.

L'offre d'achat est soumise à plusieurs conditions, dont deux essentielles : l'acquisition de la majorité des actions par Deutsche Post et les feux verts des autorités de concurrence concernées.

DÉPÔT DE PLAINTE

Cette acquisition suscite de vives réactions chez les concurrents de Deutsche Post. En trois ans, celle-ci aurait investi environ 45 milliards de francs dans ses opérations de croissance externe. L'américain UPS a porté plainte devant la Commission de Bruxelles. Celle-ci a ouvert une enquête pour voir si ces acquisitions ont été financées par la vente de biens immobiliers, comme l'affirment les Allemands, ou si Deutsche Post profite de son monopole sur le courrier pour tailler des croupières à ses concurrents dans les autres secteurs. La Poste française qui, jusqu'à présent, hésitait à critiquer ouvertement sa concurrente allemande, envisage de s'associer, d'une façon ou d'une autre, à la plainte déposée par UPS.

Pour sa part, Klaus Zumwinkler a rappelé lundi que l'Etat allemand mettrait sur le marché entre 33 % et 49 % du capital de Deutsche Post en 2000. Cette confirmation est faite, selon ses concurrents, pour amadouer la Commission européenne. Mi-octobre, l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* indiquait que Deutsche Post risquait une amende allant « jusqu'à 1 milliard de deutschemarks » (510 millions d'euros).

Frédéric Lemaître

Les clients de l'électricien français dans le monde

En France, EDF distribue de l'électricité à 30 millions de clients. A l'international, avec ses partenaires, il en fournit à plus de 16 millions de personnes.

- **Europe :**
- Grande Bretagne : London Electricity à Londres, 2 millions de clients
- South West Electricity (SWEB) à Bristol acheté par London Electricity, 1,3 million

- Hongrie : Edasz & Demasz à Győr et Zeged, 1,6 million
- Autriche : Estag à Graz, 500 000
- Suède : Graninge à Bollstabtruk, 200 000
- Suisse : Motor Colombus à Baden, 100 000
- **Amérique du Sud :**
- Brésil : Metropolitana à Sao Paulo, 4,4 millions
- Light à Rio de Janeiro, 2,9 millions

- Argentine : Edenor à Buenos Aires, 2,5 millions
- Edmsa à Mendoza, 300 000
- **Afrique :**
- Côte d'Ivoire : CIE à Abidjan, 600 000
- Maroc : Lydec à Casablanca, 500 000
- Afrique du Sud : Phambili Nombane au Cap), 40 000

Philipp Holzmann menacé de faillite

LE NUMÉRO UN allemand du bâtiment – et quatrième européen –, Philipp Holzmann, a lancé, lundi 15 novembre, un appel à l'aide à ses créanciers, dont l'un des principaux est la Deutsche Bank. Cette dernière est aussi l'un des premiers actionnaires de la société, avec 15,4 % du capital, derrière le holding industriel belge Gevaert (30 %) actionnaire de référence depuis décembre 1998. Les dirigeants de Philipp Holzmann réclament un plan de refinancement, après l'annonce, lundi, d'une perte de 1,25 milliard d'euros. En cas d'acceptation d'un rééchelonnement de ses dettes, un plan de restructuration prévoyant la suppression de 3 000 emplois, sur un total de 28 000, serait lancé par la direction. L'alternative à cet éventuel sauvetage serait un dépôt de bilan.

Leader d'un secteur du bâtiment très morcelé outre-Rhin, Philipp Holzmann a souffert de la crise du bâtiment en Allemagne. Mais, à coup de suppressions d'emplois et de cessions d'actifs, le groupe avait en 1998 réussi à limiter ses pertes à 18,4 millions d'euros, pour 6 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Le groupe se disait alors sorti d'affaires, réorganisant son capital en y faisant entrer Gevaert, et annonçait le retour à l'équilibre, en 1999. Il y a moins d'un mois, il fêtait sans arrière-pensée son 150^e anniversaire.

La révélation de lundi n'en a constitué qu'une plus grande surprise. Le communiqué de la société en attribue la cause à la réévaluation d'anciens projets immobiliers, remontant au début de la décennie, faisant état de « manquements massifs d'anciens membres du directoire et d'anciens employés ». Philipp Holzmann demande donc l'aide de ses 600 banques créancières, et affirme avoir engagé des discussions avec les plus importantes d'entre elles dimanche. La cotation de l'action Philipp Holzmann était suspendue, mardi, à Francfort.

Dans le cadre de la procédure d'urgence décidée par le gouvernement, une commission mixte paritaire composée de sept députés et de sept sénateurs se réunira, jeudi 18 novembre, pour trouver un accord sur le texte de loi sur l'électricité voté par l'Assemblée en février et amendé par le Sénat en octobre. Si un compromis est trouvé, la loi sera votée en début 2000. En cas d'échec, le texte sera reporté de plusieurs mois. Une situation préjudiciable aux ambitions internationales d'EDF.

Dominique Gallois et Philippe Ricard (à Francfort)

Les Caisses d'épargne veulent avoir 4 millions de sociétaires

MOINS de cinq mois après la transformation des Caisses d'épargne en réseau d'établissements à statut mutualiste, le groupe a réuni au Palais des congrès, à Paris, mardi 16 novembre, 3 500 de ses cadres pour leur présenter son plan d'action sur quatre ans. L'Ecureuil veut doubler ses bénéfices d'ici à 2003 à plus de 5 milliards de francs. « Un objectif de retour sur fonds propres de 10 % ne nous fait pas peur », affirme-t-on aux Caisses d'épargne. Le groupe veut conforter sa position de numéro deux sur le marché des particuliers et vise 13 % de part de marché. Il en a aujourd'hui 8 % sur le nombre de comptes bancaires, et moins de 10 % sur les crédits. En Europe, il a l'ambition de jouer un rôle dans la restructuration du paysage bancaire et va rechercher à établir des partenariats en Italie, en Espagne et en Allemagne. L'Ecureuil affiche également des objectifs ambitieux en matière de vente des parts sociales qui vont être créées après la réforme du statut. Au cours du premier semestre 2000, les Caisses d'épargne espèrent en placer auprès de 1 million de leurs clients. Elles souhaitent porter à 4 millions le nombre de leurs sociétaires d'ici quatre ans.

Air France et La Poste divorcent

LA POSTE FRANÇAISE et Air France sont jusqu'à présent toutes deux actionnaires à 50/50 de l'Aéropostale, une compagnie qui possède une vingtaine d'avions (15 Boeing 737, 3 Airbus A 300, 4 ATR). Sa particularité est de transporter du courrier la nuit pour La Poste et des passagers la journée pour Air France, grâce au « quick change », une technique qui permet de transformer l'intérieur d'un avion en quelques dizaines de minutes. En 1999, 20 000 heures de vol ont été effectuées pour le compte d'Air France et 11 000 pour La Poste.

Selon nos informations, ni confirmées ni démenties par les deux entreprises, celles-ci ont décidé de divorcer. Les syndicats de pilotes ont été informés début novembre.

Air France se retirera du capital en 2001. Dès l'an 2000, La Poste prendra 65 % du capital d'Aéropostale avant d'en

acquérir la totalité l'année suivante. De son côté, Air France cessera l'exploitation de ces appareils, ce qui représentera une perte de 450 millions de francs de chiffre d'affaires pour cette entreprise qui en réalise un milliard et dont les comptes sont juste équilibrés en raison de la stratégie des deux actionnaires. Le personnel navigant réintègrera Air France et le personnel au sol continuera d'entretenir la flotte.

En 2001, La Poste devrait donc se retrouver à la tête d'une flotte d'avions. Pourquoi faire ? Elle n'a pas besoin de ces appareils la journée. D'ores et déjà, ses Airbus A 300 ne sont qu'à moitié remplis. Certains envisageraient une exploitation de la flotte sur l'Afrique du Nord ou la recherche d'un partenaire pour « co-charger » ces avions.

E. Le



BCEN-EUROBANK

Le Conseil de Surveillance de la **BCEN-EUROBANK** s'est réuni le 19 octobre 1999 sous la présidence de M. Iouri PONOMAREV, en présence de M. Oleg MOJAISKOV, Vice-Président de la Banque Centrale de Russie et représentant cette dernière. A l'ordre du jour figuraient, notamment, la situation financière de la Banque au 30 juin 1999 et le rapport de PricewaterhouseCoopers sur les relations entre la Banque Centrale de Russie, la **BCEN-EUROBANK** et Fimaco.

Au premier semestre, un effort particulier a été consacré au recouvrement des créances compromises après la crise d'août 1998 en Russie. Pendant cette même période, une reprise prudente et progressive de la démarche commerciale a été menée. Les premiers effets de ces actions sont encourageants : le résultat net s'élève à 79,675 millions de francs à la fin du premier semestre 1999 et les perspectives d'un retour à des résultats d'exploitation bénéficiaires d'ici la fin de l'année sont réelles.

A la demande du Conseil de Surveillance, le Directoire de la **BCEN-EUROBANK** a présenté son analyse sur le texte définitif du rapport de PricewaterhouseCoopers, relatif aux opérations réalisées par Fimaco avec la **BCEN-EUROBANK** et la Banque Centrale de Russie. Cette présentation a eu lieu en présence du représentant des auteurs du document précité.

Le Directoire a eu la satisfaction de pouvoir commenter ce rapport après que des rumeurs, allégations et amalgames de toutes sortes aient été véhiculés par certains médias sur ce même document. Il a été indiqué que le rapport remis contenait tous les éléments nécessaires à la bonne information de nos actionnaires et de nos autorités de contrôle. Enfin et surtout, il a été noté qu'une étude approfondie du document permettait de constater qu'aucune critique n'était formulée sur la conformité légale et réglementaire des opérations réalisées entre Fimaco, **BCEN-EUROBANK** et la Banque Centrale de Russie.

BCEN-EUROBANK

79-81 boulevard Haussmann, 75008 Paris



RECRUTEMENT DE JOURNALISTES FINANCIERS

Salaires : Jusqu'à 45 000 ff. mensuels

World Online, un des fournisseurs de service Internet les plus avant-gardistes en Europe et GlobalNet, une entreprise américaine d'Internet, cotée sur Nasdaq lancent un tout nouveau site web financier au début de l'année prochaine.

Nous souhaitons recruter quatre journalistes financiers qui rédigeront quotidiennement des articles pour le site dans le cadre d'un emploi à plein temps basé à Paris.

Une expérience en comptes-rendus, analyses et commentaires dans les secteurs suivants: entreprises françaises et européennes, marches financiers, économie et finance privée est souhaitable. La maîtrise de l'anglais ou d'autres langues européennes serait utile mais pas obligatoire.

Contact

Clive Wolman Tel 0044 171 514 0512
 Fax 0044 171 514 0505
 E-mail:cwolman@ukinvest.com

GlobalNet Financial gère actuellement les sites web suivant :

- 1) www.ukinvest.com
- 2) www.italia-invest.com
- 3) www.microcap 1000.com
- 4) www.matchbookfx.com

COMMUNICATION

LE MONDE / MERCREDI 17 NOVEMBRE 1999

« Nord Eclair », quotidien sous perfusion, en attente d'un plan de sauvetage

Menacé de fermeture par Yves de Chaisemartin, le PDG de la Socpresse, le journal franco-belge doit se restructurer pour enrayer un déficit permanent. Les salariés craignent des licenciements et s'inquiètent des rapprochements envisagés avec « La Voix du Nord » et le groupe Rossel

UN VILLAGE GAULOIS qui aurait baissé les bras et perdu la force de se battre. Pris en tenaille entre son puissant concurrent, *La Voix du Nord*, et le groupe de presse belge Rossel, *Nord Eclair* a-t-il encore les moyens de résister, avec une diffusion dépassant à peine 76 000 exemplaires dans onze éditions autour de Roubaix, Tourcoing, du bassin minier, et, de l'autre côté de la frontière, dans le Hainaut occidental ? Né à la Libération, porteur drapeau de la démocratie chrétienne sociale dans la métropole lilloise, l'ancien *Journal de Roubaix* a longtemps mené la vie dure à son « ennemi » historique. Cette période est définitivement révolue.

Depuis plus de six mois, les 550 salariés de l'entreprise vivent dans la hantise d'une « restructuration » devenue inéluctable. A Roubaix, on sait ce que cette réalité veut dire. La presse n'est certes pas l'industrie textile. Mais Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse, propriétaire du titre entré dans le giron du groupe Hersant en 1976, ne s'y est pas pris autrement. « Vous ne pouvez plus compter sur la Socpresse pour boucher les pertes et assurer une survie artificielle d'un journal en état de coma dépassé », a-t-il fermement déclaré le 28 septembre devant le comité d'entreprise. « Si rien n'est fait, j'ai pris la décision irrévocable d'arrêter la pa-

rotation », a-t-il asséné aux délégués médusés, en invoquant les « mauvaises » chiffres du nombre de signes produits par les journalistes et de pages montées par les ouvriers, des résultats des commerciaux...

Depuis plusieurs années, le titre perd de l'argent, beaucoup d'argent. De l'ordre de 30 à 40 millions de francs par an, que les dirigeants successifs de la Socpresse, sans rechigner, ont épongé à la fin de chaque exercice. Le lectorat, vieillissant, aurait baissé de 40 % en dix ans. « Comment peut-on gagner des lecteurs et augmenter le chiffre d'affaires publicitaire dans une zone qui compte 30 % de chômeurs ? », s'interroge Maurice Decroix, responsable de l'agence de Roubaix.

SUREFFECTIF

L'audit réalisé au printemps par Pierre-Jean Bozo, délégué par la Socpresse, un spécialiste de la restructuration des journaux, a achevé de noircir le tableau. Avec pas loin de 600 salariés, en incluant les CDD, *Nord Eclair* serait largement en sureffectif. Malgré plusieurs plans de départs en FNE, le chiffre de 200 à 300 postes « en trop » aurait été avancé, sans avoir été confirmé. Ce constat justifierait, à lui seul, la mise en garde du PDG de la Socpresse. Mais, ce jour-là, Yves de Chaisemartin n'est pas passé aux actes. Il a lancé un ultima-

tum, assorti d'une menace de fermeture. Et il a accordé un sursis « jusqu'à la fin de l'année » pour esquisser les grandes lignes d'un redressement. Depuis deux mois, il ne s'est rien passé. Pour la première fois dans l'histoire du titre, toutes les catégories de personnel, journalistes, ouvriers du Livre, employés et cadres, ont fait une grève, samedi 6 novembre, pour demander la mise en œuvre d'un plan d'entreprise. « Il faut arriver à discuter avec la direction et éviter le pourrissement. Nous attendons un signe », explique un membre de l'intersyndicale, traduisant le malaise d'une entreprise en apesanteur.

Il y a en pourtant, Yves de Chai-

semartin tenait un discours plutôt rassurant, en réaffirmant le soutien du groupe. A la veille de conclure l'opération d'entrée de la Socpresse dans *La Voix du Nord*, via le groupe Rossel, il avait, il est vrai, stoppé net les efforts de relance dans une nouvelle formule, au format tabloïd, dont la campagne publicitaire était engagée. La conjonction des deux événements a laissé des traces : « Une profonde déception et un signe que la mécanique était cassée », souligne Marie-Christine Debieuvre, déléguée SNJ.

Alors que les manœuvres capitalistiques se sont amplifiées à *La Voix du Nord*, *Nord Eclair* a accentué sa lente dégradation. « Personne ne

connaît les conditions du deal passé entre la Socpresse, le groupe Rossel et *La Voix du Nord* », s'inquiète Jules Clauwaert, ancien dirigeant fondateur, à la retraite, mais toujours éditorialiste. Fort de son autorité morale, il ne désespère pas de peser sur la suite des événements.

MONNAIE D'ÉCHANGE

Dans la vaste opération de restructuration des titres régionaux de la Socpresse, *Nord Eclair* risque-t-il de n'être qu'une monnaie d'échange ? Cette crainte est justifiée par les injonctions de M. de Chaisemartin préconisant un rapprochement avec ses puissants voisins. Annoncent-elles une fermeture des agences déficitaires, un repli sur la zone d'influence avec un transfert des personnels, à la faveur des créations d'emplois liées aux 35 heures ?

Plus inquiétante apparaît la situation de l'imprimerie. Après avoir perdu le tirage en fac-similé de titres nationaux, dont *Le Figaro*, elle doit s'accrocher, face à la concurrence belge et néerlandaise, pour conserver l'impression de quotidiens étrangers (*Financial Times*, *The Guardian* ainsi que quatre titres italiens).

Grâce au poids acquis à l'intérieur de *La Voix du Nord*, qui devrait afficher un bénéfice de 115 millions de francs cette année, la Socpresse

paraît en position d'imposer les mesures de reclassement que Jean-Louis Prévost, PDG du quotidien régional, avait toujours écartées. Depuis quelques jours, Pierre-Jean Bozo a été chargé d'en étudier les modalités.

Cette crise suscite également de profondes inquiétudes à la mairie de Roubaix, caution de deux emprunts, l'un pour l'installation de l'imprimerie et l'autre pour un investissement de 20 millions de francs dans un système de production informatique. « Nous sommes prêts à participer à un tour de table pour préserver l'emploi », affirme René Vandierendonck, maire (div. g.). A condition, précise-t-il, que le plan social ne prévoie aucun licenciement sec, maintienne la pluralité des titres et soit assorti de mesures en faveur des 35 heures. Des propositions déjà évoquées par Martine Aubry, ministre de l'emploi et adjointe au maire de Lille. Pour l'heure, les pouvoirs publics n'ont pas été sollicités.

« Y a-t-il encore un pilote dans l'avion ? », s'interrogent les responsables de l'intersyndicale, qui ne voient rien venir. Mettant en cause les réels pouvoirs du directeur général, Michel Prouvot, ils gardent quelque espoir dans la préparation d'un vrai plan d'entreprise « dynamique et mobilisateur ». Mais, à la fin du mois, *Nord Eclair* devrait aussi se passer de son rédacteur en chef, André Farine, parti prématurément à la retraite pour raisons de santé. En l'absence de certitudes sur les conditions du maintien du titre, la nomination de son successeur a été différée.

Michel Delberghe

DÉPÊCHES

■ **PRESE** : le neuvième Prix international pour la liberté de la presse a été décerné, lundi 15 novembre à New York, par le comité pour la protection des journalistes, au journaliste cubain emprisonné Jesus Joel Diaz Hernandez, à Baton Haxhiu, rédacteur en chef kosovar d'un journal macédonien, Jugnu Moshin et Najam Sethi, persécutés au Pakistan pour avoir dénoncé la corruption et Maria Cristina Caballero, régulièrement menacée de mort pour ses enquêtes sur la guerre civile en Colombie.

■ **FUSION** : les groupes de communication américains CBS et Viacom, qui ont annoncé leur fusion début septembre, devraient devoir céder une dizaine de stations de radio afin d'obtenir l'aval de l'autorité de régulation. La nouvelle compagnie devra aussi réduire l'ampleur de ses réseaux de télévision pour qu'ils atteignent moins de 35 % des foyers américains contre 41 % aujourd'hui. Cette opération d'échange d'actions, évaluée à 34,5 milliards de dollars, est la plus importante enregistrée dans les média aux USA.

Guy Dutheil

devraient, selon lui, composer leur bouquet à la manière dont ils choisissent un restaurant. Un passage obligé, car « l'offre est compliquée pour ceux qui ne connaissent pas le câble ». Toutefois, à long terme, le système d'offre à la carte « fragilisera tous les éditeurs de chaînes thématiques ». Faute de portefeuille de souscripteurs stables, ils ne sauront « comment faire des achats de programmes à long terme », déplore M. Hausser. Avec son « Forfait étoile », Lyonnaise Câble pourrait doper le nombre de ses abonnés numériques, établi à 170 000 aujourd'hui sur un total de 450 000.

Lyonnaise Câble lance l'abonnement à la carte

L'ÉVIDENCE est devenue réalité. Après avoir longtemps résisté, les câblo-opérateurs rendent les armes. Un à un, ils proposent désormais à leurs abonnés des systèmes d'offres à la carte. C'est France Télécom Câble qui a lancé le mouvement. Avec son offre Modulo, lancée il y a déjà plusieurs mois, la filiale de l'opérateur du téléphone a obligé tous ses concurrents à lui emboîter le pas. La Lyonnaise Câble est la première à la suivre. Le plus important câblo-opérateur de France devait annoncer, mardi 16 novembre, le lancement du « Forfait étoile ».

Avec cette nouvelle proposition, Lyonnaise Câble va permettre à ses nouveaux abonnés numériques de composer leur propre bouquet de chaînes. Selon le mot d'un éditeur de chaînes thématiques, les souscripteurs du câblo-opérateur pourront choisir leurs programmes au moyen d'une sorte de « guide Michelin » de la télévision payante. A compter du 16 novembre, toutes les chaînes de la Lyonnaise Câble seront flanquées d'un certain nombre d'étoiles. Plus encore que la qualité supposée de ces programmes, c'est leur prix que ces stellaires distinctions indiquent.

En pratique, cinq niveaux d'abonnements seront proposés. A chacun correspondra un nombre d'étoiles et un tarif. Ainsi, la future entrée de gamme sera fixée à 145 francs, plus 45 francs de location du décodeur numérique, soit 75 étoiles. Armé de son petit quota d'étoiles, l'abonné

pourra retenir les chaînes de son choix. Sans grande surprise, les programmes les plus attractifs, tels ceux à option, seront aussi les plus chers ou les plus étoilés. L'offre TPS cinéma, du bouquet satellitaire présidé par Patrick Le Lay, vaudra à elle seule 95 étoiles.

MONOPOLE

En revanche, Ciné Cinémas et Ciné Classics n'exigeront que 75 étoiles. Les chaînes thématiques aujourd'hui proposées dans le service de base seront moins gourmandes en étoiles. Canal J, chaîne pour la jeunesse, Canal Jimmy, chaîne pour les jeunes adultes, et Planète, chaîne documentaire, coûteront 10 étoiles.

LE RISQUE est devenu réalité. Au matin du mardi 16 novembre, France 2 et France 3 ont diffusé les émissions prévues dans le cadre du service de remplacement. Pour cause de grève, le magazine « Télématin », sur F2, n'a pu être proposé. De même, F3 a retransmis des séries à la place de ses habituels programmes. Si à l'antenne de La Cinquième-Arte, la grève n'était pas visible en revanche sur les ondes de Radio-France toutes les émissions étaient remplacées par un programme musical.

Au cours de la matinée, la direc-

tion de France Télévision n'était pas encore en mesure de préciser si les différents journaux pourraient avoir lieu sur F2 et F3. Du côté syndical, Jacques Ricaud, secrétaire général de la CFDT Radio-Télévision, « doutait qu'il y ait des J-T sur F2 et F3 ». Selon lui, « la grève marche bien sur les deux chaînes du service public comme à Radio-France ».

Sur le terrain, et malgré le conflit, « le climat est à la négociation », pointe la direction de France Télévision. Selon elle, « il n'y a pas de volonté de blocage de la part des syndicats ». De part et d'autre, sou-

lignée-t-elle, « tout le monde regrette que la discussion intervienne un peu tard ». Lundi 15 novembre, Marc Tessier, PDG de France Télévision, a remis ses propositions à tous les syndicats de personnels. Ces derniers devaient les examiner avant de se réunir à nouveau, mercredi 17 novembre, autour d'une table de négociation avec la direction.

A propos des 35 heures, France Télévision propose une base de 1575 heures de travail pour certaines catégories de personnels, 204 jours de travail pour les cadres et 200 jours pour les journalistes.

Service minimum à France 2 et France 3

tion de France Télévision n'était pas encore en mesure de préciser si les différents journaux pourraient avoir lieu sur F2 et F3. Du côté syndical, Jacques Ricaud, secrétaire général de la CFDT Radio-Télévision, « doutait qu'il y ait des J-T sur F2 et F3 ». Selon lui, « la grève marche bien sur les deux chaînes du service public comme à Radio-France ».

Sur le terrain, et malgré le conflit, « le climat est à la négociation », pointe la direction de France Télévision. Selon elle, « il n'y a pas de volonté de blocage de la part des syndicats ». De part et d'autre, sou-

lignée-t-elle, « tout le monde regrette que la discussion intervienne un peu tard ». Lundi 15 novembre, Marc Tessier, PDG de France Télévision, a remis ses propositions à tous les syndicats de personnels. Ces derniers devaient les examiner avant de se réunir à nouveau, mercredi 17 novembre, autour d'une table de négociation avec la direction.

A propos des 35 heures, France Télévision propose une base de 1575 heures de travail pour certaines catégories de personnels, 204 jours de travail pour les cadres et 200 jours pour les journalistes.

Ces propositions sont « insuffisantes », juge Jacques Ricaud. Toutefois, ce dernier admet, qu'elles constituent « une base de discussion ». De leur côté, les syndicats réclament 22 jours de réductions de temps de travail. Selon eux, les propositions de France Télévision n'en accordent encore que 16. Pour la CFDT, la grève ne devrait durer « en principe que 24 heures sur les chaînes publiques, mais pourrait continuer plus longtemps à la radio ».

Guy Dutheil

www.monsitematuer.com

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **SMART : la production de la petite voiture de ville a été arrêtée** lundi en fin d'après-midi en raison d'un mouvement de grève qui a débuté le 8 novembre chez Magna Châssis, l'un des fournisseurs de la Smart, implanté sur le site industriel de Micro Compact Car, à Hambach (Moselle). Une soixantaine de salariés de Magna Châssis réclament une augmentation de 1 500 francs.

● **AUTOMOBILE : les immatriculations en Europe ont baissé de 0,8 % en octobre** par rapport au même mois l'année dernière. Il s'agit de la première baisse depuis le début de l'année, qui s'explique en partie par la chute de 10,8 % du marché allemand. Sur neuf mois, le marché automobile européen a augmenté de 5,6 %.

● **THYSSENKRUPP : le groupe sidérurgique allemand a annoncé mardi un vaste projet de restructuration**, prévoyant notamment la réduction de ses divisions de 23 actuellement à 6 et l'introduction de sa division acier en Bourse en 2000. Au total, le groupe veut se séparer de plus de 10 milliards de deutschmarks (5,11 milliards d'euros) d'activités.

● **BAYER : le groupe allemand a annoncé, mardi, un investissement de 2,45 milliards de dollars** (2,33 milliards d'euros) pour renforcer sa branche polymères, par le rachat des activités dans ce secteur de l'américain Lyondell Chemical Company.

● **COGEMA : le groupe a signé avec la société australienne Australian Nuclear Science and Technology Organisation un contrat de retraitement de combustible nucléaire** dans son usine de La Hague (Manche).

● **ÉLECTRICITÉ ITALIENNE : trois sociétés italiennes de distribution d'électricité, l'AEEM de Milan, l'AEEM de Turin et l'ACEA de Rome, ont signé lundi un accord pour la création d'une entreprise commune spécialisée dans la vente en gros d'énergie.**

SERVICES

● **AIR CANADA : le premier transporteur aérien canadien, a envoyé aux actionnaires de son concurrent Canadian Airlines un offre formelle d'achat de la totalité**

de ses actions pour 63 millions de dollars américains. Air Canada va tenter de convaincre American Airlines de céder les 25 % de Canadian Airlines qu'elle détient.

● **SNCF : l'entreprise va expérimenter une nouvelle procédure d'indemnisation des voyageurs en cas de retard.** Celle-ci représentera un tiers du prix du trajet à partir d'une demi-heure de retard. La SNCF estime que 88,7 % de ses trains grandes lignes étaient à l'heure ou en retard de moins de 5 minutes sur les dix premiers mois de l'année.

● **EUROSTAR : le train à grande vitesse exploité depuis 5 ans conjointement par la SNCF, la SNCB et Eurostar UK reste déficitaire en dépit d'une hausse de son chiffre d'affaires.** Eurostar détient 60 % des parts de marché sur la liaison Londres-Paris

● **LA POSTE : 11 400 postiers sur 310 sites sont déjà passés aux 35 heures** à indiqué lundi la direction, à l'issue d'une première réunion d'une commission de suivi sur ce sujet. Près de 8 769 personnes auront été recrutées d'ici fin 1999, alors que le nombre des départs à la retraite est de 7 922, soit un solde positif de 847 emplois.

● **INFOGRAMMES : l'éditeur français multimédia a annoncé lundi dans un communiqué le rachat de l'américain GT Interactive** pour un montant total de 135 millions de dollars (129 millions d'euros).

FINANCES

● **SCHWAB : trois courtiers américains sur Internet, dont le numéro un Charles Schwab, créent une banque d'investissement virtuelle, opérationnelle au début 2000 et spécialisée dans les titres de l'information et de l'Internet.**

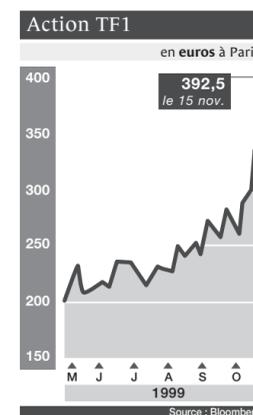
● **DEXIA : le groupe franco-belge spécialisé sur le financement des collectivités locales** devrait annoncer vendredi 19 novembre l'acquisition de 20 % du capital du Crédit du Nord et la signature d'un partenariat avec la filiale de la Société générale, indique mardi, le quotidien *La Tribune*.

● **BANQUES : les cinq fédérations syndicales de la branche devaient organiser mardi** une journée de mobilisation pour appuyer leurs revendications concernant les négociations sur une nouvelle convention collective.

VALEUR DU JOUR

Bouygues dément la cession de TF1

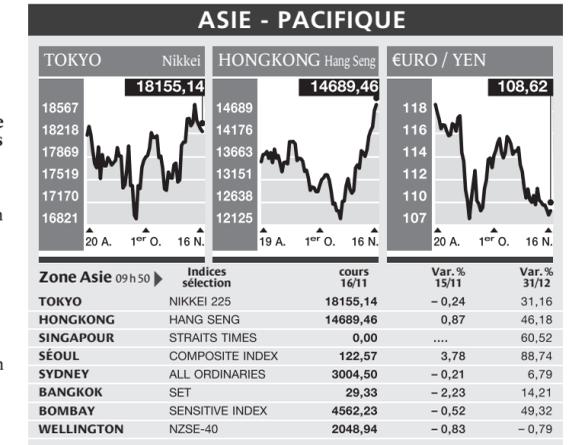
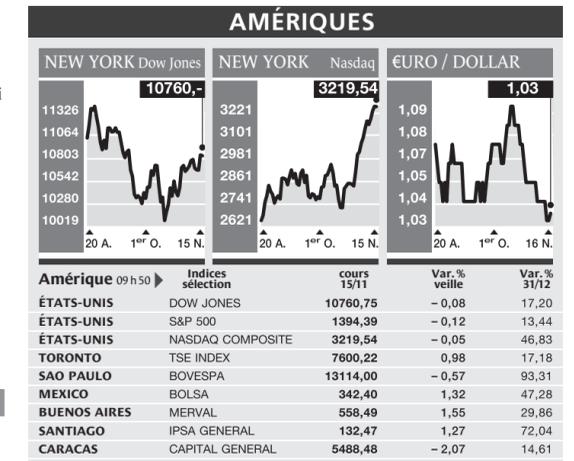
APRÈS Vivendi, c'est au tour de TF1 d'être l'objet d'une intense activité boursière. Lundi 15 novembre, le cours du titre de la première chaîne privée de France a flambé sur le marché parisien. L'action TF1 a terminé la séance sur une hausse de 10,88 % à 392,5 euros (2 574,8 francs). Cette progression avait démarré dès l'ouverture, à la suite de rumeurs laissant entendre que le groupe Bouygues pourrait céder sa participation dans la chaîne privée ou créer une société séparée pour y regrouper ses activités dans la communication. A la Bourse, l'action TF1 a été très recherchée : 112 281 titres ont changé de mains, soit le double de la normale. Interrogé par *Le Monde*, Patrick Le Lay, PDG de TF1, a tenu à « démentir formellement » ces rumeurs. « Cela n'a aucun sens », a-t-il ajouté. Selon lui, Martin Bouygues, PDG du groupe Bouygues, « n'a aucune intention de vendre TF1 ». Pour le patron de la Une, cette soudaine progression du titre est plutôt à mettre au crédit des bons résultats de sa chaîne. Début novembre, TF1 avait annoncé une hausse de 10,6 % de son chiffre d'affaires établi à 1,26 milliard d'euros (8,316 milliards de francs) pour les neuf premiers mois de 1999. Deux mois plus tôt, la chaîne privée avait déjà signalé une progression de 36,3 % de son chiffre d'affaires semestriel. Au cours de cette même période son résultat net avait lui aussi bondi pour se fixer à 110,5 millions d'euros



(724,83 millions de francs). Cette avalanche de bons résultats, dopés par la hausse du marché publicitaire, devrait se poursuivre au moins jusqu'à la fin de 1999. A la fin de l'année, TF1 ne devrait pas être très loin d'atteindre le seuil symbolique de 1 milliard de francs (plus de 150 millions d'euros) de résultat net. Ses bonnes audiences pourraient lui permettre. La Une enregistre 37 % de parts d'audience (PDA) auprès des femmes de moins de 50 ans et 35 % de PDA auprès des individus âgés de 4 ans et plus. Depuis la mi-mai, l'action de la chaîne privée a presque doublé sa valeur, passant de 200 euros à près de 400 euros. Au cours du dernier mois, cette hausse est encore plus spectaculaire avec un gain de 35 %.

Guy Duthel

FINANCES ET MARCHÉS



SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris était en baisse, mardi 16 novembre, dans la première heure de transactions. L'indice CAC 40 cédait 0,40 % à 5 157,65 points. Lundi, l'indice CAC 40 avait battu un nouveau record, le douzième consécutif. Il avait terminé la journée à 5 178,13 points en hausse de 0,71 %.

FRANCFORT

LA BOURSE ALLEMANDE cédait du terrain, mardi 16 novembre en début de séance. L'indice DAX abandonnait 0,72 % à 5 817,23 points. Lundi, la Bourse de Francfort avait battu un nouveau record, l'indice DAX des 30 valeurs vedettes s'établissant à 5 859,29 points, en hausse de 1,18 %.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIÉ des 100 principales valeurs était en hausse, en début de matinée mardi 16 novembre, se hissant à 6 543,80 points, soit un gain de 0,16 %. Lundi, la Bourse de Londres avait terminé en hausse, l'indice Footsie clôturant à 6 533,6 points, soit un gain de 0,33 %.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en baisse de 0,2 % à 18 155,14 points, mardi 16 novembre, à la suite d'une vague de ventes touchant surtout les valeurs vedettes des secteurs de l'information et des télécommunications.

NEW YORK

LA BOURSE de New York a terminé la séance du lundi 15 novembre sur une note stable, à l'issue de transactions placées sous le signe de l'attente à la veille de la réunion du comité monétaire de la Réserve fédérale américaine. L'indice Dow Jones a perdu 8,57 points (-0,08 %) à 10 760,75 points. L'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a pour sa part fini à une longue série de records en s'effritant de 1,61 point (-0,05 %) à 3 219,54 points alors que le Standard and Poor's des 500 valeurs a perdu 1,67 point (-0,12 %) à 1 394,39 points.

Taux

LES MARCHÉS obligataires européens ont ouvert en légère hausse, mardi 16 novembre. Après quelques minutes de transactions, le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'inscrivait à 4,98 %. La veille, les emprunts d'Etat américains avaient fini sur une note stable, le rendement du titre à 30 ans, qui constitue la référence obligataire outre-Atlantique, clôturant à 6,03 %.

MONNAIES

L'EURO était stable, mardi matin, face au billet vert, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il cotait 1,0330 dollar. Lundi, le gouverneur de la Banque de France Jean-Claude Trichet avait répété que la monnaie européenne dispose d'un « potentiel d'appréciation ».

ÉCONOMIE

Tokyo propose « Monsieur Yen » pour succéder à Michel Camdessus

LE GOUVERNEMENT japonais a commencé des approches auprès des autres membres du G7 pour soutenir la candidature de son ancien vice-ministre des finances, Eisuke Sakakibara, comme successeur de Michel Camdessus à la tête du Fonds monétaire international (FMI). Surnommé « Monsieur Yen » pour l'influence qu'on lui prêtait sur les fluctuations des taux de change, M. Sakakibara, qui a quitté ses fonctions en juillet, est actuellement conseiller spécial du gouvernement et professeur à l'Université Keio à Tokyo.

C'est la première fois que le Japon, principal bailleur de fonds du FMI, se met en avant pour prendre la tête de cet organisme. Selon le quotidien des milieux d'affaires, *Nihon Keizai*, qui met en relief cette information circulant depuis la semaine dernière dans les milieux gouvernementaux, le Japon aurait entamé des démarches officielles auprès de ses partenaires américains, européens et asiatiques pour faire valoir que la désignation du successeur de M. Camdessus doit s'opérer de manière transparente et préconiser une élection du directeur général du FMI.

● **JAPON : « L'activité économique continue de s'améliorer modérément grâce à diverses mesures de politique économique et à une reprise en Asie », a estimé, mardi 16 novembre, l'agence de planification économique (EPA) dans son rapport mensuel pour novembre, en précisant cependant qu'elle ne modifiait pas son appréciation de la conjoncture par rapport à octobre.**

La Banque du Japon a pour sa part noté que « l'économie japonaise est actuellement en train de s'améliorer grâce à une hausse des exportations et de la production industrielle ».

● **FRANCE : le Medef (patronat) a lancé lundi des invitations aux cinq confédérations syndicales pour des rencontres bilatérales, prélude à une éventuelle réunion plénière, afin de définir les conditions d'une « nouvelle constitution sociale ».**

● **Environ 2 millions de personnes occupent des emplois salariés aidés financièrement par l'Etat** dans le cadre de dispositifs spécifiques pour favoriser l'emploi, notamment des jeunes, selon une étude du ministère de l'emploi publiée lundi et portant sur l'année 1998.

● **En deux ans, de juin 1997 à juin 1999, le nombre de chômeurs au sens du BIT (Bureau international du travail) a baissé de 302 000, retrouvant ainsi un niveau proche du « creux » de l'été 1995, selon une étude de l'Insee publiée mardi.**

● **PORTUGAL : le nombre de chômeurs inscrits dans les centres pour l'emploi au Portugal a baissé de 13,3 % en octobre par rapport au même mois de 1998, pour s'établir à 337 896, selon les chiffres de l'Institut portugais de l'emploi et de la formation professionnelle (IEFP) divulgués lundi.**

Selon l'Institut portugais de statistique (INE), le taux de chômage a régressé à 4,2 % de la population active au troisième trimestre 1999, en baisse de 0,5 % par rapport à la même période de l'année dernière.

● **SUÈDE : le taux de chômage en Suède s'est établi à 5,2 % de la population active en octobre, contre 5,5 % en septembre, a annoncé lundi l'Office national des statistiques (SCB).**

Lors du mois considéré, le nombre de sans-emploi (hors stages) s'est établi à 223 000 personnes, contre 239 000 personnes un an plus tôt. Le taux de chômage était de 5,6 % en octobre 1998.

● **UNION EUROPÉENNE : les ministres des finances français et allemand, Christian Sautter et Hans Eichel, ont profité lundi d'un conseil franco-allemand pour appeler ensemble la Grande-Bretagne à un compromis sur l'harmonisation fiscale dans l'Union européenne.**

● **RUSSIE : la production industrielle de la Russie a enregistré sur les dix premiers mois de 1999 une croissance de 7,5 % par rapport à la même période de l'année précédente, selon les chiffres de l'agence russe de statistiques (ex-Comité d'Etat aux statistiques) publiés lundi.**

● **La Russie espère obtenir du Club de Londres l'annulation de 40 % de sa dette héritée de l'époque soviétique, a déclaré lundi le ministre des Finances Mikhaïl Kassianov.**

● **POLOGNE : les prix à la consommation ont augmenté en Pologne de 1,1 % en octobre comparé à septembre, et de 8,7 % sur un an, a annoncé lundi le Bureau national des statistiques.**

● **PALESTINE : l'Autorité palestinienne devrait pouvoir émettre une monnaie nationale** d'ici un an ou deux, a annoncé lundi Fouad Bessiso, gouverneur de l'Autorité monétaire palestinienne.

Taux de change fixe zone Euro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95638	DEUTSCHEMARK.....	3,95385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894
FLORIN NEERLANDAIS 2,20371	FLORIN NEERLANDAIS 2,97660
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324

Hors zone Euro

€uro contre	15/11
COURONNE DANOISE.....	7,4689
COUR. NORVÉGIENNE.....	8,1665
COUR. SUÉDOISE.....	8,6165
COURONNE TCHÈQUE.....	36,320
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,5989
DOLLAR CANADIEN.....	1,5076
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	1,9769
DRACHME GRECQUE.....	328,50
FLORINT HONGROIS.....	254,89
ZLOTY POLONAIS.....	4,4350

Cours de change croisés

16/11	DOLLAR	YEN(100)	EURO	FRANC	LIVRE	FR. S.
16/11 DOLLAR
YEN.....	105,14500	108,62500	16,56500	170,59000	67,70500
EURO.....	0,96735	0,92060	1,15245	1,56975	0,82305
FRANC.....	6,34540	6,03870	6,55957	10,30095	4,08680
LIVRE.....	0,61626	0,58615	0,63705	0,09705	0,39690
FRANC SUISSE.....	1,55265	1,47695	1,60440	0,24465	2,51965

Taux d'intérêt (%)

Taux 15/11	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	2,97	2,79	5,03	5,70
ALLEMAGNE.....	2,95	3,48	4,91	5,60
GDE-BRETAG.....	5,13	5,37	5,06	4,17
ITALIE.....	2,95	3,41	5,15	5,80
JAPON.....	0,06	0,05	1,74	2,57
ÉTATS-UNIS.....	5,78	5,27	5,93	6,04
SUISSE.....	0,75	1,91	3,19	4,29
PAYS-BAS.....	2,90	3,41	5,06	5,74

Matif

Cours 09 h 50	Volume	dernier	premier
National 5,5
DÉCEMBRE 99.....	861	88,80	88,68
Euribor 3 mois
DÉCEMBRE 99.....	617	96,59	96,60

Pétrole

En dollars	Cours 15/11	Var. %
BRENT (LONDRES).....	24,95	1,46
WTI (NEW YORK).....	25,35	0,88
LIGHT SWEET CRUDE.....	25,31	0,80

Or

En Euros	Cours 15/11	Var % 12/11
OR FIN KILO BARRE.....	8700
OR FIN LINGOT.....	9140	+0,77
ONCE D'OR (LO) \$.....	307
PIÈCE FRANCE 20 F.....	52	+1,36
PIÈCE SUISSE 20 F.....	52,10	+0,97
PIÈCE UNION LAT. 20 F.....	51,80	+0,58
PIÈCE 10 DOLLARS US.....	219,75	+0,09
PIÈCE 20 DOLLARS US.....	387,25
PIÈCE 50 PESOS MEX.....	336	+1,51

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPEENNES

Le groupe allemand de télécoms Mannesmann a terminé, lundi 15 novembre, à 202,98 euros, en hausse de 9,54 %, après avoir atteint un plus haut de 203,30 euros au cours de la journée. Il a rejeté dimanche une offre d'achat du britannique Vodafone AirTouch. L'action de ce dernier, la deuxième plus grosse valeur de l'indice, a perdu 3,75 pence, à 292,5 pence. Enfin, l'opérateur britannique Orange, que Mannesmann est en train de racheter, a fait un bond de 9,09 %.

par le groupe, faisant état d'un projet de suppression de 200 succursales. L'action Tabacalera a pris 1,99 %, à 15,85 euros, en Bourse, lundi, les actionnaires du groupe espagnol de tabac ayant approuvé samedi son projet de fusion avec son homologue français Seita. La valeur Deutsche Telekom a progressé, lundi, de 1,93 %, à 51,77 euros. Selon le magazine Der Spiegel, le gouvernement allemand, qui détient plus des deux tiers du groupe, pourrait vendre une partie de ses actions à des investisseurs. L'opérateur de télécommunications a qualifié ces informations de « spéculations ».

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: 16/11 10h05. Includes sub-section AUTOMOBILE with entries like AUTOLIV SDR, BASE AG, BMW, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: BANQUES. Includes entries like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, ALL & LEICS, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: TELECOMMUNICATIONS. Includes entries like AIRTEL, AIRTEL AFRICA, AIRTEL ASIA, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CONSTRUCTION. Includes entries like ACCIONA, AKTOR SA, ASKO A, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries like ACERINOX R, ALUSUISSE LON G, ALUMINIUM GREEK, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CHIMIE. Includes entries like AIR LIQUIDE R, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like ABB PARTI, ALDECO N, ALSTOM, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: PHARMACIE. Includes entries like ASTRAZENECA, ELAN CORP, GLAXO WELLCOME, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: ÉNERGIE. Includes entries like AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: SERVICES FINANCIERS. Includes entries like 3I, ALMANJI, ALPHA FINANCE, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: ALIMENTATION ET BOISSON. Includes entries like ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CONSOMMATION CYCLIQUE. Includes entries like ACCOR R, ADIDAS-SALOMON, AIR FLEX, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT (continued). Includes entries like ABB PARTI, ALDECO N, ALSTOM, etc.



Table of stock prices for various companies under STOXX 653. Includes HPI, HUNTER DOUGLAS, KLM, HILTON GROUP, etc.



Table of stock prices for various companies under EURO STOXX 50. Includes POHJOLA YHTYMAE, NESTLE N, RAS, ROYAL SUN ALLIA, etc.

Table of stock prices for various companies under BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes ABB PARTI, ALDECO N, ALSTOM, etc.

Table of stock prices for various companies under PHARMACIE. Includes ASTRAZENECA, ELAN CORP, GLAXO WELLCOME, etc.

Table of stock prices for various companies under ÉNERGIE. Includes AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table of stock prices for various companies under SERVICES FINANCIERS. Includes 3I, ALMANJI, ALPHA FINANCE, etc.

Table of stock prices for various companies under ALIMENTATION ET BOISSON. Includes ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.

Table of stock prices for various companies under CONSOMMATION CYCLIQUE. Includes ACCOR R, ADIDAS-SALOMON, AIR FLEX, etc.

Table of stock prices for various companies under BIENS D'ÉQUIPEMENT (continued). Includes ABB PARTI, ALDECO N, ALSTOM, etc.

Table of stock prices for various companies under BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes ABB PARTI, ALDECO N, ALSTOM, etc.

Table of stock prices for various companies under PHARMACIE. Includes ASTRAZENECA, ELAN CORP, GLAXO WELLCOME, etc.

Table of stock prices for various companies under ÉNERGIE. Includes AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table of stock prices for various companies under SERVICES FINANCIERS. Includes 3I, ALMANJI, ALPHA FINANCE, etc.

Table of stock prices for various companies under ALIMENTATION ET BOISSON. Includes ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.

Table of stock prices for various companies under CONSOMMATION CYCLIQUE. Includes ACCOR R, ADIDAS-SALOMON, AIR FLEX, etc.

Table of stock prices for various companies under BIENS D'ÉQUIPEMENT (continued). Includes ABB PARTI, ALDECO N, ALSTOM, etc.

Table of stock prices for various companies under BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes ABB PARTI, ALDECO N, ALSTOM, etc.

Table of stock prices for various companies under PHARMACIE. Includes ASTRAZENECA, ELAN CORP, GLAXO WELLCOME, etc.

Table of stock prices for various companies under ÉNERGIE. Includes AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table of stock prices for various companies under SERVICES FINANCIERS. Includes 3I, ALMANJI, ALPHA FINANCE, etc.

Table of stock prices for various companies under ALIMENTATION ET BOISSON. Includes ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.

Table of stock prices for various companies under CONSOMMATION CYCLIQUE. Includes ACCOR R, ADIDAS-SALOMON, AIR FLEX, etc.

Table of stock prices for various companies under BIENS D'ÉQUIPEMENT (continued). Includes ABB PARTI, ALDECO N, ALSTOM, etc.

Table of stock prices for various companies under BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes ABB PARTI, ALDECO N, ALSTOM, etc.

Table of stock prices for various companies under PHARMACIE. Includes ASTRAZENECA, ELAN CORP, GLAXO WELLCOME, etc.

Table of stock prices for various companies under ÉNERGIE. Includes AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table of stock prices for various companies under SERVICES FINANCIERS. Includes 3I, ALMANJI, ALPHA FINANCE, etc.

Table of stock prices for various companies under ALIMENTATION ET BOISSON. Includes ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.

Table of stock prices for various companies under CONSOMMATION CYCLIQUE. Includes ACCOR R, ADIDAS-SALOMON, AIR FLEX, etc.

Table of stock prices for various companies under BIENS D'ÉQUIPEMENT (continued). Includes ABB PARTI, ALDECO N, ALSTOM, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: AMSTERDAM. Includes AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/TAC, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: BRUXELLES. Includes ENVIPO HDL CT, FARDEM BELGIUM B, INTERNOC HDL, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: FRANCFORT. Includes T & I AG & COLGAA, AXTRON, AUGUSTA TECHNOLOGI, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: COMMERCER DISTRIBUTION. Includes BOOTS CO PLC, CARFLOOR/RM, CASTO.DUBOIS R, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: HAUTE TECHNOLOGIE. Includes AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: SERVICES COLLECTIFS. Includes AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CODES PAYS ZONE EURO. Includes FR: France, DE: Allemagne, ES: Espagne, etc.

www.lemonde.fr FOOT EN DIRECT

www.lemonde.fr FOOT EN DIRECT

VALEURS FRANÇAISES

● L'action de l'éditeur français de jeux vidéo, Info-grammes, prenait 8,98 %, à 108 euros, mardi 16 novembre en début de séance, au lendemain de l'annonce du rachat de l'américain GT Interactive. En reprenant une société quasiment deux fois plus grosse que lui, Info-grammes devient le challenger du numéro un mondial du jeu vidéo, devant l'américain Electronic Arts.

● Mardi matin, le groupe bancaire Dexia, était stable en Bourse à 142,1 euros, dans l'attente, comme l'annonce le quotidien La Tribune, d'une prise de participation, vendredi, de 20 %, dans le Crédit du Nord, qui appartient à la Société Générale.

● Le titre Faurecia gagnait 0,28 %, à 53,15 euros. L'équipementier français serait en discussions avancées, selon les informations de la presse américaine, en vue d'acquérir le groupe américain AP Automotive Systems.

● France Télécom chutait de 1,75 %, à 101 euros, mardi en début de matinée. Vodafone AirTouch a indiqué avant l'ouverture du marché qu'il céderait l'opérateur britannique, Orange, en cas de succès de son offre sur Mannesmann. Depuis plusieurs jours des rumeurs circulaient sur le fait que France Télécom était intéressé par le dossier. Parallèlement, le français a démarré la mise en vente de sa participation résiduelle de 20 % dans l'opérateur grec Panafon.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 16 NOVEMBRE Cours relevés à 09h50 Liquidation : 23 novembre

Table of French stock market data including company names and their respective prices and changes.

Main table of stock market data for various companies, including international and domestic indices, with columns for company names, prices, and percentage changes.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 15 NOVEMBRE Une sélection. Cours relevés à 17h35

Table of new market data for various companies, showing their performance over the previous day.

SECOND MARCHÉ

MARDI 16 NOVEMBRE Une sélection. Cours relevés à 09h50

Table of second market data for various companies, showing their performance over the previous day.

SICAV

ÉCUR. CAPITALISATION C... ÉCUR. DYNAMIQUE D... ÉCUR. ÉNERGIE D PEA...

ÉCUR. EXPANSION C... ÉCUR. EXPANSIONPLUS C... ÉCUR. INVESTIS. D PEA...

ÉCUR. MONÉT.D/10 30/1/98... ÉCUR. MONÉT.D/10 30/1/98... ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C...

ÉCUR. TRIMESTRIEL D... ÉPARCOURT-SICAV D... ÉC. MONÉT.C/10 30/1/98...

ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C... ÉCUR. TRIMESTRIEL D... ÉPARCOURT-SICAV D...

ÉCUR. MONÉT.C/10 30/1/98... ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C... ÉCUR. TRIMESTRIEL D...

ÉCUR. MONÉT.C/10 30/1/98... ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C... ÉCUR. TRIMESTRIEL D...

ÉCUR. MONÉT.C/10 30/1/98... ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C... ÉCUR. TRIMESTRIEL D...

ÉCUR. MONÉT.C/10 30/1/98... ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C... ÉCUR. TRIMESTRIEL D...

ÉCUR. MONÉT.C/10 30/1/98... ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C... ÉCUR. TRIMESTRIEL D...

ÉCUR. MONÉT.C/10 30/1/98... ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C... ÉCUR. TRIMESTRIEL D...

ÉCUR. MONÉT.C/10 30/1/98... ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C... ÉCUR. TRIMESTRIEL D...

ÉCUR. MONÉT.C/10 30/1/98... ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C... ÉCUR. TRIMESTRIEL D...

ÉCUR. MONÉT.C/10 30/1/98... ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C... ÉCUR. TRIMESTRIEL D...

Fonds communs de placements

INDOCAM VAL. RESTR... MASTER ACTIONS... OPTALIS DYNAMIQ. C...

OPTALIS DYNAMIQ. D... OPTALIS ÉQUILIB. C... OPTALIS ÉQUILIB. D...

OPTALIS ÉQUILIB. C... OPTALIS ÉQUILIB. D... OPTALIS ÉQUILIB. C...

OPTALIS ÉQUILIB. D... OPTALIS ÉQUILIB. C... OPTALIS ÉQUILIB. D...

OPTALIS ÉQUILIB. D... OPTALIS ÉQUILIB. C... OPTALIS ÉQUILIB. D...

OPTALIS ÉQUILIB. D... OPTALIS ÉQUILIB. C... OPTALIS ÉQUILIB. D...

OPTALIS ÉQUILIB. D... OPTALIS ÉQUILIB. C... OPTALIS ÉQUILIB. D...

OPTALIS ÉQUILIB. D... OPTALIS ÉQUILIB. C... OPTALIS ÉQUILIB. D...

OPTALIS ÉQUILIB. D... OPTALIS ÉQUILIB. C... OPTALIS ÉQUILIB. D...

OPTALIS ÉQUILIB. D... OPTALIS ÉQUILIB. C... OPTALIS ÉQUILIB. D...

OPTALIS ÉQUILIB. D... OPTALIS ÉQUILIB. C... OPTALIS ÉQUILIB. D...

OPTALIS ÉQUILIB. D... OPTALIS ÉQUILIB. C... OPTALIS ÉQUILIB. D...

OPTALIS ÉQUILIB. D... OPTALIS ÉQUILIB. C... OPTALIS ÉQUILIB. D...

OPTALIS ÉQUILIB. D... OPTALIS ÉQUILIB. C... OPTALIS ÉQUILIB. D...

Fonds communs de placements

ACTILION PEA ÉQUILIBRE *... ACTILION PRUDENCE C *... ACTILION PRUDENCE D *...

ACTILION PRUDENCE D *... ACTILION PRUDENCE D *... ACTILION PRUDENCE D *...

ACTILION PRUDENCE D *... ACTILION PRUDENCE D *... ACTILION PRUDENCE D *...

ACTILION PRUDENCE D *... ACTILION PRUDENCE D *... ACTILION PRUDENCE D *...

ACTILION PRUDENCE D *... ACTILION PRUDENCE D *... ACTILION PRUDENCE D *...

ACTILION PRUDENCE D *... ACTILION PRUDENCE D *... ACTILION PRUDENCE D *...

ACTILION PRUDENCE D *... ACTILION PRUDENCE D *... ACTILION PRUDENCE D *...

ACTILION PRUDENCE D *... ACTILION PRUDENCE D *... ACTILION PRUDENCE D *...

ACTILION PRUDENCE D *... ACTILION PRUDENCE D *... ACTILION PRUDENCE D *...

ACTILION PRUDENCE D *... ACTILION PRUDENCE D *... ACTILION PRUDENCE D *...

ACTILION PRUDENCE D *... ACTILION PRUDENCE D *... ACTILION PRUDENCE D *...

ACTILION PRUDENCE D *... ACTILION PRUDENCE D *... ACTILION PRUDENCE D *...

ACTILION PRUDENCE D *... ACTILION PRUDENCE D *... ACTILION PRUDENCE D *...

ACTILION PRUDENCE D *... ACTILION PRUDENCE D *... ACTILION PRUDENCE D *...

Fonds communs de placements

KALEIS SÉRÉNITÉ D... LATITUDE C... LATITUDE D...

LATITUDE C... LATITUDE D... LATITUDE D...

LATITUDE D... LATITUDE D... LATITUDE D...

AUJOURD'HUI

LE MONDE / MERCREDI 17 NOVEMBRE 1999

SPORTS Le voilier du Défi français pour la Coupe de l'America a signé, mardi 16 novembre, dans le golfe d'Hauraki (Nouvelle-Zélande), sa quatrième victoire depuis le dé-

but de l'épreuve éliminatoire baptisée Coupe Louis-Vuitton. ● CE SUC- CÈS, 6^e Sens l'a emporté, une nouvelle fois, devant le bateau suisse *Be Happy*, mené par Marc Pa-

jo. ● LA NEUVIÈME PLACE des Français au classement ne les satisfait pas, eux, qui pensaient rivaliser avec les meilleurs. ● LE BUDGET INITIAL du Défi français, un des plus mo-

destes de la compétition (54 millions de francs), et le profil de son bateau ne lui permettent pas de faire beau- coup mieux. ● LE BATEAU DU DÉFI ITALIEN Prada Challenge, *Luna Ros-*

sa, est en tête du classement, avec 17 succès en 18 courses, sa seule dé- faite ayant été subie face à l'Améri- cain *Stars and Stripes*, barré par Dennis Conner.

Pour le Défi français, la Coupe Louis-Vuitton vire à la galère

Avec quatre victoires depuis le début de l'épreuve éliminatoire de la Coupe de l'America, « 6^e Sens », le bateau du Défi Bouygues Telecom-Transiciel déçoit. Son budget, un des plus faibles de la compétition, et le caractère du navire n'y sont pas pour rien

AUCKLAND

de notre correspondante

Quatre points de plus quand on n'en a que six en poche sont toujours les bienvenus. Partis avec 24 secondes d'avance sur le bateau jaune des Suisses, mené par Marc Pajot et Jochen Schumann, les Français ont renoué, mardi 16 novembre, sur les eaux bleu vert du golfe d'Hauraki (Nouvelle-Zélande) avec la victoire. Ils ont coupé la ligne avec 1 min 2 s d'avance sur leurs rivaux. Mais ces dix points sont un bien modeste capital aux deux tiers de la deuxième poule de qualification de la Coupe Louis-Vuitton, épreuve éliminatoire de la Coupe de l'America, quand Prada Challenge, qui n'a perdu qu'une régates sur 18, amasse 38 points. Dix points, quand plus de 200 points ont déjà été distribués aux onze challengers...

La veille, l'équipage déterminé du Défi Bouygues Telecom-Transiciel, parti la fleur au fusil pour rencontrer le Nippon Challenge, est rentré profondément déçu. C'est qu'il a débuté la régates avec 34 s d'avance suite à un magnifique duel de pré-départ où Bertrand Pacé a poussé son adversaire à couper la ligne trop tôt. Mais une faute tactique sur le deuxième bord de près a de nouveau détruit l'espoir des Français de rejoindre le peloton des challengers « moyens » qui se batten pour les 5^e et 6^e places en demi-finale des challengers. Et cet objectif, qui reste accessible, semble avec chaque nouvelle défaite, plus distant.

Tout au long de la première poule de qualification (18-28 octobre) le handicap manifeste de vitesse dont souffrait *6^e Sens*, le bateau français, servit de principale excuse aux neuf défaits sur onze courses. Mais de-



Opposé ici à « Young Australia », le 8 novembre, « Sixième Sens », le bateau du Défi français (à droite), commence à trouver ses marques à Auckland.

puis le 6 novembre et la seconde série d'éliminatoires, le bateau français a été « arrangé », allongé de 1,5 m à la flottaison et équipé de nouveaux appendices, une nouvelle quille avec un bulbe à ailettes et un nouveau safran.

Et même si ces transformations ont été faites à la hâte, au point que l'une des ailettes s'est décarénée ac-

cidentellement lors de l'une des premières courses, il semble que la vitesse ne soit plus, officiellement du moins, un problème majeur.

Frustré par la défaite contre *Nippon*, Bertrand Pacé déclarait : « Là, on ne pourra pas dire que c'était le bateau. On a mal navigué. On n'a pas ouvert les yeux. » Le barreur mettait en cause l'organisation et la

communication « trop compliquées » au sein de la cellule arrière. Car c'est de l'arrière du bateau, entre les deux barres à roue et les bastaques, que les stratèges opèrent. Mais au soir des défaites, les explications des tacticiens semblent toujours se ressembler. « On était sur la droite du plan d'eau que nous voulions protéger mais une risée est arrivée sur la gauche »

explique-t-on un jour, pour analyser le lendemain : « Nous avions choisi la gauche du plan d'eau, mais notre adversaire a bénéficié d'une excellente droite. »

Alors que l'équipage continue de « faire son maximum pour essayer de ramener quatre points le soir en rentrant à la maison », comme le dit l'équipier d'avant Julien Cressant, on commence à s'interroger sur les raisons de cette performance en dessous des attentes du public, des sponsors et de l'équipe elle-même.

La première réponse est fournie par le budget du Défi. Avec 54 millions de francs, auxquels un « fonds spécial » de 6 millions de francs a été ajouté au mois d'août pour parer aux urgences, apportés par deux principaux sponsors, Bouygues Telecom et Transiciel, il est un des plus

La lourdeur du navire dans les virages de bord le oblige à privilégier des options de route au long cours, très risquées et peu payantes jusqu'à présent. « De tous les bateaux, ils font partie de toute évidence des trois plus lents », commente Bruno Troublé, ancien skipper des bateaux du baron Bich.

Budget modeste et temps de préparation limité, manque d'un lièvre d'entraînement, bateau lourd et peu manœuvrant réduisant la capacité offensive de la cellule arrière : les Français ont malgré tout quelques atouts. Quels que soient ses défauts, *6^e Sens* s'est jusqu'à présent révélé très fiable. La casse a été limitée. « Cela a payé pour tout le monde, sauf pour nous », relève Pierre Mas, le directeur sportif de l'équipe.

Il est vrai que les Français n'ont

Les Italiens du Défi Prada encore vainqueurs

Le bateau français *6^e Sens*, barré par Bertrand Pacé, a signé, mardi 16 novembre, lors de la 8^e journée du deuxième round Robin (poule d'élimination), sa quatrième victoire de la Coupe Louis-Vuitton, épreuve éliminatoire de la Coupe de l'America, en distançant de 1 min 2 s les Suisses de *Be-Happy*, mené par Marc Pajot.

Luna Rossa, le bateau du Défi italien, fait toujours figure de favori. Son équipage n'a essayé qu'une seule défaite en 18 courses. Mardi 16 octobre, le barreur Francesco De Angeli est venu à bout de son rival américain Ed Bair, du Défi Young America. A l'arrivée, l'écart était de 1 min 14 s. Le bateau du Défi Prada Challenge, occupait, à ce moment, la première place du classement des 11 challengers, où *6^e Sens* pointait en 9^e position. Le 11 novembre, *Luna Rossa* avait été dominé par le voilier *Stars and Stripes* de l'Américain Dennis Conner, grand spécialiste de ce type de régates.

faibles de l'épreuve. Mais devant les performances de *Stars and Stripes* et *America True*, dont les budgets ne sont que légèrement supérieurs, cet argument ne tient pas.

Les « découvertes » de la première poule de qualification auraient en fait pu être faites bien avant, comme l'ont reconnu tous les responsables du Défi qui admettent n'avoir jamais eu l'occasion de mesurer *6^e Sens* à un bateau témoin avant le début de la compétition. Les Français ont donc manqué de temps au moins autant que d'argent, ne serait-ce que pour se familiariser avec les faiblesses de leur bateau. Selon Bertrand Pacé et Thierry Péponnet, *6^e Sens*, au design duquel ils ont pourtant participé, ne leur permet pas de manœuvrer comme ils le souhaiteraient, les obligeant à éviter le contact, un art qu'ils ont pourtant la réputation de maîtriser.

bénéficié d'aucun point gratuit ou facile, sauf dans la course contre les Suisses dont ils étaient les favoris. Jamais personne n'a déchiré une grand-voile, chaluté son spi, cassé son bateau ou démanté en course contre les Français...

Outre un bateau fiable, le Défi Bouygues Telecom-Transiciel dispose aussi d'un équipage soudé confiant et déterminé à « arracher tous les points possibles ». Mais il va y avoir un moment, de plus en plus proche, où mathématiquement, même la meilleure volonté du monde ne suffira pas à combler l'écart avec les meilleurs. Les prochaines courses, et en particulier celle de mercredi 17 novembre, contre le Défi hawaïen Abacabadabra, sont cruciales. Une nouvelle victoire permettrait aux Français de gagner trois places. Il la leur faut.

Florence de Changy

Un budget de 54 millions de francs

● **Le label Class America.** Les 11 challengers, qui participent aux éliminatoires de la Coupe de l'America, disposent de bateaux spécialement conçus pour cette épreuve. Ils portent le label Class America. Le voilier doit s'inscrire dans une jauge reliant par une formule mathématique la longueur du bateau, son déplacement et sa surface de voilure. Des millions de combinaisons sont possibles à l'intérieur de la jauge. Quarante Class America ont été construits à ce jour.

● **La fiche technique de 6^e Sens.** Voici les caractéristiques de ce huitième concurrent français. Il s'agit d'un « bateau de brise », lourd et étroit, avec un énorme bulbe. Longueur hors tout : 24,5 m ; largeur hors tout : 4 m ; déplacement : 25 tonnes ; tirant d'eau : 4 m ; poids du bulbe : 20 tonnes ; surface de voile au près : + de 350 m² ; surface de voile au portant : + de 700 m² ; hauteur du mât : 32 m. Architectes et ingénieurs : Yaka Design Team

(Andrieu, Devaux, Kouyoumdjian, Lansonneur, Marie, Pallu de La Barrière, Nivelt, Vedrenne). ● **Les chiffres.** Budget du Défi français : 54 millions de francs (8 232 247 €). Une équipe de 35 personnes a été dépêchée pendant six mois à Auckland pour préparer les régates. ● **L'équipage.** Seize marins manœuvrent *6^e Sens*. Le barreur, Bertrand Pacé (37 ans), a participé à la Coupe de l'America en 1987, 1992 et 1995. Il a été champion du monde des Quarter Tonners (1984), vainqueur de

l'Admiral's Cup (1991), a obtenu huit victoires sur le circuit mondial de *match racing* et emporté à six reprises le Tour de France à la voile (1979, 1980, 1981, 1987, 1988, 1997). Le tacticien, Thierry Péponnet (39 ans), a participé à la Coupe de l'America en 1995. Médaille d'or aux Jeux olympiques de Séoul (1988) et médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Los Angeles (1984) en 470. Champion du monde en 470 (1986) et double champion d'Europe de la même catégorie (1986, 1988).

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 5^e
"Un des restos indiens plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
127 F - 169 F - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 5^e
TOUTOUNE
Un décor ensoleillé, tout le charme de la Provence... "Simple avec des produits frais et raisonnables" JC Ribaut.
Menu 138 F au déjeuner en semaine.
Carte menu à 198 F avec la souprière de Saison d'office - (Ouvret dim. / Fermé lundi)
5, rue de Pontoise - Tél. 01.43.26.56.81

PARIS 7^e
NEW JAWAD
HAUTE GASTRONOMIE
Spécialités Pakistanaises et Indiennes
A 100 m du Pont de l'Alma
Salle clim.,insonorisée, cadre somptueux
Menu 99 et 140 F. Carte enr. 200 F
12, av. Rapp 75007 Paris
Tij - Tél. 01.47.05.91.37
NEW BALAL - 25 rue Taibout
PARIS 9^e - Tél. 01.42.46.53.67

PARIS 8^e
CHEZ VONG CHAMPS-ELYSEES et LES HALLES
HAUTE GASTRONOMIE CHINOISE
Spécialités vietnam et vapeur
• 27, rue du Colisée (8e)
01.43.59.77.12 - Voiturier
• 10, rue de la Gde Truanderie (1er)
01.40.39.99.89 - Park, Forum Sud
Salles climatisées - Ouvret T.L.J.

PARIS 16^e
RESTAURANT JAPONAIS GRILL OKAGAWA
SPECIALITES YAKITORI & SUSHI
1, rue Pergolèse - ☎ 01.40.67.10.67
Menu Brochettes 96 F, Assortiment Sushis 128 F - Fer. Dim.

PARIS 5^e
LA MAREE VERTE
Cuisine traditionnelle.
Un cadre chaleureux
La Marée Verte vous propose 2 menus-carte:
Menu à 198 F, vin compris
(1 bouteille pour 2 personnes)
Menu à 168 F, vin à la carte
(entrée, plat, dessert)
Ravioles de fruits de mer en nage de basilic, Lapin rôti au miel, morue fraîche à l'Auvergnate.
Ouvret du lundi soir au samedi soir
9, rue de Pontoise - ☎ 01.43.25.89.41

PARIS 6^e
LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 55 F, 100 F et Carte 90/120 F - 41, rue Monsieur Le Prince
☎ 01.43.26.95.34 - O.T.L.J. jusqu'à 0h30

PARIS 7^e
Le Bistrot de Breteuil
Sérieux - Qualité - Prix
Une adresse qu'on ne peut que vous recommander : le haut de gamme des formules tout compris. Jugez vous-même : une sélection de produits frais de première qualité parmi les plus appréciés (pour ne pas dire les plus chers), des vins directs de propriété, le tout pour **182 F (apéritif, vin et café compris)**. Très rare, dans un tout compris, 6 superbos fines de chaires de Marennes Oléron n°2. Ouvret 7j/7.
3, place de Breteuil
☎ 01.45.67.07.27

PARIS 12^e
Le LYS D'OR authentique cuisine chinoise
"Grand prix 1998 du festival international de gastronomie de Dalian (Chine)"
Menus variétés 98 F. Menu 139 F et Carte 150 F
2, rue de Chaligny ☎ 01.44.68.98.88
210, rue de Charenton ☎ 01.44.68.90.00

CHAMPAGNE
Le Royal Coteau
cuvée
PASCAL MORABITO
Place Vendôme - Paris
BRUT - Premier cru

Le Royal Coteau est situé au sud d'Épernay à Grauves. Le Royal Coteau presse les raisins mûris le long de la "Côte des Blancs". L'assemblage des cépages Meunier, Pinot et Chardonnay donne après trois années en cave un champagne vif et délicat, sélectionné pour la "Cuvée Pascal Morabito".

UN CHAMPAGNE POUR L'INSTANT, UN BIJOU POUR LA VIE !

Distributeur Exclusif : B.F.C
Tél : (33) 04 94 61 25 02
Fax : (33) 04 94 61 25 01

RESTAURANTS DE HAUTE MER

le bar à huîtres

NOUVEAU, le décor signé Jacques Garcia
MALIN, "le menu St-Jacques" à 190 Frs 30,00 €
TOUJOURS, les huîtres élevées à l'île d'Oléron

MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse ☎ Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques ☎ S'Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais ☎ Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuîtres.com

PARIS 7^e
Le VARENNE (Ferns, sur et Din, and deux soirs)
"L'effort porte sur les produits" JC RIBAUT
Tranche de gigot à l'ail et romarin avec purée maison... Excellent tartare servi copieusement...
Carte 140 F (vin et café compris). Vins de propriétés à prix sage, (Alsace, Beaujolais, Touraine)
36, rue de Varenne - Tél. 01.45.48.62.72

PARIS 8^e
FLORA DANICA MENU 175 F
COPENHAGUE salle climatisée
MENU 250 F (boisson comprise)
HARENG, SAUMON, RENNE, CANARD SALÉ.
142, avenue des Ch.-Élysées - 01.44.13.86.26

PARIS 14^e
Bistrot Montsouris
Une bonne table dans un cadre chaleureux
"La Carte s'est gentiment encanalisée" JC Ribaut.
Oeufs en meurette, terrine de queue de bœuf, tête de veau ravigotte, morue poêlée, huîtres (en direct)
Suggestion du marché à l'ardoise, Formule 108 F, Carte 200 F
27, av. Reille - 01.45.89.17.05 - Fermé Dim./Lundi

93 SAINT-OUEN
Le Soleil
CUISINE POUR CHINEUX GOURMANDS
Casse-croûtes sérieux dès le matin
Déjeuners Bourgeois
Petits déj. entre amis
Table d'hôtes
109, Avenue Michelet
Aux Pucés de Saint-Ouen (sans port de Gliganzourt)
Tél. : 01 40 10 08 08

L'Alsace d'un Alsacien

Antoine Westermann ou la fidélité au patrimoine

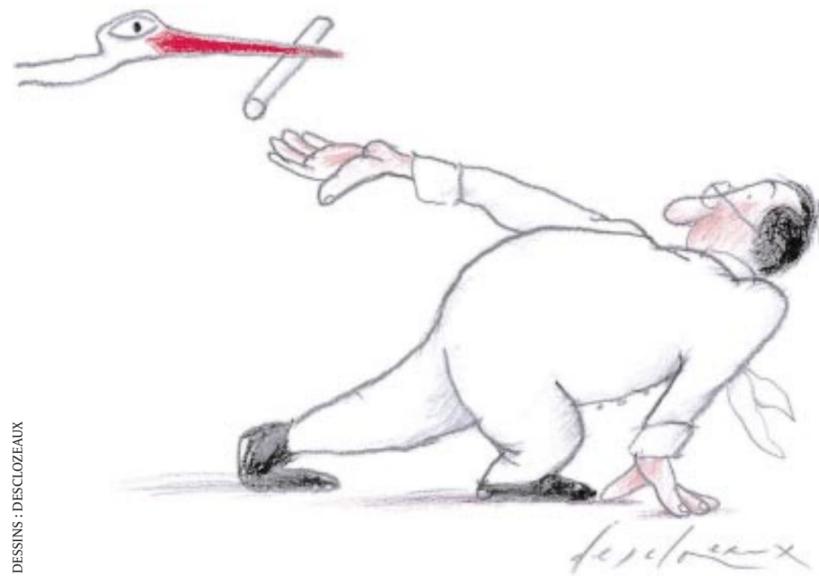
SI CERTAINES RÉGIONS paraissent encore laissées à découvert, on ne dira pas que nos frontières de l'Est sont mal gardées. Impressionnant. C'est un véritable mur d'étoiles qui se dévoile quand on découvre la carte générale des redoutes gourmandes que, dans sa générosité bien tempérée, le Michelin offre à ce vaste territoire. Au centre de la constellation scintille Antoine Westermann, objet de tous les éloges, cuisinier donné pour la pureté même, tant l'austérité de son parcours et l'honnêteté de son travail semblent exemplaires.

A trop fréquenter Paris et les champions qui y règnent, notre goût s'est insensiblement éloigné des grandes traditions régionales, que nous finissons par considérer avec condescendance comme des survivances d'un temps où le pays cherchait encore le mortier de sa cohérence. Jacobins contrariés, nous pourrions même facilement mal prendre que certains dialectes de table puissent nous en remontrer et surpasser cette culture centraliste, pour nous la seule et l'unique capable de jouter en grandeur réelle dans les affrontements du futur.

On voit l'école ; terroir en mutation porté jusqu'aux balcons de la gastronomie

A l'inverse de cet appétit de pouvoir, c'est la non-politisation de son propos qui finira par mettre en lumière le talent simple et vertueux de Westermann, consommateur impardonnable de vache enragée jusqu'à son débarquement à Strasbourg, suivi de sa longue et délicate montée en puissance. S'il faut parler de courage et de résistance à l'adversité, alors parlons-en.

On le donne aujourd'hui pour le meilleur du clan. Radical prudent et pourtant observateur attentif des tressaillements de la société, il s'en étonne. Ou plutôt il se souvient des années 70, époque glorieuse du Gault-Millaud et siamois associés, où il tirait un méchant 11 sur 20 à la loterie de la nouvelle cuisine, dans le même moment où le Crocodile strasbourgeois d'Emile Jung ramassait la mise et les bons points. Changement d'orientation dans la dernière version du guide aux poètes disparus, qui le propulse pompeusement aujourd'hui, avec sept autres



DESSINS : DESCOZEUX

commis d'office, dans le cercle des « Toques 2000 » et des promus au 19 sur 20.

Bobine arrière. En mars 1994, quand la troisième étoile tombe dans l'escarcelle et que l'irréel devient réalité – une sorte de prix Goncourt que l'on percevait chaque année, à vie pour peu que l'on s'en donne la peine –, il se permet la première folie douce de sa carrière de galérien heureux : un vélo ajusté sur mesure, taillé à Milan dans l'atelier du docteur Ernesto Colnago, maître du plus léger que l'air et de la pente vaincue d'avance. C'est son truc à lui, la petite reine, au natif de Wissembourg ; il en a trop bavé à trop traîner chez les modestes du peloton des fourneaux pour ne pas se distinguer sur route en faisant donner le meilleur de ses mollets de doué de la bicyclette. A cinquante-trois ans, un champion encore âpre à la gagne, dit-on, surtout depuis qu'il pédale en Ferrari.

Méritant, modeste, talentueux : tout pour plaire. La ject-set parlementaire et européenne, qui vient de refaire une santé chez lui, pouvait difficilement trouver un point de rendez-vous plus convaincant. Pour ne rien gâcher, on retiendra que son restaurant est installé dans le parc de l'Orangerie, au Buerehiesel,

maison traditionnelle alsacienne transbahutée de Molsheim à Strasbourg en 1895. Un cadre.

Cuisine d'Alsace, cuisine toujours étrange pour nos palais de mangeurs de choucroute aléatoire. D'où vient-elle, à quoi ressemble-t-elle ? C'est l'un des grands mérites de Westermann de nous la présenter dans toute sa rude clairvoyance, même s'il lui fait prendre des détours ou des prolongements différents de ses origines. Le baeckeoffe, par exemple, plat étendard d'une région où se nourrir était aussi survivre. Lui a remplacé les viandes du plat primitif par une poulette pattes noires entière aux pommes de terre, artichauts et citron confit. La terrine est lutée (hermétiquement fermée) à la pâte à pain. A ses serruriers de servir le régal.

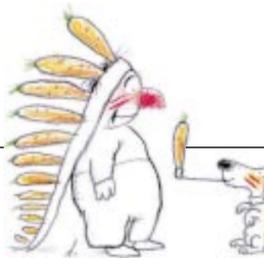
On voit l'école ; terroir en mutation porté jusqu'aux balcons de la gastronomie. Son dos de brochet aux aromates, poireau vinaigrette et œuf poché ne dit pas autre chose. Ni son consommé

aux cèpes et encore moins ses schniederspaette (sortes de ravioles plus compliquées à écrire) et cuisses de grenouilles au cerfeuil. Rien n'est moins prétentieux, mais, dans le répertoire français et haut de gamme actuel, peu de plats sont abordés avec autant de sang-froid et de franchise. Son succès est là.

Technicien assoupli aux plus redoutables audaces, il aurait pu postuler à une cuisine d'actualité ; il a choisi plus sobrement de loger son savoir dans les chapeaux rayonnants de son vieux et solide pays. Toute cette gloire qui l'assaille l'éreinte autant qu'elle le confirme dans son choix de rester au plus près de son style, celui dont il ne savait rien encore quand il commençait, sous de sombres auspices, son apprentissage au buffet de la gare de Strasbourg.

Jean-Pierre Quélin

★ Restaurant Buerehiesel, 4, parc de l'Orangerie, 67000 Strasbourg, tél. : 03-88-45-56-65. Menu affaires : 290 F, 44,21 €. Carte : 550-750 F, 85-115 €. ★ Signalons, aux éditions Minerva, La Cuisine ménagère d'un grand chef ; tout Westermann, du civet de lapin à l'œuf à la coque. 220 F, 33,53 €.



Carottes primeur

Des carottes primeur en cette saison ? Mais bien sûr... Au semis tout du moins. C'est en effet le moment où l'on commence à mettre en terre les ombellifères que nous savourerons au printemps, tendres et croquantes. N'allez pas croire pour autant que les mois d'hiver soient sinistrés pour cette racine potagère. Des 550 000 tonnes de carottes qu'achètent nos concitoyens chaque année, une bonne partie finissent en daubes et pot-au-feu. La carotte que l'on trouve ces jours-ci sur nos étals le plus fréquemment est dite de saison. En provenance de France, elle est conservée en plein champ et déterrée au fur et à mesure des besoins, sans que les agriculteurs aient eu besoin d'effectuer une quelconque manipulation pour la garder en bon état.

Il en va autrement de la carotte qui pointe le bout de son nez et qui remplira les rayons de la fin novembre au début du mois d'avril. Celle-ci, appelée carotte de conservation, craint les gels et les frimas. Pour les Hollandais et les Belges, qui nous en expédient des camions entiers, un seul système pour préserver leur production : la déterrer et la mettre dans d'immenses silos réfrigérés à la juste température.

En France, les producteurs n'aiment pas trop cette carotte « de frigo », qu'ils jugent en vrac « plus terne, moins colorée et même plus sèche en fin de saison ». Pourquoi tant de mépris ? C'est que chez nous (du moins dans les deux

principaux bassins de production, l'Aquitaine et la Normandie) on ne met pas la carotte en chambre froide pour la conserver. On la paille, on la retourne, ou on la butte : c'est au choix. Le climat océanique et les risques minimes de gelée permettent en effet à ces régions, qui produisent à elles seules plus de la moitié des carottes françaises, de leur faire passer tout l'hiver au champ, au prix de quelques mesures préventives. Dans la région de Créances (Manche), on paille le plus souvent les cultures. Dans les Landes, on les met à l'abri d'une petite butte de terre haute de 20 cm, ou bien l'on passe un engin dans les champs pour retourner et couvrir les carottes dans le sol où elles ont poussé. On déterre ainsi, au fur et à mesure de l'hiver, un légume qui doit avoir le meilleur aspect. Quels sont les canons de beauté en la matière ? Eric Lechat, de la société Prim'co, premier

revendeur de carottes en Europe, répond : « Elle doit être lisse, brillante, entre 15 et 20 cm de long sur 3 à 4 de diamètre et d'un bel orangé soutenu ». Il n'en a pas toujours été ainsi. Avant d'arborer ce vif coloris, celle que Grimod de la Reynière qualifiait de « déplaisante radicule » vécut une longue existence sous d'autres robes, notamment mauve ou jaune. Elle était alors si coriace que l'on recommandait d'en « lever le bois », c'est-à-dire d'enlever le cœur, quasi immanquable. Des botanistes nantais sélectionnèrent à la fin du XVIII^e siècle la variété orangée, dont sont issues aujourd'hui les carottes que nous consommons, dans la bonne humeur.

Guillaume Crouzet

★ Carotte équeutée en vrac (un quart seulement de la production est mis sous sachet), 5 F (0,76 €) environ le kilo.

TOQUES EN POINTE

Brasseries

CAFÉ FAUBOURG

■ Au rez-de-chaussée du Sofitel Le Faubourg, nouvel hôtel au luxe discret et au décor apaisant, doté d'un bar où la cheminée crépite au rythme du shaker du barman, Fabrice Dubois réalise une savoureuse cuisine inspirée du Sud-Ouest, son pays natal. Alain Dutournier conseille l'établissement avec discernement. Pas de produits luxueux, pas d'émphase culinaire, des apprêts classiques, et des produits de qualité, tel est le credo de cette table raisonnable qui fait face au Buddha Bar. La cassiolette de chipirons aux piments doux et la soupe de châtaigne au salmis de palombe se distinguent par le bon équilibre des saveurs. Intéressante aussi, la noix de saumon mi-cuit, tarama et légumes à la grecque. La ventrèche de thon cuite « à la plancha », le tendron de veau aux cèpes ou le civet de lièvre à la sauce bien liée, appellent quelques vins régionaux dont le chef du Carré des Feuillants a aussi effectué la sélection. A la carte, compter 250 F, 38,11 €.

★ 11, rue Boissy-d'Anglas, Paris-8^e. Tél. : 01-44-94-14-24. Tous les jours.

COPENHAGUE

■ La cuisine danoise fait de la frugalité de ses produits – le hareng, le porc et la pomme de terre – un usage si avisé qu'une visite au restaurant de la Maison du Danemark, immuable depuis une quarantaine d'années, est toujours un moment d'heureuses retrouvailles. Mariné, confit au vinaigre ou assaisonné au curry, le hareng compte une soixantaine de préparations courantes. On le sert, ici, en barils, accompagné d'un verre d'aquavit parfumée et de bière. L'assiette nordique se compose des deux saumons, mariné et fumé, d'anguille fumée tranchée à plat et d'œufs d'ablette. On fêtera la Sainte-Lucie – fête des lumières précédant le solstice d'hiver, le 13 décembre – avec l'oié, le canard de présalé poché, ou les noisettes de renne, garnies de pommes de terre caramélisées et de gelée d'airelles. Le « grod », cousin germain de notre riz au lait, est le dessert du temps de l'Avent. Menu : 250 F, 38,11 € (boisson comprise). A la carte, compter 350 F, 53,36 €.

★ 142, avenue des Champs-Élysées, Paris-8^e. Tél. : 01-44-13-86-26. Fermé samedi midi et dimanche.

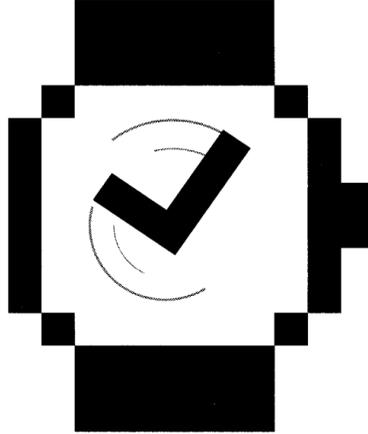
Gastronomie

HÉLÈNE DARROZE

La Gascogne passe pour avoir inventé la galimafrée, en vogue à l'époque des mousquetaires, dont les quatre repas quotidiens (lou djuna, lou brespaya, lou remoundoua et lou soupa) sont encore dans les mémoires sinon dans les mœurs. Avec sensibilité, Hélène Darroze, cadette de Gascogne, traduit cette nature de contrastes entre les terroirs de vignes, les prés et les champs juxtaposés au gré d'un relief morcelé. Sa première carte parisienne nous entraîne dans une heureuse promenade d'automne, avec la puissante terrine de gibier au foie de canard confit, la délicate crème de poularde aux châtaignes et la lotte bardée de lard simplement rôtie. Goûts francs et justes, cuissons impeccables, comme celle aussi du pigeonneau fermier farci, poché dans un bouillon, accompagné d'un fin velouté lié au foie gras. Retenons aussi, pour les jours heureux, la palombe en crapaudine grillée au feu de bois, et les fameux desserts – la flognarde d'Hortense – servis avec les confitures de maman Darroze. Et l'on n'en finira pas d'évoquer avec la collection des armagnacs le souvenir de d'Artagnan ! Générosité, gaieté – soutenue par le madiran – et sens de l'hospitalité, ce sont les trois vertus de cette nouvelle table. Bistrot avec plat du jour (98 F, 14,94 €) au rez-de-chaussée. Ambiance confortable à l'étage, menus : 240 F, 36,59 € (au déj.), dégustation : 580 F, 88,42 €. A la carte, compter 400 F, 60,98 €.

★ 4, rue d'Assas, Paris-6^e. Tél. : 01-42-22-00-11. Fermé samedi midi et dimanche.

Jean-Claude Ribaut



Et voilà™,

l'actualité

en temps réel

voilà™, c'est votre porte d'entrée sur internet (moteur de recherche, outils de communication, services).

Accessible à tous, voilà est également recommandé par Wanadoo.



www.voila.fr

Tout ce que vous cherchez est là.

France Télécom Multimédia Services RCS Paris B 381 079 892

Les risques méconnus de la lutte biologique en agriculture

Un prédateur introduit dans les champs pour combattre les parasites des cultures peut se tromper de cible ou devenir envahissant. Inquiets des dérapages déjà constatés, les spécialistes recommandent la prudence. Mais la rareté des études d'impact gêne l'évaluation des dégâts

La lutte biologique est-elle sans danger, comme le prétendent ses défenseurs et adeptes ? Cette technique, qualifiée de plus naturelle par ses promoteurs, a en effet connu quelques

échecs. Ainsi, l'introduction aux Antilles d'un papillon destiné à barrer la route à un cactus envahissant a conduit cet insecte à gagner le Mexique et la Floride, où il a éliminé

un autre cactus qui, lui, était protégé. Lors d'un symposium organisé récemment à Montpellier par l'Organisation internationale de lutte biologique et le Complexe international de lutte bio-

logique, des chercheurs du monde entier se sont interrogés sur ces dérapages. Marginales ou pas, les victimes de la guerre biologique assombrissent suffisamment le bilan pour que ses

promoteurs cherchent à y remédier, grâce, notamment, à une augmentation des études d'impact – trop souvent absentes par le passé – des programmes de lutte biologique.

MONTPELLIER

correspondance

« Il est grand temps d'évaluer les effets écologiques de la lutte biologique selon des critères précis. Savoir si cette méthode consistant à introduire un insecte ou un pathogène pour contrôler une peste agricole animale ou végétale est efficace et sans contreparties néfastes pour des espèces "non-cibles". » L'orateur qui clame ainsi son inquiétude est Jeff K. Waage, président de l'Organisation internationale de lutte biologique (OILB). Son intervention a donné le ton dès l'ouverture du symposium international organisé récemment, à Montpellier, par l'OILB et le Complexe international de lutte biologique (CILBA), qui fédère, à Montpellier, des centres de recherche français, australien et américain.

Pourtant, en dépit de l'inquiétude manifestée par les organisateurs, cette préoccupation écologique est assez récente. Elle s'est accentuée sous l'effet des critiques émises aux Etats-Unis par divers chercheurs, et, plus encore, à la suite des controverses qu'a fait naître le développement accéléré des organismes génétiquement modifiés (OGM), ces variétés végétales de grande culture (maïs, soja, coton) auxquelles ont été greffés un ou plusieurs gènes étrangers visant à leur conférer de nouvelles propriétés agronomiques.

« Les mouvements écologistes pourraient bien s'attaquer à certains programmes de lutte biolo-

gique dans la foulée de leur campagne contre les OGM », prévient Don R. Strong, de l'université de Californie (Bodega Bay). En écho, Larry Charlet, du ministère américain de l'Agriculture, souligne le paradoxe entre les préoccupations croissantes de la Maison Blanche et du Congrès sur les phénomènes d'invasion par des pestes animales et végétales aux Etats-Unis – estimés, pour les plus sévères, à près de trois cents à l'échelle mondiale – et le fait que leurs règlements concernant la lutte biologique sont incohérents.

« Un groupe de travail réunissant toutes les agences fédérales concernées a été mis en place, mais ses progrès ont été stoppés net par les critiques d'influents scientifiques comme Dan Simberloff ou Vata Louda sur les risques potentiels des actions de biocontrôle », souligne-t-il. Des critiques qui s'attacheraient, selon lui, à des pratiques dépassées.

Illustrant cette inquiétude, les chercheurs réunis à Montpellier ont reconnu quelques « dérapages » spectaculaires. Parmi eux, l'histoire du papillon de nuit *Cactoblastic cactorum*. « Introduit aux Antilles pour barrer la route à un cactus envahissant, il a gagné à tire-d'aile le Mexique et la Floride, où il a éliminé l'espèce de cactus *Opuntia spinosissima*, qui est chez nous une espèce en danger, raconte Don Strong. Celle-ci n'existe plus que dans nos collections horticoles ! » En Australie, pourtant, ce papillon avait fait merveille contre un autre envahisseur à épines.

Ces dérapages seraient-ils des exceptions dans une longue liste de succès ? C'est ce que veulent croire les adeptes de la lutte biologique. Heikki Hokkanen, de l'université d'Helsinki (Finlande), et ses partenaires européens ont analysé, pour la première fois, les données historiques des programmes menés dans le monde. Sur 5 279 introductions enregistrées par l'Institut international de lutte biologique anglais, quelques dizaines seulement ont fait l'objet d'études d'impact écologique sévères.

Le chercheur finlandais relève tout de même qu'un « impact sévère de niveau 3 » est enregistré dans 8 % des cas. Ce n'est pas négligeable dans la mesure où ce niveau est réputé atteint lorsque le prédateur introduit (ou auxiliaire) est responsable d'« un accroissement momentané de plus de 40 % de la mortalité d'une population locale d'un organisme "non-cible", ou d'une chute rapide et significative de celle-ci (au moins 10 %) mais plus durable ».

En fait, l'essentiel des effets in-

désirables enregistrés sur des organismes « non-cibles » ne dépasseraient pas le niveau 1, caractérisé par l'accroissement d'un taux de mortalité de moins de 5 %, sans conséquence durable

Un auxiliaire tout-terrain et un peu trop glouton peut avoir des conséquences indirectes fâcheuses

pour la population. « Compte tenu du peu d'études et de leur manque de normalisation, il faut manipuler ces données avec prudence. Mais ces erreurs concernent surtout l'époque des débuts de la lutte biologique, précise M. Hokkanen. Aujourd'hui, elles semblent très rares, sans doute parce que les programmes actuels sont mieux gérés. »

Il n'en reste pas moins qu'un auxiliaire tout-terrain et un peu trop glouton peut avoir des conséquences indirectes fâcheuses. En occupant l'espace et en confisquant les ressources nutritives des espèces natives, il pourra ralentir leur taux de reproduction et leur vitesse de croissance ; ou encore affaiblir leur organisme et favoriser l'émergence de maladies. Toutes choses qui agiront, à terme, sur la taille de ces populations indigènes. Mais comment être sûr quand les études de suivi à long terme sont rarissimes ?

« Ce manque d'études d'impact des programmes de lutte biologique est patent, notamment en Afrique, où je travaille. En même temps, il faut se rendre à l'évidence : si un auxiliaire avait conduit à la perte d'une population animale ou végétale indigène, nous l'aurions vu, alors que nos programmes durent depuis dix ans, relativise Peter Neuenschwander, de l'Institut international de l'Agriculture tropicale (IITA), basé au Bénin. Même s'il y a des dégâts à la marge, il faut les rapporter aux gains que le bio-

contrôle procure aux paysans en réduisant de 10 ou 20 % la charge des parasites dans leurs cultures. »

Marginales ou pas, ces victimes de la guerre biologique assombrissent suffisamment le bilan pour que ses promoteurs cherchent à y remédier. En d'autres termes, résume l'écologue Michel Hochberg (CNRS-université Paris-VI), « nous sommes condamnés au succès ». Pour y parvenir, les scientifiques recommandent, outre un suivi systématique et une étude d'impact solide, d'étudier avec plus de soin les sites où sont lâchés les auxiliaires et les espèces parentes des pestes à éliminer. Cela passe aussi par une meilleure sélection de ces alliés biologiques, en bannissant, par exemple, les prédateurs trop « généralistes ». Car, lorsque l'auxiliaire est vraiment spécifique, sa population tend à suivre celle de sa proie et à décliner avec elle. Mais, dans le cas contraire, il se dispersera et sauterà, peu ou prou, sur tout ce qui bouge.

V. T.

Echanges d'ADN entre bactéries

La bactérie *Bacillus thuringiensis* (Bt) est-elle vraiment le biopesticide idéal ? Elle synthétise une toxine efficace contre diverses pestes agricoles, dont la pyrale du maïs, et on l'emploie depuis près de vingt-cinq ans en Europe et en Amérique du Nord. Des maïs transgéniques expriment même, à présent, directement cette toxine. Le magazine *New Scientist* vient pourtant d'annoncer que des chercheurs danois ont trouvé un système de gènes sauteurs permettant à Bt d'échanger une partie de son ADN avec celui d'autres bactéries apparentées. Or, à quelques plasmides près, la bactérie est identique à ses parentes *Bacillus cereus* et *Bacillus anthracis*, qui provoquent, chez l'homme, vomissements, diarrhées, problèmes respiratoires.

Des souches bactériennes pathogènes pourraient-elles ainsi se multiplier et se diffuser dans la nature ? Pis : de récentes analyses, effectuées au Canada et aux Etats-Unis, montrent que des souches commercialisées de Bt produisent des toxines pathogènes analogues à celles de *Bacillus cereus*. L'agriculture moderne pourrait avoir favorisé des contacts – et donc des recombinaisons génétiques – entre les trois espèces de *Bacillus*, qui occupent normalement des niches écologiques différentes.

TROIS QUESTIONS À...

DAN SIMBERLOFF

1 Biologiste des populations à l'université du Tennessee, à Knoxville (Etats-Unis), vous êtes très critique sur la lutte biologique. Pourtant, la plupart des participants au symposium de l'Organisation internationale de lutte biologique (OILB) – auquel vous n'avez pas été invité – estiment que cette méthode de lutte est un succès et que ses erreurs appartiennent au passé...

Ils ont tort. Mark Williamson a montré en 1996, dans son ouvrage *Biological Invasions*, que seulement 30 % des insectes introduits pour contrôler d'autres insectes survivent dans leur nouveau milieu. Et, parmi eux, seuls un tiers s'attaquent à leur cible. Cela signifie deux choses : d'une part, que 90 % de ces introductions sont des échecs ; d'autre part, que les deux tiers des auxiliaires survivants persistent dans la nature et vont s'attaquer à divers insectes. De même, 60 % des insectes auxiliaires censés combattre les mauvaises herbes s'acclimatent à leur nouvel habitat, mais les deux tiers d'entre eux se montrent incapables de détruire leur cible.

2 Il existe toutefois peu d'exemples d'extinction d'espèce due à la lutte biologique...

Pour les espèces, sans doute. Encore qu'il y ait très peu d'études pour l'évaluer. En revanche, il y a de plus en plus de populations « non-cibles » disparues, ou menacées par la lutte biologique. Je ne

donnerai que deux exemples : comme nous l'avons montré dans la revue *Science*, le charançon *Rhinocyllus conicus*, introduit aux Etats-Unis et au Canada pour réduire les populations du chardon *Carduus nutans*, importé d'Europe, mange un grand nombre de chardons indigènes du genre *Cirsium*, dont l'un figure sur notre liste des espèces en danger. De même, l'escargot carnivore *Euglandina rosea*, introduit comme auxiliaire d'un autre escargot envahissant dans beaucoup d'îles du Pacifique, a causé la perte d'au moins trente espèces d'escargots « non-cibles » !

3 Faut-il alors revenir à la lutte chimique, qui aggrave la pollution des sols et des cours d'eau ?

Je n'ai jamais dit cela et je ne pense pas qu'il faille arrêter la lutte biologique. En revanche, il faut bien comprendre qu'une introduction dans la nature est souvent irréversible. La lutte biologique doit donc être un peu le dernier recours, quand les autres méthodes d'action ont échoué. Outre la lutte chimique ou mécanique (arrachage et piégeage), il y a d'autres façons de combattre ces invasions. En premier lieu, éviter, par la loi et des contrôles, de les favoriser. Mais aussi permettre aux espèces locales de mieux résister à ces envahisseurs grâce à une meilleure gestion des espaces agricoles et naturels. A tout le moins, ces programmes de lutte biologique doivent intégrer davantage d'écologues et de spécialistes des espèces rares.

Propos recueillis par Vincent Tardieu



Actionnaire de la Seita, vous avez jusqu'au **23 novembre** pour échanger vos actions et participer à la création d'Altadis

Offre Publique d'Echange

6 actions Seita pour
19 actions Tabacalera
+
un dividende
exceptionnel de 5 € net

Logique à saisir

www.seita.fr

Une note d'information visée par la COB relative à l'Offre Publique d'Echange de Tabacalera sur Seita ayant reçu le visa de la Commission des Opérations de Bourse n° 99-1276 en date du 15 octobre 1999 est à la disposition du public, sans frais, auprès de votre intermédiaire financier habituel ou de la Seita.

N° Azur 06 01 56 67 67

DÉPÊCHES

■ **RECHERCHE** : Le futur synchrotron anglo-français sera-t-il construit à Daresbury (nord-ouest de l'Angleterre) ou près d'Oxford ? La question suscite une vive controverse. Une partie du gouvernement britannique, comme le gouvernement français et le Wellcome Trust, est favorable au deuxième site. Mais, rapporte la revue *Research Fortnight*, dans son édition du 10 novembre, le secrétaire d'Etat anglais au commerce et à l'industrie s'est prononcé pour le premier, où l'arrêt du synchrotron actuel supprimerait plus de 500 emplois. Le Wellcome Trust étudierait des « options alternatives » y compris en France.

■ **PALÉONTOLOGIE** : le squelette quasi complet d'un dinosaure végétarien, vieux d'environ 135 millions d'années, appartenant à une espèce inconnue, a été mis au jour, au Niger, par une équipe internationale, dirigée par l'Américain Paul Sereno de l'université de Chicago, comprenant notamment le Français Didier Dutheil, du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) et le Nigérien Bourahima Moussa (CNRS Dijon). D'après l'hebdomadaire *Science* du 12 novembre, ce nouveau sauropode, le *Jobaria tiguidensis*, mesurait dix-sept mètres et pesait une vingtaine de tonnes. Les restes d'un autre sauropode, plus petit, ont été également découverts dans la même région par la même équipe. Il a été baptisé *Nigersaurus taqueti*, en hommage à Philippe Taquet, directeur du laboratoire de paléontologie du MNHN.

La recherche française doit s'adapter aux défis de la compétition mondiale

Un rapport du Commissariat général du Plan estime que la France ne peut couvrir tous les domaines technologiques. Trois recommandations : améliorer la prospective, éviter la dispersion des moyens et renforcer l'évaluation

La chasse aux cerveaux et au dépôt de brevet transforme la recherche et l'innovation en un véritable marché mondial soumis à une concurrence qui se fait de plus en plus rude. Dans son rapport sur

ce thème, rendu public le mardi 16 novembre, le Commissariat général du Plan, sans dramatiser la situation, pointe de nombreuses carences du système et tente d'identifier les principaux

leviers d'actions à mobiliser afin d'améliorer l'exploitation du potentiel français. Il plaide pour une vision prospective afin d'améliorer la gouvernance de la politique scientifique et technique de

la France et suggère la création d'un conseil interministériel. Une structure qui serait chargée d'orienter l'investissement dans ce domaine tout en garantissant la pérennité des efforts consentis.

LES FAIBLESSES de la recherche et de l'innovation françaises sont bien connues. Le rapport de 400 pages du Commissariat général du Plan, rendu public mardi 16 novembre, a néanmoins le mérite d'approfondir l'analyse et de tenir compte de la compétition internationale toujours plus rude qui affecte ce secteur. Auparavant, la comparaison avec les autres pays permettait de mesurer les efforts relatifs de chacun et d'en déduire le potentiel d'innovation des industries correspondantes. Aujourd'hui, la recherche et l'innovation constituent un secteur économique à part entière. La chasse aux cerveaux et au dépôt de brevets crée, en effet, un véritable marché mondial de la recherche.

Quel rang occupe aujourd'hui la France ? Le groupe de travail présidé par Bernard Majoie, directeur général du groupe pharmaceutique Fournier, porte un jugement nuancé du type « de bons points mais peut mieux faire ». Sans dramatiser la situation, le rapport pointe cependant de nombreuses carences du système et plaide pour le ren-

forcement d'une « gouvernance » de la politique scientifique et technique de la France.

« Que ce soit auprès du premier ministre lorsque cela s'avère nécessaire, ou auprès du ministre chargé de la recherche, il faut un conseil qui prépare les choix », estime M. Majoie. L'objectif d'une telle structure serait d'éclairer le gouvernement avec une « vision prospective » favo-

risant « l'émergence d'un consensus sur les choix stratégiques à promouvoir ». D'où la nécessité d'assurer la « continuité des efforts engagés au-delà des cycles électoraux ». Jusqu'ici les grands programmes nationaux (nucléaire, espace, aéronautique...) avaient échappé aux aléas de l'alternance politique. Ce modèle n'est plus applicable. « Aujourd'hui les nouvelles priorités ne se cristallisent

pas dans un objet technologique fort », note Brigitte Remy, chef du service des études et de la recherche au Commissariat du Plan et rapporteur général de l'étude. Il ne s'agit plus désormais de construire de grands équipements, des infrastructures ou de relever le défi de l'espace.

L'enjeu se situe souvent aux frontières de plusieurs disciplines. Là, justement, où des organismes spécialisés, tel le Centre national d'études spatiales (CNES), n'existent pas. « Il faut donc inventer de nouveaux modèles », juge M^{me} Remy. Celui de la Silicon Valley qui rassemble en un même lieu recherches privées et publiques, universités et start-up, pourrait en être un. A ceci près que, comme le soulignait le ministre de la recherche, Claude Allègre, « ce genre de lieux ne se crée pas ».

« DÉPENSER MIEUX »

A l'importance de la continuité, le rapport du Commissariat général du Plan ajoute celle de l'évaluation. « Nous nous sommes penchés sur les exemples de pays, tels que la Finlande, plus petits que le nôtre et aux moyens plus limités mais dont les résultats démontrent une plus grande efficacité », indique M^{me} Remy. Conclusion : il faut apprendre à « dépenser mieux » et, sans doute, réviser certaines procédures d'aides aux entreprises dont il reste bien difficile d'évaluer l'impact réel. Même la loi sur l'innovation, jugée positive dans son principe, risque de se heurter à « l'absence d'évaluation publique », estime le rapport, qui souligne que « la France est certainement le pays de l'OCDE qui dispose des procédures d'aides financières et matérielles les plus nombreuses en faveur des entreprises ».

Confrontée à la compétition internationale, la recherche française pêche également par manque de souplesse et de réactivité. « Nous n'avons pas redéployé assez vite nos

ressources », constate M^{me} Remy. Si l'investissement de 300 millions de francs dans le programme sur le génome fait partie des décisions positives, il intervient avec retard. Or pour éviter de se laisser distancer dans des secteurs stratégiques, les structures de la recherche doivent être capables de réaffecter rapidement leurs ressources humaines.

C'est bien d'une meilleure exploitation du potentiel de la recherche française qu'il s'agit. Si les moyens nationaux ne sont pas négociables, ils risquent de se révéler insuffisants pour couvrir l'ensemble des domaines de pointe. En France, le nombre de chercheurs pour mille personnes actives (6 en 1995) est équivalent à celui de l'Allemagne, mais est très inférieur à celui du Japon (8,3) et des Etats-Unis (7,4). L'effort global de recherche et de développement français est également en retrait. Il représentait 2,32 % du PIB en 1996, contre 2,83 % au Japon et 2,62 % aux Etats-Unis. « Les effets de masse ne doivent pas être négligés », ajoute M^{me} Remy. En 1995, la recherche des Etats-Unis équivalait à celle de l'ensemble des autres pays du G7 (Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie et Canada). Le rapport précise que, sur la période 1985-1995, l'effort additionnel des Etats-Unis s'est élevé à 24,6 milliards de dollars (25,33 milliards d'euros) contre 22,2 au Japon, 7,1 en Allemagne, 4,8 en France et 1,4 au Royaume-Uni. De tels écarts étayent la recommandation du rapport en faveur d'une discrimination des secteurs de recherche.

L'heure n'est sans doute plus au saupoudrage mais à la concentration sur des secteurs-clés. Encore faut-il disposer des instruments de gestion capables d'organiser une telle affectation des moyens et de lui garantir la pérennité indispensable.

Michel Alberganti

La solitude de « Lonesome George » bientôt vaincue par la science

« LONESOME GEORGE », une tortue géante de l'archipel des Galapagos, va-t-elle enfin trouver une compagne ? Ce robuste quadragénaire, toujours célibataire, dont le nom scientifique est *Geochelone nigra abingdoni*, vit sur l'île de Pinta. Pour son malheur, c'est le seul représentant de son espèce. Les scientifiques qui se désolent de sa solitude ont bien cherché à l'accoupler avec une tortue du même genre, mais d'une autre sous-espèce, provenant de l'île d'Isabela. Sans succès.

Ils espèrent cette fois avoir plus de chance avec des spécimens des îles Cristobal et Española. Une possibilité qui peut être envisagée grâce aux résultats de recherches menées par une équipe de biologistes américains et italiens. Ces universitaires ont, en effet, analysé l'ADN provenant d'échantillons de sang et de peau des différentes tortues des Galapagos. A leur surprise, ils ont découvert que les tortues des îles Española et Cristobal, pourtant éloignées géographiquement de Pinta, sont très proches génétiquement de « Lonesome George ».

Les chercheurs ne se sont pas contentés d'œuvrer sur la solitude de « Lonesome George ». Leur étude, publiée dans les comptes-rendus de l'académie des sciences des Etats-Unis, confirme la parenté des tortues des Galapagos avec des tortues sud-américaines appartenant à l'espèce *Geochelone chilensis*. Plus petites que leurs consœurs insulaires, elles vivent dans la savane et les zones subdésertiques de Bolivie, d'Argentine et du Paraguay. Les scientifiques estiment que la séparation entre les deux groupes s'est effectuée entre - 6 et - 12 millions d'années.

« Selon cette étude, qui confirme les études morpho-anatomiques antérieures, *Geochelone nigra* et *Geochelone chilensis* ont un ancêtre commun. Elle précise aussi que

toutes les tortues des Galapagos descendent d'un seul animal colonisateur, sans doute une femelle avec ses œufs, qui est arrivée jusqu'aux îles, situées à 1 000 kilomètres des côtes de l'Equateur, en se laissant flotter », explique Roger Bour, spécialiste des tortues au Muséum national d'histoire naturelle. A partir de cet animal colonisateur, les tortues des Galapagos se sont diversifiées au fil des siècles en plusieurs populations soumises à la sélection naturelle.

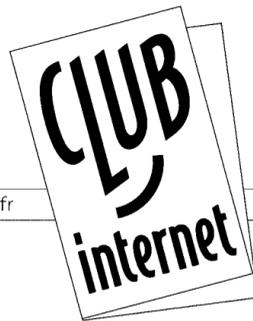
OBSTACLE INFRANCHISSABLE

Cependant un mystère demeure. Actuellement, toutes les tortues terrestres sud-américaines sont séparées des îles Galapagos par la cordillère des Andes, un obstacle infranchissable pour ces animaux. « Ou bien le passage vers le Pacifique s'est fait avant la surrection des Andes. Ou bien il faut imaginer qu'une population de ces tortues géantes a vécu sur la côte ouest du continent sud-américain, après avoir contourné l'obstacle par l'Amérique centrale. Ce qui reste à découvrir, car jusqu'à présent personne n'a trouvé de fossiles à cet endroit », précise le spécialiste français.

Les tortues terrestres géantes n'ont pas peuplé uniquement les Galapagos. D'autres, de genres et d'espèces différents, ont colonisé les archipels des Mascareignes et des Seychelles dans l'océan Indien. Mais elles ont été décimées par l'homme. Seule la tortue éléphantine d'Aldabra a survécu, et est aujourd'hui florissante. « Toutes ces tortues insulaires descendent d'ancêtres continentaux, apparus au début de l'éocène, il y a 55 millions d'années, et qui ont peuplé à peu près tous les continents sauf l'Antarctique et l'Australie. Leur présence sur des îles est un événement exceptionnel », confirme M. Bour.

Christiane Galus

www.club-internet.fr



Votre budget Internet, ce n'est pas seulement le prix de l'abonnement, qu'il soit payant ou gratuit. C'est aussi et surtout le **coût des communications téléphoniques Internet**. Alors comment maîtriser votre budget ?

Avec Club-Internet, pour seulement 97F par mois, tout est compris :

- l'abonnement à Club-Internet pour 77F,
- le forfait **20F-20H** de communications téléphoniques Internet ⁽¹⁾,
- et bien sûr l'assistance personnalisée disponible 7 jours sur 7*.

Kit gratuit au 0 801 800 900 (appel local), sur www.club-internet.fr, sur 3615 CLUBINTERNET (0,85F/mn) ou dans les Relais H (gares, métro, aéroports).

(1) Au-delà du forfait mensuel, la minute supplémentaire est à 0,28F.
* hors coût téléphonique : 0,99F/mn

Temps hivernal avec pluie et neige

MERCREDI. Un anticyclone est situé sur l'Atlantique, tandis qu'une dépression est centrée sur les pays scandinaves. Des masses d'air froid polaire envahissent la France, dans un flux de nord-ouest. Un front froid circule sur la France, donnant de faibles chutes de neige jusqu'en plaine sur une bonne moitié est du pays. Ce temps hivernal durera toute la semaine.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Ciel très nuageux sur les côtes, avec des averses et parfois de la grêle. Ailleurs, nuages et éclaircies en alternance. Vent de nord à nord-ouest à 60 km/h en rafales. Températures maximales de 9 à 11 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardenne. - Les nuages seront nombreux, avec des averses de pluie et neige mêlée. Il neigera faiblement sur les Ardennes. Températures de 3 à 6 degrés l'après-midi.

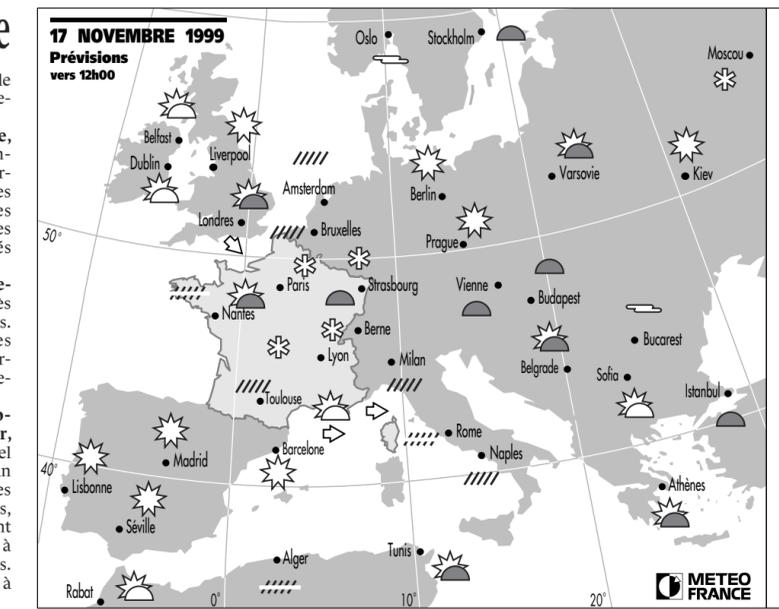
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. -

Temps couvert, avec des chutes de neige faibles jusqu'en plaine. Il fera 1 à 4 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Nuages nombreux, avec des pluies faibles, surtout l'après-midi. Belles éclaircies sur le nord de l'Aquitaine. Des averses se produiront sur les côtes atlantiques. Il fera 7 à 9 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur le Limousin, ciel très nuageux, avec quelques averses. Ailleurs, ciel couvert, avec des chutes de neige faibles, plus marquées sur le relief. Il fera 0 à 5 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Sur les Alpes du Sud, ciel très nuageux l'après-midi, avec un peu de neige sur les Hautes-Alpes au-dessus de 700 mètres. Ailleurs, soleil prédominant avec du vent d'ouest à nord-ouest soufflant à 80 km/h en rafales près des côtes. Températures maximales de 9 à 14 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

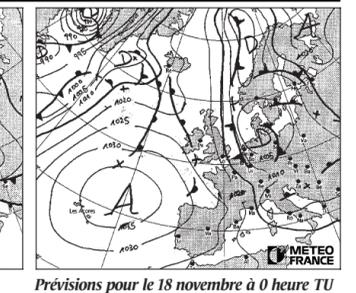
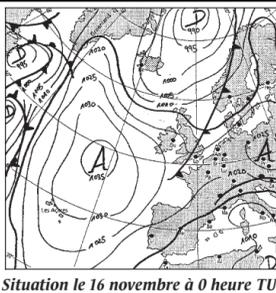
■ **AVION.** Le nombre de passagers des lignes aériennes transpacifiques devrait passer de 26 millions en 1998 à 72 millions en 2014, selon l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Cette hausse prévue du trafic représente un taux d'augmentation annuel de 6,6 %, qui devrait entraîner un doublement des mouvements d'avion, de 132 000 en 1998 à 264 000 en 2014.

■ **ASIE.** Les autorités chinoises envisageraient de fermer, vendredi 31 décembre, les guichets des banques ainsi que les distributeurs automatiques de billets dans l'ensemble du pays afin d'éviter les problèmes informatiques lors du passage à l'an 2000. Officiellement, elles assurent que le matériel informatique bancaire permettra de franchir sans encombre la date fatidique, mais elles préfèrent déclarer le 31 décembre jour férié afin d'assurer une transition sans risque.

PRÉVISIONS POUR LE 17 NOVEMBRE 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	-1/3 *
AJACCIO	7/15 N	NANTES	4/9 N
BIARRITZ	5/9 P	NICE	3/13 N
BORDEAUX	2/8 N	PARIS	2/5 P
BOURGES	1/4 P	PAU	1/7 P
BREST	6/9 P	PERPIGNAN	5/11 N
CAEN	4/8 P	RENNES	5/9 N
CHERBOURG	4/8 P	ST-ETIENNE	-2/3
CLERMONT-F.	-1/3 *	STRASBOURG	-2/4 *
DIJON	-1/3 *	TOULOUSE	1/8 P
GRENOBLE	-1/3 *	TOURS	2/6 S
LILLE	2/6 P	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	0/4 N	CAYENNE	24/33 S
LYON	-1/4 *	FORT-DE-FR.	24/30 S
MARSEILLE	2/10 N	NOUMEA	22/26 S

PAPEETE	24/29 P	KIEV	-8/-3 S	VENISE	5/10 P	LE CAIRE	17/29 S
POINTE-A-PIT.	24/29 C	LISBONNE	9/15 S	VIENNE	-3/2 C	NAIROBI	16/25 S
ST-DENIS-RE.	22/27 C	LIVERPOOL	2/6 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	20/33 S
EUROPE		LONDRES	1/5 N	BRASILIA	19/24 S	RABAT	9/17 S
ATHENES	5/7 P	LUXEMBOURG	-3/1 *	BUENOS AIR.	19/24 C	TUNIS	13/21 N
BARCELONE	5/13 S	MADRID	2/11 S	CARACAS	25/33 C	ASIE-Océanie	
BELFAST	1/5 S	MILAN	3/6 P	CHICAGO	-1/10 S	BANGKOK	24/32 S
BELGRADE	3/8 N	MOSCOW	-9/-5 *	LIMA	16/21 C	BEYROUTH	20/25 S
BERLIN	-4/2 S	MUNICH	-2/1 C	LOS ANGELES	11/15 C	BOMBAY	21/32 S
BERNE	-2/1 *	NAPLES	12/16 P	MEXICO	8/19 S	DJAKARTA	24/30 C
BRUXELLES	3/5 P	OSLO	-5/0 C	MONTREAL	-4/0 S	DUBAI	22/30 S
BUCAREST	-1/5 C	PALMA DE M.	6/15 S	NEW YORK	1/6 S	HANOI	19/24 C
BUDAPEST	-1/2 C	PRAGUE	-4/1 S	SAN FRANCISCO	10/13 S	HONGKONG	16/22 S
COPENHAGUE	0/2 C	ROME	10/16 P	SANTIAGO-CHI	10/26 S	JERUSALEM	15/27 S
DUBLIN	2/6 S	SEVILLE	4/15 S	TORONTO	-3/3 S	NEW DEHLI	15/28 S
FRANCFORT	-2/4 *	ST-PETERSB.	-4/0 *	WASHINGTON	5/9 S	PEKIN	1/8 S
GENEVE	1/3 *	STOCKHOLM	-2/1 C	AFRIQUE		SEOUL	3/10 S
HELSINKI	-3/3 *	TENERIFE	15/18 S	ALGER	10/16 P	SINGAPOUR	26/30 S
ISTANBUL	13/21 C	VARSOVIE	-7/-1 N	DAKAR	23/28 S	SYDNEY	13/18 S
				KINSHASA	23/27 P	TOKYO	8/13 S



PRATIQUE

Les brochures de voyages doivent être décodées attentivement

ENTRER dans une agence de voyages est l'aboutissement d'un rêve. Mais comme on va procéder à une transaction commerciale faisant l'objet d'un contrat, il faut avoir au préalable sérieusement étudié la brochure pour éviter les déconvenues. « Les déplacements dans les villes étaient prévus en transports locaux et à pied; mais à aucun moment je n'ai imaginé devoir parcourir pedibus tout Budapest ! », déplore une retraitée qui a souscrit chez Clio un circuit dans les capitales d'Europe centrale. De fait, lorsqu'il est écrit sur la brochure « promenade » ou « transports locaux », cela signifie qu'aucun car n'a été affrété et qu'il faut donc marcher.

D'autres voyageurs à Rome étaient logés dans un hôtel trop excentré pour permettre les sorties en soirée. Il ne faut pas se fier aux mentions approximatives « à 300 mètres du centre » mais se procurer l'adresse de l'hôtel et vérifier sa situation sur un plan de la ville. Enfin, la chambre « single » pour une personne seule est souvent plus exigüe... et plus chère : « A Amsterdam, j'ai dû payer 300 F de plus par nuit », déplore une célibataire qui a dé-

boursé presque autant qu'un couple.
Face à ces griefs récurrents, certains voyageurs ont essayé de réagir. Dans la Lettre de Clio, on explique que, « dans les hôtels modernes, les chambres sont prévues pour deux occupants. Dans les bâtiments plus anciens, ce sont les pièces les plus petites et les moins bien situées » qui sont réservées aux personnes seules, sans pour autant être moins chères. Les hôteliers souhaitent le remplissage maximum de leur établissement « car c'est sur les produits dérivés - repas, consommations - qu'ils font leur profit ».

Dans le même ordre d'idées, certains clients déplorent de se voir imposer la pension complète ou la demi-pension. « Le système des diners libres n'est pas satisfaisant pour les personnes seules », estime l'un, tandis que d'autres se plaignent de « la qualité médiocre des diners inclus dans des restaurants d'hôtels standardisés ». Chez Clio, on explique que la demi-pension permet d'« éviter les longues attentes dans les restaurants très fréquentés à midi, notamment en Italie » et répond au désir de voyageurs qui veulent

être libres le soir. Le choix de la formule dépend pour beaucoup du pays visité. Pour des destinations lointaines et exotiques (Turquie, Egypte, Russie, Inde, Proche-Orient), le voyageur impose la pension complète, « car il ne serait ni sage ni possible d'inviter nos voyageurs à choisir eux-mêmes le lieu du déjeuner ou du dîner ».

L'hébergement n'est pas toujours à la hauteur des espérances du client. Pour prévenir les mauvaises surprises, il faut savoir que le nombre d'étoiles indiqué pour un hôtel correspond aux normes locales et non pas aux normes françaises. Il n'y a pas encore d'harmonisation européenne en la matière. Aux Etats-Unis, les motels sont situés à proximité immédiate des autoroutes, généralement à côté des stations-service.

Trouver un remplaçant

On a le droit de donner ou de revendre son voyage à forfait avec séjour et billet d'avion ou de train, à condition de prévenir le voyageur dans les sept jours précédant le départ (article 18 de la loi du 13 juillet 1992 et article 99 du décret du 15 juin 1994). Attention, cependant, il faut que le destinataire remplisse les conditions requises : par exemple, il sera impossible de céder un séjour aux Etats-Unis à un citoyen marocain sans visa. On reste solidaire de la personne à qui on aura cédé son contrat : si elle ne paie pas, on restera redevable des sommes dues.
La cession d'un trajet d'avion sec sera beaucoup plus difficile, car le billet est nominatif. L'acceptation est laissée à l'appréciation de la compagnie aérienne, qui pourra réclamer des frais supplémentaires ou même refuser le billet si les conditions de délivrance ne sont pas remplies (tarif réduit par exemple).

leur contractuelle. Il sera alors possible de protester sur place s'il y a une erreur (hôtel indiqué quatre étoiles, alors qu'il n'y en a que deux), si la piscine est inexistante, ou si l'on découvre entre l'hôtel et la plage une route qui avait été habilement escamotée par la photographie du catalogue.

ÉVALUER SES LIMITES

D'autres déceptions viennent d'une méconnaissance du pays que l'on va visiter, ou de l'achat à la dernière minute d'un voyage en promotion. « Les gens ignorent souvent qu'à Toronto on parle anglais », a-t-on observé chez Jetset, un autre voyageur qui a entrepris d'informer le consommateur. « Certains clients partent en séjour individuel aux Etats-Unis avec une voiture de location sans avoir pris la mesure du gigantisme de ce pays : Yellowstone est grand comme la Corse, et on parcourt la distance de Lyon à Valence en traversant Los Angeles ». Il faut aussi être capable d'évaluer ses limites physiques avant de choisir un circuit aventureux au Costa Rica avec escalade sur la cime des arbres à quarante mètres du sol, ou un périple en moto-neige au Canada.

Enfin, au moment du départ, le passager peut avoir la mauvaise surprise d'embarquer sur une compagnie aérienne différente de celle qu'on lui avait promise. Ce désagrément, très fréquent, est dû au « code sharing », ou partage de sièges d'un même avion entre compagnies, et aux affrètements de dernière minute. Pourtant, le client a le droit de savoir quelle compagnie le transportera avant de se trouver au pied de la passerelle. Est-il en droit d'annuler son déplacement si la compagnie ne lui convient pas ? S'il a acheté un « voyage à forfait » dans une agence, le changement de transporteur peut être considéré comme « un manquement à une caractéristique essentielle du contrat ». Il peut donc résilier son engagement. En revanche, s'il n'a acheté qu'un « vol sec » dans une agence de voyages ou directement à une compagnie aérienne, aucune réglementation ne l'autorise à mettre un terme au contrat si on lui impose une autre compagnie. Tout au plus pourra-t-il tenter d'obtenir un règlement amiable du différend.

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99272

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT
1. Amendement à la mode ces temps-ci. - II. Produit un bon bourgogne. A droite pour les spectateurs. - III. Possessif. Conjonction. Pourra être habité sans frais. - IV. Pour ne pas mettre genoux à terre. Circulant en Moldavie. - V. Monstre de papier. Possessif. - VI. Débordait de richesses. Centre économique nippon. - VII. Vide immense. Fait suer et fait du bien. - VIII. Rend la situation catastrophique. N'est aujourd'hui plus dans le coup.

VERTICALEMENT
1. Sale coup. - 2. Qui peut enfin respirer à l'air libre. En France. - 3. Note. Entrée dans la CEE en 1973. - 4. Ardente. Après beaucoup d'eau, il s'est mis au vin. - 5. A surveiller si l'on ne veut en prendre. Métal dur. - 6. Petit par un bout. Fait l'égalité. La plus grande sur les grandes ondes. - 7. Laissées à la traîne. Faux, il n'est pas apprécié

- IX. Concours extérieur. Supportât avec patience. - X. Affaibli. Personnel féminin. Lâché après coup.

SOS Jeux de mots :
3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

SCRABBLE

PROBLÈME N° 148

Partie jouée en club
1. Tirage : A B D O R S T
a) Trouvez un mot de sept lettres, malheureusement implaçable.
b) A B D O R S T + E = BROADATES ou BORDATES. Quid de A B D O R S T + A ? (Deux solutions, implaçables elles aussi).
c) En 3 endroits différents, placez 3 mots différents rapportant respectivement 44, 34 et 32 points.
NB. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.
2. Préparation de la grille de la semaine prochaine
d) A I N O O T V. Trouvez sept lettres. A K L O P S U. Trouvez 2 six-lettres incluant le K. En utilisant une lettre du tirage A I N O O T V, trouvez un huit-lettres.
Solutions dans Le Monde du 24 novembre
Solutions du problème paru dans Le Monde du 10 novembre
Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant

à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) CODEINE, en collante au dessus de GYNECONE, G 6, 85
b) DICETONE, J 2, 73-COMEDIEN, N 4, 64-GENOCIDE, 3 H, 76,

Où les ânes ne passent pas

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A															
B															
C															
D															
E															
F															
G															
H	R		E	L	E	A	T	E	S						
I	O						S	A	X	E					
J	U	R	A	N	I	D	E								
K	B														
L	I														
M	N														
N	E														
O	S	A	R	M	E	N	T								

HORIZONTALEMENT
1. Amendement à la mode ces temps-ci. - II. Produit un bon bourgogne. A droite pour les spectateurs. - III. Possessif. Conjonction. Pourra être habité sans frais. - IV. Pour ne pas mettre genoux à terre. Circulant en Moldavie. - V. Monstre de papier. Possessif. - VI. Débordait de richesses. Centre économique nippon. - VII. Vide immense. Fait suer et fait du bien. - VIII. Rend la situation catastrophique. N'est aujourd'hui plus dans le coup.

VERTICALEMENT
1. Sale coup. - 2. Qui peut enfin respirer à l'air libre. En France. - 3. Note. Entrée dans la CEE en 1973. - 4. Ardente. Après beaucoup d'eau, il s'est mis au vin. - 5. A surveiller si l'on ne veut en prendre. Métal dur. - 6. Petit par un bout. Fait l'égalité. La plus grande sur les grandes ondes. - 7. Laissées à la traîne. Faux, il n'est pas apprécié

à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) CODEINE, en collante au dessus de GYNECONE, G 6, 85
b) DICETONE, J 2, 73-COMEDIEN, N 4, 64-GENOCIDE, 3 H, 76,

Michel Charlemagne

CINÉMA

C'est encore le Japon qui domine l'actualité de cette semaine, d'abord avec la découverte d'un nouvel auteur, Hirokasu Kore Eda, grâce à la sortie simultanée de ses deux premières réalisations, *Maborosi* et *After Life*; ensuite avec la confirmation d'un moyen d'expression original en Extrême-Orient : le soleil levant de l'« anime » a déjà ses auteurs, ses vedettes, son industrie, et un style singulier qui contribue à repenser la nature et le futur du cinéma lui-même. Face à la marée montante des images fabriquées à la main ou sur ordinateur, les images enregistrant la réalité conservent pourtant toutes leurs forces, comme en témoigne cette semaine le passionnant document de Frédéric Wiseman, *Public Housing*. Parmi les films français, assez rares au sein d'une actualité particulièrement riche (dix-huit nouveautés sortent sur les écrans ce 17 novembre, est-ce bien raisonnable ?), on remarque notamment les débuts subtilement prometteurs d'Emmanuelle Bercot, avec *La Puce*, et deux comédies au ton singulier, *Mauvaise passe*, le nouveau film de Michel Blanc, et, surtout, *In-séparables*, premier long métrage de Michel Couvelard.

Le charme trouble de la première fois

LA PUCE. Film français d'Emmanuelle Bercot. Avec Isild Le Besco, Olivier Marchal (1 heure).

Voici un film consacré au sujet le plus mystérieux, le plus galvaudé, le plus contrôlé, le plus médiatisé du monde : le désir adolescent. Des romans par tombereaux, des chansons par charrettes, des films et téléfilms *ad nauseam*, des magazines treize à la douzaine, 80 % de la publicité et mille milliards de crânes d'œuf spécialistes du marketing – ainsi tout de même que quelques brassées de grandes œuvres de l'esprit depuis l'Antiquité.

Et voilà qu'une demoiselle qui semble sortie de nulle part s'y attaque à son tour et réussit, pour elle et pour son film, exactement ce qu'elle raconte : vivre une première fois, dans la singularité d'une expérience vitale. En fait, Emmanuelle Bercot ne sort pas de nulle part mais de la Femis, où elle a réalisé un court métrage justement primé au Festival de Cannes 1997, *Les Grandes Vacances*, projeté avant *La Puce* (récompensé, toujours à Cannes, du Prix de la Cinéma-fondation).

Marion, l'héroïne de quatorze ans (Isild Le Besco), et Emmanuelle Bercot, réalisatrice de trente-deux

ans, ont un courage épatant, à la mesure de tout ce qui ne va pas de soi dans une histoire comme celle-là. Un dépucelement est sans doute l'un des actes les plus difficiles à filmer. Nombreux sont les films qui s'y sont essayés tant le cinéma est friand des « premières fois », comme disait François Truffaut – qui trouva, dans *Deux Anglaises et le continent*, une solution de mise en scène d'une bouleversante justesse – d'une bouleversante vitesse aussi.

ZOOM

Comme Truffaut avant elle, Emmanuelle Bercot trouve une solution d'une bouleversante justesse

Justesse, mais pas vitesse chez Emmanuelle Bercot : ayant choisi d'affronter de face ce moment, cet élan qui entraîne une très jeune fille à franchir le pas, elle en assume les hésitations, les attermolements,

tout ce chemin entre le jeu trouble, voire horripilant, et une sincérité trop forte pour être acceptée d'emblée par celle qui en est l'objet. Le pari de la réalisatrice, c'est le pari même du cinéma. Le pari de la possibilité de voir et de comprendre, à condition de tout construire – nul faux-pomplant naturaliste, donc nulle pornographie – et de prendre en compte la réalité des corps, la durée, ces « petits arrangements » par lesquels chacun se débrouille pour fabriquer sa vie avec sa trouille, son désir, sa morale, son idée de soi, ses capacités physiques et psychiques. Un sacré boulot, filmé comme tel, sans protection pour personne – ni celle qui filme, ni ceux qui regardent, ni ceux qui sont filmés. Sur ceux-ci repose ce qu'on ne saurait mieux appeler que le passage à l'acte.

Musaraigne vive et opaque, la jeune fille est le contraire de tous les clichés ; beau brun viril nettement plus âgé, l'homme (Olivier Marchal) est tout ce à quoi il fallait s'attendre. Caricatural ? Oui, dans l'exacte mesure où il est une version plausible de ce qu'une adolescente peut se représenter de l'homme au moment de décider de sa première étreinte.

Jean-Michel Frodon

RENCONTRE

Michel Ocelot, animateur millionnaire

« Vous êtes l'auteur de *Kirikou et la Sorcière*, qui vient d'atteindre le million d'entrées moins d'un an après sa sortie. C'est un phénomène exceptionnel pour un dessin animé français. Comment expliquez-vous ce succès ?

– En dépit du fait que j'étais prêt à tout, y compris à l'échec, je crois que le film a marché parce que j'ai été totalement innocent et totalement honnête, parce que j'aime les gens que je montre et que je ne méprise pas le public. Ça n'a pas été facile d'imposer mon point de vue, car durant les six ans qu'a duré la préparation du film, il a fallu se battre sur tout ce qui a fait son succès, de l'histoire à l'accent des personnages en passant par la nudité des femmes. Le plus étrange, c'est que tous les gens qui exercent ces pressions se défendent de parler en leur nom, comme si les gens dans ce métier obéissent à des lois auxquelles ils ne croient pas eux-mêmes. En contrepartie, je dois leur accorder d'avoir eu finalement l'intelligence de céder à mon entêtement.

– **Le film a été vendu dans plus de trente pays à l'étranger. Comment y a-t-il été perçu ?**

– La réaction est partout similaire et extrêmement favorable, sous toutes les latitudes et quel que soit l'âge des spectateurs. Les gens prennent d'emblée le parti de Kirikou. Le film marche particulièrement bien en Allemagne, aux Pays-Bas et en Norvège, où Kirikou, le petit Africain, est en passe de devenir un personnage de la mythologie norvégienne ! Le film vient aussi d'être vendu aux Etats-Unis, où sa sortie devrait être discrète... mais qui sait ?

– **Le 26 janvier, votre nouveau dessin animé, *Princes et Princesses*, sort sur les écrans.**

– C'est en fait une série de six contes que j'ai réalisée voilà dix ans, et qui était restée inachevée. C'est du théâtre d'ombres, des découpages articulés filmés à contre-jour. C'est un travail auquel je tiens beaucoup et qu'il me paraissait intéressant de faire connaître en attendant le nouveau dessin animé sur lequel je travaille actuellement, qui parlera de l'immigration et des conflits de religions, sans renoncer pour autant à la féerie. »

Propos recueillis par Jacques Mandelbaum

La véritable identité esthétique du film d'animation japonais

Après avoir longtemps souffert d'une image liée à Goldorak, le genre affirme une originalité narrative et graphique grâce à de jeunes artistes

LE FILM d'animation japonais a longtemps eu une mauvaise réputation en France. Parce que, symbolisé par le robot Goldorak, il était essentiellement perçu comme un réservoir de programmes bon marché pour les matinées enfantines d'une télévision peu exigeante sur la nature des divertissements offerts aux gamins désœuvrés, vautés devant le petit écran. Le graphisme fade, les techniques d'animation limitées, la violence ou la mièvrerie de ses feuilletons, ont vite été perçus comme les caractéristiques du mercantilisme conquérant d'un Japon simplement décidé à occuper un terrain massivement investi par l'Amérique. Pourtant, l'apparition récente d'artistes du genre ne tient pas d'une aberration, mais résulte de la réelle singularité de ce moyen d'expression.

Celle-ci apparaissait parfois dès la vision de quelques-unes de ces productions télévisées sans qualité, grâce à une manière d'appréhender la narration animée fort différente des habitudes léguées par les usines californiennes. Elle tient aux origines du genre, la culture de masse de la bande dessinée manga, ces petits recueils aux dessins parfois rudimentaires mais à la conception très particulière du cadre (dérogeant souvent à la classique forme carrée ou rectangulaire) et de la succession des images. Héritière du manga, l'animation japonaise se distinguait par la façon dont s'intégraient dans une continuité narrative des plans vides (proches de la manière d'un cinéaste comme Ozu) ou des décadrages intriguants.

Un art non pas adolescent mais de l'adolescence : paranoïa, désir d'évasion vers une autre réalité...

Depuis quelques années sortent en salle des longs métrages d'une ambition authentique, témoignage de l'existence d'une école de jeunes artistes qui réussissent à donner une identité esthétique à l'animation nipponne. C'est la distribution d'*Akira*, de Katsuhiro Otomo et Izo Hashimoto, tiré d'un manga célèbre, qui lancera en France ce courant. *Porco Rosso*, de Miyazaki, *Le Tombeau des lucioles*, de Takahata, *L'Esprit dans la machine*, de Mamoru Oshii, *Perfect Blue*, de Satoshi Kon et maintenant *Jin-Roh*, de Hiroyuki Okiura, ont donné leurs lettres de noblesse au genre. Ou plutôt au

mode d'expression qui revivifie certains genres existants du cinéma « traditionnel » : le mélodrame, le thriller, le film érotique et surtout la science-fiction.

Le film d'animation japonais est un art non pas adolescent mais de l'adolescence. La vision d'un monde futur ou virtuel qui semble être au cœur de ces films figure une forme de paranoïa, le désir d'évasion vers une autre réalité, les sollicitations d'une sexualité naissante. Les univers post-apocalyptiques (*Akira*), les futurs placés sous le règne d'une technologie implacable (*L'Esprit dans la machine*) ou les hypothèses d'une bifurcation de l'Histoire (*Jin-Roh*) imaginent ainsi, avec le souci d'un réalisme des espaces et des silhouettes humaines, une échappée de la réalité ou une transfiguration d'un Japon moderne étouffé sous l'anonymat et la gestion technocratique d'une société hiérarchisée.

L'animation à la japonaise utilise très peu les potentialités arbitraires du dessin pour déformer



« Jin-Roh », de Hiroyuki Okiura : conserver son humanité dans un monde qui exige qu'on l'abandonne.

les corps, les détacher de leur humanité (même, paradoxalement, quand le héros de *Porco Rosso* est un cochon aviateur). Mais, si le

dessin animé nippon est un art graphiquement figuratif, il est souvent scénaristiquement abstrait. Il combine situations réelles

et virtuelles, envisage souvent ses récits comme la superposition de différents possibles, construit un univers où les situations se dis-

persent selon une innervation arachnéenne. Au-delà de l'invention visuelle, c'est finalement un art du montage qui organise le collage de divers degrés de réalité. Lorsque l'héroïne de *Perfect Blue* se réveille à répétition à la suite d'une succession de péripéties dont on ne sait plus si elles sont oniriques ou vécut, on croit assister à différentes expériences de montage venues de la modernité cinématographique européenne. Il y a pourtant fort à parier que la plupart des jeunes auteurs de ces films d'animation en aient moins entendu parler que de la fausse interactivité des jeux vidéo. La création *ex nihilo* d'images que permet le dessin sert donc moins à un travail de déformation irréaliste de l'espace (même s'il peut être très inventif) qu'à un jeu sur le temps.

Jean-François Rauger

★ **Le dernier numéro de la revue *HK* (n° 12) consacre un volumineux dossier au cinéma d'animation japonais.**

Une industrie vivace qui a supplanté celle du cinéma

TOKYO

de notre correspondant

Dans la banlieue ouest de Tokyo, à Kokubunji, dans les étages du petit immeuble de Production IG, le studio d'où est sorti *Jin-Roh*, l'ambiance est au travail : une quinzaine de filles et de garçons sont penchés sur leur pupitres et comme plongés dans leur monde, crayon en main et écouteurs vissés sur les oreilles. La pièce est exigüe et les boxes où se tiennent les dessinateurs sont surmontés de rayonnages hétéroclites, comme si chacun d'eux avait dû se construire tant bien que mal un espace à lui. Katsuhiko Ota, vingt-sept ans, en jeans, chemise à carreaux et cheveux longs, est entré à Production IG il y a deux ans et demi, après avoir fait une école de dessin animé à Tokyo. De « dogaman », dessinateur de base dans le jargon de l'animation, il est passé « gengaman » (animateur-clé) et rêve maintenant d'atteindre l'étape suivante, la supervision. « *Cela peut prendre deux ans ou dix ans...* », dit-il.

Ce sont les mœurs de l'« anime », l'industrie du dessin animé qui, au Japon, a dépassé en taille et en chiffre d'affaires celle du cinéma. Elle a ses réseaux d'écoles, ses magazines, ses produits dérivés et même des idoles en chair et en os : les réalisateurs, bien sûr, mais aussi les « seiyu », acteurs spécialisés dans les voix, devenus des stars. Environ la moitié des dix premiers succès du box-office nippon sont des des-

sins animés – en 1998, *Pocket Monster*, *Doraemon* ou *Conan* ont dominé le marché. En vidéo et sur les chaînes câblées (quelquefois spécialisées, telle Gainax Fair), le dessin animé couvre tous les genres, science-fiction, films de guerre, comédie et pornographie.

Production IG fait partie de la demi-douzaine de « grands studios », le plus célèbre étant le Studio Ghibli, qui produisent le précurseur et maître du genre Hayao Miyazaki, et d'où sort au moins un long métrage par an. Mais une myriade de petites sociétés sont impliquées dans des projets moins ambitieux ou plus commerciaux, ou font de la sous-traitance. Le financement provient généralement des sociétés de vidéo, ou des éditeurs de jeux tel Gainax qui a produit *Evangelion*, ou des grandes maisons d'édition qui détiennent les droits des bandes dessinées dont sont souvent tirés les films ou les séries télévisées.

TRAME POUR DES JEUX VIDÉO

Ainsi Bandai Visual a financé tous les films de Mamoru Oshii, réalisateur culte de *L'Esprit dans la machine* et scénariste de *Jin-Roh* : « *Nous avons été parmi les premiers, il y a une quinzaine d'années, à produire des films d'abord uniquement pour la vidéo, ce qui permettait de laisser plus de liberté au réalisateur et d'incorporer plus d'éléments de création. Ainsi est née l'œuvre d'Oshii* », explique Takemaru Maeda, de Bandai Visual. Mamoru Oshii, qui termine actuellement en Pologne un long

métrage de fiction en prises de vues réelles (qui seront complétées par des images de synthèse), a proposé le scénario de *Jin-Roh* à Hiroyuki Okiura, « gengaman » sur *Ghost in the Shell*, qui s'est trouvé lancé dans une aventure pharaonique : « *J'ai commencé avec une dizaine d'animateurs-clés, pour finir à plus de 80 personnes, afin que les mouvements soient le plus proches possible de la réalité. Je voulais que ça ressemble vraiment à un film* », raconte Okiura, âgé de trente-trois ans.

Chez Production IG, on estime que *Jin-Roh* est probablement un des derniers dessins animés entièrement exécutés à la main. Mitsuhiisa Ishikawa, l'un des fondateurs, fait visiter la nouvelle annexe, un bâtiment neuf à quelques centaines de mètres du premier. Les salles sont remplies d'ordinateurs. Au rez-de-chaussée, des programmeurs mettent au point une nouvelle version de *Patlabor*, un autre long métrage d'Oshii, pour Play Station, la console de jeu de Sony. Outre la vidéo et la télévision, les dessins animés servent aussi de trame à des jeux vidéo, dont le volume des ventes peut dépasser en quelques jours le million d'exemplaires. A l'étage sont conçues les images 3D du premier long métrage d'animation numérique du Studio, *Blood*, une histoire de vampires située dans la base américaine de Yokota au moment de la guerre du Vietnam.

Brice Pedroletti

Credo humaniste dans un monde chaotique

Jin-Roh, la légende des hommes loups. Une parabole dont le scénario s'inspire du Petit Chaperon rouge

Film d'animation japonais de Hiroyuki Okiura (1 h 38).

Jin-Roh est une uchronie, cette variété particulière de science-fiction qui imagine un autre déroulement du temps historique que celui qui a eu lieu. Après la fin d'une guerre, durant laquelle, comme semblent l'indiquer les images fixes en noir et blanc (simulacre de photos d'archives) du début du film, le Japon a été occupé par les nazis, un ordre chaotique se met en place. Dans les années 60, un groupe d'activistes, la Secte, utilise la violence pour combattre un Etat qui lui oppose une force spéciale de police, des commandos suréquipés à qui les masques à gaz et les lunettes à infrarouge font perdre toute face humaine. Un jeune policier a hésité à abattre une petite fille porteuse d'un panier de dynamite qui s'est suicidée. Suspendu pour faiblesse psychologique, le jeune homme rencontre la sœur de la gamine, dont il tombe amoureux. Il devient l'outil d'une des factions au pouvoir contre une autre pour délégitimer la force spéciale de la police.

Inspiré par le cinéma d'espionnage (manipulation, simulacres et trahisons), le film de Hiroyuki Okiura dépeint avec le maximum de réalisme un monde à la fois

Credo humaniste dans un monde chaotique

Jin-Roh, la légende des hommes loups. Une parabole dont le scénario s'inspire du Petit Chaperon rouge

imaginaire et très présent : les humains sont réduits à une plate et indistincte silhouette, alors que l'utilisation d'un son hyperréaliste augmente donc la crédibilité figurative. Le récit fonctionne, lui aussi, sur ce va-et-vient entre imaginaire et réalité, en reprenant et en transposant l'imagerie de la résistance antinazie. *Jin-Roh* fonctionne sur la reconnaissance par le spectateur de certains traits, de certains détails connus, sur ce qui rattache l'individu à une série de souvenirs plus ou moins précis.

LE LOUP, DEVENIR DE L'HOMME

Lyrique et inspiré, le film joue sur le déclenchement de la paranoïa (avoir l'impression d'avoir déjà vécu la même situation), procédé souligné par les références au Petit Chaperon rouge comme fil narratif, qui vient doubler les péripéties vécues par les protagonistes, les éclairer et suggérer l'origine du scénario. La question centrale du film, lancée par l'hésitation du héros, est bien sûr celle de la possibilité de conserver son humanité dans un monde qui exige qu'on l'abandonne. La métaphore animale du loup comme devenir d'un homme qui aurait abandonné ses qualités pour s'exclure cruellement du sort commun scande tout le récit.

J.-F. R.

Douglas Gordon, squatter d'Hitchcock

DOUGLAS GORDON est né en 1966 à Glasgow. Il y a fait des études artistiques qu'il a parachevées à Londres, puis il est rentré au pays. Il y vit, y travaille et n'est pas

PORTRAIT

« Peu importe qui je suis. Je veux seulement vous parler »

pour rien dans l'effervescence culturelle que connaît sa ville. « Peu importe qui je suis. Je veux seulement vous parler. » Ce début de « conversation téléphonique » tirée d'une œuvre que l'artiste a réalisée en 1992 a plus d'importance qu'il n'y paraît. Elle peut servir à le situer dans une perspective de communication et de dialogue qui correspond bien à ce qu'il est : l'artiste des années 90 par excellence, pour sa sociabilité, d'abord. Comme artiste tout terrain ensuite, qui s'approprie ce que bon lui chante, mêle les genres, les moyens, la haute culture et la culture populaire.

Ce besoin de relations humaines occupe les débuts de ses activités d'artiste conceptuel, de manipulateur de mots, de textes, de sons, d'images, de photographies et de projections. On l'oublie trop souvent depuis que l'artiste opère sur le cinéma, en particulier sur le

cinéma d'Hitchcock. C'est à travers lui qu'il s'est fait connaître en 1993, avec *24 Hours Psycho*, mise à plat, au sens propre et figuré, du film dont la projection au ralenti pendant un jour et une nuit révélait les artifices de montage. Depuis, c'est la gloire. On le chouchoute, il est partout couronné de prix... Avec *Feature Film*, présenté cet été à la Biennale de Venise et maintenant à Paris en avant-première, pour le Festival d'Automne, il retrouve Hitchcock. Le film sera ensuite visible lors de la réouverture du Centre Pompidou qui l'a produit.

DÉCONSTRUCTION

Cette fois, c'est de *Vertigo* qu'il s'agit. Ou plutôt d'une déconstruction du spectacle qui passe par la bande-son du film : dans *Feature Film*, Douglas Gordon filme les mains, les bras, et des bouts de visage de James Conlon, chef d'orchestre de l'Opéra de Paris dirigeant la musique du film signée Bernard Herrmann. Son film se développe « en temps réel », suivant le tempo de la bande, donc de ses creux correspondant aux dialogues sans musique. L'artiste en fait une respiration chargée (écran rouge avec ombre mouvante) qui donne tout loisir aux spectateurs de mettre à l'épreuve leur mémoire du film d'Hitchcock et de savourer pleinement tous les aspects du thème que développe le nouveau film : un jeu de substitution jus-

qu'au vertige. La mémoire est au centre des matériaux de Gordon depuis toujours. Elle était déjà impliquée lorsqu'il établissait des listes de noms des gens qu'il connaissait. Il en avait trouvé 1 444 pour une première exposition, et près du double pour la suivante : un travail obsessionnel et sans fin, comme ses jeux avec les images, sa propre image, souvent dédoublée. Comme ses jeux avec le négatif : le meurtre, la folie, le diable.

Que Douglas Gordon, devenu expert en démontage du langage cinématographique, renoue avec le modèle hitchcockien, n'est pas très étonnant : *Vertigo* répond à ses préoccupations d'auteur. Il ne se borne pas à un travail de l'image avec le temps – un souci de plasticien –, mais aussi un travail sur le double – un souci d'aujourd'hui. Douglas Gordon a pu squatter *Psychose*, mais aussi *The Searchers*, de John Ford, *Dr. Jekyll and Mr. Hyde*, de Robert Mamounian. Rien que du cinéma à fond psychologique intense : c'est en cela que le cinéma expérimental de Douglas Gordon se distingue des autres, par exemple des recherches d'un Pierre Huygues.

Geneviève Breerette

★ *Feature Film* (1999). Le vendredi 19 novembre. Cinéma Max-Linder, 24, boulevard Poissonnière, Paris 9^e. Tél. : 01-40-30-30-31.



Douglas Gordon joue aussi avec sa propre image, souvent dédoublée (« Monster », 1996-1997, détail).

Le cinéma élégiaque de Hirokazu Kore-eda

Maborosi et After Life. Premiers films d'un auteur talentueux hanté par la mort

« **Maborosi** ». Film japonais de Hirokazu Kore-eda. Avec Makiko Esumi, Takashi Naitoh, Tadanobu Asano (1 h 50). « **After Life** ». Film japonais de Hirokazu Kore-eda. Avec Arata, Erika Oda, Susumu Terajima (1 h 58).

L'honnête homme occidental en général, et l'honnête cinéophile en particulier, n'avait eu jusqu'à présent qu'un modeste effort à faire pour mémoriser les noms des grands cinéastes venus d'Asie. Longtemps, la triade japonaise Ozu-Mizoguchi-Kurosawa lui a tenu lieu de bagage suffisant, tardivement complété par Oshima ou Imamura. Les choses se compliquent singulièrement depuis quelque temps avec la déferlante de talents venus de Chine (Hou Hsiao-hsien), du Japon (Takeshi Kitano), ou de Corée (Hong Sang-soo), chaque année qui passe révélant peu ou prou un jeune auteur, le plus souvent issu du vivier japonais.

Après la découverte de Kiyoshi Kurosawa la semaine dernière (*Le Monde* du 10 novembre) mis à l'honneur par la sortie de *Cure* et la rétrospective de son œuvre organisée par le Festival d'automne, et à côté de Hiroyuki Okiura (*lire page 30*) cette semaine, il faudra donc ressortir ses tablettes pour y inscrire le nom de Hirokazu Kore-eda.

Né à Tokyo en 1962, ce jeune homme diplômé de l'Université de Waseda commence une carrière de documentariste à la télévision japonaise avant de signer, en 1995, son premier long métrage de fiction, *Maborosi*, suivi trois ans plus tard de *After Life*. Ces deux films, dessinant un univers et une ambition remarquables, sortent simultanément sur les écrans cette semaine après avoir été découverts aux Festivals de Venise et de Saint-Sébastien. *Maborosi* raconte l'histoire de Yumiko, une jeune femme en proie à ses souvenirs hantés par la mort inexplicable de deux être chers. Celle de sa grand-mère, que la petite fille qu'elle était n'a pas pu empêcher de quitter la maison. Puis celle de son premier mari qui, en dépit de leur bonheur conjugal, s'est un triste jour laissé écraser par un train en revenant du travail.

Quelques années plus tard, Yumiko quitte Osaka avec son jeune fils pour se remarier avec Tamio, qui vit avec sa fille dans une petite ville du bord de mer. L'apaisement que lui procure cette union n'a pas raison de son

inquiétude. Le retour de Yumiko à Osaka pour le mariage de son frère, le retard d'une vieille femme partie en mer pêcher des crabes, l'esapade momentanée des enfants dans la montagne sont autant de réminiscences des pertes anciennes. A rebours du tartinage psychologique et du pathos qu'un tel sujet aurait pu susciter, tout le talent du cinéaste consiste à donner à ces réminiscences une apparence sensible, plus encore à affirmer fortement son credo esthétique en faisant du cinéma la forme même de la réminiscence. Kore-eda signe un film splendide et bouleversant où le désarroi et la fragilité de l'être humain s'inscrivent physiquement dans la dialectique de l'ombre et de la lumière comme dans la distance respectueuse à laquelle il filme ses personnages.

Une étrange administration des limbes où des défunts doivent, pour gagner l'au-delà, choisir le plus beau souvenir de leur vie

Plus théorique mais non moins intéressant, *After Life* peut être considéré comme une variation sur le même thème, celui de « la vie des morts » (cette expression n'évoquant pas par hasard le titre du très beau court métrage d'Arnaud Desplechin) et de ses évidentes affinités avec le cinématographe. Soit une étrange administration des limbes où des défunts doivent, pour gagner l'au-delà, choisir le plus beau souvenir de leur vie. Kore-eda met en scène la vocation documentaire du cinéma à enregistrer les traces de notre passage ici-bas. On y trouve aussi une belle définition du cinéaste comme âme en peine, puisque les employés chargés de recueillir ces témoignages et de les mettre en scène sont ceux-là mêmes qui ne sont jamais parvenus à choisir.

J. M.

La preuve de l'art par le papillon

Ennemis intimes. Récit de l'affrontement entre Werner Herzog et son acteur fétiche, Klaus Kinski

Film allemand de Werner Herzog. Avec Klaus Kinski, Werner Herzog, Eva Mattes, Claudia Cardinale (1 h 35.)

Au début du film, Werner Herzog s'introduit dans un appartement et raconte à ses occupants – un couple de bourgeois passablement sidérés – qu'adolescent il a vécu dans ce même lieu où le hasard voulut qu'habite également un acteur débutant aux crises de violence démentielles, Klaus Kinski. En 1972, Herzog, devenu réalisateur, retrouvait Kinski, une vedette de la scène, célèbre pour l'intensité de ses interprétations. Le tournage en Amazonie d'*Aguirre, la colère de Dieu* devint un cauchemar en bien des points comparable à l'expédition du conquistador dément. Malgré les crises de fureur, les menaces de mort, voire le début d'exécution de ces projets assassins, le comédien et le cinéaste travailleront encore ensemble sur quatre films : *Nosferatu, fantôme de la nuit* (1978), *Woyzeck* (1978),

Fitzcarraldo (1981) et *Cobra Verde* (1987). Au début, *Ennemis intimes* semble être une assez classique évocation en images d'un acteur mémorable grâce à des témoignages et des extraits. Projet honorable mais limité. Peu à peu, à mesure que Herzog raconte ses souvenirs, le film prend le ton déplaçant d'un règlement de comptes *post mortem* du réalisateur contre l'interprète qui lui a empoisonné l'existence.

Sans doute, Klaus Kinski était un type invivable ; on songe alors que le réalisateur n'avait qu'à choisir quelqu'un d'autre. Là commence véritablement ce qui n'est pas un documentaire de Werner Herzog sur Klaus Kinski, mais le sixième film de fiction de Herzog avec Klaus Kinski dans le rôle principal. Pour que cela adienne, il faut que le réalisateur laisse peu à peu apparaître que, s'il est plus calme que son acteur, il était à l'époque tout aussi fou – et l'est encore aujourd'hui.

Il faut surtout, et c'est là que le film devient passionnant, que soit lentement suggéré qu'il n'est

question de bout en bout que d'un seul personnage, personnage réellement fantastique qui, tel le comte de Saint-Germain ou Cagliostro, aurait vécu plusieurs vies successives (ou même, dans ce cas extraordinaire, simultanées) et porté sept noms : Aguirre, Nosferatu, Woyzeck, Fitzcarraldo, Cobra Verde, Kinski, Herzog.

CONJURATION

On comprend à ce moment que le titre français est simplement faux, alors que le titre original, *Mon ennemi préféré, Klaus Kinski*, sonne plutôt comme un leurre, si ce n'est une conjuration. L'ennemi préféré de Werner Herzog (dans son film, il s'agit du début à la fin d'une mise en scène, pas de psychologie personnelle) est aussi bien Herzog lui-même, ou le cinéma, expérience pouvant être fatale.

Ce thème hantait les héros successifs portés à l'écran par le réalisateur ; il menait à la folie et à la mort. Depuis, la mort a encore prélevé son tribut : Kinski est décédé en 1991. A ce prix seulement,

suggère ce film cruel, Herzog peut mener son récit au-delà d'une nouvelle plongée dans les affres de la mégalomanie et toucher à quelque chose de plus mystérieux dans la nature des artistes, ces aventuriers de la création. En cours de film, ce sont d'abord les femmes (les actrices Eva Mattes et Claudia Cardinale, respectivement interprètes de *Woyzeck* et de *Fitzcarraldo*) qui, à l'écran, tentent de sauver le héros de sa malédiction. Comme d'habitude chez Herzog, ces interventions sont impuissantes face au Destin, qui pèse sur ces Prométhées aux pieds d'argile, voués à mourir foudroyés, laissant pour toute trace ce qu'on appelle une œuvre.

En témoigne une séquence finale splendide – d'autant plus qu'elle succède à la fureur et à la mesquinerie : un papillon vient adouber l'acteur d'une aura surnaturelle, l'induire d'un mystère solaire, souriant. C'est un petit miracle. Un miracle heureux et juste, heureux d'être juste.

J.-M. F.



cité de la musique

musée, concerts, centre d'information

Heinrich Schütz

Psaumes de David
20 novembre < 20h

Madrigaux
21 novembre < 15h

Konrad Junghänel, direction
Cantus Cölln, Concerto Palatino

Giovanni Gabrieli

sonates, chansons et motets

Bruce Dickey, direction
Concerto Palatino
21 novembre < 16h30

01 44 84 44 84

M Porte de Pantin

LE MONDE DES LIVRES

avec *Le Monde*
DATÉ VENDREDI

LE FESTIVAL D'AUTOMNE A PARIS

et

LES CAHIERS DU CINEMA



RETROSPECTIVE

KIYOSHI KUROSAWA

et

PANORAMA

DU CINEMA COREEN

Du 10 au 30 novembre 1999

Au cinéma l'Arlequin



Tél. 01 53 45 17 00
http://www.festival-automne.com

HORS CHAMP

■ **ÉTATS-UNIS** : le dessin animé inspiré d'un jeu vidéo japonais, *Pokemon the First Movie*, domine le box-office nord-américain avec 52,1 millions de dollars (328 millions de francs) de recettes. Il devance le thriller *The Bone Collector*, la comédie *Dogma* et *The Messenger : The Story of Joan of Arc*, de Luc Besson, dont les recettes sont estimées à 6,3 millions de dollars.

■ **ALLEMAGNE** : La part de marché des films allemands en Allemagne a atteint 13,8% fin septembre, contre 10,1% l'année dernière pour la même période. Avec jusqu'à présent 2,7 millions d'entrées, le nouveau dessin animé *Werner* a dépassé toutes les attentes, se plaçant en deuxième position des films allemands (coproductions incluses) derrière *Astérix et Obélix* (3,5 millions d'entrées). Le plus gros succès de l'année est néanmoins *Star Wars* (7,8 millions de spectateurs).

■ **FRANCE** : Jean-Pierre Mocky demande aux cinéastes européens de « tendre davantage la main aux Américains » afin de préserver l'« exception culturelle », l'un des enjeux de la réunion de l'OMC prévue fin novembre à Seattle (Etats-Unis). « On ne pourra pas protéger le cinéma uniquement en France pour les Français. Il faut s'organiser au plan international », a-t-il ajouté, en lançant : « On fait bien l'Europe pour la "vache folle", alors pourquoi pas pour les films ? »

« S'il n'y a pas de structure dramatique, ce n'est pas un film ! »

Fred Wiseman, cinéaste, documentariste

« **Public Housing** filme la vie dans un ensemble de logements sociaux de la banlieue de Chicago. Comment s'est fait ce choix ?

- Je cherchais une HLM. Au lieu d'être seulement des tours, la cité Ida B. Wells offrait une combinaison de tours et d'immeubles de deux ou trois étages, datant des années 30. Cet aspect visuel m'a retenu, tout comme le fait qu'il y avait énormément de vie dans la rue, devant les maisons. C'est beaucoup plus facile pour moi de contacter les gens dehors que de frapper à la porte d'un vingtième étage.

« **Quelle a été votre méthode ?**

- Comme d'habitude. Trois personnes : John Davey à la caméra, un assistant, et moi au son. Une seule journée de repérage. La recherche se fait en filmant. Le responsable des HLM de Chicago m'avait présenté Mrs Finner, présidente du conseil des locataires, qui a tout de suite compris l'intérêt du film. Au début, je craignais d'avoir des difficultés en tant que Blanc dans un quartier noir. On n'a eu aucun problème pendant près de six semaines. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de violence dans le quartier, mais la plupart des gens ont été, avec nous, très accueillants.

« **Vous leur demandiez l'autorisation de les filmer ?**

- Je l'ai demandée au président des HLM de Chicago, à Mrs Finner,

dans la mesure où elle représentait la communauté. Et, comme toujours, à toute personne filmée. Avec pour principe que, si quel qu'un n'est pas d'accord - avant ou après -, je respecte son choix. Presque personne n'a refusé. Certains étaient contents que ma démarche soit différente de celle des chaînes de télé qu'ils ne voient débarquer que quand il y a un mort ou un problème de drogue...

« J'ai expliqué que je voulais tourner un film sur la vie quotidienne. J'ai dit très clairement que je n'ignorerais pas les problèmes de violence, parce qu'ils existent, mais que ce n'était pas mon but d'exploiter ça. Je m'intéresse aussi à la vie normale. Par le journal des résidents, j'avais demandé qu'on me prévienne si quelque chose d'intéressant se préparait. Une réunion, une fête le samedi soir. J'ai un cahier, je note.

« **Comment filmer la très grande pauvreté ? Avez-vous des règles face à des situations délicates, les démolés d'un résident avec la police par exemple ? Y a-t-il des choses que vous vous refusez de montrer ?**

- Il faut tout montrer, à partir du moment où on a la permission. Ce qui est bon, mauvais, banal, comique, triste, sauvage, tragique. Un film, c'est un voyage. Mais j'ai une responsabilité envers les gens



ZIPORAH

« **Le documentaire doit refléter la complexité et l'ambiguïté des choses.** »

qui me donnent l'autorisation de regarder leur vie, et je prends cette responsabilité très au sérieux. Le documentaire doit refléter la complexité et l'ambiguïté des choses.

« **Ca ne vous dérange pas que certaines scènes puissent se prêter à une interprétation contradictoire ?**

- Non. Parce que je suis le pre-

mier à découvrir que la réalité est ambiguë. Si l'on veut essayer de faire quelque chose pour améliorer la situation des gens de ce quartier, il faut prendre la mesure exacte de ce qui se passe. Sur la question du voyeurisme et comment l'éviter, je ne crois pas que cela dépende de la place de la caméra mais de l'effort fait pour apporter suffisamment d'informations pour interpréter l'événement. C'est tout le travail du montage de permettre cette réflexion. Dans la manière dont j'aurai mis en relation les séquences, structuré le documentaire. Parce que c'est la totalité du film qui représente mon point de vue sur le sujet. Quand on me demande ce que je pense de la cité Ida B. Wells, je réponds : regardez le film, tout ce que je pense est dedans. Sinon, pourquoi faire un film ?

« **C'est toute la question du montage. Pour vous, l'analyse, la pensée, le point de vue s'expriment dans cette étape déterminante ?**

- Le montage est l'opération qui consiste à comprendre l'événement que j'ai filmé. C'est pourquoi je le fais moi-même. Je ne comprends pas comment on peut le confier à quelqu'un d'autre. J'y passe presque toujours un an. Je découvre le film au moment du montage, et en général vers la fin. Il me faut huit ou neuf mois pour

commencer à trouver la structure. C'est une aventure personnelle et aussi intellectuelle qui passe par l'analyse des séquences. Qu'est-ce qui se passe ? Qu'est-ce que je vois ? Pourquoi ces mots, ces gestes ? Le montage est totalement raisonné, mais dans le sens d'une dramaturgie. S'il n'y a pas de structure dramatique, ce n'est pas un film ! La structure nous rapproche de la fiction, dans le sens où les événements sont arbitrés, mis en ordre. Un ordre que je choisis. Qui ne suit pas du tout la chronologie du tournage. Ni la durée des scènes.

« **Les policiers de Public Housing ne vous semblent pas un peu trop gentils, presque paternels avec les habitants ?**

- La ville de Chicago a fait un gros effort de formation pour les policiers, en particulier ceux qui travaillent dans ce type de logements sociaux. Il y a vingt-cinq ans, il n'y avait pas beaucoup de policiers noirs et hispaniques, aujourd'hui il y en a. Ils comprennent mieux les habitants parce qu'ils viennent souvent de ces quartiers justement. Ils essaient de les aider mais ils peuvent être durs parfois ! Encore un exemple de complexité. »

Propos recueillis par Catherine Humblot

Les tourments sexuels d'un quadragénaire français exilé à Londres

Mauvaise passe. Une idée originale pour un film trop sérieux de Michel Blanc

Film français de Michel Blanc. Avec Daniel Auteuil, Stuart Townsend, Liza Walker, Noah Taylor. (1 h 40.)

Mauvaise passe commence comme *Marche à l'ombre*, avec un homme perdu dans une grande ville - Londres dans le cas présent, Paris auparavant - sans le moindre sou en poche. *Marche à l'ombre* montrait la « galère » comme un mode de vie avec ses bons côtés ; *Mauvaise passe* veut y déceler un malaise existentiel. Il n'est pas certain que Michel Blanc excelle dans cette veine dramatique. Pierre (Daniel Auteuil) a la quarantaine et vient d'abandonner brutalement son métier d'enseignant, femme et enfant. Il mène une existence aventureuse à Londres, où il compte se lancer dans l'écriture d'un roman. Très vite à court

d'argent, il rencontre Tom (Stuart Townsend), qui tient un petit restaurant dans le centre de la ville. Il y devient serveur à mi-temps. Lorsqu'il ne nettoie pas la vaisselle ou qu'il ne sert pas des cafés, Tom est gigolo et vit surtout de la prostitution. Il ne tarde pas à proposer à Pierre d'essayer de faire comme lui et de jouer de son charme français pour attirer les clientes. Contre toute attente, Pierre devient une des vedettes de l'agence d'escorte qui le représente.

Ecrit à partir d'une idée originale de Hanif Kureishi, on peut imaginer à quoi *Mauvaise passe* aurait pu ressembler si l'écrivain anglais s'était décidé à mettre ce film en scène : un film d'ambiance qui se serait autant intéressé à l'environnement du gigolo qu'à son métier proprement dit. *Mauvaise passe* fait rapidement passer Londres en arrière-plan pour se

concentrer sur la métamorphose d'un mâle dépressif, impuissant, gauche, à la limite du ridicule, en un homme sûr de lui, se définissant désormais par ses prouesses sexuelles. Cette métamorphose n'est pas toujours crédible. Dans ses meilleurs moments, *Mauvaise passe* fait preuve d'un sens bienvenu de la comédie quand, par exemple, Pierre cherche à recruter ses clientes à l'aide de petites annonces puis va les chercher à la gare et s'aperçoit qu'elles n'ont pas compris qu'il était gigolo. Comédie encore avec les tentatives désespérées du même Pierre de prendre de la cocaïne pour maintenir le niveau de ses performances - laissant entrevoir le devenir misérable de ce personnage, dont le changement de vie se révélera vite pathétique.

NAÏVETÉ

Il y a une piste très intéressante dans le film, mal exploitée par Michel Blanc, celle de la naïveté. Elle pourrait être celle d'un personnage assez bête pour croire qu'il peut s'installer à Londres et devenir écrivain, et encore plus idiot pour se persuader qu'il pourra monnayer son physique. Daniel Auteuil est le comédien idéal pour laisser incarner ces espoirs fous, très proche ici d'un Bourvil dépressif, la tête tourneboulée par l'ambiance d'une capitale, mal à l'aise avec son anglais, endossant un costume bien trop grand pour lui. Auteuil est excellent dans les scènes où le film tire parti de son ridicule. *Mauvaise passe* est, hélas ! rattrapé par son sérieux.

Structuré de manière prévisible, le parcours de Pierre ressemble à une descente aux Enfers que l'on voit venir de trop loin. Son fonds de commerce de *french lover* puis son retour piteux en France, rattrapé par sa femme qui a finalement trouvé une photo de lui dans une pose lascive, apparaissent comme autant d'étapes d'une initiation que l'on a comprise dès les premières séquences.

Le véritable couple de *Mauvaise passe* n'est pas celui de Daniel Auteuil et de ses clientes, mais de Pierre et Tom, dont la rencontre ressemble à un coup de foudre entre deux hommes s'installant dans le même appartement juste après s'être croisés. Cette relation homosexuelle, esquissée mais là encore inaboutie, était bien « la mauvaise passe » annoncée par le film. Celle d'un homme dont l'indécision existentielle repose sur une sexualité non assumée. Faute d'avoir su aller au bout de son sujet, Michel Blanc ne réussit son film qu'à moitié.

Samuel Blumenfeld

A Chicago, l'envers du rêve américain

Public Housing. Le cinéaste américain investit les quartiers noirs pour un témoignage capital sur les utopies de l'intégration

Film documentaire américain de Frederick Wiseman (3 h 15.)

L'historien, vraisemblablement torturé, qui voudra dans quelques siècles devenir un spécialiste du nôtre, sera bien avisé de consulter l'œuvre de Frederick Wiseman. Il découvrira une source de premier ordre sur l'histoire institutionnelle et sociale de l'empire qui a dominé le XX^e siècle (les Etats-Unis), en même temps qu'une encyclopédie du monde occidental documentée par la plus grande forme artistique contemporaine d'alors (le cinéma).

D'une prison psychiatrique du Massachusetts en 1967 à une base militaire de Californie en 1987, d'un lycée de Pennsylvanie en 1968 à un zoo de Floride en 1992, d'un service de police du Missouri en 1969 à un théâtre national parisien en 1996, que découvra-t-il en visionnant le trentième film de Frederick Wiseman, *Public Housing* (1997) ?

PÉRENNITÉ

D'abord un documentaire tourné durant l'été 1995, dans une cité populaire de la périphérie de Chicago, construite en 1941 dans le cadre des programmes de logements sociaux mis en place par le gouvernement Roosevelt. Ensuite, à cinq ans de l'an 2000, un ghetto noir de cinq mille âmes abandonné à lui-même, rongé par la drogue et le chômage.

Enfin, une population en lutte contre son exclusion du corps social qui tente, avec les maigres moyens dont elle dispose et en ne comptant que sur ses propres forces, de briser le déterminisme racial, social et politique qui la cantonne depuis l'époque de la ségrégation aux marges d'une nation

qui ne s'en présente pas moins comme un parangon de démocratie.

Comme tous ceux qui connaissent leur travail, notre historien commencera sûrement par constater la pérennité de la méthode Wiseman : absence de scénario, équipe réduite, enregistrement direct, absence d'intervention et de commentaire, longue durée (trois heures, après montage). Il sera frappé aussi, immédiatement, par deux choses : l'aspect désertique des rues de la cité et l'absence presque totale de personnes de race blanche.

Il en déduira, en observant les fréquentes rondes de police, qu'il s'agit d'une cité où la sécurité en général, et celle des Blancs en particulier, n'est pas assurée. Mais il voudra comprendre pourquoi Wiseman, montrant cette situation, n'évoque pas le système qui la suscite, et il sera même tenté, comme quelques-uns des contemporains du cinéaste, de lui en faire le reproche.

En y réfléchissant, il se dira que c'est très bien ainsi. Qu'il n'y a sans doute pas de hasard à ce que les deux seuls personnages blancs qui apparaissent dans *Public Housing* soient une bonne sœur et un policier, le sabre et le goupillon ayant toujours été les instruments privilégiés des hommes et des sociétés qui exercent leur domination sur autrui. Que la violence - jamais montrée ou complaisamment provoquée comme le faisait en cette même fin de siècle la télévision - est plus efficacement suggérée à travers le comportement de chacun, la désertification de l'espace collectif et l'inquiétante omniprésence policière.

Il notera d'ailleurs au sujet de ces policiers - noirs à 99% - combien la réalité était plus complexe qu'il

ne l'aurait imaginé, quand ces colosses, arrêtant une jeune et frêle toxicomane dans un quartier réputé pour être une plaque tournante du trafic de stupéfiants, se transforment en tendres nounous après avoir fait montre, comme pour la galerie, de leur vocation répressive.

Ce détail incongru lui mettra nécessairement la puce à l'oreille. Il en conclura que même la police était impuissante dans cette zone urbaine de l'Amérique fin de siècle, et que le vrai sujet du film de Wiseman consiste à montrer, à travers elle, l'impuissance générale de cette population, la discrimination dont elle procède, et, plus encore, la dignité avec laquelle ces gens tentent de faire face.

GROUPES D'ENTRAÏDE

C'est Helen Finner, membre de l'association des locataires, grosse femme édentée au turban, maillot et tempérament rouge vif, qui harcèle quotidiennement de sa colère l'office des logements sociaux alors que les SDF sont dehors et que les appartements sont vides. C'est la profusion de ces groupes d'entraide qui, faute de pouvoir agir, semblent épuiser leur énergie dans la prise de parole et l'appel à la solidarité. C'est l'ancien basketteur Ron Carter, un « frère » qui a réussi, qui vient prêcher les vertus du libéralisme américain en incitant les jeunes à créer leur propre entreprise, exemple pathétique d'une volonté d'intégration qui relève aujourd'hui encore de l'utopie.

Notre historien se souviendra alors du noir et blanc *Naissance d'une nation* de D. W. Griffith, chef-d'œuvre ségrégationniste fondateur du cinéma américain, et il se dira que le cinéma aura été dédicé l'art du XX^e siècle.

J. M.

bruno :

julie :

bruno :

julie :

AIM: la Messagerie Instantanée pour dialoguer en direct sur Internet avec qui vous voulez, au coût d'un appel local.

AIM, AOL MESSAGER. POUR TOUS LES INTERNAUTES, À TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT SUR

www.aol.fr

un service d'

NANTERRE
AMANDIERS

William Shakespeare

Roméo et Juliette

Texte français et mise en scène Stuart Seide

DU 5 NOVEMBRE AU 10 DÉCEMBRE 1999

01 46 14 70 00

Théâtre Ouvert

Meurtres hors champ

d'Eugène Durif

mise en scène de Jean-Michel Rabeux

du 12 novembre au 4 décembre 1999

01 42 62 59 49

« Impatiences démocratiques », ou la thérapie sociale en revue

Cette publication trimestrielle vient d'être créée à Arles, dans les Bouches-du-Rhône. Elle veut faire connaître les outils et les expériences du changement social dans les quartiers en difficulté

L'ÉDITORIAL commence par une sombre description de la société occidentale. « On sait mais on ne voit pas », écrit Charles Rojzman en évoquant la misère, le sentiment d'impuissance grandissant, le discrédit des élites politiques, la violence... Une situation qu'il faut changer puisque « les tentations identitaires et totalitaires peuvent répondre aux dysfonctionnements graves d'une démocratie faible ». Or les outils du changement existent. Reste à les faire connaître et à réduire les cloisonnements entre milieux sociaux, entre chercheurs et praticiens, entre disciplines. Tel est l'objet de la revue trimestrielle *Impatiences démocratiques*, dont le

premier numéro vient de paraître. La revue porte le nom d'un centre de recherches, de formations et d'échanges sur les pratiques démocratiques, qui vient d'être créé à Arles, dans les Bouches-du-Rhône, par Charles Rojzman, praticien de la thérapie sociale, entouré d'une équipe pluridisciplinaire. Pendant dix ans, Charles Rojzman est intervenu dans les quartiers en difficulté, à la demande de services publics ou de municipalités, comme psychothérapeute. Il transmet aujourd'hui la méthode de thérapie sociale qu'il a tirée de cette expérience, en formant des intervenants.

Cette méthode fait, dans la re-

vue, l'objet d'un dialogue entre son initiateur et la sociologue Maria Cunha, qui a rejoint l'équipe arlésienne. L'idée de base est simple : le travail en groupe de personnes démotivées, désabusées, sous la houlette d'un formateur, peut aboutir à la création d'une intelligence collective, les participants passant de la posture de victime à celle d'acteur.

La pratique, évidemment complexe, est décrite dans ce dialogue qui s'ouvre par un avertissement : « Même si les violences se manifestent de manière exacerbée dans les banlieues (...), ce serait une erreur de vouloir "soigner" à cet endroit précis et seulement à cet endroit. Si on se réfère à la thérapie fa-



miliaire, on pourrait dire que les banlieues sont notre "malade désigné", le porteur du symptôme sur lequel la société reporte, inconsciemment, la maladie qu'elle ne veut pas voir en elle-même. »

Les membres du comité de rédaction d'*Impatiences démocratiques*, pour lesquels la problématique du racisme est centrale, ont pour particularité de ne pas mettre au ban de la société les électeurs du Front national (FN), mais de les écouter avec respect, pour tenter de comprendre. L'ethnologue Véro-

nique Le Goaziou, corédactrice en chef de la revue avec Thierry Quinquet, raconte ainsi sa visite à un ancien étudiant, ex-sympathisant de l'extrême gauche, devenu peintre en bâtiment et électeur du FN. « On dit de nous que nous sommes des gens en échec et mal à l'aise, on dit que nous sommes des blaibreaux, (...) mais je ne me considère pas comme un blaibreau », dit-il après avoir justifié sa position :

« C'est épidermique. Quand on vit au milieu d'une majorité de Maghrébins et d'Africains, on ne peut pas voter autre chose. Vous avez vu ? Vous avez vu l'immeuble, vous avez vu les gens ? C'est leur manière de vivre, leur comportement, c'est la crasse, c'est le bruit. » Et, plus loin : « Le FN, c'est notre peau qui pense. Tout ce que je vous ai décrit, toutes ces nuisances, on les vit tous les jours. C'est malheureux à dire, mais le FN est le seul à exprimer ce qu'on ressent, ce qu'il y a dans les cités, dans les transports, dans les quartiers. »

Si le FN est apparu, c'est dans un « champ de ruines », estime Pascal Perrineau. Dans un long entretien, le directeur du Centre d'études de la vie politique française (Cevipof) résume ce qui, pour lui, a changé dans la vie politique, et comment lui-même a changé d'avis sur plusieurs questions, au cours de ses vingt années de recherche. Lorsqu'il parle de la grille de lecture gauchedroite, c'est au passé. Reste, aujourd'hui, selon lui, à proposer du sens « non pas à la façon idéologique des années 50 et 60, mais en énonçant les défis futurs de la société française et en présentant des réponses possibles pour négocier les grands virages qui nous attendent ».

Marie-Pierre Subtil

★ *Impatiences démocratiques*, automne 99, numéro 1, 52 pages, 30 francs ; abonnement annuel 100 francs ; adresse : 66, rue du 4-Septembre, 13200 Arles ; tél. : 04-90-18-20-30 ; télécopie : 04-90-18-20-82.

DANS LA PRESSE

LCI

Pierre Luc Séguillon

■ Le feu vert donné aujourd'hui par Washington à l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce, les discussions qui se poursuivent entre Bruxelles et Pékin en vue d'une ratification demain par la Communauté européenne de cette adhésion tout comme hier la visite controversée du président Jiang Zemin à Paris posent la même question : le communisme chinois est-il soluble dans la mondialisation ? Favoriser l'ouverture de la Chine à l'économie mondiale et son accès aux marchés extérieurs contribue-t-il à une libéralisation du régime chinois ? Bill Clinton, comme Jacques Chirac, font le même raisonnement. Plus la Chine développera

les échanges avec l'extérieur, plus elle se pliera aux règles du commerce international, plus elle devra libéraliser une économie planifiée, protégée, étatisée et subventionnée. Et plus se transformera et se restructurera en conséquence le tissu économique chinois, plus se fissurera un système politique autoritaire et insensible au respect des droits de l'homme.

LES ECHOS

Françoise Croûgneau

■ Bien des détails restent à verrouiller et nul ne peut assurer que la Chine fera officiellement son entrée à l'OMC dès la fin de l'année. Mais l'accord sino-américain ouvre un nouveau chapitre de la mondialisation : celui du grand saut de l'économie chinoise et du commerce international. Certes, la méthode est pour le moins contestable. Voilà une organi-

sation censée jouer les gardiens des règles du jeu multilatéral, l'OMC, qui laisse à Washington l'essentiel de la gestion d'un dossier majeur. L'Union européenne a beau froncer les sourcils, rappeler qu'elle ne transigera pas sur ses intérêts spécifiques, elle vient d'apporter une nouvelle preuve de sa faiblesse quand les Etats-Unis montent au créneau. Ce qui n'augure rien de très bon pour les négociations du cycle du Millénaire.

LE FIGARO

Pierre Rousselin

■ La République populaire de Chine a fait le pari de la mondialisation. C'est un événement historique que de voir le pays le plus peuplé de la planète, puissance communiste en pleine mutation, accepter d'ouvrir son gigantesque marché pour jouer le jeu du libre-échange (...). Accepter

la concurrence étrangère, en échange d'un plus large accès aux marchés mondiaux, revient à prendre le risque d'une crise sociale dans une agriculture protégée et dans une industrie où les entreprises publiques déficitaires vont devoir s'adapter à marche forcée. Mais le choix inverse aurait déçu dans les cités futuristes de Shanghai ou de Hongkong ; il aurait sonné le glas de la Chine moderne et exportatrice prête à se lancer à la conquête du monde.

LIBÉRATION

Jacques Amalric

■ Deuxième puissance commerciale du monde, l'Europe ne peut pas et ne doit pas accepter qu'une adhésion de la Chine à l'OMC ne se fasse que sur la base de concessions au bénéfice de Washington. D'autant plus que le

président Clinton, toujours un peu prompt à prendre ses désirs pour la réalité, aura sans doute quelque mal à faire accepter les termes de son accord par un Sénat dont une majorité de membres voit en la Chine non pas un nouveau marché fabuleux pour les entreprises américaines, mais une puissance régionale dont le but est de se hisser à long terme en rivale stratégique des Etats-Unis. Cette ambiguïté de la Chine de demain, qui s'alimente – mais pas seulement – à la question de Taïwan, est indéfinissable. Et elle ne sera pas clarifiée, comme par miracle, par une entrée à l'OMC dont Pékin attend surtout qu'elle lui ouvre de nouveaux marchés et qu'elle lui apporte un flot d'investissements étrangers. Tout en limitant au strict minimum les contreparties escomptées par les pays industrialisés.

SUR LA TOILE

ENCHÈRES

■ Le site américain de vente aux enchères e-Bay, qui vient de racheter la maison d'enchères Butterfield and Butterfield, a annoncé l'ouverture prochaine d'un site de vente d'objets d'art et de collection. E-Bay, qui était jusqu'à présent spécialisé dans les petites transactions entre particuliers, vient concurrencer sur le marché des objets haut de gamme les grandes maisons comme Christie's et Sotheby's. Ces deux sociétés préparent leurs propres sites de vente aux enchères sur Internet pour le début de l'an 2000. – (AFP.)

GUERRE DES NOMS DE DOMAINE

■ La librairie en ligne américaine Amazon.com, leader mondial sur ce marché, a porté plainte contre une société qui a déposé en Grèce les noms de domaine amazon.gr et amazon.com.gr, et a collé dans leur livre. La première mise à jour a été faite au lendemain de l'ouverture du site, pour prendre en compte la création d'un nouveau parc national en Arizona. – (AFP.)

Yves Eudes

plasma.nationalgeographic.com/mapmachine

Une machine à fabriquer des cartes virtuelles du monde entier

LE CÉLÈBRE magazine américain *National Geographic* vient de renforcer sa présence sur Internet en offrant l'accès gratuit à un outil inédit, la « Map Machine », qui permet de créer instantanément des cartes sur mesure de toutes les régions du monde. Elle fonctionne grâce à une banque d'images satellitaires et une base de données géographiques, qui ont coûté trois ans de travail et 3 millions de dollars d'investissement.

Le point d'entrée est un planisphère « dynamique » : il suffit de tracer avec sa souris un rectangle sur n'importe quel continent pour que la carte de la zone correspondante s'affiche. Six niveaux de zoom permettent d'obtenir une série d'images d'échelles variables.

La navigation n'a pas de fin : à chaque fois que l'on clique sur un nouveau point de la carte, celle-ci se décale pour que le lieu ainsi sélectionné se retrouve au centre de l'écran. On peut aussi naviguer grâce à un moteur de recherche : en inscrivant dans une fenêtre le

nom d'un pays, d'une région ou d'une ville, on fait apparaître une carte centrée sur le lieu en question, et dotée de toutes les fonctions dynamiques.

Une fois la zone sélectionnée, on peut « habiller » sa carte muette à sa guise, en demandant à la Map Machine de faire appa-

raître dix-huit types d'informations : nature des sols, végétation, activité sismique, relief, ressources minérales, menaces sur l'environnement... Les Etats-Unis bénéficient d'un traitement de faveur : grâce à douze niveaux de zoom, on arrive jusqu'aux plans de quartier de toutes les villes et



bourgades américaines. Enfin, l'utilisateur peut demander à la Map Machine de sauvegarder ses cartes, créant ainsi son atlas personnalisé en ligne. Officiellement, ce site n'est pas fait pour remplacer l'atlas de *National Geographic* en version papier, dont la septième édition vient d'être mise en vente aux Etats-Unis pour 125 dollars. Les responsables du magazine espèrent en fait que les deux produits – l'un payant, l'autre gratuit –, seront complémentaires, car contrairement à une carte imprimée, la banque de données peut être actualisée à tout moment. Ainsi, dès qu'une modification est effectuée, les internautes possesseurs de l'atlas-papier peuvent imprimer à domicile la nouvelle carte à l'échelle voulue, et la coller dans leur livre. La première mise à jour a été faite au lendemain de l'ouverture du site, pour prendre en compte la création d'un nouveau parc national en Arizona.

Yves Eudes

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MCPA1

Autorisation de prélèvements	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER		
Nom Prénom		
N°rue..... Code postal Ville		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (voire banque, CCP ou Caisse d'épargne)		
N°rue..... Code postal Ville		
DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER		
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte
.....
		Cié RIB
	

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonnez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99⁹⁹/min)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y., US, and additional mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Une mise en scène

par Alain Rollat

QUE S'EST-IL PASSÉ, au juste, le soir du vendredi 12 novembre, à Gennevilliers, entre la cité des Grésillons et celle du Luth ? Qu'est-ce que la caméra de France 2 a vu, ce soir-là, dans ces quartiers des Hauts-de-Seine où elle accompagnait une patrouille de la CRS 61 en mission de routine ? Quelles scènes a-t-elle filmées que la télévision publique ne diffusera peut-être jamais ? C'est Arlette Chabot qui a créé ce faux suspense, lundi soir, en présentant de mystérieuse façon le reportage retenu pour illustrer le débat sur la citoyenneté à l'ordre du jour de « Mots croisés » : « Nous avons choisi de ne pas vous montrer des images très violentes, a-t-elle dit aux téléspectateurs, parce que l'équipe de France 2 a connu, elle aussi, quelques difficultés. Ce n'est pas très simple de travailler dans ces banlieues chaudes, ni pour les pompiers, ni pour les policiers, ni pour les jour-

nalistes... » Pourquoi cette autocensure ?

La manipulation ne faisait aucun doute. Les images prétendument expurgées étaient d'une banalité trop affligeante. Elles donnaient à penser que la patrouille avait essuyé des jets de projectiles en essayant de protéiner ? Quelles scènes a-t-elle filmées que la télévision publique ne diffusera peut-être jamais ? C'est Arlette Chabot qui a créé ce faux suspense, lundi soir, en présentant de mystérieuse façon le débat sur la citoyenneté à l'ordre du jour de « Mots croisés » : « Nous avons choisi de ne pas vous montrer des images très violentes, a-t-elle dit aux téléspectateurs, parce que l'équipe de France 2 a connu, elle aussi, quelques difficultés. Ce n'est pas très simple de travailler dans ces banlieues chaudes, ni pour les pompiers, ni pour les policiers, ni pour les jour-

caméras : gentiment et poliment. Il en est en effet résulté, sur la manière de concevoir le dialogue en démocratie, un échange de la plus haute importance politique entre les deux stars de la télévision citoyenne qui prennent le plus de plaisir à s'opposer sur le terrain sécuritaire mais qui n'avaient encore jamais été face à face sur un plateau de télévision. Il a suffi que Daniel Cohn-Bendit avoue qu'il « rêve de devenir ministre de l'intérieur » pour que Jean-Pierre Chevènement, emballé par cette reconversion, accepte, paternellement, de lui enseigner la différence entre « palpation de sécurité » et « tripatouillage ».

Il lui a même concédé qu'il ne saurait y avoir de dialogue républicain sans respect mutuel : « Je suis près de penser comme vous... » Dany lui a répondu : « Cela vient de France 2 s'est prêtée à l'esquisse d'une passation de pouvoirs... »

GUIDE TÉLÉVISION

MARDI 16 NOVEMBRE

DÉBATS

- 21.00 Sétif, détonateur de la guerre d'Algérie. Forum Planète
- 22.00 Sibérie, « Voyage au bout de l'enfer ». Forum Planète
- 23.00 Tchétchénie, les dessous d'une guerre. Forum Planète

MAGAZINES

- 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Fun Lovin Criminals ; Daniel Auteuil ; Michel Blanc. Canal +
- 19.00 Archimède. Arte
- 20.50 Hors stade. M 6
- 20.55 Hors série. La psy dans tous ses états, ou le pouvoir des mots. France 3
- 21.00 Le Gai Savoir. Paris Première
- 22.45 52 sur la Une. Chasseurs d'opales. TF 1
- 22.45 Alors, heureux ? L'argent fait-il le bonheur ? France 2
- 23.00 Comment ça va ? J'ai mal au ventre. France 3

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. Japon, enfance interdite. Arte
- 20.45 Radovan Karadzic, poète, médecin et criminel de guerre. Histoire
- 20.45 La Vie en face. La Belgique, terre d'accueil ? Le petit château. Arte
- 21.15 Les Massacres de Sétif. Planète

le Monde
TELEVISION

CINÉ CLASSICS

18.40 Les Vitelloni ■ ■ ■
A Rimini, cinq garçons d'une vingtaine d'années s'ennuient, vivent aux crochets de leurs familles, traînent dans les cafés. Ces *Vitelloni* (« grands vœux ») sont un essai, portant encore des traces du néo-réalisme, sur l'adolescence prolongée, la solitude et l'ennui d'êtres qui ne parviennent pas à devenir adultes. Le film, réalisé en 1953, consacra Fellini et préluda au succès de *La Strada*. En v.o.

- 21.45 Nathalie Sarraute. [1/6]. Histoire
- 22.20 My Country Is Cinema. Scenes from the Life of Jonas Mekas. Canal +
- 22.35 Le Miracle de Roby. Odyssee
- 22.40 Le Fracas des ailes. [11/13]. Planète
- 23.10 Danger réel. Fire Rescue, un pompier français à Miami. 13ème RUE
- 23.15 Lieux mythiques. La Cathédrale de Chartres. Histoire
- 23.35 Jean-Pierre Aumont, charme et fous rires. Ciné Classics
- 23.40 Comedia. Gustaf Gründgens. Arte
- 23.45 Yougoslavie, suicide d'une nation européenne. [2/6]. Histoire

SPORTS EN DIRECT

- 17.00 et 0.00 Tennis. Masters féminin (2^e jour). Eurosport

MUSIQUE

- 19.30 Nat « King » Cole. Show 12. Muzzik
- 21.00 Simon Rattle aux Proms 1987. Avec Elisabeth Söderström, soprano. Avec l'Orchestre symphonique de Birmingham. Muzzik
- 21.45 Sibelius. *Symphonie n° 7*. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Leonard Bernstein. Mezzo
- 22.15 Mozart. *Sonate pour piano KV 331*. Avec Ivo Pogorelich, piano. Mezzo
- 22.45 Norma. Opéra de Bellini. Par l'Orchestre Elzabethain de Sydney et l'Australian Opera Chorus, dir. Richard Bonynge. Mezzo
- 23.25 Jazz à Vienne 1998. Mavis Staples et Lucky Peterson. Muzzik

THÉÂTRE

- 21.35 Comedia. *Faust*, de Goethe. Mise en scène de Gustaf Gründgens. Avec Will Quadflieg, Ella Buchi. Arte

TÉLÉFILMS

- 20.30 Les Taupes-niveaux. Jean-Luc Trotignon. Festival
- 22.50 Le Double Secret. Eric Till. O. M 6
- 0.45 Le Gardien du feu. Michelle Porte. Arte

COURTS MÉTRAGES

- 0.45 In Your Shoes. Christof Röhl. France 3

SÉRIES

- 20.45 Le Caméléon. Pilote de chasse. Les jeux sont faits. Série Club
- 21.40 Ally McBeal. Making Spirits Bright (v.o.). Téva
- 22.30 Sex and the City. La baie des cochons mariés (v.o.). Téva
- 22.45 The Practice. Le champ de bataille (v.o.). Série Club
- 2.05 Star Trek, Voyager. Félonie (v.o.). Canal Jimmy
- 2.50 Star Trek, Deep Space Nine. [1/2]. Passé décomposé (v.o.). Canal Jimmy
- 3.40 Babes in the Wood. Sexe et danger (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

- 14.25 Les Fugitifs ■ ■ ■ Francis Veber (France, 1986, 90 min) O. Cinétoile
 - 14.25 Donnie Brasco ■ ■ ■ Mike Newell (Etats-Unis, 1996, 125 min) O. Ciné Cinémas 2
 - 14.50 Le Massacre de Fort Apache ■ ■ ■ John Ford (Eu. 1948, N., v.o., 130 min) O. Ciné Classics
 - 15.55 Je hais les acteurs ■ ■ ■ Gérard Krawczyk (France, 1986, 95 min) O. Cinétoile
 - 18.15 Va où ton cœur te porte ■ ■ ■ Cristina Comencini (It. - All., 1996, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 1
 - 18.40 Les Vitelloni ■ ■ ■ Federico Fellini (Fr. - It., 1953, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
- 
- COLLECTION CHRISTOPHE L.
- 20.30 Les Conquérants d'un nouveau monde ■ ■ ■ Cecil B. DeMille. Avec Gary Cooper, Paulette Goddard (EU, 1947, 145 min) O. Ciné Cinémas 1
 - 20.30 Robocop ■ ■ ■ Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1987, 100 min) O. Ciné Cinémas 2
 - 21.00 Les Virtuoses ■ ■ ■ Mark Herman (GB, 1997, 105 min) O. Ciné Cinémas 3
 - 21.25 Le facteur sonne toujours deux fois ■ ■ ■ Tay Garnett (EU, 1946, N., 115 min) O. Cinétoile
 - 22.30 Pulsions ■ ■ ■ Brian DePalma (EU, 1980, 110 min) O. Cinéfaz
 - 22.35 Jeanne Fever ■ ■ ■ Spike Lee (Etats-Unis, 1990, v.o., 135 min) O. Paris Première
 - 23.10 Tarzan, l'homme-singe ■ ■ ■ WS Van Dyke (Etats-Unis, 1932, N., 105 min) O. RTL 9

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 18.25 Exklusiv.
- 19.00 Etre heureux comme...
- 19.05 Le Bigdil.
- 19.55 L'Air d'en rire.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Un amour de sorcière. Film. René Manzor O.
- 22.45 52 sur la Une. Chasseurs d'opales.
- 23.50 Les Dessous de Palm Beach. La fête est finie. O.
- 0.40 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

- 18.20 Hartley, cœurs à vif O.
- 19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.50 Un gars, une fille O.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 L'Homme idéal. Film. X. Gélion O.
- 22.45 Alors, heureux ? L'argent fait-il le bonheur ?
- 0.20 Journal, Météo.
- 0.45 Ciné-club. Cycle Ken Loach. Land and Freedom. Film. Ken Loach (v.o.). O.

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.48 Un livre, un jour.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Fa si la.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.55 Hors série. La psy dans tous ses états, ou le pouvoir des mots.
- 22.25 Météo, Soir 3.
- 23.00 Comment ça va ? J'ai mal au ventre !
- 23.55 Le Magazine de la Coupe de la Ligue.
- 0.45 Libre court. In Your Shoes. Christof Röhl O.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.30
- 18.20 Nulle part ailleurs.
- 20.30 Le Journal du cinéma.
- 20.40 Kolya. Film. Jan Sverak. O.
- 22.20 My Country Is Cinema. Scenes from the Life of Jonas Mekas.
- 23.20 Cuisine américaine. Film. Jean-Yves Pitouan. O.
- 0.50 Football NFL.
- 2.50 L'Examen de minuit ■ ■ ■ Film. Danièle Dubroux O.

ARTE

- 19.00 Archimède.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Japon, enfance interdite.
- 20.45 La Vie en face. La Belgique, terre d'accueil ? Le petit château.
- 21.35 Comedia. Faust. Pièce de Goethe. 23.40 Gustaf Gründgens. Sorti du rêve.
- 0.45 Le Gardien du feu. Téléfilm. Michelle Porte O.

M 6

- 17.35 Les Bédés de M 6 Kid.
- 18.25 Stargate SG-1 O.
- 19.15 Unisexe.
- 19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.10 Une nounou d'enfer O.
- 20.40 Décrochages info, Le Six Minutes sur le siècle, E = M 6 découverte.
- 20.50 Hors stade.
- 22.50 Le Double Secret. Téléfilm. Eric Till O.
- 0.30 Capital. Un monde sans frontières : qui en profite ?

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Prima la musica.
- 21.20 Espresso - Poésie sur parole. Fernando Pessoa.
- 21.30 Multidiffusion.
- 22.10 Carnet de notes. Libre cour.
- 22.30 Surpris par la Nuit. [2/5]. France-Musiques
- 19.07 A côté de la plaque.
- 20.00 Un mardi idéal.
- 22.30 Jazz, suivez le thème.
- 23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

- 20.15 Les Soirées. Concerto pour violon et orchestre n° 2 op. 22, par l'Orchestre de Paris, dir. Daniel Barenboim, Itzhak Perlman, violon. 20.40 André Jolivet, ses références. Œuvres de Jolivet, Debussy, Rameau, Berlioz, Beethoven.
- 22.38 Les Soirées... (suite). Œuvres de Schubert, R. Schumann.

GUIDE TÉLÉVISION

MERCREDI 17 NOVEMBRE

DÉBATS

- 21.00 Cachemire, la poudrière. Forum Planète
- 22.00 Culture et télévision, la confusion des sentiments. Forum Planète
- 23.00 Stress, le mal invisible. Forum Planète

MAGAZINES

- 14.58 Questions au gouvernement. A l'Assemblée nationale. France 3
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Georges Guétary. Johnny Hallyday. Paris Première
- 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Prince ; Catherine Frot. Canal +
- 19.30 et 23.40 Rive droite, rive gauche. Hector Bianciotti. Paris Première
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. L'Albanie d'Enver Hodja. Arte
- 20.55 La Marche du siècle. Y a-t-il de nouveaux comportements sexuels ? France 3
- 21.00 Paris modes. Fétichistes et collectionneurs. Paris Première
- 21.05 Faits divers. Les évadés du convoi 16. TV 5
- 22.15 Le Journal du monde. LCI
- 22.35 Ça se discute. Les troubles psychologiques des enfants. France 2
- 22.45 La Route. Invitées : Pascale Noa Bercovitch ; Nathalie Simon. Canal Jimmy
- 23.30 Les Dossiers de l'Histoire. La Vie comme un roman [2/6]. Faux et usage de faux. France 3

DOCUMENTAIRES

- 17.10 Les Nomades de Sibérie. Planète
- 17.40 Le Caravage, peintre et meurtrier. Odyssee
- 18.00 L'Actors Studio. Arthur Penn. Paris Première
- 18.10 Les Grandes Expositions. Puits de Chavannes. Planète
- 18.15 Lieux mythiques. [7/10]. Tombstone et la légende du Far West. Histoire
- 18.30 Le Monde des animaux. Le Cheval de Mongolie. [8/13]. La Cinquième
- 18.40 Danseurs de claquettes à Harlem. Planète
- 18.45 Lieux mythiques. [8/10]. La cathédrale de Chartres. Histoire
- 19.00 Connaissance. Les Mystères des tapis. Arte
- 19.15 Yougoslavie, suicide d'une nation européenne. [2/6]. Levée de boucliers en Croatie, 1990. Histoire

le Monde
TELEVISION

CINÉ CLASSICS

20.30 L'Inconnu du Nord-Express ■ ■ ■
L'Inconnu du Nord-Express est, à juste titre, considéré comme l'un des films les plus parfaits d'Alfred Hitchcock. Tiré d'un roman de Patricia Highsmith dont ne subsiste que l'échange de meurtres, il a bénéficié de Raymond Chandler à l'écriture. Homosexualité supposée, éclats de misogynie et suspense forment la trame de fond de ce film. En v.o.

HISTOIRE

20.45 Radovan Karadzic, poète, médecin et criminel de guerre Ivo Borum, responsable d'une télévision australienne, n'a pas rencontré le chef de guerre criminel. Il revient dans son pays pour tenter de comprendre qui sont les hommes qui l'ont plongé dans un fleuve de jungle. La première partie de son documentaire dresse un portrait psychologique assez réussi de Karadzic, chanteur de la Grande Serbie.

FRANCE 2

0.45 Land and Freedom ■ ■ ■
Ce film de Ken Loach fait le récit – peu connu – de ces jeunes idéalistes généreux qui rejoignent, en 1936, les Brigades internationales. David quitte à la fois la Grande-Bretagne et sa fiancée pour découvrir l'Espagne et Blanca, sur fond de déchirements entre les trotskistes, les staliniens et les anars. Le héros choisira la loyauté des hommes plutôt que le loyalisme de la raison d'Etat. En v.o.

MUSIQUE

- 19.30 « Symphonie n° 7 » de Sibelius. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Leonard Bernstein. Mezzo
- 19.30 Dexter Gordon Quartet. Muzzik
- 20.00 Mozart. *Sonate pour piano KV 331*. Avec Ivo Pogorelich, piano. Mezzo
- 20.45 Caesaria Evora. Bataclan 1995. Mezzo
- 20.59 Soirée spéciale Hans Van Manen. Muzzik
- 22.00 Motown Live. Paris Première
- 22.45 Musica. Maxim Vengerov joue Sibelius. Arte
- 23.10 Jazz à Vienne 1998. Muzzik
- 23.50 « Burlesque », de Richard Strauss. Avec Volker Banfield, piano. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Elgar Howarth. Mezzo

THÉÂTRE

- 17.20 La Folle de Chaillot. Pièce de Jean Giraudoux. Mise en scène de Gérard Vergez. Festival

TÉLÉFILMS

- 19.50 Professeur tête en l'air. Robert Schaefer. Disney Channel
- 20.05 L'Arche de Noé. John Irvin [1 et 2/2]. TSR
- 20.30 Le cimetière des durs. Yvan Butler. Festival
- 20.40 Dans le seul intérêt des enfants. Michael Ray Rhodes. RTL 9
- 20.50 La Cavalière. Philippe Monnier [2/2]. Téva
- 22.15 L'île des loups. Michel Andrieu. TV 5
- 22.30 Les Blessures du silence. Dan Lerner. O. RTL 9
- 22.45 Traque à Los Angeles. Rod Holcomb. O. M 6

SÉRIES

- 18.25 Stargate SG-1. Une dimension trop réelle. M 6
- 19.05 Clair de lune. Symphonie pour deux escrocs. Série Club
- 20.50 Colombo. Jeux d'ombres. Votez pour moi. TF 1
- 20.55 L'Instinct. L'Enfant caché. France 2
- 20.55 Ally McBeal. Une journée à la plage. L'accompagnateur. M 6
- 22.10 Cadfael. La Vierge dans la glace. Festival
- 22.30 Babes in the Wood. Ben le Piloteur (v.o.). Canal Jimmy
- 1.20 Les Soprano. La balance (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

- 13.05 Va où ton cœur te porte ■ ■ ■ Cristina Comencini (It. - All., 1996, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 3
 - 13.50 Blow Out ■ ■ ■ Brian De Palma (Etats-Unis, 1981, 105 min) O. Cinéfaz
 - 13.55 La Peau ■ ■ ■ Liliana Cavani. Avec Burt Lancaster, Marcello Mastroianni (Italie, 1981, v.o., 130 min) O. Cinétoile
 - 14.45 Donnie Brasco ■ ■ ■ Mike Newell (Etats-Unis, 1996, 120 min) O. Ciné Cinémas 1
 - 14.45 Les Virtuoses ■ ■ ■ Mark Herman (GB, 1997, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 3
 - 16.30 Les Conquérants d'un nouveau monde ■ ■ ■ Cecil B. DeMille (EU, 1947, v.o., 145 min) O. Ciné Cinémas 3
 - 18.10 Tombe les filles et tais-toi ■ ■ ■ Herbert Ross (Etats-Unis, 1971, 85 min) O. Cinétoile
 - 18.45 Thelma et Louise ■ ■ ■ Ridley Scott (Etats-Unis, 1991, 125 min) O. Cinéfaz
 - 18.55 Robocop ■ ■ ■ Paul Verhoeven (EU, 1987, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 3
 - 19.35 Les Sept Femmes de Barberousse ■ ■ ■ Stanley Donen (EU, 1954, v.o., 95 min) O. Cinétoile
 - 21.20 Pulp Fiction ■ ■ ■ Quentin Tarantino (Etats-Unis, 1994, 150 min) O. RTBF 1
 - 22.15 Soupçons ■ ■ ■ Alfred Hitchcock (EU, 1941, N., v.o., 105 min) O. Ciné Classics
 - 22.35 Possession ■ ■ ■ Andrzej Zulawski (Fr. - All., 1981, 120 min) O. Ciné Cinémas 2
 - 22.55 Le Grand Sommeil ■ ■ ■ Howard Hawks (EU, 1946, N., v.o., 110 min) O. Cinétoile
 - 0.15 Voir l'éléphant ■ ■ ■ Jean Marbœuf (France, 1990, 80 min) O. Cinéstar 1
- 

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 14.45 TF 1 jeunesse.
- 17.35 Melrose Place.
- 18.25 Exklusiv.
- 19.05 Le Bigdil.
- 19.55 L'Air d'en rire.
- 19.57 et 1.08 Clic et net.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.48 5 millions pour l'an 2000.
- 20.50 Soirée Colombo. 20.50 Jeux d'ombres. Alan J. Levi (1991). 23.10 Votez pour moi. Patrick McGowan (1989).
- 0.20 Minuit sport.

FRANCE 2

- 13.55 Derrick.
- 14.55 Le Renard.
- 16.00 Tiercé.
- 16.15 La Chance aux chansons.
- 17.10 Cap des Pins.
- 17.35 Un livre, des livres.
- 17.40 Rince ta baignoire.
- 18.20 Hartley, cœurs à vif.
- 19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.45 et 20.45 Tirage du Loto.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 La soirée continue. 20.55 L'Insti. L'Enfant caché. 22.35 Ça se discute. Les troubles psychologiques des enfants.
- 0.40 100 ans de sport.
- 0.45 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 14.58 Questions au gouvernement.
- 16.00 Les MiniKeums.
- 17.45 C'est pas sorcier.
- 18.15 Comment ça va aujourd'hui ?
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.48 Un livre, un jour.
- 18.54 et 0.29 Bogue ou pas bogue ?
- 18.55 Le 19-20 de l'Info, Météo.
- 20.05 Fa si la.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.55 La Marche du siècle. Y a-t-il de nouveaux comportements sexuels ?
- 22.55 Météo, Soir 3.
- 23.30 Les Dossiers de l'Histoire. La Vie comme un roman [2/6].
- 0.30 La Case de Poncle Doc. Avec mes quelques rides.

CANAL +

- 14.55 H. O.
- 15.15 Spin City. O.
- 15.40 Seinfeld. O.
- 16.00 Total Recall 2070. O.
- 16.45 Orage sur la tour de contrôle. Téléfilm. Paul Wendkos O.
- En clair jusqu'à 21.00
- 18.20 Nulle part ailleurs.
- 21.00 The Basketball Diaries. Film. Scott Kalvert. O.
- 22.35 Le Chat à neuf queues ■ ■ ■ Film. Dario Argento. O.
- 0.30 Les Enfants du désordre. Film. Yannick Bellon. O.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 14.00 Jangal. [10/13].
- 14.30 En juin, ça sera bien.
- 16.00 T.A.F.
- 16.35 Alf.
- 17.00 Cinq sur cinq.
- 17.10 Culture basket.
- 17.30 100 % question.
- 17.55 Côté Cinquième.
- 18.30 Le Monde des animaux. [8/13].
- 19.00 Connaissance.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. L'Europe des cerfs. L'Albanie d'Enver Hodja.
- 21.45 Les Cent Photos du siècle. L'âme du violon. 22.45 Maxim Vengerov joue Sibelius : le Concerto pour violon.
- 23.30 Filmforum. Le rôle de la musique.
- 0.30 La Lucarne.
- 1.30 Voleurs d'enfance. Téléfilm. Peter Kosminky.

M 6

- 13.35 M 6 Kid.
- 17.20 Fan de.
- 17.55 Moesha.
- 18.25 Stargate SG-1.
- 19.15 Unisexe.
- 19.50 La sécurité sort...
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.10 Une nounou d'enfer.
- 20.40 Décrochages info, Six Minutes sur le siècle, Avant 1^{er}.
- 20.55 Ally McBeal. Une journée à la plage. L'accompagnateur.
- 22.45 Traque à Los Angeles. Téléfilm. Rod Holcomb. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 Personne n'est parfait.
- 20.30 Prima la musica.
- 21.20 Espresso - Poésie sur parole. Fernando Pessoa.
- 21.30 Multidiffusion.
- 22.10 Carnet de notes. Tu vois ce que j'entends. 2. Jazz et cinéma.
- 22.30 Surpris par la Nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 19.07 A côté de la plaque.
- 20.00 A pleines voix. Concert. Veronique Dietschy, soprano, Emmanuel Strosser, piano.
- 22.30 Jazz, suivez le thème. Them there Eyes.
- 23.00 Le Conversatoire.
- 20.15 Les Soirées. Trio op. 120, de Fauré, par Les Beaux Arts Trio. 20.40 Concert. Par l'Orchestre de Paris, dir. David Giménez, Robert Alagna, ténor. 21.58 Hommage à R. Alagna. 23.00 Les Soirées... (suite). Missa pro Defunctis, de Du Cauroy, par l'Ensemble A Sei Voc.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
- O Tous publics
- O Accord parental souhaitable
- O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- O Public adulte
- O Interdit aux moins de 16 ans
- O Interdit aux moins de 18 ans
- Les cotes des films
- On peut voir
- A ne pas manquer
- Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +
- DD Dernière diffusion
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde INTERACTIF

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES www.lemonde.fr/aitek

MERCREDI 17 NOVEMBRE



HOMMES

Pour Daniel Samain, on peut être à la fois inventeur et entrepreneur.
P. X

CANAL+

Vous n'avez encore rien fait contre le bogue ? Voici la trousse de secours.

P. IV



MÉTIER

Avec les nouvelles exigences de qualité des consommateurs, la métrologie – c'est-à-dire la science des mesures – revient à l'honneur dans les sociétés.

P. XI

ENTREPRISES

Avec 17 % de part de marché, Dell devient le premier fabricant de micro-ordinateurs.

P. V

17%



EMPLOI

4 pages d'annonces classées.
P. VI à VIII et XII

ENQUÊTE

Un œil électronique au-dessus de l'écran de l'ordinateur focalise l'attention du Réseau. Car chacun, muni de ce simple appareil, peut surveiller ou s'exhiber dans une mise en abyme

Les internautes font leur cinéma

DE TOUTES les applications offertes par ce qu'il est convenu d'appeler les nouvelles technologies de l'information et de la communication, c'est peut-être celle qui peut faire le plus frémir. Celle qui nous renvoie le plus directement à nos craintes de Big Brother. Et pour cause : elle nous regarde. Ce n'est pas compliqué, on dirait un gros œil vitreux, posé au-dessus de notre écran, et qui épierait en permanence nos faits et gestes. Brrr...

Une caméra ? Pas vraiment. Quelque chose qui y ressemble dans son principe, mais à usage Internet. C'est d'ailleurs pour cela que l'on serait tenté de l'appeler une Webcam, si le nom n'avait été déjà déposé par un fabricant. Alors, certains disent plus volontiers une « netcam ». Dans tous les cas, la référence à la caméra est un peu trompeuse. Pas de 24 images par seconde, ici. Mais, plus souvent, une image toutes les trente secondes, toutes

les minutes, moins parfois, toutes les heures, ou seulement deux fois par jour. Des images diffusées sur Internet. Comme une fenêtre à travers laquelle on jetterait un regard, de temps en temps, pour vérifier si la pluie a cessé de tomber ou bien si la circulation se dégage. C'est qu'il y en a partout, de ces indiscrètes petites netcams. Sur les toits de Paris et sur ceux de toutes les villes du monde. Dans des ateliers d'artiste, à l'entrée des musées ou des restaurants. Chacun, en se connectant au site adéquat, peut ainsi contempler le monde depuis son ordinateur. Ingénieur, un chauffeur de taxi new-yorkais en a placé une à l'intérieur de son véhicule : inutile de l'appeler, donc, quand il est occupé. Un vendeur de pizzas, lui, a installé sa Webcam au-dessus de sa camionnette : autant s'y rendre lorsque la file d'attente a disparu. Plus sophistiqué encore : récemment, un grand magasin parisien avait équipé certains de ses vendeurs de caméras et d'ordinateurs portables. Sur le site dudit magasin, il était possible d'entrer en contact avec l'un d'entre eux et de lui demander de visualiser tel ou tel article. Une expérience sans lendemain. Pour l'instant. Car un réseau plus rapide offrira bien d'autres applications à ces petites caméras. Commerce électronique, visioconférences, surveillance...

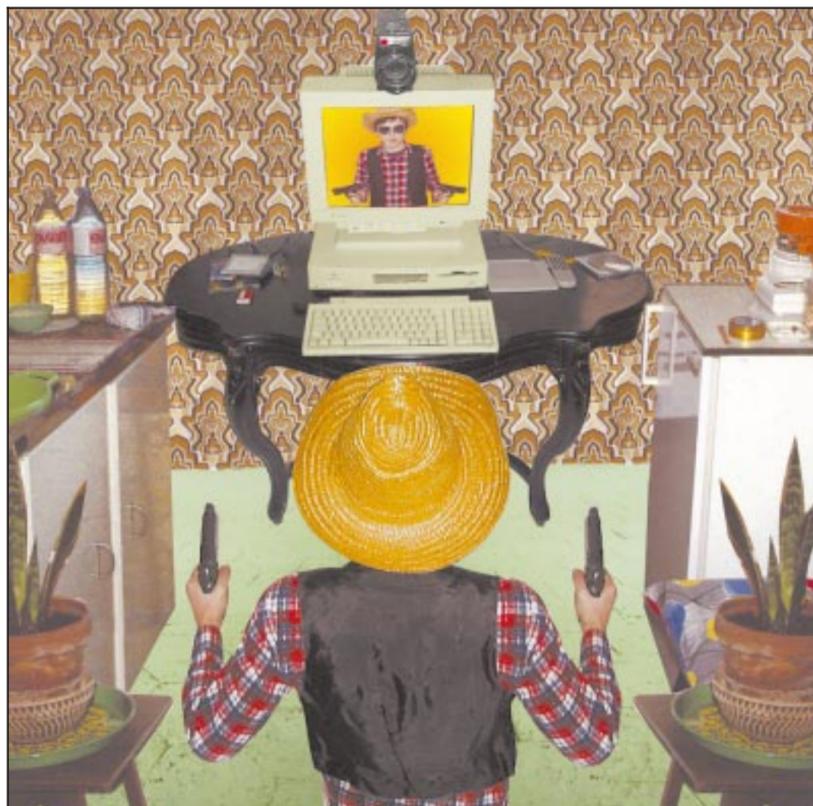
tant vers des salades ou des machines à café. Et puis des ego qui s'affichent, pour l'illusion d'une parcelle de gloire électronique. Mais ce sont les exhibitionnistes et voyeurs qui se sont en toute logique emparés en premier de cette nouvelle manière d'assouvir leurs inavouables fantasmes. Les premiers parce qu'ils disposent là d'un moyen de s'exposer impunément à un large public. Les seconds parce « voir sans être vu est un fantasme classique, qui procure à celui qui s'y adonne un sentiment de puissance et de maîtrise », commente Joël Bloch, psychologue, de Psycho'net, cabinet virtuel. Un simple reflet de la vie, en somme, au rythme d'une image toutes les trente secondes.

Olivier Zilberstein



NETCAM

Jennifer Ringley retransmet sa vie en direct et en permanence sur le Web.
P. III



CLOVIS GOUX

Andy Warhol avait promis à tous quinze minutes de célébrité. La Toile tient son engagement, mais cette gloire est bien triviale, entre images d'alcôve, d'intérieur de réfrigérateur et d'aquarium

Pour tout trouver sur Internet, on a tous besoin d'un compagnon...

Lokace va chercher et trouver pour vous sur le web toutes les pages qui traitent de tout, tout... Lokace, c'est aussi des contenus, des services, du mail gratuit, de l'accès Internet gratuit. Bref, tout ce dont vous avez besoin sur Internet...

<http://www.lokace.com>

www.lokace.com

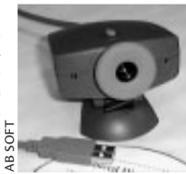
Au doigt et à l'œil

Des appareils aux formes de champignon pour se voir et se montrer

Miniature

La caméra USB Cam 3C d'Altima pour PC, distribuée par AB Soft, est livrée avec un socle pour ordinateur de bureau, un clip pour ordinateur portable et un casque micro. La capture d'images fixes est déclenchée par une touche spécifique. Port USB. Fonctionne sous Windows 95 et 98. 675 F (103 €).

■ **AB Soft : 01-69-33-70-50.**
■ **www.absoft.fr**



AB SOFT



CREATIVE LABS

Complète

Avec la Video Blaster WebCam III, il suffit d'appuyer sur le bouton « snapshot » pour prendre des clichés. Ce modèle se distingue par une offre logicielle complète et variée : enregistrement de vidéos, installation d'une caméra de sécurité, retouche d'images, impression des photos en couleurs, échanges audio et vidéo en temps réel lors

pages Web... Port USB. 690 F (105 €).

■ **Creative Labs : 01-39-20-04-21.**
■ **www.creative.com**

Fiable

L'Eyestar 2 est montée sur pivot pour pouvoir tourner à 360 degrés et s'incliner à plus ou moins 45 degrés. D'un poids très léger (500 Ko pour 30 secondes de film), les vidéos peuvent aussi être transmises par disquette. La prise de son est bonne car directe : on parle dans un micro-cratave à relier à la carte son du PC. Port USB ou parallèle. Livré avec deux logiciels, dont un pour la vidéoconférence. 590 F (90 €).

■ **Microtek : 01-53-57-36-19.**
■ **www.microtek.com**



MICROTEK

Amovible

La caméra vidéo numérique DVC 325 se fixe sur le moniteur d'un PC ou s'utilise détachée de son support dans un rayon de 3 mètres (un câble particulièrement long par rapport aux modèles concurrents). Elle est livrée avec des logiciels d'acquisition d'images fixes ou vidéo, vidéoconférence, retouches de photos, transfert d'images... Port USB. 990 F (150 €).



KODAK

■ **Kodak : 0-800-90-62-81.**
■ **www.kodak.com**

Sur mesure

Modèle le moins cher de la gamme des caméras vidéo QuickCam, réputée et très répandue, la QuickCam Express est conçue pour l'envoi sur Internet de courrier électronique et de clips vidéo et audio et la vidéoconférence. La QuickCam Pro se combine avec un logiciel de détection intégré qui effectue de la surveillance (enfant, locaux). Enfin, la QuickCam VC USB est dédiée aux utilisateurs de Macintosh. QuickCam Express : 349 F (53 €). QuickCam Web : 690 F (105 €). QuickCam Pro : 1 190 F (181 €). QuickCam VC USB : 490 F (75 €).

■ **Logitech : 01-43-62-34-13.**
■ **www.logitech.com**



LOGITECH

Design

Ces deux nouvelles caméras, Vesta et Vesta Pro permettent de régler automatiquement la qualité de la prise de vues. Un trépied est livré avec la Vesta Pro. Un clip vidéo explique à l'utilisateur comment connecter et utiliser la caméra. Vesta : 490 F (75 €). Vesta Pro : 590 F (90 €).

■ **Vesta : 01-64-80-54-54.**
■ **www.philips.com**



PHILIPS

Produits sélectionnés par Agnès Batifoulier

Glossaire

JPEG

Joint Photographic Expert Group. Groupe d'experts dont la mission a été de mettre au point un format de compression des images. Par extension, nom du format de fichier graphique utilisé pour une grande majorité des photos diffusées sur Internet.

PORT

Sortie située sur la partie réservée aux branchements d'un ordinateur. Les ports permettent de raccorder un ou plusieurs éléments extérieurs (imprimante, modem, scanner...) à l'ordinateur.

USB

Universal Serial Bus. Sur un ordinateur, le port USB vient en complément ou en remplacement des ports série et parallèles habituels. L'USB peut supporter des débits beaucoup plus élevés. Le constructeur Apple est le grand promoteur du port USB, qui équipe une grande partie de sa gamme d'ordinateurs.

VIDÉOEMAIL

Petit film vidéo envoyé avec un courrier électronique. Pour l'instant peu répandus pour cause de saturation du Réseau, les vidéosmails devraient se généraliser avec l'arrivée des connexions à haut débit.

WEBCAM

Caméra qui se branche sur un ordinateur et qui permet de diffuser des images par le biais d'Internet. Le nom Webcam étant une marque déposée, les termes *homecam* et *netcam* sont aussi employés.

Sur la Toile, M. Tout-le-Monde est une vedette

LA FAMILLE Essen est gourmande. Très gourmande, même. Il n'y a qu'à jeter un œil au fond du réfrigérateur pour s'en convaincre : il regorge de victuailles en tout genre. Et toujours plein, de surcroît. Il faut dire que Tom et Pirkko, les parents, doivent subvenir aux appétits que l'on devine insignes de leurs quatre grands enfants, Maria, Thomas, Marcus et Annika. Sans oublier Pörrri le chat, dont le gabarit laisse à penser qu'il ne doit point avoir à miauler longtemps pour obtenir sa gamelle. La famille Essen vit à Västerhaninge, juste à la sortie de Stockholm, en Suède, et a braqué l'œil électronique de sa Webcam sur la porte de son garde-manger. De sorte qu'à chaque ouverture de ce dernier tout internaute peut observer le contenu dudit réfrigérateur.

Chacun fait ce qu'il veut avec sa caméra. Et c'est peu dire qu'il ne manque pas de gentils farfelus qui exposent aux yeux du Net l'intimité de leur intérieur. Quand ce n'est pas leur intimité tout court, les exhibitionnistes de tous poils ayant vite compris le profit singulier qu'ils pouvaient tirer de ces petites caméras impudiques. Les voyeurs idem, qui n'ont pas hésité, pour certains, à placer des objectifs indiscrets dans les toilettes des dames, ou dans celles de l'Assemblée nationale, en Afrique du Sud !

C'est dire si le bon goût n'est pas toujours au rendez-vous. Mais l'imagination, si. Un habitant de Cambridge a braqué sa caméra sur sa machine à café. Un autre, gros fumeur probablement, propose aux surfeurs de ne pas quitter du regard son cendrier. On peut encore observer une famille dans son salon, un



CLOVIS GOUX

Quand un chapelet d'yeux électroniques fait entrer le surfeur dans l'intimité des autres internautes

de regarder. Les adeptes du bata-viacentrisme, « art de vivre séculaire basé sur la créativité passive », pour leur part, nous invitent au spectacle époustoufflant de la croissance d'une salade heure par heure. Et l'on ne compte plus les multitudes de poissons rouges devenus des vedettes d'Internet.

Enfin, signalons encore que s'il prenait au monstre du loch Ness l'envie de pointer de nouveau son museau hors du lac, cela ne pourrait pas échapper aux multiples Webcam écossaises à l'affût du scoop. L'annuaire spécialisé Netweb-Cam en recense plus de 515.

Saugrenu ? Grotesque ? Insolite, en tout cas. Contrairement à une véritable caméra, une Web-

cam ne diffuse en effet que des images fixes, rafraîchies à intervalles plus ou moins réguliers. Et qu'en outre elle ne transmet des clichés de qualité très moyenne. Du coup, elle se trouve souvent cantonnée à des rôles de gadget. Mais pas uniquement. En réalité, si l'on se sent vite limité comme producteur, le plaisir du spectateur est sans frontières. Les surfeurs remercient ainsi les Webcam publiques, pointées vers l'océan, qui leur signalent les bonnes vagues. Et les expatriés s'émeuvent, chaque matin, en regardant le soleil se lever sur leur village natal.

O. Z.

■ **www.netweb.org**

Webcam professionnelle cherche gros débits

Dans l'entreprise, les promesses de visiophonie butent sur l'encombrement du Réseau

peut offrir à ses clients des moyens de télésurveillance à bas prix. Des éditeurs de logiciels, en accord avec des banques, travaillent actuellement au développement de systèmes de re-

connaissance du visage - plus précisément de l'iris - pouvant être installés sur des distributeurs de billets. « *Ce n'est pas de la science-fiction. La technologie est là. En plus, elle n'est pas chère. Il faut développer maintenant des applications qui utilisent la caméra non pas comme une source de capture vidéo, mais comme une source d'information* », souligne Junien Labrousse, directeur du département Webcam de Logitech.

La technologie devrait également donner un coup de pouce à la vente en ligne. Un internaute commande des fleurs. Grâce à cette technologie, il voit sur son

écran la fleuriste composer son bouquet. Un tel système, c'est évident, permet à l'acheteur d'intervenir à tout moment pour demander à la fleuriste de changer la couleur de certaines fleurs, de modifier la forme du bouquet... Dans ce cas comme dans d'autres, l'amélioration du service est réelle. Lorsque le consommateur appelle une *hotline*, le support technique de son fabricant de micro-ordinateurs, ou encore le conseiller financier de sa banque, il voit son interlocuteur, il peut mettre un visage sur un nom.

H. Ng.

Dernières acquisitions

Tour d'horizon des logiciels permettant de capturer films et clichés

fraîchissement des images sur la page Web.

Dans le monde de la visiophonie et de la visiophonie, le choix du logiciel est là aussi déterminant : CU-SeeMe, longtemps seul sur le marché, a été progressivement supplanté par Netmeeting, de Microsoft. Initialement gratuit dans sa version de base, CU-SeeMe reste malgré tout l'un des plus répandus sur le Web. Pourtant, les dernières versions, en ne maintenant pas la compatibilité et en supprimant certaines options, ont perdu de nombreux adeptes. De son côté, Netmeeting bénéficie de mises à jour régulières, d'une forte compatibilité et surtout d'une distribution sans équivalent car il est gratuit et intégré au système d'exploitation Windows. Seul défaut majeur, l'en-

combrement des serveurs, par lesquels transitent images et sons. Espérer communiquer en « full-duplex » (dialogue simultané avec son correspondant) sur l'un des serveurs de Microsoft relève de l'exploit. D'autres acteurs comme VDOnet, pionnier dans la vidéo temps réel sur le Web avec son produit VDophone, ou encore Intel avec Intel Videophone essaient de leur côté, mais sans grand succès, d'imposer leur norme face à Microsoft.

Dernière-née des applications pour Webcam, la vidéosurveillance. Le principe de base de la demi-douzaine de logiciels présents sur le marché est de scruter une pièce grâce à une caméra raccordée à un PC et de déclencher des alertes au moindre changement d'état de l'image. Ces alertes peuvent être de plusieurs types : sonores, envoi d'images par courrier électronique ou de message sur « pager » et téléphone portable. Parmi les espions virtuels les plus connus, citons Gotcha!, Eye-CU, Home watcher, Eyes&Ears ou Supervision Cam.

Olivier Dumons

L'Actualité Multimédia

sur France Info

tous les samedis dans "Multimédia"

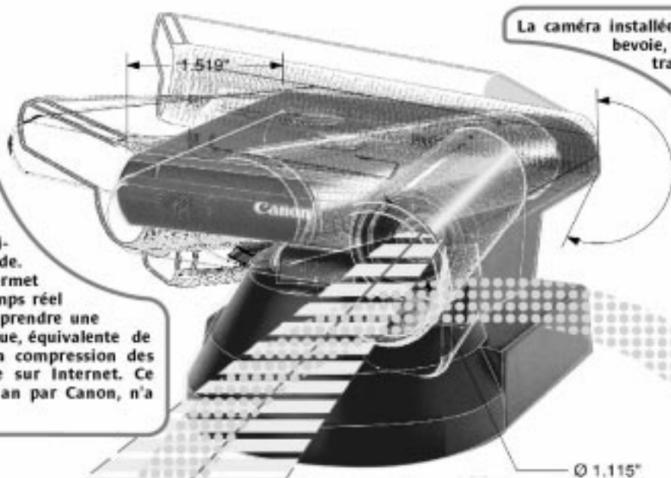
avec Jérôme Colombain



SOURIEZ, VOUS ÊTES FILMÉ !

Initialement dédiée à la télé-surveillance sur intranet, la caméra Canon VC-C3 utilisant des technologies de pointe attend son heure pour conquérir le Web. Une trentaine de ces petits bijoux sont déjà installés: l'Opéra de Sidney, Times Square, le Parthénon ou le Fuji-Yama sont à portée de télécommande. Cette Webcam nouvelle génération permet à chaque internaute de choisir en temps réel ses angles de vues, de zoomer et de prendre une photo à distance. La qualité de l'optique, équivalente de celle d'un Caméscope, et celle de la compression des images rendent la fluidité inégalée sur Internet. Ce système, développé il y a plus d'un an par Canon, n'a encore aujourd'hui pas de concurrent.

DES "YEUX" HI-TECH : optique de 410 000 pixels, zoom x 10, micro intégré et deux silencieux mini-moteurs de déplacement (180° en horizontal, 45° en vertical) font de cette caméra l'outil de télé-surveillance idéal.



La caméra installée en haut de l'immeuble Canon de Courbevoie, essentiellement utilisée par les internautes travaillant à la Défense, permet de vérifier en temps réel le trafic du boulevard périphérique. Sans aucune publicité, cette page est interrogée plus de dix mille fois par mois. De nombreuses stations balnéaires ou de ski sont déjà sur les rangs pour s'équiper.

UN "CERVEAU" ultrarapide : ordinateur sous Windows NT, carte d'acquisition vidéo, logiciel serveur livescope, connexion à Internet par une adresse IP unique et liaison dédiée à 128 Ko maximum permettent une exceptionnelle fluidité des images.

PILOTAGE : trois curseurs offrent la possibilité de changer le champ de vision ou le grossissement. Deux boutons permettent à l'internaute de régler la luminosité ou de prendre une photo.

LIVESCOPE, un duo de choc : l'applet java client installé sur la page Web de pilotage/visualisation envoie les ordres au logiciel serveur qui les répercute instantanément à la caméra. En retour, le logiciel serveur reçoit les images de la caméra, les optimise puis les transmet à l'applet client. Le serveur permet également de limiter la puissance du zoom ou les angles de vues grâce à des butées virtuelles.



Profil



Jennifer Ringley Netstarlette

Nom : Ringley
Prénom : Jennifer
Signe particulier : retransmet sa vie en direct sur Internet

LE SOIR quand elle se couche, Jennifer Ringley n'est jamais seule. Comme pour les réines d'autrefois, la cérémonie a lieu en public, en présence d'une multitude de curieux. Jennifer n'a pourtant rien d'une Marie-Antoinette : graphiste américaine de vingt-trois ans, elle pimente son quotidien en vivant en permanence sous l'œil électronique d'une *homecam* reliée à Internet. Et ils sont des milliers, jour après jour, à suivre la blonde et fluette Jennifer évoluer dans son appartement de Washington, entre ses peluches et sa belette. A force de la regarder manger, travailler, s'habiller et même faire l'amour, Jenni est devenue, pour ces milliers de voyeurs, un personnage familier, une amie qu'ils ont l'impression de connaître depuis des lustres. Magie de la Webcam qui permet de se faire des amis, même anonymes, dans tous les pays du monde. Des amis toujours très bien reçus d'ailleurs. Jennifer a continuellement le sourire, ne rechigne pas à porter quelques dessous affriolants ni à faire partager à la terre entière ses rêves et ses moments de rigolade avec ses meilleures copines.

« Celui qui met une caméra en permanence chez lui cherche à se donner de l'importance, explique Joël Bloch, psychologue et fondateur du cabinet virtuel Psycho.net. C'est une manière de transformer son quotidien en quelque chose d'extraordinaire et de sublimer le banal. »

Jenni, elle, n'explique pas trop pourquoi elle a un jour ressenti le besoin de vivre sous le regard de la caméra. « J'ai commencé par mettre une Webcam dans ma chambre d'étudiante, explique-t-elle. Je me suis prise au jeu et, quand j'ai déménagé, j'ai amélioré le système dans mon appartement. C'est aussi simple que ça. » Pour les amateurs d'explications freudiennes, il faudra repasser.

Aujourd'hui, le site Jennicam est devenu une institution. Une institution payante car, face au flux de connexions, Jennifer a dû investir dans du matériel plus sophistiqué.

Mercantile, la starlette réticulaire ? « J'espère que vous comprendrez combien j'ai horreur de faire ça. Je me fais l'effet d'une traître. Je pensais que cela me coûterait 200 \$ (185 €, 1 200 F) pour maintenir mon site. En fait cela me revient à 1 000 \$ (925 €, 6 000 F) par mois. » Pour prouver son désintéressement, Jennifer explique que, sur les 90 F (14 €) par an demandés aux internautes, elle ne touche pas un centime. La miss veille tout de même à ce qu'aucun autre site ne reprenne ses images. Coquine mais pas idiote.

En trois ans de présence sur la Toile, Jennifer est devenue une idole. Aux Etats-Unis, elle est convoiée à toutes les émissions de grande écoute, elle pose pour les meilleurs photographes de mode et fait la « une » des magazines. Son expérience, souvent citée en exemple, est copiée par de nombreux autres adeptes de la Webcam qui, eux aussi, rêvent de ce quart d'heure de gloire promis par Andy Warhol en 1975 à toutes les personnes vivant dans le futur. Aucun n'a pour l'instant réussi à égaler la popularité de Jennifer Ringley. Peut-être à cause du savant mélange d'espièglerie, d'érotisme et de bonne humeur qu'elle réussit à faire passer dans la minuscule lucarne de sa *homecam*. Une alchimie bien dosée qui fait de l'internaute un voyeur sain et non un affreux pervers.

INFOGRAPHIE : BLANDINE BOUCHEROT - DOCUMENTATION : OLIVIER DUMONS

L'installer sans se forcer

QUE L'ON SE RASSURE : l'installation d'une Webcam ne nécessite pas de faire appel à un chef opérateur ni ne requiert d'être diplômé en informatique. La plupart des caméras disponibles destinées à un usage domestique sont en effet dotées des fils de raccordement et de tous les logiciels nécessaires à leur fonctionnement.

Pour peu que la caméra se branche sur le port USB d'un ordinateur fonctionnant sous Windows 98, cette installation sera même réduite, la plupart du temps, à sa plus simple expression : il suffira de la brancher, et hop ! on pourra déjà se voir sur son écran, faire des photos ou bien encore surveiller sur son ordinateur les pérégrinations aquatiques de son poisson rouge préféré.

Dans tous les cas, le simple respect des instructions fournies avec le matériel permet déjà une utilisation « en circuit fermé ». Le dialogue en ligne avec un correspondant équipé lui aussi d'une caméra ne sera guère plus compliqué : Netmeeting de Microsoft, par exemple, fourni avec les dernières versions d'Internet Explorer, repère et configure automatiquement une Webcam. Il ne reste plus ensuite qu'à choisir un contact avec caméra dans la liste des connectés.

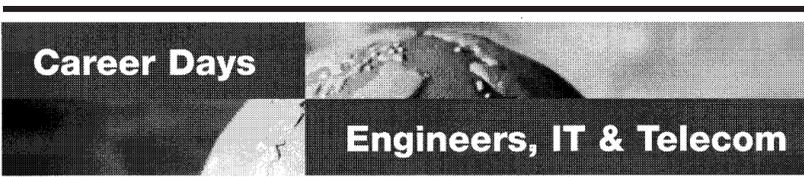
Mais l'intérêt majeur d'une Webcam reste évidemment de pouvoir diffuser en temps réel des images sur Internet. L'exercice suppose donc un préalable : disposer d'une page ou d'un site Web à soi. Si ce n'est pas le cas, l'acquisition d'une caméra peut justement être l'occasion de créer sa première page. Pour cela, il convient de se renseigner auprès de son prestataire d'accès afin d'obtenir logiciels et procédure. La plupart des fournisseurs, y compris les prestataires sans abonnement, réservent à leurs abonnés un espace dédié à leurs propres publications. Certains hébergeurs gratuits proposent également de la place, des outils et un mode d'emploi pour créer son site sans entraves.

Deux ou trois choses qu'il faut savoir pour brancher sa caméra et s'en servir

Cela fait, il faudra encore indiquer à un logiciel de capture d'images de prendre des clichés à espaces réguliers, de les convertir au format JPEG – le mieux adapté pour compresser des photographies – et de les transmettre automatiquement à la même fréquence sur le Réseau. Là encore, pas de panique : si, d'aventure, la caméra n'est pas livrée avec un logiciel capable de gérer ces différentes étapes automatiquement, de nombreux logiciels sont disponibles sur Internet pour y remédier. L'un des plus répandus, Webcam32, peut être téléchargé, notamment à l'adresse <surveyor-corp.com/Webcam32>. Il s'agit d'une application très puissante, qui dispose d'options permettant, par exemple, d'incruster la date et l'heure dans l'image diffusée, ou bien encore d'émettre un signal sonore avant la capture de chaque nouvelle image. Une aide est disponible sur le même site, hélas ! en anglais uniquement.

L'ultime étape consiste à intégrer, dans le code HTML de la page Web, les instructions qui servent à l'actualisation régulière de l'image. Pour cela, il suffit d'insérer la ligne <meta http-equiv="refresh" content="30">, où le chiffre 30 indique, en secondes, la fréquence de rafraîchissement de l'image. C'est sans contester la méthode la plus simple, mais qui a aussi son inconvénient : c'est l'ensemble de la page Web qui est ainsi rafraîchi à intervalles réguliers. Il est donc recommandé d'installer l'image sur une page légère, c'est-à-dire de préférence, qui ne comporte, outre cette image, que du texte.

O. Z.



Paris, les 25 & 26 février 2000

Le rendez-vous des ingénieurs

Vous reconnaissez-vous dans ce profil ?

- Ingénieurs de 2 à 8 ans d'expérience dans tout secteur d'activités
- Bac +4/+5 issus des grandes écoles et universités cibles
- Bilingues anglais/français
- Disponibles dans les 6 mois suivant le forum

Déposez votre dossier de candidature avant le 15 janvier 2000

www.emdsnet.com/cde

emds

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter
EMDS Consulting - 10 place de la Madeleine - 75008 Paris - France
Tél.: 00 33 1 44 50 17 00 - Fax: 00 33 1 44 50 17 01 - email: cde@emds.fr

En partenariat avec **Le Monde**

Guillaume Fraissard

Sabir cyber



Interactif

CE QUALIFICATIF, de prime abord, ne mord pas. On pourrait dire qu'il « ne mange pas de pain ». Vous lisez en ce moment « Le Monde interactif » et ça ne semble pas très différent, au moins au toucher, du *Monde* tout court. Grossière erreur ! Vous venez de rencontrer un « boss de fin de niveau » de la modernité et, comme il avait l'air familier, cet *interactif* vient de vous faire tomber sans crier gare dans le panneau. Vous voilà enlueé irrémédiablement dans le XX^e siècle, pris au piège comme dans le film *Un jour sans fin*. Le bogue de l'an 2000, c'est vous. Leçon 1 (de rattrapage) : ce qui n'est pas interactif relève de la marine à voile, de la lampe à huile, quand on ne doit pas le soupçonner, puisqu'il propose une consommation passive, d'entretenir de coupables accointances avec le totalitarisme, la religion révélée, l'ordre, bref le fascisme, au moins. *Interactif* aujourd'hui, partout, possède la même charge positive que *proletarien* chez un communiste des années 50, ou *communien* chez un chrétien.

Ce mot a beaucoup bossé pour en arriver là, il ne faut pas croire. D'origine anglaise et attesté dès 1832 par le Merriam Webster Dictionary, il a, comme tout enfant bien né, deux parents : la science et la philosophie. Pour les scientifiques, l'*interaction* désigne l'action réciproque de deux phénomènes : par exemple, en biologie, celles d'une population de proies et de prédateurs. Pour les philosophes, cela commence peut-être avec Descartes et son idée que le corps et l'âme interagissent (c'est de là que part le courant de l'*interactionnisme*, on trouvera ainsi un texte de Karl Popper de 1953 sous-titré « Une refondation de l'interactionnisme »). Par la suite, ces deux filiations, la froide scientifique et technique, et la chaude des sciences sociales au sens large, vont assurer le triomphe final du terme, jusqu'à le rendre inaudible tellement il va de soi. Ivan Illich dans les années 60 prônera un enseignement interactif contre les méthodes d'enseignement traditionnelles. Et les informaticiens opposeront les programmes en batch (qui se déroulent du début à la fin sans intervention humaine) et les programmes *conversationnels* dans lesquels – innovation troublante – un opérateur humain doit de temps en temps donner son avis. L'informatique interactive était née, prélude à l'interactivité tout court.

Depuis, on a connu le théâtre interactif (The Living Theatre), les encyclopédies interactives, le câble interactif (nombreux débats entre 1982 et 1985) et même la publicité interactive. Qu'importe que le terme serve le plus souvent à enfoncer des portes ouvertes, son succès procède d'un excellent sentiment : on veut en être. Aujourd'hui, sur le Web, un ensemble de techniques est au service de cette aspiration, pour le pire comme le meilleur, et l'adjectif *interactif* signifie de plus en plus que « c'est sur le Web ». Interactif, parfois synonyme de *non linéaire*, *ouvert*, *multimédia*, *démocratique*, d'autres encore, a toutefois un handicap : ses quatre syllabes, pas très grand public. Mais la publicité y a pourvu, du moins le croit-elle. D'adjectif, il se mue en préfixe, réduit à l'ambitieuse lettre « i ». *I* comme interactif, un mot qui veut posséder toute une lettre, petit ambitieux, va !

Cléo (Canal+)

Tendance

INTERACTIF n'est plus tendance, depuis quatre ans au moins. Mais ce n'est pas un échec, c'est qu'il n'a plus rien à prouver, un peu comme Sampras en tennis.

Dernières précautions avant l'an 2000

LE PROBLÈME est clairement identifié. Dans la nuit du 31 décembre 1999 au 1^{er} janvier 2000, un certain nombre de systèmes électroniques vont remonter le temps et se retrouver programmés en 1900. Tout simplement parce que leur calendrier interne a été conçu pour afficher l'année sur deux chiffres, ceux des dizaines et des unités. Ainsi, à l'heure dite, certaines horloges vont donc passer du 31/12/99 au 01/01/00. Il en va de même pour les micro-ordinateurs qui renferment un composant toujours actif, même lorsque la machine n'est pas sous tension : l'horloge. Celle-ci, soudée sur la carte mère et alimentée par une petite pile plate comme celle des montres, fournit en permanence les secondes, minutes, heures, jours, mois et années.

SAUVER LES DONNÉES

La première précaution à prendre consiste donc à sauvegarder les données sensibles dans votre ordinateur, autrement dit, les fichiers susceptibles d'être affectés par ce changement de date erronée. Il s'agit des documents que vous avez créés avec les logiciels de comptabilité ou les tableurs et qui font référence dans leur calcul à des années sur deux chiffres. Préparez donc une série de disquettes, ou un support de capacité plus importante et enregistrez-y ces fichiers. Si vous disposez d'un graveur de CD-ROM, vous pouvez aussi sauvegarder tous ces documents sur un CD-R ou un CD-RW.

Vous avez aussi la possibilité d'ouvrir un à un ces documents dans leur logiciel d'origine (Lotus 1-2-3, Excel et Quattro Pro) et modifier leurs paramètres pour que les années s'affichent sur quatre chiffres, puisque la quasi-totalité des versions le permet. Reste à vous renseigner sur la ca-

Tout s'explique Quelques vérifications à faire pour fêter la Saint-Sylvestre sans crainte

pacité de votre micro-ordinateur lui-même à passer la nuit fatidique du 31 décembre au 1^{er} janvier. Aucun souci si vous utilisez un Macintosh, quel qu'en soit le modèle et la version de son système d'exploitation : tous ont été conçus pour fonctionner jusqu'en 2040. Mieux : depuis la version 8.5 de Mac OS (le système d'exploitation) l'intervalle a été étendu jusqu'à l'année 2994.

TESTER LE BIOS

Dans le monde PC, en revanche, c'est plus compliqué. Le problème est de savoir si BIOS (Basic Input-Output System) de votre micro-ordinateur, ce logiciel qui gère les entrées et les sorties de données et qui s'active au démarrage avant même le chargement du système d'exploitation, a été corrigé pour passer automatiquement l'an 2000. Pour cela, vous allez créer une disquette système et tester le BIOS.

1.- Démarrez votre PC et appuyez sur la touche « F8 » au moment où s'affiche la ligne « Démarrage de Windows » (ou sur la touche « Ctrl » si vous utilisez Windows 98). Dans le menu de démarrage, choisissez « Invite MS-DOS seulement » et appuyez sur la touche « Entrée ». 2.- Insérez ensuite une disquette vierge dans le lecteur et, à côté de l'invite MS-DOS affichée à l'écran (« C:/> »), tapez « format A:/ » et appuyez deux fois sur la touche « Entrée ». Une fois le for-



E. JOLIVET/CANAL+

matage de la disquette achevé, nommez-la et appuyez sur la touche « Entrée ». Répondez non, en appuyant sur la touche « N » quand le système vous demande si vous souhaitez formater une autre disquette. Puis éteignez et rallumez le PC en laissant la disquette à l'intérieur du lecteur. 3.- Quand l'invite du DOS (« A:> ») apparaît, modifiez la date du système en tapant le mot « dqte » (parce que le système de la disquette ne reconnaît que le clavier anglais où le « q » se trouve à la place du « a »). Vali-

dez avec la touche « Entrée ». Le DOS affiche alors la date et propose d'en saisir une nouvelle. Tapez « 31.12.1999 » et validez avec la touche « Entrée ». Tapez ensuite « ti,e » (qui correspond à l'écran au mot « time »), et validez avec « Entrée ». Quand le DOS vous propose de saisir une nouvelle heure, tapez « 23:57:00 » puis validez et éteignez l'ordinateur pendant dix minutes.

4.- Rallumez l'ordinateur avec la disquette dans le lecteur. Quand l'invite du DOS apparaît, tapez « dqte » et validez. Si votre

ordinateur affiche « Sam 01/01/2000 » pas de problème : votre micro-ordinateur passera la nuit fatidique sans dommage. Réintroduisez la date et l'heure courante en reprenant depuis l'étape 3 et sortez la disquette du lecteur avant de redémarrer. En revanche, si le micro-ordinateur affiche « 01/01/00 » ou « 01/01/1980 », suivez le reste de la procédure.

5.- Tapez « dqte » et validez. Puis entrez la nouvelle date « 04.04.2000 » et validez. Éteignez ensuite le PC et attendez cinq minutes avant de redémarrer. A l'invite du DOS, tapez « dqte » et validez. Si votre micro affiche « Mar 04/04/2000 », c'est qu'il est compatible an 2000... mais qu'il ne passera pas automatiquement à la nouvelle année dans la nuit du 31 décembre. Vous devrez donc modifier manuellement sa date le 1^{er} janvier. Retapez en tout cas la date courante, et éjectez la disquette avant de redémarrer. En revanche, si le PC n'affiche toujours pas la bonne année, c'est que le BIOS n'est pas compatible an 2000. Dans ce cas vous devrez l'équiper d'une carte spécifique, telle que la Fix Y2K d'Evergreen (vendue 330 F, soit 50 €) qui prend le pas au démarrage sur le BIOS de l'ordinateur.

VÉRIFIEZ WINDOWS

Enfin, vérifiez que vos versions de Windows 95 et Windows 98 sont réglées pour afficher correctement l'année sur quatre chiffres. Pour cela, cliquez sur « Démarrer/Paramètres/Panneau de configuration », double-cliquez sur l'icône « Paramètres régionaux », et cliquez sur l'onglet « Date ». Dans la zone « Style de date courante », sélectionnez le format « jj/MM/aaaa » et validez en cliquant sur « OK ».

Louis Carreau (Canal+)

La geste auguste des bâtisseurs d'empires

AGE OF EMPIRES II, THE AGE OF KINGS
Editeur : Microsoft
Support : PC CD-ROM
Configuration minimale : Pentium 166 MHz, 32 Mo de RAM, pour Windows 95 ou Windows NT 4
Prix : 369 F (56 €)

APRÈS L'OCCUPATION du monde par les grandes civilisations antiques si bien orchestrée dans *The Rise of Rome*, voici le temps des grandes invasions et des croisades qui accompagnent la naissance du christianisme. Disons-le tout de suite, c'est encore mieux. C'est même du jamais vu

dans le domaine. Il arrive qu'on voie de bons jeux de stratégie, mais ils sont gratuits et stimulent l'art des combinaisons. Il arrive aussi qu'on découvre de belles rétrospectives historiques, mais le souci documentaire limite le suspense. *The Age of Kings* mélange l'aventure, l'histoire et la stratégie.

En même temps, on prépare le camp fortifié d'où Saladin fera surgir ses troupes contre les croisés et on invente la chimie nécessaire à la découverte d'armes plus efficaces. A la fois, on sauve le royaume de France avec Jeanne la Pucelle et on ordonne les bataillons de preux face aux

archers anglais. Et c'est la même chose pour accompagner Gengis Khan ou Frédéric Barberousse dans le chapitre des « campagnes ». On choisit entre quatre grandes sagas dans huit siècles d'histoire féodale pour mener en six épisodes une des plus célèbres épopées vécues. Il faut repenser à ces passionnés de figurines en plomb qui reconstituaient d'immenses paysages immobiles que leur imagination voyait en mouvement.

Nous sommes comme eux mais tout s'anime avec un souci du détail comparable : l'âne qui fait tourner la meule, la paille sous le porche où les brebis peuvent paître, la tension du bois quand le trebuchet va d'un coup lâcher sa charge meurtrière contre les remparts d'un château, tout est si bien reconstitué qu'on se laisse surprendre au début à force de contempler les mouvements de toutes nos petites marionnettes. Et la bride fleurdéliée des palais, le caparaçon « orfèvré » des archers, le mouvement de balancier des cavaliers maures sur leurs chameaux !

Tout est spectacle, le plus fin détail comme les grands ensembles : car *The Age of Kings* innove. D'un clic, on choisit la disposition d'un régiment, en ligne, en quinconce, en ailes prêtes à se resserrer, et tous les petits soldats se mettent dans l'ordre voulu et se déplacent en le conservant ; mieux encore, il est possible d'organiser des tours de garde en pointant le lieu d'arrivée : instantanément, les quatre ou cinq hallebardiers sélectionnés se mettent en colonne et

MICROSOFT



commencent leurs allers et retours. On découvre alors une sorte d'intelligence automatique qui faisait grand défaut dans le programme précédent : vos hommes ne se laissent plus distraire inconsiderément et prennent de justes initiatives. Les moines n'attendent pas vos ordres pour soigner les victimes autour d'eux, les soldats restent solidaires, il est même possible de faire garder un bâtiment ou un instrument de siège par une troupe virevoltante de cavaliers. Côté architecture, on a tiré les leçons du premier épisode : il est maintenant facile de programmer d'un seul geste la construction de tout un mur, et si besoin est d'un mur en forme d'angle. Les châteaux se défendent tout seuls et peuvent même comme autrefois héberger les villageois menacés. Très vite on est moins pressé de gagner qu'on a envie de voir durer la partie.

A la fin de chaque épisode, votre légende s'écrit sur un manuscrit ou sur la page d'un grimoire bientôt enluminé. Mais vous n'en aurez pas fini en remportant les quatre campagnes. Restent plusieurs modes de jeu : « régicide », par exemple, où chaque joueur doit défendre un petit roi bedonnant et peureux contre le nombre d'adversaires qu'il aura sélectionnés (il vaut mieux mettre ce fragile souverain

tout de suite à l'abri dans le château). On retrouve l'ancien « combat à mort » ainsi que la possibilité de programmer soi-même ses campagnes : l'éditeur de cartes aménagées, avec choix de constructions, de villageois (hommes et femmes, désormais Microsoft reconnaît le deuxième sexe), est à lui seul un jeu suffisant. Tout est clair, marche sans accroc, et permet d'obtenir rapidement une nouvelle campagne aussi réussie que celles générées par le programme.

Le mode multijoueur (moi contre le reste du monde), accessible pour l'instant par l'intermédiaire de MSN, implique un petit chargement complémentaire. Mais les commandes prévues fonctionnent aussi bien que celles du programme résident, et le réseau transmet avec la même précision les ordres sibyllins qui feront et déferont des alliances opportunistes dont votre triomphe dépend. Ici on célèbre la promesse, la vôtre bien sûr, mais plus encore celle des auteurs de ces miniatures animées pour courir une fois encore l'exceptionnelle aventure de la chevalerie.

Patrick Longuet (Canal+)

■ Quelques trucs : www.bestcheats.com/pcheats/age_of_empires_2.htm

Retrouvez l'ensemble des annonces d'offres d'emploi du Monde sur son site internet :

www.lemonde.fr/emploi



Le fabricant de PC **Dell** détrône Compaq et IBM aux Etats-Unis

MONTPELLIER (HÉRAULT)
de notre envoyé spécial

Lundi 8 novembre. Il est 14 h 35 au centre de vente de Dell, à Montpellier (Hérault), qui couvre l'Europe du Sud - France, Espagne et Italie. Sur le plateau « France », un compteur indique en direct les performances de l'équipe de vente française : « *Chiffre d'affaires : 5 427 000 francs* ». Ce sont les ventes réalisées depuis le matin dans l'Hexagone. A ce moment précis, le service commercial répond par téléphone à 18 clients potentiels. Le compteur signale une moyenne de quatre secondes d'attente à chaque appel. « *Très bonne performance...* », siffle Pierre Vigna, le directeur du marketing. Il faut dire que c'est principalement par téléphone que le fabricant vend ses machines.

Un modèle de vente directe qui vient de démontrer sa supériorité : Dell, qui ne possède aucun magasin réel, est désormais le premier fabricant de micro-ordinateurs aux Etats-Unis, dépassant pour la première fois Compaq. Selon le cabinet d'études IDC, la firme a vendu environ 2 millions d'unités au troisième trimestre

Informatique En vendant ses ordinateurs sans passer par des revendeurs, la firme texane a développé un nouveau modèle de distribution

1999, soit une part de marché de 17,1%. Compaq, de son côté, a écoulé seulement 1,7 million d'unités (15,3%). Pour l'institut Dataquest, Dell s'est hissée au deuxième rang mondial avec 10,8% du marché, devançant, là aussi pour la première fois, IBM (7,6%). Et rien ne semble freiner cette progression : quand Big Blue perd de l'argent et que le chiffre d'affaires de Compaq stagne, Dell affiche, cette année, une croissance arrogante de 56,5%. Fondée

en 1984 par Michael Dell, l'entreprise texane est un des pionniers de la vente directe dans le secteur de la micro-informatique. Cette technique élimine tout bonnement les intermédiaires du circuit de distribution. Surtout, en dialoguant directement avec les utilisateurs, le fabricant est en mesure de leur proposer des machines personnalisées et adaptées à leurs besoins. « *Au téléphone, on ne traite pas avec un intermédiaire, on traite directement avec la personne qui va utiliser nos machines. On maintient un dialogue permanent. On sait exactement de quoi le client a besoin et on fabrique, pour lui, sur mesure...* », précise Renaud Collery, directeur de Dell pour l'Europe du Sud.

Les ordinateurs étant assemblés à la commande, Dell n'entretient pas de stock : l'utilisateur passe son ordre, soit au téléphone (60% des ventes), soit sur Internet (40%), la comptabilité vérifie le paiement (dans la plupart des cas par carte de crédit), le service commercial valide la commande et l'envoi à l'une des sept usines Dell implantées à travers le monde, qui assemble alors la machine... Rénovée le 7 novembre,

la Boutique Dell en ligne, dont le contenu est traduit dans 50 langues, vend, chaque jour, pour plus de 190 millions de francs (29 millions d'euros) de produits et de services divers. Les acheteurs potentiels peuvent examiner, configurer et estimer le prix de n'importe quel système Dell. Il leur est également possible de faire leurs achats ou de contracter un bail en ligne. Le site leur permet enfin de suivre le cheminement de leurs commandes depuis la phase de fabrication jusqu'à la livraison.

Pour l'heure, les grands comptes et les institutions occupent deux tiers des ventes de Dell. En France, le centre de vente de Puteaux (Hauts-de-Seine, 400 employés) est responsable des grands comptes ; tandis que Montpellier (300 employés) est chargé des secteurs PME et grand public. Pour développer ses ventes en Italie et en Espagne, la firme ouvrira, en l'an 2000, un second site à Montpellier et créera 500 postes supplémentaires.

H. Ng.

Trois questions à...

Eric Ochs, directeur général du cabinet d'études IDC-France

1 Dell peut-il continuer à progresser et devenir le numéro un mondial ?

Dell est aujourd'hui le seul acteur à satisfaire un besoin d'achat par téléphone ou par le Web. Globalement, il est seul sur ce segment du marché, à un moment où le PC commence à se banaliser, où les gens ont acquis depuis dix ans l'expérience informatique, où ce type d'achat va continuer à se développer. Mais demain, Compaq, IBM et d'autres vont lancer le même système de vente sur cette cible d'utilisateurs. Une grosse partie de la demande micro-informatique est aujourd'hui liée à des achats complexes, qui nécessitent l'intégration de logiciels et d'autres périphériques réclamant l'intervention d'un canal de distribution indirecte, c'est-à-dire celle d'un partenaire. Dell peut-il gagner de l'argent avec des achats complexes, où il devra travailler avec des partenaires ?

2 Pourquoi les constructeurs traditionnels sont-ils en retard sur la vente directe de micro-ordinateurs ?

Ils ont sous-estimé la demande de ce segment du marché et ils ont cherché à y répondre sans mettre en place un modèle complémentaire. Dans un premier temps, ils se sont dit qu'ils pouvaient répondre à cette demande par le biais de leur canal

de distribution indirecte à moindre coût. Aujourd'hui, dans un marché qui croît en moyenne de 7% à 8% en valeur, et sur lequel la marge n'est pas aussi florissante qu'on pourrait le penser, la question pour Compaq et IBM est : comment dégager les ressources nécessaires pour pouvoir mettre en place les systèmes de vente directe et créer le modèle en ligne qui viendra se juxtaposer au modèle existant ?

3 La vente directe remplacera-t-elle la vente indirecte ?

Globalement, 50% des achats seront directs et 50% indirects. Parce que 50% des achats sont liés à des achats complexes et 50% sont liés à des achats de commodité. Par exemple, si vous êtes architecte dans un cabinet et que vous commandez un PC, il faudra bien que quelqu'un vienne installer le tout. Est-ce que vous ferez l'effort d'acheter en direct en attendant que quelqu'un vienne bien l'intégrer ? A terme, si les tailles des marchés le permettent, l'idéal serait d'avoir un modèle de vente directe et un modèle indirect pour traiter les achats complexes. Il n'y a pas un modèle global qui permettrait de faire les deux au sein d'une même société.

Propos recueillis par Hai Nguyen

Les start-up ne naissent plus dans les garages

UN DES PREMIERS obstacles à vaincre pour une entreprise qui se lance - une start-up, comme on dit dans la Silicon Valley -, c'est de trouver l'argent pour payer le loyer de ses premiers bureaux. C'est pourquoi beaucoup de compagnies démarrent dans un garage (comme Apple) ou dans une roulotte (comme Yahoo !). Mais il arrive un moment où ces solutions provisoires ne font plus l'affaire. Et les propriétaires craignent par-dessus tout de signer un contrat avec une boîte qui risque de fermer au bout de quelques mois.

Pour essayer de résoudre cette difficulté, la plupart des compagnies de location de bureaux ont tendance à imposer des conditions draconiennes aux inconnus, dont la plus fréquente semble être le dépôt d'un an de loyer d'avance. C'était du moins la réponse classique jusqu' alors : solide mais qui manque d'imagination et risque de faire fuir les candidats les plus intéressants.

L'alternative la plus audacieuse aujourd'hui consiste à prendre des actions dans la compagnie. Le *Wall Street Journal* rapporte, par exemple, que l'agent immobilier Hill Partners, d'Austin, au Texas (un des foyers les plus dynamiques des technologies de l'information), prend jusqu'à 15% dans des compagnies « à peine sorties du garage » et il va même jusqu'à investir dans leur capital. Tout cela avant même qu'elles ne soient cotées à Wall Street. Les risques sont plus élevés mais les perspectives de gains sont considérables. Et, en attendant le pactole - qui met toujours un certain temps à se matérialiser -, les propriétaires qui ont misé sur le bon cheval ont toujours la satisfaction de voir qu'une des premières caractéristiques d'une jeune entreprise qui a du succès c'est qu'elle a besoin de bureaux plus grands.

Le chemin avait été tracé par les avocats. En effet, avant même de penser à des bureaux, une start-up a toujours besoin d'avocats. Les plus gros cabinets de la Silicon Valley, celui, par exemple, de Wilson Sonsini Goodrich & Rosati, choisissent soigneusement les entreprises les plus prometteuses et n'exigent pas de se faire payer dès le départ. Ils tiennent une comptabilité soignée du nombre d'heures consacrées à leur client (400 \$ - 370 €, 2 400 F - l'heure) et, le moment venu, ils reçoivent des actions équivalant à un paiement (de 500 \$ - 460 €, 3 000 F - l'heure). Cela présente, en outre, l'avantage non négligeable de ne pas être imposable.

Francis Pisani

La parole est à vous

Logiciel miracle

Chaque semaine, Jean-François Colonna répond aux questions des lecteurs du « Monde interactif ».

« Existe-t-il un logiciel miracle qui puisse analyser et corriger mon ordinateur, pour qu'il passe l'an 2000 ? » (René Cuines, Albertville, Savoie)

Il existe évidemment de nombreux logiciels permettant de tester la « conformité an 2000 » d'un PC. Se souvenant, comme cela a déjà été répété à de nombreuses reprises, que la notion de conformité n'est pas parfaitement définie, cette dernière doit inclure au minimum le passage « en douceur » du 31-12-1999 au 01-01-2000, la mémorisation et la manipulation des années sur 4 chiffres, la programmation correcte du calendrier grégorien (et donc des années bissextiles). Notons que, pour être en accord avec la définition complète du problème, il conviendrait en toute généralité d'ajouter quelques autres tests...



Le CNRS, en association avec le ministère de la recherche, a sélectionné le logiciel On-Mark2000 Asses de la société ViaSoft pour faire les tests concernant les PC utilisés dans ses services et dans ses laboratoires.

Ce logiciel assure le test du BIOS (le système d'entrées/sorties), l'inventaire des applications et l'édition des problèmes potentiels, l'analyse des données (de type Access, FoxPro, Lotus 1-2-3, dBase3 et dBase4) et enfin l'analyse des feuilles de calcul. L'intérêt de ce type de logiciel est qu'il ne se contente pas de tester les couches basses de la machine (le BIOS), mais va jusqu'à examiner les fichiers créés par l'utilisateur.

Jean-François Colonna est coauteur du Bug de l'an 2000, chez Flammarion.

■ bogue2000@lemonde.fr
■ www.an2000.cnrs.fr/Outldiag
■ onmark.viasoft.com

Le tour du bogue

L'ONU s'inquiète pour ses employés

L'Organisation des Nations unies (ONU) recommande à son personnel de prendre des mesures « similaires à celles prises en prévision de catastrophes annoncées » pour le 31 décembre : « Vous devriez avoir des provisions pour plusieurs jours pour vous-même et les personnes vivant avec vous. Cela inclut de la nourriture non périssable, de l'eau, et les médicaments que vous utilisez habituellement », dit une circulaire, qui recommande également d'avoir « de l'argent liquide supplémentaire » dans le cas où les distributeurs automatiques de billets ne fonctionneraient pas. Ceux qui vivent dans l'hémisphère Nord devraient aussi avoir des couvertures et des appareils de chauffage supplémentaires. Enfin, il faudra avoir « plein de lampes de poche et de piles », conseille encore l'ONU.

Matsushita interdit les voyages d'affaires

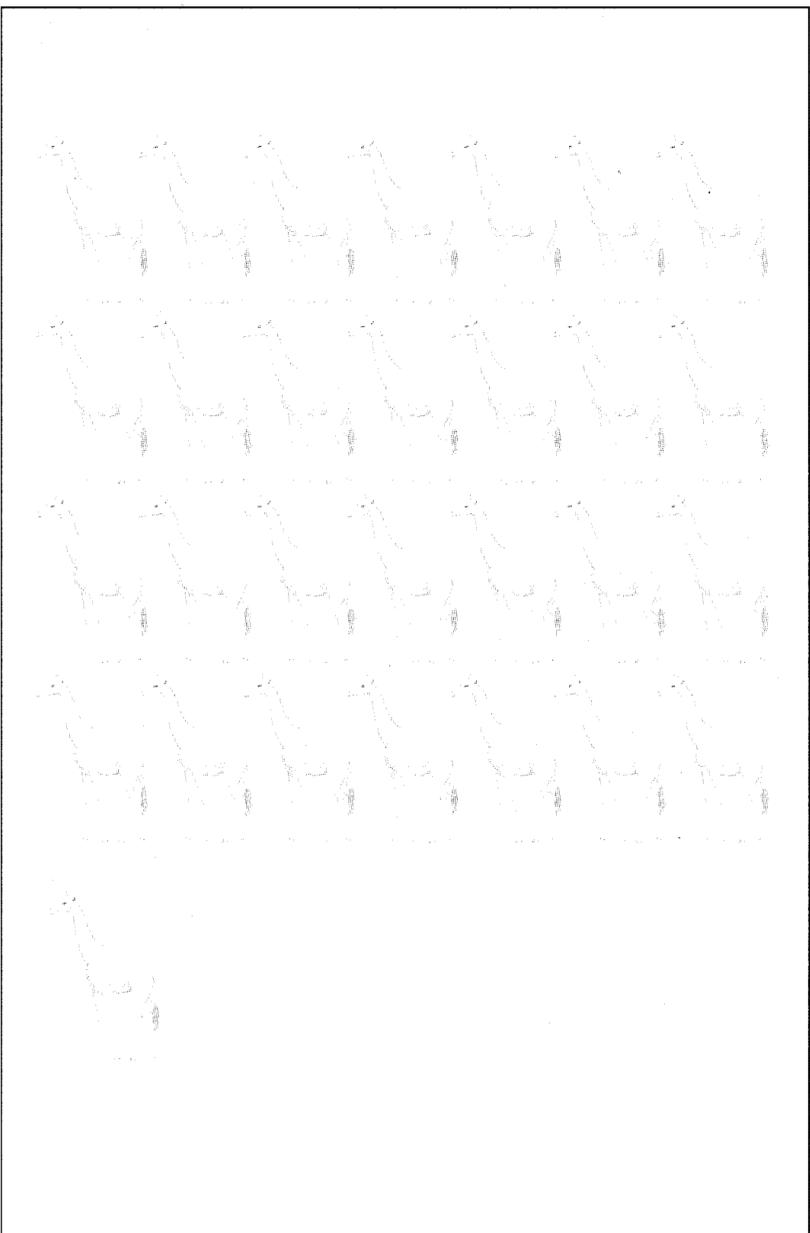
Le géant de l'électronique grand public japonais Matsushita Electric Industrial a indiqué qu'il allait demander à ses 45 000 employés de ne pas effectuer de voyages d'affaires autour du Nouvel An par crainte du bogue. Le groupe va par ailleurs placer quotidiennement en alerte quelque 2 000 d'entre eux du 31 décembre au 4 janvier pour parer à d'éventuels problèmes informatiques pouvant affecter les ordinateurs et systèmes de contrôle automatisés lors du passage de 1999 à 2000.

La Chine ferme ses distributeurs de billets

La Chine envisage d'arrêter les distributeurs de billets le 31 décembre, pour éviter tout problème le lendemain si le gouvernement approuve la proposition de la Banque populaire de Chine de faire du 31 décembre un jour férié. Pékin dément toutefois que la décision soit liée aux craintes d'une désorganisation du système bancaire en raison du bogue de l'an 2000. Le pays a déjà dépensé 10 milliards de yuans (7,6 milliards de francs, 1,15 milliard d'euros) pour s'attaquer au problème du passage des systèmes informatiques à l'an 2000.

« Le risque zéro n'existe pas »

« Le risque zéro n'existe pas et l'on ne peut assurer, même si l'état de préparation de la France apparaît comme bon, qu'il n'y aura pas d'incidents », a déclaré le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, lors de la quinzième et dernière rencontre de Global 2000, une association internationale d'institutions financières créée pour s'attaquer au problème du passage des systèmes informatiques à l'an 2000.

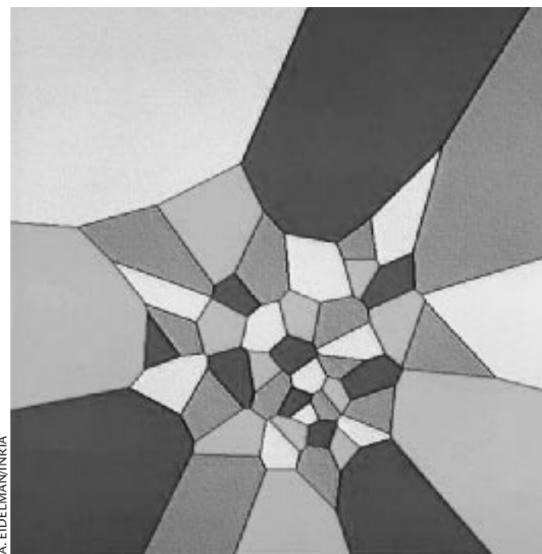


Et la communication émergea du chaos

DE LA THÉORIE du chaos, on ne connaît souvent que les effets les plus spectaculaires. Ce fameux papillon battant des ailes à New York qui, par ce fait anodin, finit par provoquer un typhon en Asie. Série d'événements sans lien apparent qui conduit à la catastrophe. Ou bien ces images étonnantes, connues sous le nom de « fractales », dans lesquelles un même motif se répète à l'infini. Qu'on voie d'avion la côte bretonne ou qu'on en observe un détail, on retrouve la même suite de lignes brisées.

Exemples qui frappent l'imagination mais ne rendent que très partiellement compte de l'intérêt d'une théorie mathématique qui a pris son envol avec l'informatique, seul outil capable de faire des millions d'opérations sans se lasser. Au début des années 90, les fabricants de matériel électroménager ont utilisé la théorie du chaos pour concevoir des machines à laver. Ce fut la première application grand public.

Depuis, cette théorie qui vise à mettre un peu d'ordre dans des systèmes en apparence aléatoires est utilisée pour expliquer et prévoir l'évolution de nombreux phénomènes : la météorologie, les fluctuations boursières et même la charge des réseaux de télécommunications. Car le trafic des données ou de la voix pose lui aussi des problèmes « fractals » ou « autosimilaires » (c'est-à-dire où le tout res-



A. EIDELMAN/NRIA

semble à la partie). La succession des pics et des creux que l'on observe dans un court laps de temps se retrouve, amplifiée d'un certain facteur, pour une durée plus grande. Ce qu'on appelle un « phénomène de dépendance longue ».

« On pensait que le trafic à un moment "t" n'avait aucune relation

avec le trafic à un moment "t+5" ou "t+10" », dit Philippe Jaquet, directeur de recherche à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria) et responsable du projet Hipercom - pour High Performance Communications. Aujourd'hui, ces phénomènes sont modélisés. Et des mo-

Télécommunications L'effet papillon permet de mieux prévoir la charge des réseaux

tifs qu'ont élaborés les informaticiens à l'aide d'algorithmes complexes, les opérateurs cherchent à tirer des conclusions pour désengorger les réseaux.

L'université du Staffordshire, en Angleterre, vient ainsi de recevoir quelque 100 000 £ (154 000 €, 1 million de francs) de l'Engineering and Physical Sciences Research Council (Conseil de la recherche en sciences physiques et de l'ingénieur) pour améliorer les services de téléphonie mobile à partir de la théorie du chaos. L'idée, selon Rolando Carrasco, qui dirige le projet, est de doter d'un peu d'intelligence les bornes qui réceptionnent les appels ou localisent les abonnés dans leur zone. Ainsi, celles-ci contrôleraient directement le comportement des réseaux, prenant la décision d'augmenter la fréquence disponible lorsque celui-ci devient chaotique.

Une solution à base de réseaux neuronaux qui semble périlleuse à Philippe Jaquet. Répondre à l'incer-

titude par un système qui fonctionne également sur l'incertitude risque de conduire à des résultats aléatoires, remarque, dubitatif, le chercheur. L'Inria a, pour sa part, opté pour un agent mobile, sorte de fouineur qui ausculte en permanence le réseau, détecte les points de saturation et demande, si besoin est, des renforts de fréquence.

La téléphonie mobile n'est pourtant que la partie émergée de l'iceberg télécommunications. Le trafic sur Internet, qui a considérablement augmenté ces dernières années, apporte aussi son lot de problèmes chaotiques. « La voix circule toujours au même débit, explique

Philippe Jaquet. *Il est beaucoup plus difficile de contrôler le volume des données. Sur Internet, il y a une possibilité de saturation du réseau dès qu'un utilisateur clique quelque part.* » Le problème reviendrait alors à mieux gérer les flux, prédire les congestions pour mieux les dissoudre. Nortel, l'opérateur canadien, s'en soucie tellement qu'il n'a pas hésité à investir 300 000 £ (463 000 €, 3 millions de francs) dans les travaux de l'équipe de recherche sur les réseaux et les dynamiques non linéaires de l'université de York, en Angleterre également.

Corinne Manoury

Le casse-tête des bornes

POUR ASSURER un service de qualité à partir de n'importe quel point de l'Hexagone, il convient de positionner judicieusement les bornes qui réceptionnent et renvoient les appels. Un vrai casse-tête, car le nombre de paramètres à prendre en compte est important. La géographie du terrain, bien sûr, mais aussi d'autres règles qui gouvernent la propagation des ondes radio. Il faut que chaque point dispose d'un champ électrique suffisant pour établir une communication, et en même temps, que les fréquences ne se gênent pas. Qu'il y ait le moins de parasites possible. Pour trouver la solution de cette équation, le Centre national d'études des télécommunications (CNET) a développé un logiciel baptisé Parcel pour « paramétrage cellulaire ». Un outil pointu utilisant des algorithmes génétiques et d'autres techniques d'intelligence artificielle faisant la part belle au hasard pour prendre la décision d'implantation. Une fois le choix arrêté, d'autres études viennent simplifier la vie des opérateurs en décrivant des habitudes de consommation. Le groupe Prisme de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria) a ainsi mis en évidence que la moitié des abonnés à la téléphonie mobile appellent régulièrement du même endroit à la même heure !

La vidéo en ligne et en plein écran

À LA FIN du mois d'octobre, Pixelon, une start-up californienne, s'est présenté crânement comme la première société capable de diffuser des images plein écran par l'intermédiaire d'Internet. Le *streaming* est une technique de diffusion de séquences de film adaptée au Web qui consiste, lors du téléchargement d'un fichier vidéo, à stocker une partie des données à l'avance en mémoire, tandis que défilent dans le même temps les images sur l'écran du micro-ordinateur.

Fondée en 1996 par Michael Fenne, Pixelon a réalisé ses premières démonstrations de diffusion vidéo sur le Web en novembre 1998, à l'occasion de la sortie du film *Star Trek, insurrection*. Elle montra alors en partenariat avec Paramount la bande-annonce du film. Aujourd'hui, Pixelon est prête à vendre à l'échelle planétaire son principe d'encodage et de lecture des vidéos.

Son secret est bien gardé ; tout juste sait-on que la technologie de Pixelon consiste en un système d'encodage proche de la norme MPEG-1 (Motion Picture Expert Group), lui permettant de diffuser des images plein écran d'une grande fluidité. A l'usage, on constate néanmoins quelques saccades dans la vidéo lorsqu'on dispose d'un modem traditionnel. Le principe de Pixelon semble en fait adapté à un accès du type ADSL, câble ou satellite. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la start-up s'est d'emblée alliée à des partenaires du monde des télécommunications comme Sprint Internet ou l'opérateur satellitaire PanAmSat...

Autre obstacle pour Pixelon, même si son principe d'encodage est, de l'avis des meilleurs spécialistes, très au point : il doit séduire le plus grand nombre. Et là, il devra affronter le rival américain RealNetwork, qui détient plus de 80 % de part de marché du secteur. Pixelon a donc commencé sa campagne de promotion, le 29 octobre, par la diffusion, en direct de Las Vegas, d'un grand concert de rock réunissant de nombreuses stars comme les Who, Kiss ou Tony Benett. Un pari audacieux sur le plan technique, puisque 500 000 internautes accédèrent au même moment à la retransmission du concert. Pari gagné puisque tout s'est bien déroulé : 2 millions d'internautes ont téléchargé son lecteur vidéo accessible gratuitement sur le site.

Streaming Pixelon a mis au point une norme de diffusion d'images animées sur Internet, mais RealNetwork reste le standard

Face à un tel succès, la société a décidé de faire monter ses capacités de diffusion à 2,5 millions de visiteurs simultanément ! Un chiffre colossal, quand on pense qu'une chaîne de télévision sur Internet comme la petite française CanalWeb se contente de capacités de l'ordre de 400 internautes en même temps... C'est simple, la société californienne se targue de disposer d'un serveur d'une capacité de 20 téraoctets (20 millions de mégaoctets !), doublé par sécurité en cas de panne.

Reste que la surenchère de moyens informatiques afin d'assurer des directs à forte audience ne suffira sans doute pas à détrôner RealNetwork. CanalWeb, par exemple, qui utilise depuis un an le principe d'encodage vidéo de RealNetwork, avoue ne pas vouloir de cette nouvelle technologie propriétaire. L'argument de Jacques Rosselin, son PDG, est tranchant : « *Real Vidéo Player G2 est utilisé par 150 millions d'internautes, il n'y a donc pas de raison d'en changer.* » Ce dernier préfère se contenter de la qualité même médiocre parfois du Real Vidéo à bas débit (CanalWeb diffuse ses images à 30 kilobits par seconde) plutôt que de reconfigurer ses machines en fonction de cette nouvelle norme. A la rigueur, le patron de CanalWeb est prêt dans un proche avenir à utiliser Windows Media Player, la visionneuse de Microsoft, ou encore Quick Time, pour les accros du Macintosh. Il compte également évoluer vers le MPEG-4 en passant par l'ADSL, le câble ou le satellite, mais pas de Pixelon en vue.

Même si Pixelon a commencé sa carrière en fanfare dans la ville du jeu, la roue est donc loin d'avoir tourné dans le domaine de la télévision sur Internet.

Marc Bourhis

www.pixelon.net

e-intelligence



CERTAINS
EN FONT
LEUR MÉTIER

LES CONSULTANTS ET EXPERTS D'OSIS

sont des personnalités affirmées, responsables, impliquées et volontaires.

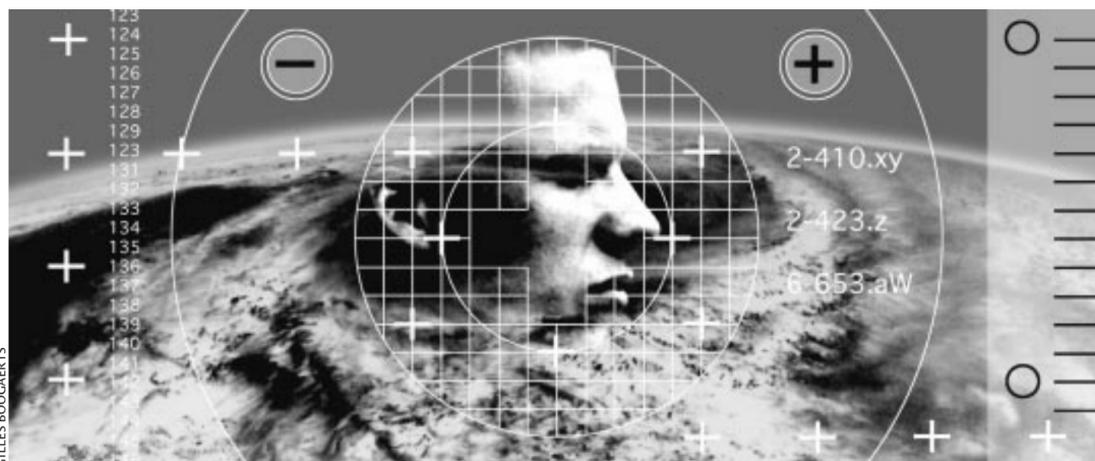
Durablement motivés par le conseil, ils développent la compétitivité de nos clients en intégrant les nouvelles technologies de l'information. Ils travaillent en équipe, sur des projets novateurs et multi-technologies.

2, rue Kléber - 92309 Levallois-Perret Cedex



www.osis.fr

MÉTIERS



GILLES BOUCAERTS

Profil

Le curriculum vitae idéal

- **Age** : 30 ans
- **Formation** : école d'ingénieurs avec spécialisation en métrologie.
- **Expérience** : quatre ou cinq ans dans le domaine de la métrologie.
- **Compétences** : connaissances en informatique (développement de logiciels) et en statistiques (calculs d'incertitudes).
- **Qualités appréciées** : rigueur et précision.
- **Langues** : anglais obligatoire.
- **Salaires** : de 15 000 F (2 300 €) par mois en début de carrière, à 19 000 F (2 900 €) par mois après quelques années d'ancienneté.

Les formations

- **Diplôme d'ingénieur métrologue**
- Ecole supérieure de métrologie (ESM), 941, rue Charles-Bourseul, BP 838, F-59508 Douai Cedex.
- Tél. : 03-27-71-20-27.
- www.esm.fr

DEA en métrologie

- Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).
- Institut national de métrologie, 292, rue Saint-Martin, 75003 Paris.
- Tél. : 01-40-27-27-74.
- www.cnam.fr

Diplôme d'ingénieur en instrumentation et mesures industrielles

- Ecole nationale supérieure d'ingénieurs du Mans
- Université du Maine, rue Aristote, 72085 Le Mans Cedex 09
- Tél. : 02-43-83-35-93.
- ensim.univ-lemans.fr

Stages de formation à la métrologie

- Centre de formation du laboratoire national d'essais, 1, rue Gaston-Boissier, 75724 Paris Cedex 15.
- Tél. : 01-40-43-38-09.
- www.lne.fr

Sur la Toile

- **Laboratoire national d'essais**
- Le LNE réalise des mesures et des essais pour l'industrie.
- www.lne.fr

Comité français d'accréditation

- Le Cofrac certifie l'impartialité des organismes qu'il accrédite.
- www.cofrac.fr

Mouvement français pour la qualité

- Le Mouvement français pour la qualité apporte aux entreprises et institutions des outils et des méthodes de travail.
- www.mfq.asso.fr

Bureau international des poids et mesures

- Le BIPM assure l'uniformité mondiale des systèmes de mesure.
- www.bipm.fr

Organisation internationale de métrologie légale

- L'OIML propose des lignes directrices pour l'élaboration des réglementations nationales et régionales concernant la fabrication et l'utilisation des instruments de mesure.
- www.oiml.org

Les entreprises apprennent l'exactitude

« **CONSIDÉRANT** que, pour parvenir à établir l'uniformité des poids et mesures, il est nécessaire de fixer une unité de mesure naturelle et invariable et que le seul moyen d'étendre cette uniformité aux nations étrangères et de les engager à convenir d'un système de mesure est de choisir une unité qui ne renferme rien d'arbitraire ni de particulier à la situation d'aucun peuple sur le globe; [L'Assemblée] adopte la grandeur du quart du méridien terrestre pour base du nouveau système de mesure. »

Promulgué le 26 mars 1791 par l'Assemblée nationale, ce décret aboutit, le 18 germinal an III (7 avril 1795), à la création du système métrique. Avec l'invention du mètre (équivalent à 1 dix millionième du quart du méridien terrestre), une nouvelle discipline voit le jour : la métrologie. Définie comme l'ensemble des techniques et des savoir-faire permettant d'effectuer des mesures et d'obtenir une confiance suffisante dans leurs résultats, celle-ci a connu ses heures de gloire avant de tomber peu à peu dans l'oubli.

Pourtant, de la pesée de ses légumes au supermarché au remplissage du réservoir de sa voiture à une station-service ou au contrôle de la vitesse par un radar sur l'autoroute, « la vie de tous les jours démontre qu'on a toujours besoin de faire des mesures, et les plus exactes possibles », explique Rémy Favier, le directeur du Bureau national de métrologie, chargé de définir et mettre en œuvre les programmes de recherche en métrologie.

La discipline permet, par exemple, de déclarer qu'un niveau limite de pollution atmosphérique a été atteint, de contrôler la dose de rayonnement dans le traitement des cancers par radiothérapie ou encore d'assurer la production régulière d'un produit alimentaire,

Profession : métrologue

La satisfaction du client dépend de la fiabilité du produit, qui passe par la précision de sa conception

en mesurant, entre autres, la température d'un liquide ou la dimension d'un moule.

Dans l'environnement, la santé, l'agroalimentaire, mais également dans l'aéronautique, le nucléaire ou les transports, aucun secteur d'activité n'échappe à des impératifs de mesure. Au point que la métrologie est devenue un atout essentiel en matière de compétitivité pour les entreprises. Une société comme Peugeot l'a compris, qui regroupe près de 5 000 opérateurs de mesure et investit aujourd'hui plus de 1 milliard de francs (152 millions d'euros) par an dans la métrologie.

Rien de surprenant à ce regain d'intérêt pour une science vieille de deux cents ans. Dans la bouche des directeurs de marketing, la compétitivité passe nécessairement par la satisfaction du client. Or la meilleure façon de satisfaire ce dernier, pour les PME-PMI comme pour les grands groupes, est de respecter les performances attendues pour les produits. Dès lors, seule la qualité des mesures réalisées en amont de la conception (contrôle des composants fournis) et en cours de fabrication permet de parvenir à cet objectif.

Condition *sine qua non* pour assurer la reproduction exacte et la qualité des produits, mais également pour améliorer les processus de production et donc réduire les coûts de fabrication, la métrologie apparaît comme une source d'innovation en même temps que de compétitivité. Résultat : dans un contexte économique où la production industrielle enregistre une croissance continue et où la réglementation – notamment européenne – impose des normes toujours plus strictes, le marché de la métrologie explose.

L'Hexagone compte un millier de laboratoires d'étalonnage et d'essai d'instruments de mesure accrédités, et de plus en plus de sociétés se spécialisent dans la métrologie. Pourtant, au niveau international, la France, qui a longtemps tenu le haut du pavé, accuse aujourd'hui un certain retard sur nombre de ses partenaires étrangers. Une tendance que le gouvernement entend renverser si on se fie aux propos tenus par Christian Pierret, le secrétaire d'Etat à l'industrie lors du congrès international de métrologie organisé par le Mouvement français pour la qualité (MFQ), en octobre : « *Domaine d'activité économique, domaine de recherche scientifique pointu, condition indispensable au développement des échanges internationaux, la métrologie est un élément majeur de nos sociétés développées. Pilier quelque peu ignoré et souterrain, sa renommée n'est pas à la mesure de son importance.* »

Premiers signes encourageants, le budget du Bureau national de métrologie a été augmenté de 12 % en 1999, et une commission interministérielle pour la métrologie a été constituée. Autre axe de sa politique de promotion de la métrologie, le gouvernement a décidé de développer cette discipline dans les écoles d'ingénieurs. L'Ecole supérieure de

métrologie (ESM) de Douai (Nord) a ainsi ouvert, en octobre, un cycle de formation d'ingénieurs métrologues de niveau bac + 6. Destinée à former des cadres et ingénieurs français et étrangers de haut niveau, l'ESM accorde une place de choix à l'enseignement des nouvelles technologies.

« *Aujourd'hui, derrière le moindre instrument de mesure, il y a des circuits intégrés. On ne peut pas imaginer faire correctement de la métrologie sans connaître le fonctionnement des microprocesseurs ni savoir programmer un logiciel* », commente Rémy Favier, le directeur général adjoint de l'école. Avec les progrès technologiques, la métrologie est passée de l'âge du mètre à l'ère du nanomètre et de la balance à poids aux capteurs sensoriels, ce qui lui fait dire qu'« *on ne peut plus s'improviser métrologue* ».

Stéphane Mandard

Le maître de la mesure

AUJOURD'HUI, les Parisiens laisseront leur véhicule devant leur domicile. L'indice de la qualité de l'air vient de dépasser le seuil critique de pollution atmosphérique déterminé par la Commission européenne et l'Organisation mondiale de la santé, et la préfecture de police a décidé d'interdire la circulation dans Paris. La faute à un homme. Un homme qui s'est juré de faire la chasse aux gaz, qui représentent un risque potentiel pour la santé de ses concitoyens.

L'homme en question ne fait pas de politique : il est métrologue. A cinquante-neuf ans, Michel Montamat dirige la division métrologie chimique du laboratoire national d'essais, l'un des cinq laboratoires du Bureau national de métrologie, qui participe au maintien et à l'amélioration des étalons nationaux pour la mesure des grandeurs mécaniques, thermiques et chimiques.

« *Il est indispensable de disposer d'un outil d'évaluation objective et pertinente de la qualité de l'air qui puisse être capable d'informer des situations critiques de pollution, de relever les mécanismes qui les gouvernent, d'orienter et d'accompagner*

Portrait Michel Montamat a passé vingt ans à analyser la pollution

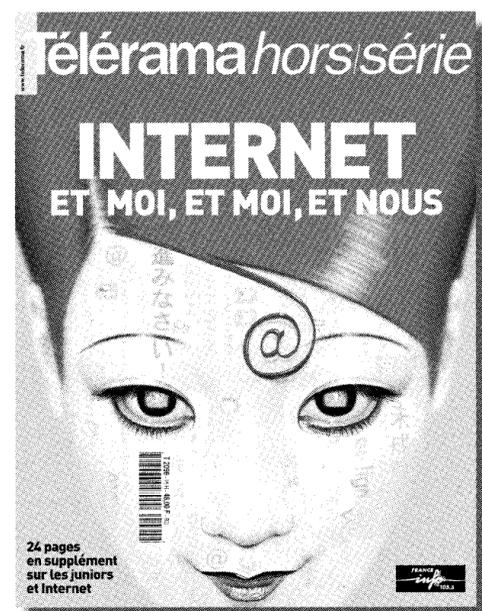
les actions de réduction », explique l'ingénieur chimiste de formation. Depuis vingt ans, il tente de réduire l'incertitude due à la précision et aux réglages des appareils de mesure de la pollution atmosphérique : « *D'énormes progrès ont été réalisés. Nous sommes aujourd'hui capables d'analyser des concentrations de gaz de plus en plus faibles et de plus en plus finement.* » Il estime ainsi avoir ramené l'incertitude à un taux de 15 %. Pour améliorer ce degré de précision, Michel Montamat et son équipe ne comptent plus les heures passées enfermés dans leur laboratoire pour mettre au point des dispositifs expérimentaux toujours plus sophistiqués – spectrophotomètre infrarouge à transformée de Fourier, balance à suspension électromagnétique – dont souvent eux seuls

comprennent le fonctionnement, pour établir des modèles mathématiques qui permettent d'évaluer avec le moindre risque d'erreur possible des concentrations d'ozone, de dioxyde d'azote ou de soufre.

Si mesurer l'infinitésimal appartient désormais au domaine du possible, c'est parce que la métrologie a pleinement intégré les progrès technologiques, à commencer par ceux réalisés par l'informatique, dans ses us et coutumes. « *Tous les instruments d'analyse que nous utilisons sont conçus et pensés autour d'un micro-ordinateur : les capacités accrues des microprocesseurs permettent d'acquérir les millions de données que nécessitent les calculs que nous produisons.* »

Mais sur le long chemin qui mène à l'exactitude, si l'informatique offre des raccourcis, le métrologue doit avant tout faire montre de vertus de patience. « *Il m'arrive de passer trois heures à relever des signaux analogiques sur un enregistreur papier* », confesse Michel Montamat. La précision métronomique du métrologue est à ce prix.

St. M.



... OU COMMENT INTERNET EST ENTRÉ DANS NOTRE VIE

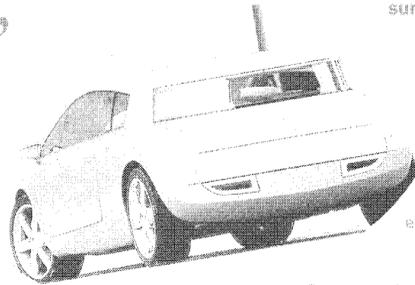
Architecte, médecin, danseur, cinéaste, footballeur, militant, chasseur de têtes, cuisinier, enseignants, prêtre, détective privé... Les uns se rassemblent en communautés d'internautes ; les autres surfent tout seuls au gré de leurs passions. Mais aucun ne saurait plus se passer d'Internet.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX, 48 F

Télérama
Prenez votre culture en main.
www.telerama.fr

Le monde de l'industrie et de la recherche

Concevoir,
développer,
innover...



**Ingénieur généraliste option
Electronique/Automatique
ou Ingénieur Electronicien,**
vous êtes débutant ou justifiez
de quelques années d'expérience.
Votre dynamisme et vos capacités de communication
vous permettent d'intervenir aussi bien au sein
de notre groupe qu'auprès de nos fournisseurs.
Vos compétences techniques alliées à vos qualités
de rigueur et de travail en équipe seront des facteurs
clés de réussite. Vous avez acquis un bon niveau
d'anglais (750 points au TOEIC).

Ingénieurs en Electronique

Ces postes sont localisés en Région Parisienne (Guyancourt, Rueil-Malmaison, Lardy).
Merci d'adresser votre candidature avec l'intitulé du poste choisi sous référence BEPY/NDI à
Renault, Service Recrutement et Evaluation des Compétences, 6 Place Bir Hakeim, 92100 Boulogne.

Pour conduire sa stratégie de développement de véhicules innovants dans leur conception et dans les prestations offertes aux clients, RENAULT renforce aujourd'hui ses équipes en Recherche et Développement. Notre alliance avec NISSAN ouvre un champ d'opportunités pour nos équipes d'ingénieurs. En s'appuyant sur les forces techniques et humaines des deux marques, nous serons en mesure de proposer sur tous les marchés, des produits innovants par la qualité, la sécurité, le respect de l'environnement et la rentabilité économique.

Mobilité des idées, liberté de mouvement, voilà comment nous voulons atteindre les objectifs de performance que nous nous sommes fixés.
Etes-vous prêt à inventer avec nous les véhicules de demain ?

En partenariat avec ses équipementiers et les autres métiers de l'entreprise, vous concevez et développez les systèmes électroniques et électriques du futur : * motorisation (hybride, injection directe, ...), * châssis (directions et suspensions pilotées, ...), * confort (climatisation, services télématiques, ...), * électronique embarquée et systèmes multiplexés, * systèmes et automatismes industriels...

Ingénieur Recherche Systèmes Electroniques

Dans le cadre de la recherche sur nos futurs véhicules et en coopération avec les industriels et les organismes de recherche, vous développez des solutions innovantes, à coûts optimisés, dans les domaines radiocommunication entre véhicules et infrastructure, prestations de confort et de sécurité, interface conducteurs... Vous identifiez les ruptures technologiques majeures et participez à la veille stratégique de l'entreprise.

Ingénieur Développement Systèmes Electroniques

Au sein du Bureau d'Etudes, vous prenez en charge tout ou partie de différents projets de développement de systèmes électroniques, et définissez les futures architectures électroniques de ces systèmes, dans le respect des objectifs de nouvelles prestations et des contraintes qualité, coûts, délais. Vous assurez le développement et l'industrialisation de ces systèmes en lien avec nos fournisseurs.

Ingénieur Contrôle Electronique Moteurs et Transmissions

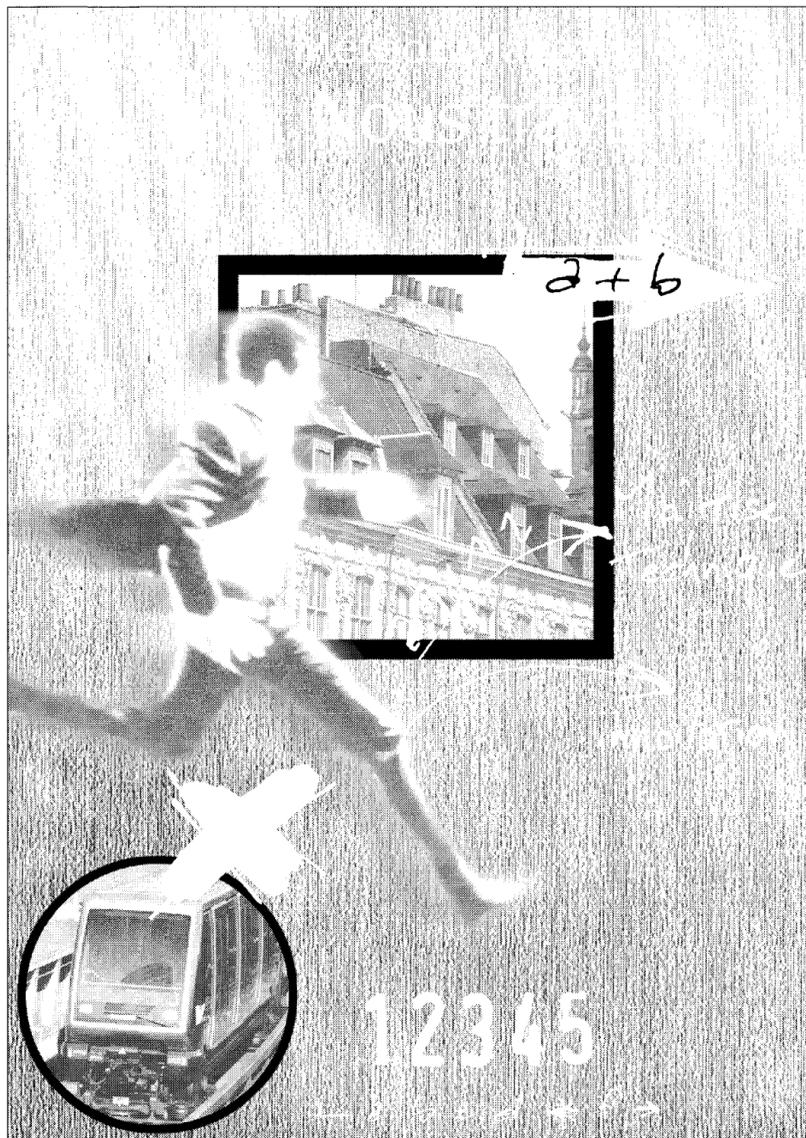
Afin d'optimiser les prestations consommation/dépollution tout en satisfaisant à l'agrément de conduite, vous mettez à profit vos doubles compétences Mécanique/Automatique pour concevoir et développer des systèmes de contrôle appliqués aux moteurs et transmissions. En relation constante avec nos secteurs de calculs, d'essais et d'industrialisation, vous contribuez à faire de notre gamme de motorisations l'une des plus performantes du marché.

Ingénieur Electronicien Spécialiste

Les innovations en électronique décidées sur nos futurs véhicules ou en cours d'évaluation nous conduisent à recruter des ingénieurs spécialisés dans les domaines de la radiofréquence, de l'électrostatique, des réseaux embarqués, de l'intégration électronique, de la CEM et de la commande de puissance.



RENAULT



pour la ville de demain...

MATRA Transport International, issu de la technologie aéronautique et spatiale, développe des solutions de transports urbains qui permettent de construire la ville de demain. Chaque jour des millions de voyageurs circulent grâce à nos systèmes de transport. Nous vous offrons votre place dans un univers où l'innovation est une règle et la parfaite maîtrise technologique une nécessité. Vous prenez part à un projet d'envergure : rendre les hommes plus libres et les villes plus fluides. Bienvenue dans la ville de demain, bienvenue dans une entreprise tournée vers l'homme et vers l'avenir.

Ingénieur Développement Logiciel Au sein du Département Informatique, vous êtes responsable de l'étude et de l'évolution du système d'information de gestion de notre société. Vous êtes à l'écoute des utilisateurs et assurez la maintenance du système. Maîtrise de Windows NT, COBOL, ORACLE SQL... La connaissance d'OPEN VMS serait un plus.

3 Ingénieurs Développement Au sein du Département Réalisations Matérielles, vous prenez en charge le développement et la conception de matériels et de cartes électroniques. Maîtrise d'outils de conception/simulation, des techniques numériques et analogiques et de VHDL.

2 Ingénieurs Développement Logiciels Sécuritaires Au sein du Service Applicatifs Pilote Automatique, vous prenez en charge un développement de logiciel sécuritaire en B, depuis l'analyse des spécifications «système» jusqu'à la mise au point usine et site. Expérience du développement logiciels temps réel et connaissance des méthodes formelles (méthode B).

1 Ingénieur Outils de Test et Intégration Vous avez en charge :
• le pilotage et la réalisation de développements matériel/logiciel d'outils tests hôte et cibles dédiés à l'intégration/validation/maintenance d'équipements, d'automatismes et de télésupervision ferroviaires
• la définition et la mise en œuvre de l'intégration, la validation usine et le suivi des retours site. Environnement multi-plateformes (68K VME, SUN, PC...) VX Works, C, C++, réseau et IHM.

1 Ingénieur Méthode et Support Logiciel Vous assistez les développeurs dans les phases de spécification, conception, codage et génération d'exécutable. Vous améliorez la productivité des développements logiciels et assurez la pérennité de notre chaîne de développement. Pratique des méthodes HOOD, SADT, UML et connaissance des langages C, ADA, LES, YACC, Assembleur 68K et des compilateurs OS VMS/UNIX.

1 Ingénieur Sûreté Matériel Au sein du Département Sûreté de Fonctionnement, vous réalisez des études de sûreté électrique, électronique et numérique : vérification du respect de critères de sécurité et des règles de conception, démonstration du respect d'objectifs de fiabilité, disponibilité et maintenabilité.

Tous ces postes sont ouverts à des Ingénieurs Grandes Ecoles et nécessitent la maîtrise de l'Anglais courant. D'autres opportunités existent au sein de notre groupe, n'hésitez pas à nous écrire.

MATRA TRANSPORT INTERNATIONAL
Direction des Ressources Humaines
48/56, rue Barbès - B.P. 531 - 92542 Montrouge Cedex.



...avec vous ?

